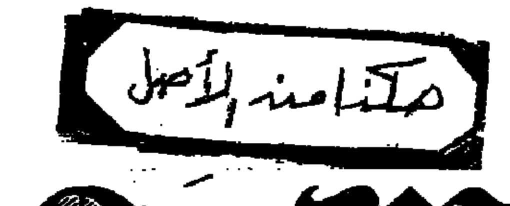


Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14124 – 5 F

MARDI 26 JUIN 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Passant outre à l'opposition des extrémistes

Les autorités iraniennes ont accepté les secours de l'étranger

L'Iran compte ses morts. Le quartier général des opérations de secours avait recensé, dimanche soir 24 juin, 36 907 cadavres, mais les autorités iraniennes continuent de parler de 50 000 morts et 200 000 blessés. Malgré l'opposition de ses extrémistes, le régime de Téhéran accepte désormais l'aide du monde entier, y compris des Etats-Unis. M. Kouchner, secrétaire d'Etat français à l'aide humanitaire, est sur place.

Une porte entrebâillée

L'IMMENSE élan de solidarité internationale provoqué par le séisme d'Iran est à la mesure de l'étendue de la catastrophe. Aucun pays ne peut rester indifférent au malheur qui vient de s'abattre sur un peuple déjà lourdement éprouvé par huit années de guerre. Il est particulièrement significatif que l'Irak, l'ennemi d'hier, ait été parmi les premiers à offrir son aide à la République islamique.

Comment celle-ci allait-elle réagir ? On a cru un certain moment que les dirigeants de Téhéran se complairaient dans leur malheur, considéré comme une « épreuve envoyée par Dieu » et refuseraient toute aide de l'étranger, notamment de la part des pays jugés hostiles. Il n'en a rien été. Le réalisme a prévalu. Après quelques tergiversations et malgré les réticences des extrémistes, la méfiance des autorités s'est apparemment évanouie.

MAIS y a-t-il eu vraiment débat entre les « durs » et les « modérés » au sujet de l'opportunité de l'aide étrangère ? Si oui, il a été très bref et a relevé surtout de la rhétorique islamique et « révolutionnaire » chère aux jusqu'au-boutistes qui depuis la mort de Khomeiny livrent une bataille d'arrière-garde pour retarder le plus possible une ouverture vers le monde extérieur tant souhaitée par les nouveaux dirigeants de la République islamique.

Cette bataille, qui a peu d'écho dans la population, se poursuit malgré la décision d'accepter finalement les secours internationaux quelle qu'en soit l'origine. Même l'aide du « Grand Satan » américain n'est pas rejetée, malgré les exhortations du quotidien « Journhouri Islami » qui, dimanche encore, alors qu'un avion américain atterrissait à Téhéran, invitait les Iraniens à scander « Mort à l'Amérique » et « à prier Dieu afin qu'il coupe les mains des Etats-Unis ». Vains discours. Devant l'immensité de la catastrophe le message des jusqu'au-boutistes ne passe plus.

EN définitive, si paradoxal que cela puisse paraître, cette catastrophe pourrait fournir des arguments au président Rafsandjani et à ceux des dirigeants iraniens qui souhaitent mettre rapidement un terme à l'isolement auquel semblait condamné le pays, voire dans une certaine mesure se tourner vers les pays arabes modérés et l'Occident.

Reste à savoir si la porte qui s'est entrebâillée dans des circonstances particulièrement douloureuses ne se refermera pas lorsque l'émotion provoquée par le tremblement de terre sera estompée. Les mots d'ordre politico-religieux, aujourd'hui relégués au second plan, risquent de surgir à nouveau devant la complexité des problèmes qui restent à résoudre pour abattre le mur de défiance et de méfiance que dix années de khomeinisme pur et dur ont érigé autour de la République islamique.

Sans larmes ni survivants

MANDJIL

de notre envoyée spéciale

Il y eut cette femme, chantant d'une voix rauque à travers le cimetière, creusé au bulldozer. Ombre noire parmi les morts, ombre folle parmi les vivants. Il y eut une mère suppliant les briques assassines, que son mari vint furtivement embrasser, image rare dans ce pays où hommes et femmes, en public, sont voués à s'ignorer.

Il y eut un rescapé, pleurant de rage quand la terre trembla encore dimanche à Mandjil et qui, insatiable, s'en prit de nouveau aux siens. Il y eut ces larmes. Des pleurs épars sur la colline-cimetière, aux tranchées aussi longues qu'une minute de séisme dans cette vallée où les briques à peine soudées à leur charpente métallique ne demandaient qu'à tomber. Et tombèrent d'un seul bloc, ensevelissant les écolières du pensionnat et les pères qui dormaient d'un bon sommeil de métallurgiste à l'usine d'aluminium. Le temps de s'enfuir avec deux enfants, les trois autres étaient engloutis.

Mais il n'y eut que celles-là. Quelques larmes, comme par surprise. Et il fallut se rendre à l'évidence. Il ne restait plus d'yeux pour pleurer. Plus d'âme, dans cette vallée étroite et rocailleuse qui serpente de Mandjil à Roudbar, pour désespérer.

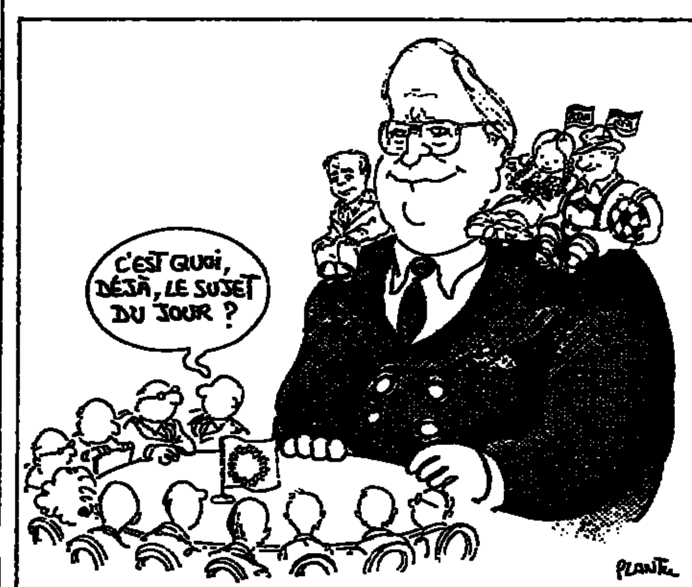
CORINE LESNES

Lire la suite page 12 - section B

Une conférence convoquée le 14 décembre

Les Douze amorcent le débat sur l'union politique

Les Douze se sont mis d'accord au conseil européen à Dublin, lundi matin 25 juin, pour convoquer le 14 décembre une conférence destinée à lancer l'union politique européenne, a annoncé M. Roland Dumas, ministre français des affaires étrangères. Elle sera précédée le 13 d'une conférence consacrée à l'union économique et monétaire. Les Douze devaient examiner l'éventualité d'une aide à l'URSS et les modalités de l'unification allemande.



Lire un entretien avec le ministre néerlandais des affaires étrangères page 5

Le PC soviétique à la dérive

Au menu du 28e congrès du PCUS qui s'ouvre lundi 2 juillet à Moscou : le bilan de la perestroïka

MOSCOU

de notre correspondant

Sur la fin de l'hiver, l'antique Agence télégraphique de l'Union soviétique, celle qu'on connaît mieux sous le sigle Tass, s'est un jour résignée à l'évidence. Sa rubrique quotidienne « Nouvelles des pays socialistes » est devenue « Nouvelles des pays d'Europe de l'Est ».

En soi, ce n'était pas un grand événement, puisque la télévision avait régulièrement rendu compte des bouleversements à Varsovie, Prague ou Budapest. D'abord éberlués, puis rêveurs, les Soviétiques avaient pu voir des pays qu'ils croyaient aussi immuablement socialistes que le leur se débarrasser, l'un après l'autre et sans traîner, de partis communistes en place depuis quarante ans.

Sur l'écran, sans lyrisme particulier bien sûr, sans cet enthousiasme des Occidentaux pour la démocratie retrouvée, mais sans l'ombre non plus d'une animosité, les correspondants disaient ce qui se passait. Et non seulement tout ce qu'ils montraient était sympathique, mais le sens de ces événements n'était pas caché. On voyait bien la fin d'un monde et l'on allait même bientôt suivre, jour après jour, le feuilleton du démontage de la statue de Lénine à Bucarest.

Fidèle à elle-même, Tass n'apprenait rien à personne mais ce changement de rubrique n'en avait pas moins valeur de symbole. Jusque sur les fils de son agence officielle, ce sanctuaire du passé, l'URSS a commencé de répudier sa dernière peur – celle des mots. Si même Tass renonce à nier la réalité, si même Tass commence à diffuser, des Parlements russe et soviétique, des comptes rendus de séance à peu près dignes de ce nom, c'est qu'en URSS la réalité a maintenant rattrapé la fiction.

Ce qui continuait, il y a un an, à subsister du communisme – le décor, l'ordonnance de la réalité d'aujourd'hui dans les cadres, les conventions et la phraséologie d'hier – toute cette survivance-là a été balayée par les faits. Il y a un an, on pouvait déjà tout faire mais à condition de n'en rien dire, tout exprimer mais en termes voilés, enterrer déjà le communisme mais seulement en prônant le retour aux idéaux. Et puis, en quelques mois, tout s'est écroulé.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 4

La fin des marchands de canons

Pour enrayer le déclin des ventes d'armes, la France se lance dans une course à la qualité que symbolise le XIIe Salon de Satory

Ce « Satory-90 » ne ressemble à aucun des Salons de l'armement terrestre qui l'ont précédé depuis 1967, lorsque le gouvernement de l'époque, constatant que les exportations représentaient moins de 5 % du chiffre d'affaires des industriels concernés, décide de promouvoir cette activité en France. En quelques années, les « retombées » sont là : plus de mille huit cents blindés de diverses catégories exportés entre 1971 et 1977, environ 95 milliards de francs (valeur 1988) de chiffre d'affaires à l'exportation de 1984 à 1988.

Et puis le déclin s'installe progressivement, et pas seulement chez les fournisseurs français. Même l'Union soviétique et les Etats-Unis, qui viennent largement en tête des exportateurs à destination des pays du tiers-monde, observent une chute comparable de leurs ventes. Une exception : l'Allemagne fédérale, qui accroît les siennes au contraire.

Les achats massifs des années antérieures qui ont saturé le marché, les problèmes de la dette, la baisse des prix du pétrole et des matières premières qui assèche la trésorerie des clients potentiels, la fin du conflit irako-iranien, le jeu de yo-yo du cours du dollar qui reste la monnaie de référence en la matière agissent comme autant de freins sur le développement de ce commerce mondial des armes.

Les industriels français n'échappent pas à la loi générale. Voilà pourquoi ce rendez-vous de 1990 à Satory (Yvelines) a été conçu par la profession comme le Salon de la relance, plutôt que comme celui qui marquerait peut-être son chant du cygne.

Pour la première fois en vingt-trois ans, cette vitrine s'est ouverte à d'autres apports que les seuls exposants nationaux. Fini le franco-français : sont présentés, aussi, des matériels développés au titre de coopérations industrielles entre des sociétés françaises et leurs partenaires européens de l'OTAN, comme pour témoigner de la volonté de la France de ne pas demeurer isolée.

Pour la première fois encore, le Salon se met à l'heure des systèmes. Fini le temps des « marchands de canons », lorsque le secteur était celui des industriels de la mécanique qui fabriquaient des véhicules (60 % du chiffre d'affaires) et des munitions (40 %).

JACQUES ISNARD

Lire la suite page 25 - section C

M 0147 - 626 0 - 5,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $





DÉBATS

TRAIT LIBRE



Formation

L'enseignement supérieur bouge enfin

par Alain Touraine

LES universités vont-elles sortir de la crise permanente où elles s'enfoncent, de la pauvreté ou de l'impuissance qui les paralyse ? Les mesures préparées et prises par l'actuel gouvernement et qui s'accélèrent au moment où se mène, dans les régions et au niveau national, une grande réflexion sur les universités du prochain siècle, sont beaucoup plus que des initiatives particulières ; elles indiquent un renversement de tendance et, plus simplement, une volonté d'agir qui a fait jusqu'ici cruellement défaut.

L'histoire universitaire des vingt dernières années a été dominée par un phénomène massif : la séparation croissante de l'enseignement supérieur en deux parties hiérarchisées et répondant à des logiques de plus en plus opposées. Les facultés, à vocation générale – lettres, sciences, droit, – ont été entraînées vers le bas par l'effet du nombre. Ce qui a provoqué une contradiction de plus en plus évidente entre des enseignants orientés vers la recherche et une proportion croissante d'étudiants cherchant un enseignement supérieur court et ne parvenant pas à franchir les barrières du secteur sélectif. De l'autre côté, les écoles – c'est-à-dire aussi bien les écoles d'ingénieurs et de commerce ou les IUT que les études de médecine – ont été guidées par l'esprit de sélection, soit pour créer une rareté artificielle qui fait monter les prix, soit pour détourner les étudiants de professions médicales devenues *pléthoriques.*

Si le second secteur avait préparé des cadres et des professionnels de haut niveau et le premier, des employés supérieurs et des petits cadres, le système, pour brutal qu'il eût été, aurait répondu à certains besoins. Mais la réalité est plus absurde : ce sont des filières, et non des individus, qui sont considérées comme supérieures ou inférieures, de sorte que les principales victimes sont les « bons » professeurs et étudiants qui se trouvent dans de « mauvais » *secteurs.*

Cette dualisation n'a d'autre finalité depuis longtemps que son propre renforcement. Les écoles d'ingénieurs réfléchissent peu au type de cadres ou de dirigeants dont les entreprises ont besoin ; l'important pour elles est leur place dans la hiérarchie des établissements ; les « facultés », de leur côté, sont moins orientées par les préoccupations des spécialistes qui y enseignent que par leur appartenance à un secteur non sélectif défini comme résiduel.

Le résultat a été et est un *immense gâchis : échecs massifs* dans le premier cycle du secteur non sélectif, qui devient ainsi sélectif sans le dire et dans les pires conditions ; insuffisance de la formation des ingénieurs et autres cadres par le secteur sélectif, et, des deux côtés, une étonnante indifférence aux milieux professionnels et sociaux concrets dans lesquels doivent être utilisées les connaissances acquises. La confusion fut portée à son comble par des débats sur la sélection qui étaient vides de sens, puisque le système français est à la fois non sélectif et hyper-sélectif.

Des premiers cycles ouverts à tous

Ce rappel indique à l'évidence l'objectif à atteindre : remplacer un ensemble éclaté, dominé par les conséquences de sa dualisation, par un système à la fois intégré et différencié. Si je parle de renaissance aujourd'hui, c'est parce qu'on avance enfin dans cette direction.

Le plus urgent est de reconstituer l'unité de l'ensemble, en diminuant les distances entre le secteur sélectif et le secteur non sélectif, distances qui accentuent encore plus qu'elles ne manifestent l'écart entre les catégories sociales. Quel soulagement d'entendre le président de la République critiquer le malthusianisme des écoles ! Et comme on voudrait aussi que soient appuyés avec plus de force les efforts faits par de très nombreuses universités soit pour rénover les premiers cycles, soit pour créer des enseignements de deuxième et de troisième cycle soucieux de débouchés professionnels en même temps que de formation scientifique ! Maintenant que l'opinion est habituée à l'idée que le nombre des étudiants va doubler, la peur de l'élimination par la sélection doit complètement disparaitre. Par conséquent, on peut abandonner l'idée que les premiers cycles des facultés doivent être ouverts à tous sans condition préalable.

Ce qui introduit le second thème : écartons le mot dangereux de sélection ; il s'agit au contraire de diversifier les formations offertes et d'assurer les meilleures chances à tous de trouver une formation qui corresponde à leurs capacités et à leurs intentions. Or l'étudiant français n'a, au début de ses études, qu'un choix brutal entre le secteur sélectif et le secteur non sélectif. Entrent ensemble en première année de DEUG le futur chercheur et le futur employé moyen : *le premier trouve les* études trop lentes et trop molles, le second les juge éloignées des demandes du marché du travail ; les deux ont raison. Chacun reconnaît aujourd'hui la nécessité de cette différenciation, mais pourquoi n'ose-t-on pas créer ouvertement une pluralité de premiers cycles : nous avons déjà les classes préparatoires et les IUT en plus des premiers cycles universitaires, mais c'est ceux-ci qu'il faut rendre autonomes et diversifier en combinant de deux ou trois manières *différentes formation générale* et formation professionnelle. En ajoutant aussi que la différenciation appelle la chute des barrières qui rendent aujourd'hui très difficile la communication entre les types de formation. Il faut qu'un très grand nombre d'étudiants de deuxième et de troisième cycle proviennent de premiers cycles à vocation courte.

Nous sommes parvenus au moment où l'administration, ou mieux, son noyau central, appuyée sur la confiance du ministre, a *compris* la *nécessité d'une* perestroïka. Mais l'expérience soviétique nous démontre que cette étape ne dure guère, que la perestroïka est vite débordée par la glasnost, c'est-à-dire la perte du monopole de la décision par ceux qui le détenaient – là-bas le PCUS, ici l'administration – et qu'il faut aussi, pour éviter le chaos, introduire l'esprit d'entreprise, une véritable autonomie des universités.

La solution est simple : au lieu de transférer les responsabilités de l'Etat aux régions ou aux *départements, donner aux universités* la capacité de gérer une pluralité de sources de financement. Et c'est ici que la création de nouvelles universités dans la région parisienne apporte de grandes raisons d'espérer. C'est l'Etat qui prend l'initiative et conduit l'opération, mais celle-ci est organisée comme un des « grands travaux ». Et surtout, les nouvelles universités sont définies d'abord par le choix de leurs responsables, qui vont disposer d'une grande liberté d'initiatives et d'appuis extérieurs. Le problème de la convergence de plusieurs sources de financement n'est pas encore clairement défini et résolu, mais chacun sait qu'il est désormais impossible d'arrêter l'évolution commencée, simplement parce que personne, ni l'Etat, ni les collectivités locales, ni, encore moins, les entreprises, ne peut seul prendre en charge l'indispensable augmentation massive des dépenses universitaires.

Des enseignants mieux payés

Il reste à faire le plus difficile : faire participer au changement des universitaires dont une forte proportion ne demandent qu'à agir, mais qui savent par expérience que toute initiative entraîne de grands déboires et que les meilleures décisions administratives ont des effets lents et décevants. La solution est d'accélérer la différenciation entre les enseignants, y compris au niveau matériel, selon le type de fonctions qu'ils remplissent. Ici *encore, des initiatives importantes* sont prises en ce moment. Des postes de professeurs de recherche, mieux payés et déchargés de beaucoup d'obligations, vont être créés dans les universités hors de Paris, ce qui mettra fin à l'excessive domination de la capitale sur ce qu'on nomme encore la province, et fera reconnaître les mérites de ceux qui apportent la plus grande contribution à la production de connaissances.

Bien des obstacles demeurent, et il est encore possible de revenir en arrière. La confusion n'a pas disparu des esprits et la méfiance est encore partout présente, mais il faut au moins souligner la nouveauté radicale des mesures qui sont prises. Les objectifs devront devenir plus clairs et les méthodes devront être transformées, mais le lourd convoi s'est ébranlé, et bientôt il faudra reconnaître que se produit ce qu'on n'osait plus espérer : l'enseignement supérieur bouge et, plus il bougera, plus il deviendra conscient de ses problèmes et des solutions à y apporter.

Union politique

L'Europe à petits pas

par Raphaël Hadas-Lebel

INSCRITE à l'ordre du jour du conseil européen de Dublin, la question de l'union politique de l'Europe mérite mieux que quelques discussions de spécialistes de l'eurocratie. L'enjeu du débat n'est rien de moins, à terme, que l'architecture institutionnelle de la Communauté européenne de demain.

L'échéance du 1er janvier 1993 devrait marquer non seulement la mise en place, déjà avancée, du marché unique sans frontières, mais aussi l'entrée en vigueur de l'union monétaire *et le lancement d'une « union* politique ».

Le passage à la deuxième, puis à la troisième phase de l'union monétaire – institution de parités irréversibles entre les monnaies, puis monnaie unique – aura déjà des conséquences majeures sur l'équilibre des pouvoirs tant à l'intérieur de la Communauté que dans ses rapports avec les Etats. Lorsqu'on aura créé, avec EUROFED, une banque centrale unique et indépendante, lorsque cette institution aura pris en charge le suivi de la *parité des monnaies entre elles* – monnaies liées ou monnaie unique, la différence sera plus d'ordre politique et optique que de substance, – et la mise en œuvre de la politique monétaire intra-communautaire, il restera certes aux autorités monétaires nationales la gestion interne du crédit, mais elles auront perdu l'essentiel du pouvoir de création monétaire. La politique monétaire externe, de son côté, dépendra du conseil des ministres, sur proposition de la Commission et en étroite concertation avec EUROFED.

Quant à la coordination des politiques économiques et budgétaires, les Douze ont déjà mis en place des mécanismes efficaces de surveillance *multilatérale des économies.* Désormais, les Etats-membres auront à se conformer, pour leur politique budgétaire, à des orientations pluriannuelles et à des recommandations annuelles de la Communauté et ne pourront compter sur EUROFED pour financer leurs déficits. S'il doit leur rester quelque latitude pour fixer les moyens d'ajustement budgétaire – recettes fiscales et rythme des dépenses, – leur marge de manœuvre sera bien limitée. Les avantages tirés par tous d'une meilleure convergence des économies méritent bien ce sacrifice.

Quatre séries de dossiers

Les implications institutionnelles de l'union monétaire – à commencer par la légitimité démocratique de la future instance monétaire – ne sont donc pas négligeables. Plus lourd de conséquences sur la géographie des pouvoirs est le processus d'union politique. Margaret Thatcher a beau brocarder ses collègues qui, selon elle, « *ne savent pas ce que veut dire union politique* », beaucoup d'idées ont déjà été avancées à ce sujet, dans le mémorandum Mitterrand-Kohl, dans le projet du gouvernement belge, dans les suggestions de Jacques Delors et dans les propositions de « citoyenneté européenne » chère à Felipe Gonzales. Quatre séries de dossiers devraient dominer les débats.

1. – *La mise en œuvre d'une politique étrangère et de sécurité commune.* En la matière, le processus d'intégration sera sans doute plus lent et laborieux que celui de l'intégration économique. Il est illusoire d'imaginer à bref délai une fusion des politiques étrangères avec regroupement des *ambassades, création d'un siège unique* de l'Europe au Conseil de sécurité et mise en œuvre d'une politique de défense commune.

La conduite collective de la politique extérieure et de la défense tendra à relever plus de la coopération intergouvernementale que de l'intégration communautaire, l'impulsion venant du Conseil européen. Ce qui n'empêche pas de rechercher une meilleure articulation des procédures de la « coopération politique » avec les procédures communautaires. Avec raison, le gouvernement français a marqué sa préférence pour une méthode donnant la priorité au choix de thèmes d'action commune intéressant directement l'Europe – y compris des sujets traités dans le cadre de l'OTAN ou de la CSCE – sur les débats de procédure.

2. – *Le renforcement de l'efficacité des institutions.* A mesure que s'étend le domaine d'intervention de la Communauté et que se complexifient les processus de décision dans le « gouvernement communautaire » des Douze, s'exprime une aspiration à des procédures plus légères, et donc plus efficaces. De là, notamment, la revendication du passage, de l'unanimité à la majorité qualifiée pour les décisions du Conseil : elle sera sans doute plus facile à satisfaire pour les questions d'environnement ou de recherche que pour la politique sociale ou la fiscalité. De même le fonctionnement collégial de la Commission serait à coup sûr amélioré si le nombre de commissaires – actuellement dix-sept – pouvait être réduit : il est peu probable que les Etats-membres soient prêts à un réel changement sur ce point. Quant à la proposition ambitieuse de Jacques Delors tendant à transformer la Commission en *« véritable exécutif responsable »* – ou, à défaut, à instituer un conseil de « vice-premiers ministres » se réunissant à Bruxelles, – elle représente un tel saut vers un système fédéral qu'elle soulèverait, notamment en France, de redoutables débats idéologiques autour du thème de la sauvegarde de l'« identité nationale » face aux empiétements communautaires. Il serait prudent de ne pas remettre en question l'équilibre aujourd'hui accepté entre la dimension nationale et la dimension communautaire.

3. – *La correction du « déficit démocratique ».* Derrière cette formulation s'exprime généralement le souci d'un contrôle accru du Parlement européen sur l'exécutif communautaire. De là, la double revendication d'un pouvoir de « codécision », qui ferait de cette Assemblée un législateur à part entière, et de la désignation par ce Parlement – et non plus par le consensus des Etats-membres – du président de la Commission, lequel peut déjà être censuré par l'Assemblée de Strasbourg. C'est oublier qu'à côté de la légitimité démocratique de l'Assemblée européenne il existe une autre légitimité, plus proche de l'électeur de base, celle des Parlements nationaux. Il est au moins aussi urgent de mettre au point des procédures nécessaires – certains ont suggéré des réunions communes de commissions, voire la création d'un Sénat européen composé de représentants des Parlements nationaux – *pour associer à la vie communautaire* les Chambres nationales, qui ont, non sans raison, le sentiment de voir leurs compétences législatives systématiquement grignotées. Mais au-delà des Parlements nationaux, ce sont les citoyens eux-mêmes qu'il faut convaincre, par des mesures concrètes, que la construction de l'Europe n'est pas seulement le fait de la bureaucratie bruxelloise.

4. – *Le débat sur la « subsidiarité ».* Derrière ce terme quelque peu abscons s'exprime une réflexion sur le problème du juste partage des compétences entre la Communauté, les Etats-membres et les collectivités, notamment les régions, internes à ces Etats. Selon ce principe, dans les systèmes d'inspiration fédérale, ne devraient relever de la Communauté que les actions qui pourraient être gérées plus efficacement au niveau communautaire qu'à celui des Etats. Mais ce principe, de bon sens, sur lequel travaille une commission animée par Valéry Giscard d'Estaing, est plus aisé à formuler qu'à mettre en *œuvre. Pour les uns, telle intervention* de la Communauté sera perçue comme une immixtion bureaucratique indue dans la souveraineté des Etats, alors que, pour d'autres, elle apparaîtra comme un élément d'harmonisation nécessaire à l'existence d'un espace commun. A la limite, l'application de la subsidiarité devrait conduire, selon le cas, à « communautariser » certaines matières et à renvoyer aux Etats certaines compétences déjà passées dans le giron de la Communauté. Vaste programme, *éminemment politique, qui pourrait* déboucher sur une Communauté « à géométrie variable ».

Plutôt que de se laisser griser par le vertige des constructions ambitieuses, mais stériles, mieux vaut s'en tenir, pour la poursuite de la construction européenne, à la stratégie modeste, mais tenace, des petits pas qui, depuis quarante ans, n'a pas si mal réussi.

► Raphaël Hadas-Lebel est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

COURRIER

Les alliés oubliés

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article de Suzanne Bidault dans votre numéro du 16 juin sur les lacunes voulues (?) de la campagne publicitaire en souvenir de Charles de Gaulle, et je voudrais me joindre à cette protestation. Peut-être quelque chose m'a-t-il échappé, mais, pour moi, il y a d'autres absents sur ces photos, surtout les Américains et autres alliés qui ont tant contribué à la libération de Paris et de la France entière. Puisqu'on a trouvé la place pour une affiche célébrant l'amitié franco-allemande, on pouvait sûrement en mettre une autre pour rappeler des amitiés plus anciennes et plus pertinentes.

D. S. LANDES
Harvard University.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : **André Fontaine**, directeur de la publication

Anciens directeurs : **Hubert Beuve-Méry** (1944-1969), **Jacques Fauvet** (1969-1982), **André Laurens** (1982-1985)

Directeur de la rédaction : **Daniel Vernet**

Administrateurs délégués : **Antoine Griset, Nelly Pierret**

Rédacteurs en chef : **Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé**

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15

Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

ROUMANIE : dans un entretien au « Monde »

L'écrivain Gabriel Liiceanu dénonce dans la répression une « opération contre la conscience »

Philosophe indépendant, directeur depuis peu de la maison d'édition Humanitas, Gabriel Liiceanu est l'un de ces intellectuels roumains dont le nom fut conspué par les mineurs et les typographes, à Bucarest, les 14 et 15 juin. Connu pour ses activités au sein du Groupe du dialogue social, mouvement des intellectuels d'opposition, il reçut des menaces téléphoniques chez lui, dès le 12 juin, et décida de se cacher chez des amis à partir du 14. Aujourd'hui en visite à Paris, M. Liiceanu démonte, dans une interview au *Monde*, les mécanismes de cette *« opération contre la conscience »*.

M. Liiceanu relève d'abord *« trois éléments sinistres »* dans le discours prononcé par le président Iliescu le 13 juin, après les affrontements de la place de l'Université, que cet intellectuel considère comme une *« provocation »* : M. Iliescu commence par dénoncer une *« rébellion légionnaire »*, allusion directe à la rébellion de la Garde de fer fasciste de Roumanie en 1940 et expression que l'on retrouve *« dans la langue de bois de tous les totalitaristes staliniens »*; il invite ensuite *« les gens de bien »* à dénoncer les autres; enfin, *« il emploie une autre formule fasciste en demandant au peuple roumain d'accroître son degré de combativité. Le ton est alors donné »*.

Puis, en lisant la presse du Front de salut national, Gabriel Liiceanu comprend la manœuvre, qui vise à *« tenir les intellectuels humanistes pour responsables de tout ce qui s'est passé place de l'Université »*. Pour M. Liiceanu, il y a eu deux étapes dans l'occupation de la place de l'Université à partir d'avril : *« L'étape sublime, lorsque la place était occupée par la Ligue des étudiants, avec le soutien d'intellectuels comme Anna Blandiana et Doina Cornea; cela a duré à peu près un mois. Puis il y eut l'infiltration des provocateurs; les étudiants se sont retirés; ils ont fermé le balcon de la faculté, mais on a placé un échafaudage pour que les discours puissent continuer. Ce sont devenus des discours nationalistes, toujours un peu provocants. Le Groupe du dialogue social a fait des appels répétés pour que l'occupation cesse. Le phénomène de la place de l'Université s'est dégradé : il est devenu insupportable; il irritait la population. Cela préparait la journée du 13 juin. Mais, dans la presse, les intellectuels furent désignés comme responsables de cet état de choses. »* En priorité, ceux qui avaient pris la parole au balcon au début de l'occupation de la place, comme Anna Blandiana et Doina Cornea, et ceux qui avaient soutenu les étudiants par leurs écrits, comme Octavian Paler et Gabriel Liiceanu.

Le rôle de la télévision

« Tout d'un coup, des gens ordinaires dans les files d'attente se sont mis à crier : A bas Paler! C'était un scénario bien préparé, mis en œuvre grâce à l'intoxication et à la provocation. » Gabriel Liiceanu dénonce, en premier lieu, le rôle de la télévision roumaine, *« qui a activement participé au scénario du 13 juin »* au lieu de se livrer *« à un cours intensif de démocratie pour changer la mentalité d'un peuple malade. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que la dernière revendication des étudiants était une télévision indépendante »*. M. Liiceanu est convaincu que deux semaines de télévision libre pourraient radicalement modifier le rapport des forces actuelles en Roumanie, qu'il schématise ainsi :

« Une minorité progressiste ouverte sur l'Europe, très consciente de ce qui se passe, voulant à tout prix dire la vérité et, à ce titre, cible des attaques du pouvoir;

– une large majorité, qui n'est plus informée depuis cinquante ans, qui n'a plus eu l'occasion de lire un beau livre, dénuée de toute culture politique, victime de la langue de bois et de l'intoxication totalitariste;

– entre les deux, une autre minorité qui détient le pouvoir, formée des gens de la nomenklatura; elle est aussi consciente que la minorité intellectuelle, mais, avec un cynisme incroyable, utilise le capital d'ignorance de la majorité pour liquider cette minorité oppositionnelle, avec l'aide de l'appareil d'Etat, de la Securitate et cette arme terrible qu'est la télévision. »

« Voilà le drame, résume M. Liiceanu, *nous, les intellectuels, nous sommes pris entre cette foule ignorante et le pouvoir, qui empêche la guérison du grand malade en cultivant son ignorance. Abruti pendant un demi-siècle, le peuple roumain se révolte lorsque quelqu'un vient lui dire sa situation et il y est aidé par le pouvoir. »* Car, pour ce dernier, *« l'ouverture signifierait la chute »*.

SYLVIE KAUFFMANN

Une nouvelle force anti-émeute sera créée

Une nouvelle force anti-émeute sera formée en Roumanie, intégrée à la police et composée de *« jeunes gens déterminés »*, déclare le président Ion Iliescu, dans un entretien publié lundi 25 juin par le *Times* de Londres. M. Iliescu en avait promis la création, le 15 juin, devant les mineurs rassemblés avant leur départ de Bucarest, où ils avaient brutalement « rétabli l'ordre » pendant trois jours.

Les mineurs avaient réagi avec enthousiasme à cette annonce, beaucoup se portant volontaires. Le dirigeant roumain a précisé au *Times* qu'il pourrait faire appel aux Britanniques ou aux Américains pour former ce nouveau corps.

Dans un autre entretien, au journal espagnol *El Sol*, M. Iliescu a déclaré que ce sont des groupes *« néo-fascistes organisés qui ont utilisé la place de l'Université à leurs fins propres, payant des chômeurs pour participer aux émeutes »* du 13 juin qui ont précédé l'intervention des mineurs.

Les étudiants en tout cas n'en étaient pas responsables, a reconnu samedi le ministre de l'intérieur, M. Doru Ursu. Il a même souligné que *« par leur calme et leurs actions, ils avaient constitué un facteur de stabilisation »*.

Entretemps, un nouveau Forum indépendant, se proposant d'unir les opposants au pouvoir, a été constitué le 23 juin à Cluj, en Transylvanie, sous la présidence honoraire de la dissidente Doina Cornea. – *(Reuter, AFP.)*

URSS

M. Gorbatchev entend rester à la tête du PCUS

A l'issue du Congrès des communistes de Russie, qui s'est donné pour chef le conservateur Ivan Polozkov (*le Monde* daté 24-25 juin), M. Mikhaïl Gorbatchev a déclaré samedi 23 juin qu'il comptait *« pour le moment »* rester à la tête du PCUS, alors que beaucoup d'intervenants lui avaient demandé d'abandonner ce poste, le rendant responsable *« du chaos et de l'anarchie »* auxquels ont abouti cinq années de réformes.

M. Gorbatchev s'est aussi élevé contre le danger d'une scission du Parti communiste soviétique, *« l'organisation politique la plus puissante dans la société actuellement »* et dont le congrès s'ouvre le 2 juillet, avec la menace de départ des minoritaires démocrates.

M. Gorbatchev a néanmoins reconnu que les deux postes qu'il détient – président de l'Etat et secrétaire général du PCUS – devraient, à terme, être séparés. Il a lancé l'idée d'un dédoublement de la fonction de chef du parti, lui-même en devenant le président, avec un secrétaire général qui assurerait la responsabilité de sa gestion.

Les conservateurs sont apparus divisés sur cette question à l'issue du congrès du nouveau parti russe : la vieille garde, avec M. Ligatchev, voulait voir M. Gorbatchev renoncer au poste de chef du PCUS, alors que M. Polozkov créait la surprise, lors d'une conférence de presse samedi soir, en se prononçant pour son maintien.

Le chef du Kremlin, qui fut contesté plus violemment que jamais par les communistes russes, avait cependant clos leur congrès détendu et souriant. Après leur avoir donné des gages en affirmant sa fidélité *« aux traditions internationalistes, aux idéaux socialistes et aux principes léninistes »*, des mots dont il n'avait plus usé depuis longtemps, M. Gorbatchev a obtenu le soutien des *« conservateurs civilisés »*, selon l'expression d'un haut responsable en marge du congrès. – *(AFP, Reuter.)*

Le Parlement de Moldavie adopte une déclaration de principe sur sa souveraineté

Le Parlement de Moldavie a adopté, samedi 23 juin à Kichinev, une déclaration de principe sur la souveraineté de cette République soviétique, qui proclame notamment la priorité des lois républicaines sur celles de l'Union soviétique, a annoncé dimanche l'agence Tass. Il s'agit d'un texte n'ayant pas force de loi, et dont les principaux points devront être entérinés par des dispositions législatives.

La déclaration proclame que la terre, toutes les ressources naturelles se trouvant sur le territoire de la République, ainsi que son potentiel économique, scientifique, technique, financier et national, appartiennent à la République socialiste soviétique de Moldavie.

Le Parlement moldave a également adopté une *« résolution politique »* sur le pacte germano-soviétique de 1939 et les protocoles secrets qui y ont été annexés, en soulignant les conséquences qui en ont découlé pour la Bessarabie et la Bukovine du Nord. Ces deux provinces roumaines ont été occupées par l'armée soviétique en 1940 et annexées par Staline en 1944.

Plusieurs dizaines de milliers de manifestants roumains ont d'autre part pénétré en territoire soviétique, dimanche matin, au poste-frontière d'Albita (Roumanie), a constaté sur place un journaliste de l'AFP. Les manifestants ont bousculé des gardes-frontières roumains, puis des gardes-frontières soviétiques et ont ensuite fraternisé avec des Moldaves soviétiques venus de villes voisines, comme Kichinev, la capitale de la République soviétique de Moldavie. Ils ont pénétré d'environ 2 km en territoire soviétique où ils sont restés environ une heure avant d'être refoulés par des gardes-frontières soviétiques.

La manifestation s'est transformée dans l'après-midi en un gigantesque pique-nique des deux côtés de la frontière, qui avait été refermée par les gardes-frontières des deux pays. Aucun incident notable n'a été signalé. – *(Reuter.)*

POLOGNE

Les divisions s'aggravent au sein de Solidarité

Plusieurs figures historiques de Solidarité ont quitté dimanche 24 juin le Comité civique de M. Lech Walesa, consacrant les divisions manifestes au sein du mouvement depuis plusieurs semaines.

Au cours d'une réunion houleuse du Comité civique, organisation fondée en 1988 autour de Lech Walesa pour institutionnaliser l'opposition au pouvoir communiste de l'époque, Zbigniew Bujak, ancien chef de la clandestinité de Solidarité, a donné lecture d'une lettre signée par soixante-trois intellectuels et syndicalistes (sur les quelque deux cents membres que compte cette organisation), parmi lesquels MM. Bronislaw Geremek, Adam Michnik, Jacek Kuron et Wladyslaw Frasyniuk, dans laquelle ils se désolidarisent des méthodes autoritaires de M. Walesa et demandent la dissolution du Comité civique.

« Jusqu'ici, nous étions tous ensemble. Désormais, nous différons fondamentalement sur la question de savoir ce qui est démocratique et ce qui ne l'est pas », a déclaré Adam Michnik, directeur de *Gazeta Wyborcza*. M. Geremek, pour sa part, a critiqué la décision de M. Walesa de se porter candidat à la présidence de la République.

Quant à Wladyslaw Frasyniuk, il a vivement pris à partie le président de Solidarité en l'accusant d'avoir voulu faire du Comité civique *« une cour pour despote »*, ce à quoi Walesa a riposté en le traitant de démagogue. M. Walesa a dû se lever à plusieurs reprises pour se justifier. S'il se présente à la présidence, a-t-il expliqué, c'est pour éviter que *« la belle révolution »* polonaise ne soit détruite. *« Nous sommes aujourd'hui à un carrefour*, a-t-il dit. *Nous pouvons vraiment faire avancer les choses, mais en même temps nous pouvons détruire notre victoire. »* Le président de Solidarité, qui avait fait venir à la réunion une quarantaine de personnalités de l'extérieur du Comité civique, a proposé que les délibérations soient reportées d'un mois, afin de laisser la place à des tentatives de conciliation et à la réflexion. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

ESPAGNE

Victoire socialiste aux élections régionales en Andalousie

Le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) au pouvoir à Madrid a remporté pour la troisième fois consécutive les élections régionales qui se sont déroulées samedi 23 juin en Andalousie et qui ont été marquées notamment par une forte abstention (44,51 %).

Selon les résultats définitifs publiés dimanche matin, le PSOE – dont une grande partie des dirigeants nationaux sont originaires d'Andalousie – a été crédité de 49,58 % des voix contre 46,34 % lors des dernières élections régionales de 1986. Les socialistes, qui gouvernent en Espagne depuis 1982, disposeront de 61 des 109 sièges du Parlement andalou.

La principale formation de l'opposition, le Parti populaire (PP-conservateur) a recueilli 22,18 % des suffrages et obtient 27 sièges. La Parti andalou (PA, régional) apparaît comme la nouvelle force politique. Il passe de 5,77 % des voix en 1986 à 10,78 % des suffrages et obtient 10 sièges. En revanche, la Gauche unie, (coalition dirigée par le PC espagnol) recule avec 12,67 % des suffrages contre 17,62 % il y a quatre ans. Cette formation disposera de 11 sièges. Le parti de l'ancien chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez, le Centre démocratique et social (CDS-centre), n'obtiendrait aucun siège. – *(AFP.)*

□ **Les socialistes perdent la majorité absolue au Congrès des députés.** – Le Parti socialiste espagnol (PSOE) perdra la majorité absolue des sièges au Congrès des députés, à la suite d'un arrêt publié jeudi 21 juin par le tribunal constitutionnel. Cet arrêt permettra aux trois députés de la Coalition indépendantiste basque Herri Batasuna (HB, proche de l'ETA) de siéger pour la première fois à la Chambre basse, le tribunal ayant jugé valable leur serment à la Constitution, invalidé en décembre par le président du Congrès des députés.

□ **CHYPRE : M. Dervish Eroglu, premier ministre de la République turque de Chypre du Nord.** – M. Rauf Denktash, président de la République turque de Chypre du Nord (RTCN, reconnue uniquement par Ankara), a donné son accord à la formation du nouveau gouvernement dirigé par M. Dervish Eroglu, chef du Parti de l'union nationale (PUN, droite, au pouvoir depuis 1985). Cette formation avait obtenu 34 des 50 sièges du Parlement aux législatives du 6 mai dernier. M. Eroglu dirigeait le cabinet sortant. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE

Le dissident Fang Li-zhi a été autorisé à partir pour l'étranger

PÉKIN

de notre correspondant

Un an et dix-huit jours après avoir trouvé refuge, le 7 juin 1989, à l'ambassade des Etats-Unis à Pékin, le plus célèbre dissident chinois, le professeur Fang Li-zhi, et son épouse, Mme Li Shuxian, ont été finalement autorisés, lundi 25 juin, à se rendre à l'étranger. L'agence Chine nouvelle a annoncé peu après leur départ. On apprenait par la suite que le professeur et sa femme se rendaient en Grande-Bretagne.

L'agence a cité un porte-parole du ministère de la sécurité publique affirmant que le couple avait fait l'objet d'une mesure de clémence leur permettant de quitter Pékin *« pour subir un traitement médical à l'étranger »*, après avoir fait preuve de *« repentir »*.

En fait de repentir, le communiqué officiel indique que M. Fang et Mme Li ont simplement signé une déclaration reconnaissant qu'ils avaient *« violé les quatre principes fondamentaux »* formant le dogme de la République populaire. Il n'y a guère que quelques idéologues mourants qui pourront se satisfaire de cette « confession », le couple dissident ne s'étant jamais caché de vouer lesdits « principes fondamentaux » socialistes aux gémonies.

F. D.

La valise ou le cachot

Le chanteur dissident chinois Hou Dejian, arrivé le 20 juin à Taïwan (*le Monde* du 22 juin), a raconté à son arrivée que les autorités de Pékin lui avaient donné le choix entre l'exil et la prison. *« Ils m'ont dit qu'ils souhaitaient que j'opte pour Taïwan »*, a-t-il ajouté. M. Hou a été emmené dans la province côtière du Fujian et embarqué à bord d'un chalutier taïwanais qui regagnait l'île. M. Hou a raconté que, pendant ses deux semaines de détention à Pékin, il avait *« rencontré pratiquement tous les responsables de la sécurité, à l'exception de leur chef. Ils m'ont demandé de rétracter les déclarations que j'avais faites à la presse. Ils ont essayé à la fois la persuasion et les menaces »*. Les autorités de Taïwan ont indiqué qu'elles laisseraient probablement M. Hou résider dans l'île.

RDA

Violents incidents à Berlin-Est entre policiers et manifestants antifascistes

Le premier ministre, M. Lothar de Maizière a lancé dimanche 24 juin un appel au calme à la suite d'incidents de rue comptant parmi les plus violents observés en RDA depuis la « révolution tranquille » de novembre dernier. *« La démocratie s'est fondée, dans notre pays, sur des manifestations populaires pacifiques »*, a dit M. de Maizière en condamnant les manifestants antifascistes qui jetaient samedi pierres et coktails Molotov contre le siège du mouvement Alternative nationale (extrême droite) à Berlin-Est.

La police a fait usage de gaz lacrymogènes et de matraques pour disperser environ quatre cents émeutiers, parfois armés de barres de fer, qui avaient mis le feu à plusieurs véhicules de police, frappé un passant et détruit un stand de hot-dogs. Sept manifestants et vingt et un policiers ont été blessés.

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : les députés communistes libres de voter ou non la réélection du président Vaclav Havel.** – Le Parti communiste tchécoslovaque (PCT) laisse ses députés à l'Assemblée fédérale (43 sièges sur 300) libres de voter ou non la réélection du président Vaclav Havel le 5 juillet prochain, a annoncé samedi 23 juin, lors d'une session plénière du comité central, son premier secrétaire, M. Vasil Mohorita. – *(AFP.)*

EUROPE

URSS : la préparation du XXVIIIe congrès

Le PC soviétique à la dérive

Suite de la première page

Non seulement l'Europe centrale, enhardie, affranchie par la perestroïka, a repasse le témoin aux Soviétiques, non seulement toute l'Europe communiste a joué, hors d'haleine, au grand relais de la liberté, mais au bout de quatre ans, logiquement, le gorbatchévisme a porté ses fruits en URSS même. Quatre ans durant, révolution d'en haut, la perestroïka est devenue révolution d'en bas, car les Soviétiques ont fini par réaliser que, vraiment, les portes étaient ouvertes, que, vraiment, des élections défaisaient le système, que, vraiment, la démocratie et des Parlements se mettaient en place.

Les incidents du 1er mai

En quelques mois, le *« rôle dirigeant »* du parti a été abandonné. Andreï Sakharov a été spontanément canonisé. La Lituanie a déclaré son indépendance. Les idées de passage à l'économie de marché et de remodelage de l'Union soviétique se sont imposées. Dans l'interaction internationale d'un homme – M. Gorbatchev – et des forces qu'il avait libérées, tout a si radicalement changé qu'il n'a soudain plus été possible d'appeler le pluripartisme naissant *« pluralisme socialiste »* ou le démantèlement du communisme, son *« renouveau »*.

Nommées, les réalités nouvelles ont alors pris plus de force encore, et, les faits créant les mots et les mots les faits, l'anachronique décor d'hier n'est plus – on l'a bien vu le 1er mai – qu'un champ de ruines. Ce jour-là, des manifestants avaient stupéfié l'URSS et le monde quand, grondant, sifflant et scandant *« la terre aux paysans, les usines aux ouvriers, le communisme aux communistes ! »*, ils avaient conduit toute l'équipe dirigeante à abandonner la tribune du mausolée de Lénine et à céder la place Rouge à une foule rigolarde dont les pancartes proclamaient : *« Gloire à ceux qui sont sortis du parti ! »*

Peut-être – cela se dit – l'incident a-t-il été délibérément favorisé pour humilier le président soviétique. Peut-être en effet, mais, avant les quolibets des radicaux, il y avait eu – pis encore – la haine froide suintant du cortège officiel, et le soixante-douzième anniversaire de la Révolution avait été, dès le 7 novembre dernier, aussi prestement expédié qu'un dépôt de gerbes, puis clos... par un rock endiablé de gymnastes.

Comme esthétique de la décadence, on aurait difficilement pu faire mieux, et, au-delà des interrogations sur le 1er mai, la certitude est que le « soviétisme » n'assure même plus la pompe de ses deux grands défilés annuels. Tant qu'il maintenait les apparences, il pouvait encore donner le change. Maintenant qu'il n'en a plus la force, un autre monde recouvre ses décombres, et il suffit pour s'en convaincre de demander aux Soviétiques ce qu'ils pensent du Congrès.

Surdose et fringale de débats

« Lequel ? » répondent-ils invariablement, tant il leur paraît, *a priori*, improbable qu'on puisse s'intéresser au XXVIIIe congrès du Parti communiste de l'URSS, et tant, surtout, il y en a d'autres qui, eux, les passionnent. Avant, il n'y avait que celui du PCUS, grande messe quinquennale d'un intérêt modeste. Aujourd'hui, il y a le congrès des députés de Russie, celui qui a fait sensation en portant à sa présidence un opposant, Boris Eltsine. Il y a le congrès des députés d'URSS, celui dont la première session avait paralysé le pays, agglutiné tout entier devant la télévision qui transmettait en direct. La deuxième session avait déçu. La troisième, en mars dernier, celle du passage au régime présidentiel, avait de nouveau passionné.

Et puis, il y a tous les congrès des partis politiques et des mouvements nationalistes qui se créent chaque week-end. Celui des Jeunesses communistes, qui frondent et éclatent. Celui des syndicats, qui aimeraient tant se trouver une crédibilité. Celui, la semaine dernière, du bunker des conservateurs, le nouveau Parti communiste de Russie. Et ceux encore des PC des quatorze autres Républiques, devenus importants depuis que le parti lituanien a préfiguré l'indépendance nationale en décidant de rompre avec le parti soviétique.

C'est tout ? Non, bien sûr, car il y a aussi des congrès de coopérateurs persécutés, de fermiers privés, de mineurs en grève, de juristes libéraux, d'écrivains antisémites ou de cinéastes osés. Et il y a enfin ces réunions des groupes politiques des Parlements républicains ou les « conférences nationales » des tendances organisées dans le Parti communiste.

Oscillant entre la surdose et la fringale de débats, l'URSS est un vaste congrès, et celui du PCUS le cadet de ses soucis, car plus personne ne croit l'ex-parti unique capable de redevenir ce qu'il fut – et surtout pas ses membres. Les conservateurs sont ainsi tellement convaincus que plus rien ne leur est acquis qu'ils sont devenus d'ardents défenseurs du droit de tendance, seul moyen pour eux d'organiser, rangs serrés, la défense de leurs intérêts. Les réformateurs radicaux font, eux, campagne pour que le parti (à rebaptiser, bien sûr) ne mentionne plus le communisme parmi ses objectifs tant cette perspective, si théorique soit-elle, hérisse les Soviétiques.

Les communistes rendent leur carte

D'ailleurs, c'est simple : si le parti ne répudie pas le communisme, les réformateurs s'en vont. Bref, c'est la débandade, et dans une récente table ronde de la *Pravda*, l'un des chefs de file des radicaux, M. Malioutine, déclarait tranquillement que, *« dès l'automne prochain, les problèmes internes du parti préoccuperaient à peu près autant la société qu'aujourd'hui les problèmes intérieurs afghans »*. Souffle coupé, le représentant de l'Institut du marxisme-léninisme admit alors que *« ce danger était réel »*.

« Danger » ? Espoir, au contraire ? La réponse n'est pas évidente, mais la probabilité d'un effondrement du PCUS est élevée. Non seulement ses membres ne croient plus en son avenir, mais ils le quittent, et en masse. Selon les *Nouvelles du comité central*, dont les chiffres paraissent très prudents, 136 000 communistes auraient ainsi rendu leur carte en 1989, soit sept fois plus que l'année précédente. De très bonne source, on parle de deux millions de départs sur dix-huit millions de communistes. Entre 1987 et 1989, les Jeunesses communistes ont, elles, perdu sept millions de membres, et tout indique que le mouvement de désaffection, dont tous les journaux parlent, s'amplifie sans cesse.

C'est l'effet boule de neige, car tout, finalement, pousse à sortir du parti. Avant, rendre sa carte, c'était déclarer la guerre à l'Etat-parti et cela coûtait cher. Aujourd'hui, non seulement on ne risque rien à le faire, mais c'est bien vu des enfants, et si l'on est cadre, intellectuel, économiste et que l'on a des ambitions, mieux vaut se débarrasser de cette étiquette. Simple opportunisme alors ? L'explication serait réductrice, car s'il fallait, avant, avoir sa carte comme il vaut mieux, en France, avoir son bac, cela ne signifiait pas qu'en la prenant on « adhérait ». Le parti était une caste et l'idéologie un rite : rien à quoi l'on puisse « adhérer ».

Il y avait dès lors au parti – et il y a toujours – des primates et des hommes d'exception, de francs salauds et d'honnêtes gens. D'ouvertures de charniers en révélations sur Katyn, certains ont découvert la vérité dans la presse de la perestroïka. D'autres savaient tout et ont enfin pu hurler.

Voici comment un lecteur de la *Pravda* expliquait son départ dans une lettre publiée le 25 mai dernier. *« L'activité du PCUS,* écrivait-il, *se fonde sur une doctrine fausse, et déjà totalement infirmée, de transformation violente de la société par une idée utopique (le marxisme-léninisme). Le parti bâtit un « avenir radieux », décide, autrement dit, à la place des générations futures, de la société dans laquelle elles devront vivre, et cela sans même sérieusement savoir ce que sont le communisme ou le socialisme. » « Le parti,* poursuivait cette lettre publiée donc par l'organe du comité central, *est coupable, au-delà du pardon, pour ses crimes inouïs, la destruction de l'intelligentsia et de la paysannerie, l'étouffement des libertés, l'abrutissement des gens, la corruption, le mensonge et la démagogie, la ruine de l'économie (...). »*

Conclusion : *« Le seul moyen de détruire ce monstrueux appareil est l'autodissolution du parti. »* Or, vigueur du style mise à part, cette lettre n'a absolument rien d'exceptionnel. Elle traduit au contraire si bien l'état d'esprit dominant que l'idéologue du parti, l'aimable M. Medvedev, vient de déclarer : *« La perspective du communisme n'est pas aussi proche qu'il nous l'avait semblé »* après 1917 et que le PCUS *« n'avait pas le droit d'ignorer »* la question de *« [sa] responsabilité politique et morale »* devant le pays.

Les statues de Lénine commencent à tomber

Depuis, les conservateurs ont mis sa tête à prix, mais si vociférants et puissants soient-ils dans le parti, ce *« monstrueux appareil »* est de plus en plus isolé dans un pays qui change non pas de mois en mois mais de jour en jour – et sous toutes ses latitudes. A Moscou, l'hebdomadaire *Sobessednik* aligne des citations accablantes de Lénine sur la nécessité de la *« dictature »*, d'un *« pouvoir directement fondé sur la violence et libéré de toute loi »*. A Leningrad, le nouveau conseil municipal se bat avec le parti pour prendre le contrôle de la presse et de la télévision. Le Parlement moldave lui, peut voter – vive la loi et point à la ligne – pour retirer les journaux au parti et les donner à la Moldavie.

Mais quand la Russie déclare sa *« souveraineté »* et examine un projet de *« décret sur le pouvoir »* qui interdira le cumul des fonctions d'Etat et de parti ; quand l'Eglise orthodoxe russe, savoureux symbole, se choisit un Estonien, un Occidental, pour nouveau patriarche – force est de faire comme les Soviétiques : abandonner l'idéologie et constater les faits. C'est toute l'URSS qui sort du communisme et rejette Lénine dont, d'Ukraine en Géorgie et d'Arménie en Estonie, les statues commencent à tomber. Au début, cela faisait scandale. Maintenant, on s'y habitue. C'est banal, finit par relever du petit délit et lorsque, en avril dernier, un buste du père de la révolution a été brisé à la gare de Zolotouchka, dans le Caucase du Nord, on n'a même pas ouvert d'enquête.

Peur de l'inconnu et rumeurs d'apocalypse

« Ce n'était pas une valeur historique », a expliqué la milice à la *Komsomolskaïa Pravda*, qui vient de révéler comment, dès l'été dernier, à Vladivostok, ville fermée aux étrangers, les *« furieuses protestations de l'opinion »* avaient arrêté à mi-parcours l'érection d'un Lénine de 33 mètres de hauteur. D'une haute colline, il aurait dû surplomber le Pacifique et donner une *« dominante idéologique »* aux frontières soviétiques.

Leningrad ne tardera sans doute pas à se rebaptiser Saint-Pétersbourg, comme Gorki – déjà redevenue Nijni-Novgorod – Ordjonikidze, Vladikavkaz ou Vorochilov, Lougansk. C'est toute l'URSS qui, fébrilement, veut aujourd'hui s'extraire du bourbier, et dans toute l'URSS le sujet brûlant devient la légitimité des biens d'un parti dont on découvre qu'il n'a tout simplement pas... d'existence légale.

Après quatre ans de petits pas et de grands bonds, le volontarisme d'un homme à peu près seul a fait, en un an, réaliser à l'URSS qu'elle ne reviendra pas à ce qui n'existe plus. Le communisme est mort, une nouvelle Russie a commencé de se chercher sur les chemins de la liberté. *« Mon âme,* dit le cantique, *a sauté de joie »*, mais en danse-t-on pour autant dans les rues d'Irkoutsk ou de Moscou ?

Très loin de là. Absolument pas. Comme jamais depuis longtemps, ce pays est au contraire dévoré d'angoisses, de rumeurs sur l'apocalypse prochaine, de peurs. La peur de l'inconnu, du vide, de la désillusion, de la misère, la peur de perdre le peu qu'on a et celle du sang, ont, dans la fièvre de la liberté naissante, remplacé les peurs d'hier, cernées, apprivoisées – peurs de l'arbitraire, des micros, du camp, d'une vie de grisaille et de lâchetés.

Ces peurs nouvelles ne sont pas seulement irrationnelles. Elles ont aussi de très solides fondements et leur première victime est M. Gorbatchev.

BERNARD GUETTA

DIPLOMATIE

Le débat sur l'unification

Divergences entre Bonn et Berlin-Est sur le statut militaire de l'Allemagne

Le front constitué face à l'URSS par les alliés occidentaux et les deux Etats allemands sur les aspects extérieurs de l'unification allemande s'est fissuré pendant le week-end, avec des prises de position de la RDA critiquant la rigidité de ses partenaires occidentaux.

C'est ainsi que M. Meckel, ministre est-allemand des affaires étrangères, a déclaré à l'hebdomadaire britannique l'*Observer* : *« Si aucun accord n'est trouvé, l'Allemagne de l'Est sera automatiquement membre de l'OTAN. Décider de nos obligations à l'égard du pacte de Varsovie, après le fait accompli, serait alors inacceptable pour l'Union soviétique. Ils* [les Soviétiques] *seront alors obligés de protester et ce n'est bon ni pour eux ni pour l'Europe. »* Répondant aux craintes exprimées par M. Baker, le secrétaire d'Etat américain, M. Meckel a ajouté que Berlin *« ne mourra pas »* d'être évacué par les troupes occidentales alors que des troupes soviétiques resteraient stationnées autour de la ville.

De son côté M. Rainer Eppelmann, ministre du désarmement et de la défense de RDA, a affirmé dimanche 24 juin à Hambourg qu'une double appartenance de l'Allemagne unifiée à l'OTAN et au pacte de Varsovie était *« pensable »*, sous réserve de leur transformation en alliances politiques. Il s'est également déclaré hostile à un commandement intégré des deux armées allemandes après l'unification.

Bonn, en revanche, continue d'exclure, comme l'a rappelé M. Genscher, ministre des affaires étrangères de RFA, le principe d'une limitation de la souveraineté d'une Allemagne unifiée. Son collègue de la défense, M. Stoltenberg, a jugé quant à lui *« inacceptables et incompatibles avec les intérêts de sécurité allemands »* les dernières propositions de M. Chevardnadze (*le Monde* daté 24-25 juin) qui visent selon lui à établir une *« injustifiable supériorité militaire soviétique »*. L'Allemagne ne saurait avoir *« un statut de sécurité inférieur »* à celui de ses voisins européens, a-t-il encore dit à l'hebdomadaire *Welt am Sonntag*. – *(AFP.)*

Cessez-le-feu puis référendum

Le secrétaire général de l'ONU a présenté son plan pour l'autodétermination du Sahara occidental

Le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, a rendu public, mercredi 20 juin, le plan conjoint de l'intervention des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) au Sahara occidental, où les populations seront amenées par référendum à choisir entre l'indépendance ou l'intégration au Maroc.

Ce plan, qui ne contient pour le moment aucune donnée chiffrée, prévoit la mise en place d'un cessez-le-feu, suivi vingt-quatre semaines plus tard d'un référendum d'autodétermination. Du cessez-le-feu à la proclamation des résultats, l'ONU gérera cette ancienne colonie espagnole occupée par le Maroc depuis 1975 et pour l'indépendance de laquelle les Sahraouis du Front Polisario se battent depuis 1976.

Sous l'autorité d'un représentant spécial du secrétaire général, actuellement M. Johannes Manz, de nationalité suisse, l'ONU disposera sur place d'unités civile, militaire et de sécurité, regroupées sous le nom de Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara-occidental (MINURSO). La composante militaire aura notamment pour tâche de contrôler *« la réduction appropriée, substantielle et progressive »* des troupes marocaines actuellement stationnées au Sahara occidental, dans les douze semaines suivant le cessez-le-feu. Elle devra également s'assurer du respect du cantonnement du restant des troupes marocaines et de l'ensemble des troupes sahraouies.

La composante civile aura pour tâche de veiller au bon déroulement du scrutin, mais aussi, dans la période de transition, de s'assurer du retour sans problème des Sahraouis inscrits sur les listes électorales. Une loi d'amnistie sera proclamée, devant permettre la libération de tous les prisonniers politiques. – *(AFP.)*

□ **Suppression partielle des visas pour les Hongrois.** – Pour un séjour de moins de trois mois en France, les Hongrois ne devront plus se munir de visas, a annoncé, samedi 23 juin, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, au premier ministre hongrois, M. Jozsef Antall, en visite officielle à Paris. La RFA et l'Italie notamment avaient déjà décidé une telle mesure. – *(AFP.)*

EUROPE 93

Un entretien avec le ministre néerlandais des affaires étrangères

Il faut « donner corps à l'idée d'égalité » entre les Etats membres

nous déclare M. Hans van den Broek

A la suite de l'accord passé entre la France et la Grande-Bretagne sur la présidence et le siège de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est (BERD) (1), les Pays-Bas ont pris la tête d'une fronde des « petits » pays de la CEE contre les « grands ». A la veille du sommet de Dublin, nous avons interrogé a ce sujet M. Hans van den Broek, ministre néerlandais des affaires étrangères.

« Quelles conclusions avez-vous tirées de l'épisode de la BERD ?

– L'avenir de la CEE ne se laisse pas analyser dans le contexte d'un tel incident qui a relativement peu de signification, à moins qu'il ne s'agisse là d'un symptôme. Si c'était le signe d'un manque d'attention à la coopération européenne et d'un manque de générosité à l'égard de certains partenaires, j'espère que nous en tirerions tous des leçons. L'égalité entre les Etats membres était au cœur du but poursuivi par les pères fondateurs de la Communauté. Nous ne devons pas l'oublier à l'heure où nous nous interrogeons sur la forme que nous voulons lui donner pour passer d'une intégration économique et d'une coopération politique à une union dotée d'une dimension plus large, comprenant une politique étrangère et une politique de sécurité communes.

– Vous avez émis l'idée d'un système de contrôle destiné à empêcher que les plus grands pays de la CEE ne monopolisent le processus de décision. Comment ce mécanisme fonctionnerait-il ?

– L'objectif est de donner corps à l'idée d'égalité qui était à la base du modèle communautaire initial. Notre idéal pour l'avenir est un système européen de type fédéral, dans lequel le déficit démocratique actuel sera comblé par le renforcement des compétences du Parlement européen, dans lequel les forces nationales seront canalisées par une Commission européenne indépendante qui ne compterait pas plus d'un représentant par Etat membre ; et dans lequel la défense des intérêts nationaux serait garantie par la création d'un Sénat européen, composé d'un nombre égal de représentants par pays.

– Certains suggèrent un renforcement du rôle du Conseil. Qu'en pensez-vous ?

– Un tel renforcement serait-il conciliable avec le souhait d'un contrôle parlementaire plus étendu sur la marche de la CEE ? Ne se ferait-il pas au détriment de la Commission de Bruxelles ? Ce Conseil renforcé ne se trouverait-il pas trop en dehors du rayon d'action du Parlement européen ? Vraiment, renforcer le Conseil ce serait aller dans la mauvaise direction et s'éloigner de l'esprit originaire de la Communauté.

– L'objectif de l'Union, dites-vous, est d'aboutir à une politique extérieure et à une politique de sécurité communes. Comment l'atteindre ?

– En matière de sécurité nous avons toujours plaidé pour une contribution identifiable de la CEE dans le cadre de l'OTAN. La situation actuelle en Europe renforce cette exigence. Mais il faut se demander dans quelle mesure on pourrait donner assez de substance à cette dimension européenne de la sécurité au cas où la France choisirait de continuer à se tenir militairement à l'écart de l'OTAN.

» En matière de politique extérieure, le dialogue entre les Douze s'est considérablement développé au fil des ans et, sur plusieurs chapitres – l'Afrique du Sud, le Proche-Orient, l'Amérique centrale, l'Europe de l'Est, – nous avons atteint un haut degré d'harmonisation. Mais dans le même temps les procédures de consultation entre les Douze n'ont rien perdu de leur caractère facultatif. Je me demande si nous pourrons continuer à jouer notre rôle sur le théâtre mondial, à exercer l'influence qui nous revient en fonction de notre puissance économique si nous ne parvenons pas à une politique étrangère plus intégrée ? L'exemple du Japon, de l'Europe de l'Est et des Etats-Unis montre que la politique économique extérieure et les relations politiques s'influencent mutuellement, et ne peuvent plus être traitées séparément.

– L'Union économique n'est-elle pas concevable sans union politique ?

– Théoriquement, si. Mais prenons l'exemple du prochain sommet des sept pays les plus industrialisés. L'*Uruguay Round* est à l'ordre du jour. Ce dossier a évidemment d'énormes enjeux économiques et commerciaux, mais il concerne de surcroît les rapports politiques entre le monde industrialisé et les pays en voie de développement. Autre exemple : le problème de la dette. Est-il bon que quatre grands pays de la CEE prennent à ce sujet, dans le cadre du G7, des positions qui placent leurs huit partenaires européens en quelque sorte devant un fait accompli ?

– La CEE devrait donc prendre la place de l'Allemagne, de l'Italie, de la Grande-Bretagne et de la France dans le groupe des sept ?

– A partir du moment où nous aurons réalisé l'UEM, je conçois mal quel rôle particulier pourraient jouer ces quatre pays à la table du G7. Sur les questions monétaires et financières internationales, ils seront liés par les décisions prises à Douze.

– Dans le même esprit, vous suggérez que la France et la Grande-Bretagne deviennent la voix de l'Europe au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, et cela non pas à l'échéance de l'union politique mais à l'échéance de l'unification des deux Allemagnes. Pourquoi ?

– Loin de moi l'idée de mettre en discussion l'intérêt de la participation de la France et de la Grande-Bretagne au Conseil de sécurité. Mais l'unification allemande va priver de raison d'être le statut des puissances occupantes et bouleverser les rapports de force internes à l'Europe. Si l'unification allemande est l'occasion de consolider l'Europe, nous allons vers plus d'intégration. Cela n'impliquerait-il pas que la CEE, qui veut se doter d'une plus grande identité politique, puisse parler à New-York par l'intermédiaire de la France et de la Grande-Bretagne ? Ce sont simplement deux idées que je lance afin d'enclencher une réflexion tout en ayant bien conscience du risque de passer pour « le prêcheur dans le désert » des petits pays.

Propos recueillis par **CHRISTIAN CHARTIER**

(1) La France et le Royaume-Uni se sont mis d'accord à l'occasion d'une réunion à sept pour que le siège de la BERD soit installé à Londres et que la présidence en revienne à M. Jacques Attali, faisant ainsi peu de cas des procédures communautaires et de la candidature au poste de M. Onno Ruding, l'ancien ministre des finances des Pays-Bas.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15. Tél. : (1) 40-65-25-25. Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 40-65-25-25. Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20

Le Monde PUBLICITE S.A.
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

ABONNEMENTS

1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : 42-22-20-20

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG	AUTRES PAYS voie normale y compris CEE avion
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande
Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

PP.Paris RP

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois □ 6 mois □ 1 an □

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie

011 MON01

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : par l'intermédiaire de M. Ariel Sharon

Le gouvernement confirme que les immigrants soviétiques ne s'installeront pas dans les territoires occupés

JERUSALEM

de notre correspondant

C'est finalement M. Ariel Sharon, le ministre du logement dans le nouveau gouvernement Shamir, qui a dit explicitement ce que tout le monde attendait depuis des mois d'un responsable israélien. Et il ne s'est pas contenté en effet d'une formulation « négative », déclarant par exemple que *« les nouveaux immigrants d'URSS n'étaient pas orientés vers les territoires* (occupés) ». Paradoxalement, c'est lui, le chef de file de la droite du Likoud, le fervent partisan des implantations, qui a pour la première fois proclamé les choses « positivement », en annonçant que la politique du gouvernement consistait à *construire des logements pour les nouveaux immigrants d'URSS à l'intérieur des frontières de 1967, « en Galilée, dans le Néguev, dans la région de Wadi-Ara et dans le centre du pays »*.

Dans l'actuel gouvernement, M. Sharon a la haute main sur l'installation des nouveaux immigrants (qui continuent d'arriver d'URSS au rythme d'environ dix mille par mois). Prenant la parole, dimanche 24 juin, devant une assemblée de l'Agence juive, M. Sharon a fait cette aveu : *« Tout le monde connaît mes idées en faveur des implantations, mais nous ne voulons rien qui puisse porter préjudice ou interrompe l'immigration d'URSS »*.

Accord tacite

M. Sharon a tenu à affirmer qu'il *n'avait en rien changé ses positions* sur *« l'importance stratégique de la colonisation de l'ensemble d'Eretz Israël »* (le Grand Israël). Toutefois, le nouveau gouvernement tient à établir une nette distinction : il y a, d'une part, les nouveaux immigrants d'URSS qui, de toute façon, ne s'installent pas dans les territoires occupés, et puis, il y a, d'autre part, les implantations qu'il faut continuer de développer. D'ailleurs, si l'on en croit une enquête du quotidien *Haaretz*, une sorte d'accord tacite entre le premier ministre, M. Shamir, et le parti d'extrême-droite prévoit non pas la création de nouvelles colonies de peuplement mais le développement de celles existantes.

Le ministre de la défense, M. Moshe Arens, a, en outre, annoncé un premier train de mesures pour accroître effectivement, pour les colons, la sécurité en Cisjordanie et a donné le feu vert à la création dans certaines implantations urbaines de gardes civiles, ce qu'avait toujours refusé son prédécesseur travailliste, M. Yitzhak Rabin. Cette décision est déjà très controversée. La plupart des colons étaient déjà armés et ces gardes ne seront pas autorisés à sortir des villes ou à se rendre dans les villages arabes voisins, mais plusieurs députés de gauche voient dans cette initiative *« un nouveau facteur de détérioration de la situation »*. – *(Intérim.)*

□ **Un groupe libanais revendique une nouvelle attaque sur la côte.** – Un groupe musulman sunnite libanais, les Forces de l'aurore, a revendiqué dimanche 24 juin une attaque par mer contre Israël, en précisant que celle-ci avait échoué et que deux de ses hommes avaient été tués. Un porte-parole de l'armée à Jérusalem avait annoncé samedi soir qu'une vedette avait détruit un bateau *« palestinien »* qui avait *« des plans terroristes »*. Le 30 mai, plusieurs commandos palestiniens avaient été interceptés par les Israéliens lors d'une opération similaire. – *(AFP, Reuter.)*

LIBAN : à l'issue de sa mission

M. François Scheer entrevoit des « ouvertures »

Le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, M. François Scheer, a estimé samedi 23 juin qu'il y avait actuellement des *« ouvertures »* à exploiter, pour résoudre le conflit libanais, notamment du côté du général Michel Aoun.

M. Scheer, qui vient d'effectuer une mission de cinq jours au Liban et en Syrie, a indiqué que le général Aoun ne réclamait plus la modification des accords de Taëf sur le règlement de la crise libanaise. *« Il ne demande pas la modification des textes qui existent,* a-t-il ajouté, *pas en tout cas du document d'entente nationale. Il demande à ce qu'on regarde de près les textes d'application. »* M. Scheer a indiqué que le général, qui refuse l'autorité du président Elias Hraoui, *« était prêt à parler avec les autorités légales »*.

« Il y a des ouvertures à Beyrouth. Il faut les prendre comme elles sont, avec réalisme, et chercher à en tirer tout le parti possible aujourd'hui parce que le temps presse », a déclaré M. Scheer à l'issue d'un entretien du chef de la diplomatie, M. Roland Dumas, avec une délégation du comité arabe tripartite sur le Liban, dirigée par le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud Al Faycal.

AMÉRIQUES

MEXIQUE

Les autorités craignent la réapparition de la guérilla

Les autorités judiciaires mexicaines ont annoncé, la semaine dernière, le démantèlement d'une cellule terroriste responsable de plusieurs attentats au cours des dernières années, confirmant ainsi l'existence au Mexique d'un petit mouvement de guérilla. Quatre personnes ont été arrêtées pour leur participation au meurtre de deux gardiens du quotidien indépendant *La Jornada*, survenu le 2 avril.

MEXICO

de notre correspondant

Le chef de la police judiciaire de Mexico M. Ignacio Morales, a dénoncé l'*« aventurisme politique »* du PROCUP (Parti révolutionnaire ouvrier clandestin-Union du peuple), qu'il a appelé à déposer les armes. *« Nous avons découvert,* a-t-il averti, *des documents fondamentaux sur la structure de l'organisation, les zones d'opération et les noms réels de plusieurs dirigeants. »*

Il a cependant reconnu que les membres de cette *« organisation criminelle »* étaient encore en mesure de mener des opérations *« illicites »*, comme ils l'ont prouvé en organisant trois attentats les 17 et 18 juin pour exiger la libération de leurs amis. Les attaques à la bombe et à la mitraillette contre deux entreprises de la capitale ont fait peu de dégâts et pas de victimes. En revanche, les explosifs lancés contre la vitrine d'un concessionnaire automobile de la ville d'Oaxaca (à 500 kilomètres au sud de Mexico) ont provoqué des dommages importants.

Le PROCUP a revendiqué cette dernière opération dans un tract annonçant la création d'un *« Front authentique indépendant »* pour se protéger contre *« l'infiltration du gouvernement et les trahisons »* dans ses propres rangs. *« Nous voulons,* dit le texte, *injecter du sang neuf dans la lutte révolutionnaire pour la liberté du prolétariat.* (...) *Organisons-nous et formons une armée du peuple pour en finir avec les dirigeants imposés par la fraude électorale au profit de l'impérialisme capitaliste et des classes exploiteuses. »*

Les autorités évitent pour l'instant de parler d'une renaissance de la guérilla, qui avait été officiellement anéantie avec la mort, en décembre 1974, de son principal dirigeant, Lucio Cabanas. Pendant sept ans, cet instituteur avait lutté à la tête du Parti des pauvres pour les paysans des montagnes de l'Etat du Guerrero, sur la côte Pacifique. Il s'était rendu célèbre avec l'enlèvement du gouverneur de l'Etat M. Ruben Figueroa, libéré au bout de cent trois jours contre une rançon de plus de 1 million de dollars.

Curieusement, le principal accusé présenté cette semaine à la presse n'est autre que le frère de Lucio Cabanas. Dans une longue *« confession »*, accueillie avec scepticisme dans certains milieux politiques, David Cabanas, quarante-deux ans, reconnaît avoir abattu les deux gardiens de *La Jornada*. Ces derniers auraient commis l'erreur de ne pas accepter le paquet qu'il venait déposer à la réception du journal et qui contenait plusieurs exemplaires de la revue du PROCUP, *le Prolétaire*.

David Cabanas, qui fut le garde du corps de son frère, reconnaît également avoir participé à plusieurs opérations au cours des dernières années, en particulier à des vols de banques. Il met en cause l'ancien recteur de l'université autonome d'Oaxaca, Felipe Martinez, que les autorités accusent depuis longtemps d'être l'idéologue du PROCUP. Ce pédiatre d'une soixantaine d'années dément être l'« auteur intellectuel » *des divers attentats commis* par le PROCUP et dénonce la *« persécution »* des organisations de gauche qui, dit-il, *« osent alerter l'opinion internationale à propos des violations des droits de l'homme au Mexique »*.

Plusieurs commentateurs, pourtant très hostiles au PROCUP, s'étonnent de l'empressement des autorités à trouver des coupables dans l'affaire de *La Jornada* (un premier lot de coupables avait été arrêté en avril et très vite relâché). Ils notent le contraste avec la lenteur des enquêtes sur l'assassinat de nombreux journalistes au cours des dernières années et surtout de la dirigeante d'une commission des droits de l'homme, Norma Corona, abattue le mois dernier. Dans la plupart des cas, de nombreux indices font porter les soupçons sur le corps policier, en particulier la police judiciaire fédérale.

BERTRAND DE LA GRANGE

□ **HAÏTI : démission du ministre des finances.** – Mme Violène Legagneur, dont la nomination contestée avait entraîné une grave crise politique entre le président Ertha Pascal-Trouillot et le Conseil d'Etat, a démissionné de ses fonctions de ministre des finances et des affaires économiques, a-t-on annoncé de source officielle, dimanche 24 juin dans la soirée à Port-au-Prince. Le Conseil d'Etat, chargé d'encadrer l'exécutif, reprochait au président d'avoir nommé le 21 mai Mme Legagneur sans son agrément. Cette crise avait pris une tournure dramatique avec un attentat, le 21 juin à Port-au-Prince, contre le Conseil d'Etat qui a fait deux morts et un blessé. Deux jours de deuil ont été décrétés à la suite de la mort, dimanche soir, d'un conseiller d'Etat, Serge Villard, décédé des suites de ses blessures et qui était considéré comme le *« père de l'article 291 »* de la nouvelle Constitution haïtienne de 1987, qui exclut pour dix ans de toute fonction élective les partisans *« zélés »* des Duvalier. – *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : Cinquante-cinq morts dans la région de Medellin.** – Des tueurs masqués ont abattu dix-neuf hommes devant une boîte de nuit, près de Medellin, samedi 23 juin en fin de soirée, et trente-six autres personnes ont été tuées pendant le week-end, a annoncé dimanche la police colombienne. Samedi soir, environ vingt-cinq hommes armés ont obligé tous les hommes présents dans la boîte de nuit Oporto, fréquentée par la jeunesse dorée, à se rendre selon un gardien, dans un parc de stationnement où le massacre a eu lieu. En plus des dix-neuf morts, neuf personnes ont été blessées.

Selon la police, cinquante-cinq personnes, dont les dix-neuf victimes de la boîte de nuit et un policier, ont été tuées pendant le week-end au cours de treize incidents différents à Medellin et dans ses environs. Depuis le début de l'année, la violence dans la région de Medellin a fait des centaines de victimes, dont 144 policiers. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE : après la victoire du Front islamique de salut aux élections locales

Le premier ministre exclut l'organisation de législatives « dans l'immédiat »

Le premier ministre, M. Mouloud Hamrouche, a insisté, samedi 23 juin, sur la détermination de son gouvernement à *« mener à leur terme les réformes politiques et économiques engagées »*. Rompant le silence officiel depuis la victoire du Front islamique de salut (FIS) aux élections locales du 12 juin, il a exclu une dissolution, *« dans l'immédiat »*, de l'Assemblée populaire nationale : elle est réclamée par les islamistes du FIS mais aussi par plusieurs autres partis, dont le Front des forces socialistes (FFS) de M. Hocine Aït Ahmed et le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA) de M. Ahmed Ben Bella. *« Il est nécessaire que les étapes* [des réformes] *se déroulent dans une stabilité totale, dans un climat de sécurité et de clarté »*, a-t-il ajouté.

« Nous avons changé de régime [pour passer au pluralisme] *mais non d'Etat »*, a-t-il affirmé, soulignant que celui-ci *« et ses institutions doivent rester loin des bouleversements et des changements conjoncturels »*. *« Pas de précipitation, il faut être prudent et respecter les échéances »*, a-t-il précisé.

Le FFS, qui avait appelé au boycottage des élections du 12 juin, a, de son côté, *« condamné énergiquement l'agression »* contre son siège, à Alger, saccagé dans la nuit de vendredi à samedi. Cette *« expédition de type fasciste »* n'est pas *« le fait du hasard »*, mais *« s'inscrit dans une politique d'intimidation, de provocation, d'agressions physiques et de menaces visant à déstabiliser »* le FFS, affirme, dans un communiqué, ce mouvement.

D'autre part, des affrontements ont fait *« plusieurs blessés »* parmi la population de Berriane, dans la région du Mzab (Sud algérien), au cours de la nuit de samedi et dimanche matin, à la suite de contestations des résultats des élections locales, qui ont été remportées par des *« indépendants »*. – *(AFP.)*

□ **Sommet de l'Union du Maghreb arabe en juillet à Alger.** – Après une réunion avec ses collègues des quatre autres pays (Algérie, Libye, Maroc et Mauritanie), le ministre tunisien des affaires étrangères, M. Ismaïl Khélil, a annoncé, dimanche 24 juin, que le deuxième sommet de l'Union du Maghreb arabe (UMA) aura lieu, du 21 au 23 juillet, à Alger. – *(AFP.)*

COTE-D'IVOIRE

Le pape ira à Yamoussoukro

La longue patience de M. Félix Houphouët-Boigny a eu raison de la grande prudence de Jean-Paul II. Début septembre, lors de son cinquième voyage en Afrique, le souverain pontife fera un crochet par Yamoussoukro pour y consacrer la basilique – réplique plus grande que nature de Saint-Pierre de Rome – que le chef de l'Etat ivoirien a fait construire, sur ses deniers personnels, pour la bagatelle de quelque 180 millions de dollars.

Le pape avait accepté, en avril, le don de *« la plus grande maison de Dieu sur terre »* à condition que, dans le parc de 130 hectares au milieu duquel la *« basilique du désert »* a été construite, des activités sociales soient prévues. A l'occasion de sa visite à Yamoussoukro, le village natal du président ivoirien, Jean-Paul II bénira donc la première pierre d'un hôpital.

En attendant d'y voir plus clair, une fondation internationale a été créée pour gérer ce sanctuaire et ses annexes sociales dont les frais de maintenance seront pharaoniques. En proie à une vive contestation, M. Houphouët-Boigny ne sera-t-il pas enclin à voir, dans ce geste papal, un signe de réconfort céleste ?

TUNISIE

Suspension d'un hebdomadaire islamiste

L'hebdomadaire *El Fajr* (l'Aube) du mouvement islamiste Ennahdha, dont le dernier numéro avait été saisi (*le Monde* du 20 juin), vient de faire l'objet d'une suspension de trois mois. Cette mesure fait suite à la publication – dans le numéro saisi – d'un article de M. Rached Ghannouchi, président du mouvement, jugé comme étant de nature *« à troubler l'ordre public en appelant à l'insurrection et à porter atteinte aux institutions républicaines »*.

Le directeur d'*El Fajr*, M. Hamadi Jebali, qui est aussi membre du bureau politique d'Ennahdha, aura à répondre de cette accusation devant la justice, le 11 juillet. Il encourt une peine de deux mois à trois ans de prison. – *(Corresp.)*

□ **SÉNÉGAL : attaque des indépendantistes de Casamance.** – Une attaque à la grenade et à l'arme automatique, dans la nuit du mardi 19 au mercredi 20 juin, par les indépendantistes de Casamance contre des forces de l'ordre qui procédaient à un contrôle des véhicules dans la région de Ziguinchor, dans le sud du Sénégal, a fait neuf blessés. Les agresseurs appartiendraient au Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) dont une quarantaine de membres clandestins viennent d'être arrêtés et inculpés par la Cour de sûreté de l'Etat comme *« instigateurs, commanditaires, auteurs ou complices »* dans la série d'attentats qui ont endeuillé la Casamance depuis le 21 avril dernier. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Premier pas vers le rattachement du Transkeï

Le bantoustan du Transkeï a fait un premier pas vers son rattachement à la République sud-africaine en rendant public, dimanche 24 juin, un projet de référendum. Selon cette annonce, publiée dans la presse, ce projet *« s'inscrit dans les changements majeurs apportés par l'effondrement de l'apartheid »*.

Indépendant en théorie depuis 1976, le Transkeï fait partie des dix zones tribales créées par le système d'apartheid. Son leader, le général Bantu Holomisa, qui a pris le pouvoir en décembre 1987 grâce à un coup d'Etat, a déjà demandé à plusieurs reprises le rattachement à la République, ceci dans la lignée des revendications du Congrès national africain (ANC), qui réclame le démantèlement des bantoustans.

Le gouvernement de Pretoria a toujours indiqué, pour sa part, qu'il ne s'opposerait pas à une réintégration si elle est acceptée par les résidents du Transkeï. – *(AFP.)*

□ **Un nouveau quotidien à Johannesburg.** – Un nouveau quotidien, le *Daily Mail*, héritier du *Rand Daily Mail* qui avait fermé ses portes en 1985, a été lancé, mercredi 20 juin, à Johannesburg. Le premier numéro de ce nouveau journal, politiquement situé à gauche, est produit par une équipe de journalistes dont le noyau avait appartenu au *Rand Daily Mail* et qui publiait depuis cinq ans un hebdomadaire appelé *Weekly Mail*. L'ambition du nouveau quotidien est d'atteindre un tirage quotidien de 30 000 exemplaires. – *(AFP.)*



RFC

LA DOYENNE MONDIALE DES ÉCOLES DE JOURNALISME CÉLÈBRE SES 90 ANS.

R ÉMILE DURKEIM, PÈRE DE
OGIE, L'ÉCOLE SUPÉRIEURE
LISME DE PARIS EST LA PLUS
OU MONDE. AFIN DE S'ADAP-
OUVELLES TECHNOLOGIES DE
TION, ELLE A OPÉRÉ AU
ES DERNIÈRES ANNÉES UNE
IATION IMPORTANTE QUI LUI
E SE DOTER D'UN OUTIL D'EN-
T DES PLUS MODERNES ET
DES CONVENTIONS DE JUME-
UNE DIZAINE D'UNIVERSITÉS
UR LES CINQ CONTINENTS.

*ssées à l'École Supérieure de Journa-
'ont appris que la curiosité n'était pas
t.
suis fière et heureuse de participer à la
rillant anniversaire de l'École.*

Daisy de Galard
mbre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

*e des écoles françaises de journalisme
ère nouvelle pour la profession. Le
ésormais, est une discipline à part
fois un art et une technique, mais éga-
ue individuelle et collective.*

Francis Balle
Professeur à l'Université de Paris II
cien vice-chancelier des universités de Paris
mbre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

*ernière décennie de ce deuxième millé-
aura de nombreux défis à relever;
nt avant que d'être centenaire.
comme pour l'autre, si elles savent se
s'adapter, la victoire est assurée:
jours le dernier mot."*

Jean Miot
Directeur délégué du Figaro
résident du Syndicat de la Presse Parisienne
Vice-Président de la Fédération
Nationale de la Presse Française

*eux de souhaiter un très joyeux anni-
e Supérieure de Journalisme de Paris.
d'une école de journalisme, je sais ce
ation peut apporter, et je crois sincè-
urnalisme reste un métier d'avenir.*

Michel Bassi
Président de la Fédération internationale
des rédacteurs en chef

*té contemporaine, les journalistes
ouvoir. Ce pouvoir ne peut s'exercer
s journalistes n'ont pas une claire
ur devoir, c'est-à-dire une déontologie
nsigeante.
oir/devoir suppose que le savoir des
ue à un niveau élevé. Depuis quatre-
École Supérieure de Journalisme a su
uité et innovation. Elle contribue à
aut degré les compétences des futurs
e souhaite qu'elle continue à apporter
n les hommes et femmes de qualité qui
u journalisme."*

Doyen Charles Debbasch
Président du Conseil de Surveillance du
Dauphiné Libéré

*venir nous apportera des projets en
tous mes vœux de succès...*

Bernard Porte
Président du Directoire de Bayard Presse

L'information est la clé de la connaissance. Faire savoir, exprimer les faits, rendre compte des événements dans leur réalité. Telle est la tâche, souvent difficile, du journaliste. A travers les enseignements qu'elle dispense, l'École Supérieure de Journalisme de Paris, doyenne de nos écoles, remplit, comme ses consœurs, une mission essentielle: la formation de ceux qui, demain, par leurs articles, enquêtes, reportages ou interviews aideront les lecteurs, auditeurs et téléspectateurs à mieux connaître et mieux comprendre. En cette année où elle célèbre son 90ᵉ anniversaire, je lui souhaite plein de succès.

Gérald de Roquemaurel
Vice-Président Directeur Général
du Groupe Hachette

Je souhaite que l'École Supérieure de Journalisme de Paris, puisse contribuer, au cours des prochaines années, à l'essor de la presse française.

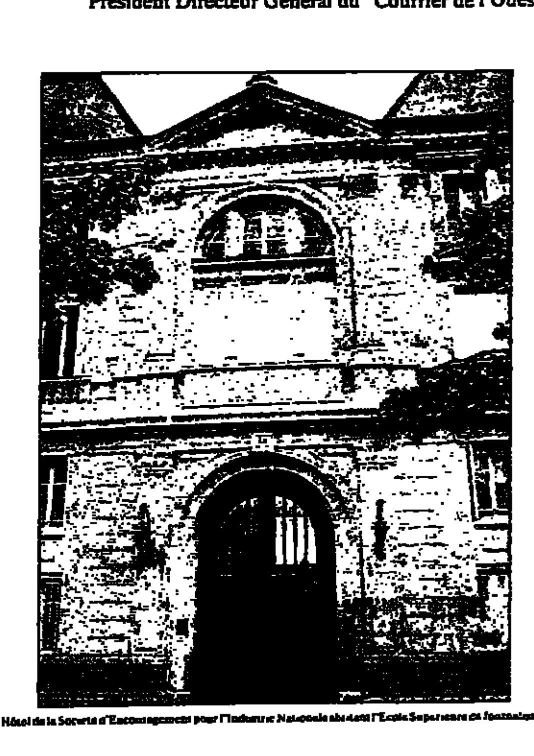
Antoine de Tarlé
Président du Directoire
du groupe Publications de la Vie Catholique

*L'Ecole Supérieure de Journalisme, à 90 ans, a atteint une vraie maturité. Prenant acte des mutations de l'information, l'École a su faire progresser avec intelligence son enseignement.
On lui souhaite d'être centenaire avec le même bonheur.*

Philippe Tesson
Directeur du Quotidien de Paris

*C'est bien volontiers que je m'associe personnellement, comme ancien élève, à la célébration du 90ᵉ anniversaire de l'École Supérieure de Journalisme.
L'enseignement de qualité que j'ai reçu en son temps et qui, je le sais, continue d'y être dispensé aujourd'hui, a été déterminant pour mon entrée dans la carrière journalistique, plus spécialement à l'époque, dans la presse quotidienne régionale.
Je sais également, par les étudiants issus des dernières promotions avec lesquels nous sommes en relation, que cette école suit parfaitement l'évolution des techniques d'information et de communication et est donc bien adaptée aux différents métiers que propose la profession.
Bon anniversaire et longue vie à l'École Supérieure de Journalisme.*

Jean-Marie Desgrées Du Lou
Président Directeur Général du "Courrier de l'Ouest"



Hôtel de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale [illegible] l'École Supérieure de Journalisme

Je suis heureux d'adresser mes plus vives félicitations à la plus ancienne école de journalisme du monde à l'occasion de son 90ᵉ anniversaire. Avec l'espoir que l'École Supérieure de Journalisme continue à développer les valeurs de compétence, de rigueur, de pluralisme indispensables aux beaux métiers du journalisme.

Philippe Guilhaume
Président A2 - FR3

*Nous avons tous le souci du travail bien fait, du métier bien appris puis pleinement exercé.
Pour celui de l'information plus que pour tout autre sans doute.
Aussi, voudrais-je adresser à la doyenne mondiale des Écoles de Journalisme, pour ses 90 ans, tous mes vœux d'anniversaire et de poursuite heureuse de son activité.*

Jacques Puymartin
Président des
Dernières Nouvelles d'Alsace

*"Voilà une nonagénaire pleine d'allant que l'École Supérieure de Journalisme!
En tant que Président du Groupe Le Provençal, je lui souhaite longue vie et qu'elle continue à former d'excellents journalistes pour un métier indispensable à l'expression démocratique comme à la vie quotidienne de tous."*

Laurent Perpère
Président du Groupe Le Provençal

"For nine decades, l'École Supérieure de Journalisme has fostered the highest standards of journalistic integrity. Its graduates have helped shape the development of the media in France and across the world. We at Time Warner, a worldwide media and entertainment company, are grateful for the many contributions that their school has made. We wish it a future even more illustrious and influential than its past."

N.J. Nicholas Jr.
Président Time Warner Inc.

*"Nous sommes heureux de vous présenter nos félicitations à l'occasion du 90ᵉ anniversaire de l'École Supérieure de Journalisme.
Nous souhaitons à l'École et à ses étudiants le plus grand succès pour les années à venir."*

Glen Renfrew
Managing Director and Chief Executive
Reuters Limited - England

*"The BBC recognizes the vital role of journalist training in creating the right skills in an area so manifestly part of our democratic process. The BBC is delighted to hear that the School is celebrating its 90th anniversary and wishes it continuing success.
This message will come as no surprise to one, such as you, Monsieur le Président, who has had such a distinguished career in broadcasting; allow me to add my best wishes for the anniversary."*

Paul M. Hodgson
Head of International Relations
British Broadcasting Corporation

J'appartiens à une génération de Brésiliens qui a été éduquée sous l'influence totale de la culture française. Et même le journalisme n'échappait pas à la fascination de tout ce qu'on disait et faisait en France. Cette admiration pour l'esprit, pour l'intellectualité, pour la créativité française, je la maintiens aujourd'hui. Dans ce sens, je suis sûr du rôle significatif de l'Ecole Supérieure de Journalisme dans la formation des professionnels qui, travaillant dans les médias, contribuent à perpétuer la présence française dans le monde de l'intelligence, de l'art, de la création, des nouveautés de toutes sortes. A l'occasion du 90ᵉ anniversaire de cette école, la doyenne mondiale de l'enseignement du journalisme, je présente mes salutations les plus distinguées à tous ses collaborateurs et dirigeants.

Roberto Marihno
Président Journal O Globo, Télévision O Globo - Brésil

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE JOURNALISME DE PARIS

Établissement libre d'enseignement supérieur

.CE ST-GERMAIN-DES-PRÉS 75006 PARIS TÉL.: 42.22.68.06

AMÉRIQUES

CANADA : la crise constitutionnelle

Le Québec négociera désormais avec Ottawa « de gouvernement à gouvernement »

Tirant les leçons du refus du Canada anglais d'accorder à sa province à large majorité francophone le statut de « société distincte » qui lui aurait permis d'adhérer à la Constitution du pays, M. Robert Bourassa a annoncé, samedi 23 juin, que le *Québec se retirait d'un « processus constitutionnel discrédité »* pour ne plus négocier dorénavant qu'avec Ottawa « de gouvernement à gouvernement ».

MONTRÉAL

de notre correspondante

Le premier ministre du Québec a bloqué toutes les réformes réclamées à cor et à cri dans le reste du Canada, notamment celle du Sénat. Les Amérindiens, qui, par l'obstruction d'un des leurs au Parlement du Manitoba, ont contribué à rendre caduc l'accord dit du lac Meech, ne pourront quant à eux obtenir de sitôt leur autonomie gouvernementale sur leurs territoires.

M. Bourassa n'a pas rompu les ponts avec les neuf autres provinces, avec lesquelles il est prêt à négocier *« sur une base bilatérale »* mais il a exclu toute nouvelle discussion *« à onze »*, refusant de participer *à la prochaine conférence* annuelle des premiers ministres du Canada. *« Nous sommes à un moment critique de notre histoire (...) où l'avenir politique du Québec est remis en cause »*, a déclaré M. Bourassa dans une allocution dont le ton serein et plutôt modéré a rassuré le reste du Canada, qui s'attendait au pire. *« Le Québec,* a-t-il poursuivi, *a la liberté de ses choix, qu'il doit faire dans le réalisme, dans le calme et dans la lucidité »*.

Le Québec veut obtenir des pouvoirs accrus

Réagissant avec son pragmatisme habituel, le premier ministre du Québec a indiqué qu'il *« activera »* dans un premier temps ses *discussions avec le gouvernement* fédéral, dans le but d'obtenir des pouvoirs accrus notamment en matière d'immigration, domaine crucial pour le Québec dont la population décline, les francophones n'ayant plus assez d'enfants pour assurer le renouvellemment des générations. Ces négociations permettraient ainsi à la province de récupérer des prérogatives qui lui étaient reconnues dans l'accord constitutionnel du lac Meech, avant qu'il ne devienne caduc.

Parallèlement, les membres du Parti libéral du Québec, que M. Bourassa dirige, seront invités à rédiger *« un nouveau programme constitutionnel »*, processus qui devrait prendre plusieurs mois. M. Bourassa, qui a toujours abhorré la précipitation en toute chose, a souligné avec insistance que, dans les décisions futures sur l'avenir politique du Québec, la *« dimension économique »* aurait un poids *« primordial »*. *« La force du Québec commence par sa force économique »*, a-t-il déclaré, soulignant que sa province avait désormais sur ce plan *« de nombreux atouts »*.

Les commentaires de son entourage font clairement ressortir que M. Bourassa ne privilégiera pas la formule – *indépendance politique* du Québec et association économique avec le reste du Canada – prônée avec toujours plus de vigueur par le Parti québécois.

Son chef, M. Jacques Parizeau, en dépit de ses appels solennels à l'*« union des forces »*, a peu de chances de convaincre M. Bourassa d'organiser avec lui cet automne des « états généraux », où serait élaborée une Constitution du Québec, soumise ensuite à un référendum.

Un temps de réflexion ?

S'accorder un temps de réflexion avant de rouvrir le dossier constitutionnel : tel était aussi le sens du message télévisé adressé aux Canadiens samedi par le premier ministre fédéral, M. Brian Mulroney, grave et particulièrement *« déçu »* que le Canada n'ait *« pas su clore un débat qui remonte à la naissance de la Confédération »*.

Le chef du gouvernement canadien a tenu à lancer, au cours du week-end, deux appels. Aux investisseurs étrangers d'abord, invités *« à considérer la situation dans sa juste perspective »*, en tenant compte du fait que *« les Canadiens ont toujours surmonté les défis lancés à leur unité et continueront de le faire »*. Aux Québécois ensuite, priés de *« ne pas succomber au découragement ou au ressentiment »*, au moment où M. Mulroney s'avoue bien incapable de tenir devant eux sa promesse de réintégrer leur province au sein de la famille canadienne *« dans l'honneur et l'enthousiasme »*.

Se voulant rassurant, M. Mulroney a estimé que le Québec *« n'avait pas été isolé »* lors des récentes négociations, persuadé qu'à l'avenir *« la générosité et le réalisme des Canadiens des autres provinces surmonteront les obstacles de procédure »*, semblables à ceux qu'ont dressé les deux seules provinces – Terre-Neuve et le Manitoba – qui ont empêché le Québec d'acquérir son statut particulier au sein de la fédération.

Fort du soutien réaffirmé des députés de son parti représentant des circonscriptions québécoises, M. Mulroney compte s'employer, au cours des prochaines semaines, à *« panser les plaies »* et à *« jeter des ponts entre les solitudes »* dans lesquelles les Canadiens anglophones et francophones *« demeurent confinés »*.

Les promesses de « mieux faire »

Les invitations à la pondération de M. Bourassa et les promesses de *« mieux faire »* de M. Mulroney trouveront-elles grâce auprès des Québécois, dont 57 % se prononçaient déjà en faveur de la souveraineté de leur province ou pour une quelconque forme d'indépendance, avant même l'échec des dernières négociations constitutionnelles ?

Faut-il voir un signe précurseur de grands remous dans le fait que des milliers de jeunes Montréalais ont, tard dans la soirée de dimanche, envahi spontanément les rues de Montréal, jour de la Saint-Jean-Baptiste, fête « nationale » des Québécois, en scandant *« Le Québec aux Québécois »* et *« Québec libre »* ? Le défilé officiel avait été reporté, en raison des conditions météorologiques incertaines, à lundi, jour férié dans la province. Il promet d'autres démonstrations de force.

MARTINE JACOT

M. Jean Chrétien élu chef du Parti libéral

MONTRÉAL

de notre correspondante

M. Jean Chrétien, bras droit de l'ancien premier ministre fédéral Pierre Elliott Trudeau, a été élu chef du Parti libéral du Canada, samedi 23 juin, par les quelque 4 700 délégués de sa formation rassemblés à Calgary en Alberta.

Francophone québécois, M. Chrétien, âgé de cinquante-six ans, n'a eu aucun mal à se faire élire dès le premier tour de scrutin, avec une confortable *avance sur ses deux principaux* adversaires, M. Paul Martin, homme d'affaires de Montréal, et Mme Sheila Copps, député de l'Ontario.

M. Chrétien, qui avait détenu six portefeuilles importants dans le cabinet Trudeau entre 1968 et 1984, avait brigué ce poste une première fois en 1984 mais avait été battu par M. John Turner. Ce dernier avait décidé de démissionner en mai 1989, quelques mois après que sa formation eut enregistré une seconde défaite électorale face au Parti conservateur de M. Brian Mulroney.

Tout au long de sa campagne, M. Chrétien, convaincu comme par le passé que le Québec n'avait aucun privilège à réclamer au sein de la fédération, *avait ardemment combattu l'ac*cord constitutionnel accordant à la Belle Province un statut particulier. En revenant avec les mêmes credos – *« il faut que les francophones se sentent partout à l'aise au Canada et que les anglophones se sentent bien au Québec »* – sans admettre, par exemple, l'échec de la politique officielle de bilinguisme qu'il a contribué à mettre en œuvre, M. Chrétien, dont le style populiste connaît un certain succès auprès des anglophones, s'est fait un grand nombre d'ennemis au Québec.

Deux députés libéraux représentant cette province à la Chambre des communes d'Ottawa ont annoncé leur démission dès que son élection a été proclamée. Handicapé par une para*lysie du côté droit du visage qui* gêne son élocution, M. Chrétien devra refaire l'unité de son parti – très divisé sur la question du Québec – avant de songer à déloger M. Mulroney.

M. J.

CHILI : les cent jours de la présidence de M. Aylwin

Nouvelles tensions entre le pouvoir et les militaires

Après trois mois de pouvoir, M. Patricio Aylwin, le nouvel « homme tranquille » du Chili, est crédité de 85 % d'opinions favorables dans les sondages. Mais en dépit de quelques beaux succès économiques, le spectre du pouvoir militaire menace toujours le nouveau président.

SANTIAGO

de notre correspondant

Iquique enterre ses morts : conduit par cinq ministres, dimanche 17 juin, un cortège impressionnant rend un dernier *hommage à quatorze militants* de gauche originaires de cette ville du Nord. Quatorze *« disparus »* qui ont cessé de l'être depuis leur exhumation d'un cimetière clandestin recelant, au total, plusieurs dizaines de cadavres. Quatorze victimes identifiées par leurs proches, seize ans après leur exécution par des militaires dans l'ancien camp de réclusion du vil*lage voisin de Pisagua.*

Déterré en même temps que les morts, le passé envenime de nouveau la vie politique du Chili. Mise sur la sellette par la découverte du charnier, l'armée de terre se retranche derrière sa traditionnelle justification du coup d'État de 1973, reprise, à quelques nuances près, par les partis de droite : le régime *« marxiste »* présidé par Salvador Allende ayant précipité le pays dans un état de *« guerre intérieure »*, la *« pacification »* accomplie par les forces armées ne pouvait être que douloureuse. Mais l'argumentation militaire ne suscite qu'indignation dans les rangs de la majorité présidentielle. *« Peut-on qualifier de guerre le massacre de civils désarmés ? »* proteste M. Clodomiro Almeyda, dirigeant socialiste.

« La vérité est notre rempart »

De ce passé violent, le président Aylwin aimerait faire table rase. Mais cent jours après la passation des pouvoirs, il lui faut d'abord y faire face. *« Seule la vérité permettra la réconciliation nationale »*, affirmait le programme électoral de la coalition de centre gauche aujourd'hui aux affaires. *« La vérité est notre rempart »*, ajoute M. Enrique Correa, porte-parole du gouvernement.

Ainsi, au risque de froisser l'armée, le chef de l'Etat a-t-il constitué une commission des « sages », qui devra remettre, d'ici à la fin *de l'année, un rapport sur* les violations des droits de l'homme commises sous le régime précédent. Les militaires ayant publiquement exprimé leur désagrément, Patricio Aylwin a voilé son éternel sourire et signifié au général Pinochet, le temps d'un entretien au palais présidentiel de la Moneda, qu'il était des limites institutionnelles à ne pas dépasser. L'armée, lui a-t-il rappelé en substance, n'est pas un corps délibératif, et les décisions du pouvoir exécutif ne sauraient souffrir aucune contestation des généraux.

La *« cohabitation »* entre les deux hommes, comme on pouvait s'y attendre, s'annonce âpre et incertaine, même si chacun s'emploie à préserver la plus élémentaire courtoisie. Loin de se rendre aux injonctions des partis de gauche, qui redoublent d'ardeur depuis la découverte du charnier de Pisagua et exigent sa démission, le général Pinochet entend bien demeurer commandant en chef. A l'en croire, son maintien présenterait le double avantage d'éviter à l'armée tout risque d'épuration et d'empêcher la radicalisation de certains jeunes officiers.

Mais, outre que son image, aux yeux de bon nombre de ses compatriotes, n'est guère reluisante, l'ancien chef de l'Etat est affaibli par la défection des autres armes. Car si la marine a discrètement communiqué son inquiétude au président Aylwin sur la façon dont le gouvernement aborde le *problème des droits* de l'homme, les carabiniers et les aviateurs, en revanche, ont manifesté leurs bonnes dispositions. Le général Matthéi, commandant en chef de l'aviation, a même *reconnu publiquement* que ses forces avaient procédé à des exécutions sommaires et a accepté de s'en expli*quer devant les « sages »*. Son acte de contrition a été salué par la majorité présidentielle.

Reste, en tout cas, une question épineuse : les responsables des *abus de la répression* seront-ils traduits devant les tribunaux ou bénéficieront-ils des effets de la loi d'amnistie complaisamment approuvée par la junte militaire en 1978 ? Les crimes de guerre n'étant pas amnistiables, le doute est permis. Et que se passerait-il si la justice, civile ou militaire, ne se départait pas de la duplicité qui l'a, jusqu'à présent, caractérisée ?

« Nous exerçons la justice populaire »

Les groupes armés d'extrême gauche se soucient fort peu de la réponse. Le Front patriotique Manuel Rodriguez et les « forces révolutionnaires Lautaro », qui ont coordonné leurs activités, multiplient les attentats, souvent meurtriers, contre d'anciens membres des services de sécurité. *« Nous exerçons la justice populaire »* disent-ils, indifférents à la réprobation unanime des milieux politiques.

Ce *« terrorisme de la revanche »* s'alimentant de l'impunité du crime reste cependant un phénomène limité. Certes, les seize ans de dictature sont une page difficile à tourner, mais, à défaut de réconciliation, prime l'esprit de conciliation, ce qui a permis à Patricio Aylwin et à son gouvernement d'engranger leurs premiers succès, dans des domaines, *il est vrai*, moins ardus que celui des droits de l'homme. Ainsi, le patronat, le mouvement syndical et le gouvernement ont-ils signé un accord portant sur la revalorisation du salaire minimum et des allocations familiales. Un autre accord modifiant la législation du travail devrait être approuvé prochainement. Les milieux d'affaires s'en trouvent rassérénés : l'explosion sociale, leur cauchemar, n'a pas eu lieu.

Loin de s'aliéner la confiance des chefs d'entreprise, les autorités ont rapidement démontré que leur gestion économique n'était pas moins rigoureuse que celle du régime militaire. Six mois d'ajustement monétaire sont, semble-t-il, venus à bout d'une surchauffe conjoncturelle : l'inflation a cédé, revenant à un rythme annuel de 25 %, et la croissance, ramenée à un taux plus raisonnable que celui des années antérieures, devrait se maintenir entre 3 % et 4 %.

Le président Aylwin procède par petits pas sûrs

Comme le budget de l'année en cours, dressé par le régime mili*taire avant la passation* des pouvoirs, est particulièrement étroit, les Chiliens les plus déshérités (le tiers de la population) ne doivent s'attendre dans l'immédiat à aucune amélioration de leurs conditions de vie. Toutefois, une réforme fiscale approuvée par le Parlement grâce à l'appoint des voix de la principale formation conservatrice, Rénovation nationale, rapportera à l'Etat, *en 1991*, plusieurs centaines de millions de dollars de recettes supplémentaires : une manne qui devrait permettre au gouvernement de lancer un programme social à la hauteur des ambitions affichées pendant la campagne électorale. Donnant donc, autant que possible, priorité au consensus.

Le président Aylwin procède *par petits pas sûrs, quitte à irriter* ceux qui, à gauche, aimeraient voir les autorités avancer à grandes enjambées. La prudence sied à cet homme tranquille. La réalité politique, de plus, la lui *impose : les militaires* projettent toujours leur ombre menaçante, et la droite, majoritaire au Sénat, jouit d'un virtuel droit de veto en matière législative.

Il est bien sûr trop tôt pourtant pour parler de réussite, et la partie de bras de fer entre la présidence et le général Pinochet ne fait que commencer. Du moins les Chiliens se sont-ils majoritairement rangés du côté du chef de l'Etat : un sondage récent lui accorde trente points de plus que son score à l'élection présidentielle de décembre dernier. De quoi faire *maugréer son prédécesseur.*

GILLES BAUDIN

L'embarras de l'opposition face à l'extrême droite

L'UDF et le RPR sommés de choisir entre les centristes et le CNI

Le président du Centre national des indépendants et paysans (CNI), M. Yvon Briant, est parti en guerre contre le Centre des démocrates sociaux (CDS), qu'il juge « nuisible pour l'opposition » à cause des convergences que M. Pierre Méhaignerie et ses amis manifestent parfois avec les socialistes. Les dirigeants du CDS réclament à leurs alliés de l'UDF et du RPR l'exclusion du CNI du comité de coordination de l'opposition depuis que M. Briant a appelé à voter pour le candidat du Front national au second tour, le 17 juin, de l'élection cantonale partielle de Villeurbanne-Sud. Le RPR est embarrassé. La réunion du comité de coordination de l'opposition, mardi 26 juin, s'annonce mouvementée.

Ce n'est pas cette semaine que la coalition des droites retrouvera sa cohésion perdue. La dispute qui met actuellement aux prises le Centre des démocrates sociaux et le Centre national des indépendants n'a rien d'un combat de titans, certes, mais elle ne peut qu'aggraver les clivages qui existaient déjà au sein de l'opposition au sujet du Front national, d'une part, et des socialistes, d'autre part.

C'est le président du CNI, M. Yvon Briant, qui a mis le feu aux poudres lorsqu'il a pris une position délibérément provocatrice, dans le contexte créé par la profanation du cimetière de Carpentras, en appelant à voter, le 17 juin, à Villeurbanne, pour *« le seul candidat antisocialiste en lice au second tour »*, c'est-à-dire pour le Front national. L'ancien député du Val-d'Oise, qui siège aujourd'hui au Parlement européen, attendait ce scrutin partiel avec impatience parce qu'il voulait faire la preuve que l'opposition se fourvoie lorsqu'elle se laisse influencer par ce qu'il appelle *« les caprices du CDS »* vis-à-vis du Front national alors qu'à son avis la priorité des priorités doit rester le combat contre le Parti socialiste. *« Que l'on ne vienne pas nous reprocher d'avoir soutenu le candidat du FN*, dit aujourd'hui M. Briant. *Nous avons simplement répondu à l'attente des électeurs de droite pour qui la priorité consiste à faire barrage aux socialistes. En aucun cas nous n'avons fait une courte échelle quelconque à Jean-Marie Le Pen. Nous lui avons au contraire interdit de prétendre qu'entre les socialistes et lui il n'y a plus rien. Le vote FN au premier tour constitue un vote d'exaspération dont les centristes sont pour une large part responsables. En tapant sur Le Pen pendant sa campagne, le candidat de l'opposition n'a fait au premier tour, à Villeurbanne, que 17,20 % des voix alors qu'en 1985 le candidat du CNI en avait recueilli 29,55 %. »*

Bien que la victoire de la candidate socialiste ne lui ait pas vraiment permis, à Villeurbanne, de faire la démonstration qu'il espérait, M. Briant n'a pas été fâché de susciter la colère du CDS. Bien au contraire. En clouant aussitôt au pilori le président du CNI, le parti de M. Méhaignerie lui a rendu service. Voué aux seconds rôles par la force des choses électorales, M. Briant ne rate jamais une occasion de se mettre en vedette depuis son exclusion du groupe parlementaire de M. Le Pen, en 1986. Il s'est même fait une spécialité d'apparaître comme le « poil à gratter » de la droite en revendiquant une place à part entière – une place de « national-conservateur » – à l'aile droite d'une opposition qu'il juge trop sensible à l'influence des centristes.

M. Méhaignerie : « Il pourrait y avoir rupture »

Après une première explication acide avec les représentants de l'UDF, en particulier avec M. Gérard Longuet, délégué du Parti républicain, et avec le président du Parti radical, M. Yves Galland, qui participaient, mardi 19 juin, à une séance de travail consacrée à la préparation des prochaines échéances électorales, M. Briant a bondi sur l'occasion pour mettre le CDS en accusation : *« Le job des centristes serait de ramener à nous des électeurs qui ont voté pour François Mitterrand en 1981 et 1988*, affirme-t-il dans *le Point* du 25 juin. *Or que voit-on ? Les électeurs du marais et du centre gauche n'auront jamais plus aucun scrupule à voter Delors ou Rocard, qui sont tout simplement plus crédibles que Méhaignerie, Stasi et consorts. (...) Le CDS est devenu inutile parce qu'il ne remplit plus son office dans l'opposition. Il devient nuisible parce que son poids politique est disproportionné dans cette même opposition. Ne laissons pas Pierre Méhaignerie devenir l'étourneau de l'opposition. (...) Les sirènes centristes conduisent l'opposition au naufrage. Il convient de les faire taire. Il n'y a qu'une alternative pour régler le problème. Nous souhaitons un retour à l'équilibre – un CDS amoindri, un CNI singulièrement étoffé. Mais, si ce retour n'est pas possible, il faudra se couper un bras plutôt que de mourir de la gangrène... »*

Conséquence : le CDS demande aujourd'hui à ses partenaires d'exclure le président du CNI du comité de coordination de l'opposition, où sa présence a été imposée par le RPR, il y a deux ans, malgré l'avis contraire du président de l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing. *« Le CNI était autrefois un nom respecté et des hommes respectables. Aujourd'hui, c'est une faction d'extrême droite*, a souligné M. Méhaignerie, samedi 23 juin, devant le conseil politique de son parti. *Il ne peut y avoir aucun pacte avec le FN car ce serait mettre le doigt dans un engrenage. Si ce n'était pas le cas, il pourrait y avoir rupture dans l'opposition. »* Comme pour se défendre de toute connivence avec les socialistes, M. Méhaignerie a aussi critiqué *« la politique de cynisme et de démagogie du président de la République »*.

Dimanche, c'est le vice-président du CDS, M. Bernard Stasi, qui a prolongé cette riposte en se déclarant, sur TF1, *« plus proche de Michel Rocard que d'Yvon Briant »*. Et lundi, dans *le Figaro*, M. Méhaignerie est revenu à la charge : *« Les déclarations de M. Briant sont en contradiction avec les positions affirmées par M. Chirac. Soit M. Briant revient sur ce qu'il a dit, soit il ne peut plus y avoir d'alliance UDF-RPR et CNI. J'attends une clarification. »* Le président du CDS a écrit en ce sens au président du RPR.

Les autres dirigeants de l'UDF partagent-ils le courroux de M. Méhaignerie ? Si le président du PR, M. François Léotard, semble en phase avec celui du CDS, d'autres porte-parole de l'UDF paraissent plus perplexes. Sur le fond, M. Charles Millon, qui plaide pour que l'opposition se montre plus intransigeante vis-à-vis des socialistes et plus ferme dans l'exposé de ses convictions, a surtout insisté pour dire, dimanche à « RMC-Libération », que *« l'union de l'opposition se fera autour d'hommes qui seront capables de porter sans complexe les convictions de la droite républicaine »*. Quant au délégué général de l'UDF, M. François Bayrou, invité, le même jour, de Radio J, il n'a pas *« envie de pousser le CNI dans les bras de Le Pen »*. *« Si nous continuons comme cela, ce sera tous les jours une exclusion*, a-t-il ajouté. *Autant je souhaite vider l'abcès, autant je n'ai pas envie de couper une branche tous les jours... »*

M. Briant : « gagner la prochaine présidentielle »

Contrarié par la tournure des événements, le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, a dépêché M. Nicolas Sarkozy, vendredi après-midi 22 juin, auprès du président du CNI, en faisant savoir à M. Briant que les représentants du CDS menaçaient de claquer la porte du comité de coordination de l'opposition, mardi 26 juin, s'il était présent. M. Sarkozy a proposé à M. Briant, au nom de M. Juppé, de se faire porter absent ou de siéger au sein de la délégation du RPR. M. Briant a refusé les deux éventualités. Fermement décidé à participer à cette réunion, le président du CNI devait s'entretenir de tout cela, lundi, avec M. Juppé.

« Moi, nous a-t-il déclaré lundi matin, *je me bats pour faire gagner l'opposition à la prochaine élection présidentielle, et je cherche à récupérer les électeurs qui vont se jeter en masse dans les bras de Le Pen pour échapper à une opposition qui les trahit. Je ne propose en aucune façon de faire alliance avec Le Pen. Je ne voterai en aucun cas pour Le Pen à l'élection présidentielle. C'est d'ailleurs pour ça que j'ai été exclu du groupe parlementaire de Le Pen en 1986. Mais je ne veux pas jouer le jeu des Méhaignerie, Léotard et autres Noir qui tapent surtout sur le Front national parce qu'ils misent sur la défaite de Giscard ou de Chirac à la prochaine présidentielle afin de se placer personnellement pour celle qui suivra... »*

A petites causes, grands effets : c'est toute la question de la stratégie de l'opposition qui est soulevée par cette empoignade peu homérique.

ALAIN ROLLAT

Invité d'Espaces 89

M. Tapie reproche aux socialistes de ne pas être présents face au Front national

M. Bernard Tapie a participé, dimanche 24 juin, à un colloque du club Espaces 89 sur *« la montée des intolérances »*, au cours duquel le député (non-inscrit) des Bouches-du-Rhône a reproché aux militants socialistes de ne pas être présents *« sur le terrain »* face au Front national, alors que M. Jean-Marie Le Pen *« est en train de former une armée nombreuse »*.

M. Marcel Debarge, numéro deux du PS, a répondu que les militants de son parti sont *« présents, tant à Marseille qu'ailleurs en France »*, mais que l'action de M. Tapie contre l'extrême droite est *« complémentaire »* de la leur et *« fort bien venue »*.

Quelque six cents personnes ont participé, samedi et dimanche, au colloque d'Espaces 89, club fabiusien auquel M. Michel Rocard a adressé un message soulignant l'importance, dans la lutte contre les intolérances, des actions menées par son gouvernement pour réduire le chômage, améliorer le logement social et donner de nouveaux moyens à l'éducation nationale. M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, a pris part aux débats.

M. Maurice Benassayag, président d'Espaces 89, délégué aux rapatriés, a regretté que le PS, dans sa campagne d'affiches sur le thème *« Le racisme sera-t-il le mur des Français ? »*, pose *« une question aux Français, alors qu'ils attendent, plutôt, des réponses »*. M. Benassayag a expliqué qu'il préfère *« un Front national à 10 %, plutôt qu'une victoire de la gauche* [en 1993] *avec un Front national à 30 % »*.

M. Jean-Marie Le Pen parie sur une élection présidentielle anticipée

Le Front national a réuni son conseil national, samedi 23 juin à Paris. La réunion de cette instance, la première depuis le congrès du parti d'extrême droite à la fin du mois de mars, a été notamment consacrée, selon M. Jean-Marie Le Pen, à *« l'hypothèse d'une élection présidentielle anticipée »*, à laquelle il serait candidat *« si Dieu* [lui] *prête vie »*. Le conseil national s'est également penché sur l'organisation des élections cantonales, qui devraient être reportées de 1991 à 1992 pour être regroupées avec les élections régionales.

M. Le Pen a estimé que *« l'effet boomerang de Carpentras se développe puissamment ». Le dégonflage des mensonges et des calomnies*, a-t-il poursuivi, *est en train de produire un retournement indigné dont les machinistes de Carpentras auront à se plaindre. »* Le dirigeant d'extrême droite a précisé que *« l'accusation calomnieuse lancée contre le Front national par MM. Joxe et Fabius allait se retourner contre ses auteurs. »*

Sans disposer de données particulières, M. Le Pen a affirmé que Renault procédera bientôt à quinze mille licenciements. Répondant à M. Bernard Tapie, qui s'est fixé pour objectif de réduire l'audience du FN, il a déclaré : *« Avant dix-huit mois, l'action Bernard Tapie finance sera passée largement au-dessous de cent francs »*. Ce titre est actuellement coté cent quarante francs.

Il a été indiqué que l'université d'été du Front national se déroulera non pas à Dinard, mais à Bordeaux, du 27 au 31 août au Palais des congrès. Les responsables de cette salle indiquent que le contrat n'est pas encore signé, mais qu'en tout état de cause une décision négative ne pourrait être prise que par l'autorité publique.

« Chef des Indiens »

Le Front national de la jeunesse (FNJ) va lancer une *« campagne de sensibilisation »* intitulée « Sortons de nos réserves ». M. Jean-Marie Le Pen apparaîtra sur une affiche avec une coiffe de chef Sioux car, selon M. Martial Bild, président du FNJ, *« Le Pen, c'est le chef des Indiens de France, mais ces Indiens-là n'entendent pas se laisser enfermer dans la réserve sans combattre et sans gagner »*.

M. Allouchéry quitte le PNFE

Dans une lettre datée du 30 mai adressée aux membres du Parti nationaliste français et européen (PNFE), M. Françis Allouchéry annonce sa démission du poste de secrétaire général et son départ de ce groupe néo-nazi présidé par M. Claude Cornilleau. Agé de vingt ans lors de son adhésion en avril 1987, M. Allouchéry avait été inculpé, l'an dernier, d'association de malfaiteurs pour des actes de terrorisme (attentats racistes contre des foyers Sonacotra de la Côte d'Azur en 1988) et écroué du 9 octobre 1989 au 22 février 1990 à Grasse (Alpes-Maritimes). Il est sous contrôle judiciaire.

M. Allouchéry indique qu'il a un *« désaccord avec la ligne politique du parti et son programme »* car il ne se *« considère plus comme « nationaliste », antidémocrate et anticommuniste, mais beaucoup plus justement comme militant révolutionnaire anti-impérialiste, anticapitaliste, antisioniste, socialiste, pro-écologie, fédéraliste européen, partisan de la démocratie de base et antibourgeois »*. Ses *« divergences tactiques »* portent sur le port de l'uniforme et le salut *« à l'européenne »*, c'est-à-dire bras tendu.

EN BREF

□ **Hausse de popularité du président de la République et du premier ministre.** – Selon un sondage IFOP, publié le 24 juin dans *le Journal du Dimanche*, la popularité de M. François Mitterrand et de M. Michel Rocard est en hausse de quatre points par rapport au mois dernier. Le président de la République et le premier ministre recueillent tous deux 39 % d'opinions favorables. Le nombre de mécontents s'établit à 43 % pour M. Mitterrand et à 38 % pour M. Rocard. Ce sondage a été réalisé du 11 au 18 juin 1990 sur un échantillon national de 1706 personnes, représentatives de la population française âgée de dix-huit ans et plus.

□ **MM. Lalonde et Waechter échangent des amabilités.** – Le secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, M. Brice Lalonde, a affirmé, samedi 23 juin à Mulhouse, que le chef de file des Verts, M. Antoine Waechter, *« préconise la politique du ni-ni, mais c'est plutôt ni gauche, ni gauche »*. Critiquant la position des écologistes lors de l'élection cantonale partielle de Villeurbanne, pour laquelle ils avaient *« refusé de choisir entre le PS et le FN »*, M. Lalonde a déclaré : *« Pour moi, la peste brune est plus dangereuse que la marée noire. »* Le secrétaire d'Etat a affirmé que M. Waechter *« prend la parole, neuf fois sur dix, pour critiquer Lalonde »*. Dans une interview au *Quotidien de Paris* de lundi, M. Waechter estime que M. Lalonde est un *« sous-ministre »*

□ **MM. de Beaucé et Ricol créent un club.** – M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat aux relations culturelles internationales, et M. René Ricol, ancien animateur des réseaux barristes, ont créé, samedi 23 juin, le club Performance et partage, qui se propose de réunir *« des personnalités du privé, des universitaires et des hauts fonctionnaires »* pour *« favoriser une nouvelle expression politique »*.

POLITIQUE

Au Grand Jury RTL-« le Monde »

M. Séguin souhaite que M. Chirac fédère tous les courants du RPR

M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 24 juin, a notamment déclaré : *« Les six derniers mois ont été extrêmement positifs pour le RPR et donc finalement pour Jacques Chirac. En dépit des apparences, je crois que nous sommes sur le bon chemin. A nous de faire en sorte que la diversité des courants soit un facteur de renforcement et non d'affaiblissement. Je souhaite que Jacques Chirac soit candidat à la prochaine élection présidentielle. Je l'ai toujours dit ! (...) Je souhaite qu'il soit le fédérateur de l'ensemble des courants du RPR »* ».

Espérant que M. Alain Carignon, mis en congé du RPR, revienne *« très rapidement au sein du mouvement »*, M. Séguin ajoute cependant : *« Il y a certaines limites auxquelles il faut prendre garde : en particulier appeler à voter pour ses adversaires n'est pas la meilleure méthode. Nous ne voulons pour notre part nous allier ni avec le Front national ni avec le Parti socialiste, bien que je reconnaisse volontiers que ce dernier est un parti républicain. Le RPR est déterminé, il a une stratégie, celle du refus de toute alliance avec le Front national. »*

A propos de l'organisation de l'opposition, M. Séguin souhaite que *« le RPR, l'UDF et les centristes restent ensemble »*. *« Il faut organiser l'opposition en respectant la spécificité de ses formations »*, a-t-il dit. Il repousse en revanche une nouvelle organisation qui aurait pour objet la constitution de deux nouveaux groupes dont l'un serait composé des *« libéraux, sociaux et humanistes et l'autre serait davantage conservateur »*. Selon lui, le premier groupe, inévitablement, aurait la tentation de réaliser ce « front républicain » qui serait *« la résurrection de la troisième force de fâcheuse mémoire »*.

Après avoir considéré que l'exclusion comme le chômage constituent actuellement en France moins des problèmes économiques que des problèmes culturels liés à la formation, l'ancien ministre des affaires sociales a jugé que la lutte contre le sida ne pourra pas être conduite avec seulement la réouverture des maisons closes. En ce qui concerne la limitation de la publicité pour le tabac et l'alcool, M. Séguin s'est dit prêt à voter le projet de loi *« sous réserve que le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, ou toute autre instance, apporte au sport français le manque à gagner que représentera la disparition de cette publicité. »*

Abordant le problème de l'évolution de l'Algérie et de l'Afrique noire, M. Séguin a déclaré que pour aider ces pays et régler la question de l'immigration, *« il faudra beaucoup d'argent »*. Il considère en conséquence que, *« l'allègement significatif de la pression fiscale en France est un luxe que nous ne pourrons pas nous permettre dans les années qui viennent »*. A propos du sommet africain de La Baule, le maire d'Epinal a déclaré : *« Le message auquel l'Afrique a été le plus sensible au cours de la semaine, ce n'est certainement pas le propos de M. Mitterrand, c'est le message de Roger Milla, car au-delà de l'événement sportif, il a dit que c'est l'Afrique qui doit prendre confiance en elle-même et avoir les moyens de sa fierté. Quant au message de M. Mitterrand, j'avoue que j'ai trouvé ses interlocuteurs de bonne composition pour rester jusqu'au bout de cette conférence car ses propos avaient quelque chose d'humiliant. Je ne sache pas que nous soyons si parfaits que nous puissions donner des leçons aux pays en question. »*

Enfin, interrogé sur l'évolution de l'Europe, M. Philippe Séguin a proclamé : *« Tout nous montre dans le monde la force de l'idée nationale. Et l'on voudrait nier les faits nationaux ! L'Europe sera d'autant plus forte et efficace qu'elle reconnaîtra ces faits-là. Plus que jamais je suis favorable à une Europe des nations contre un processus de fusion qui aurait une autre conséquence dommageable, celle de faire une Europe des nantis qui se fermerait aux pays de l'Est qui attendent notre aide pour entrer dans le domaine de la liberté »*.

Trois élections municipales partielles...

Le Parti communiste perd Vierzon

CHER : Vierzon (2e tour).

Inscr., 21 242 ; vot., 14 623 ; abst., 31,15 % ; suffr. expr., 14 228. Liste div. g. et div. d., conduite par M. Jean Rousseau (PS diss.), m. s., 8 598 voix (60,43 %), 32 ELUS (17 div. g. et 15 div. et div. d.) ; liste d'union de la gauche, conduite par M. Roger Coulon, PC, 5 630 (39,56 %), 7 ELUS (4 PC et 3 div. g.).

[En réalisant un score sans appel de 60,43 % des voix, la liste menée par M. Jean Rousseau, exclu du PS, et par M. Max Albizzati, qui, en 1989, conduisait la liste Arc-en-ciel face à celle d'union de la gauche, a mis un terme à trente et un ans de gestion communiste à Vierzon. Cette liste n'avait manqué son élection au premier tour que de quinze voix. C'est avec un excédent de 1 483 voix par rapport à la majorité absolue qu'elle l'emporte au second tour. Elle semble avoir bénéficié d'une bonne partie des voix du FN, qui avait clairement défini son objectif : « faire échec au PCF ».

M. Rousseau, depuis son élection à la tête de la mairie le 21 mai dernier, à la suite de la démission du maire communiste, M. Fernand Micouraud (*le Monde* du 23 mai), avait dû affronter son propre parti, qui l'a exclu. Avec 39,56 % des suffrages, le PCF subit une défaite d'autant plus cuisante que, sur sept sièges obtenus par sa liste, quatre seulement seront occupés par des membres de ce parti. M. Marchais a assuré, vendredi 22 juin, qu'il n'est pas « près d'oublier l'opération montée par le PS pour prendre la municipalité de Vierzon ». Le secrétaire général du PC accuse le PS d'avoir « rompu un accord signé » et d'avoir décidé d'un « renversement d'alliance », avec « la bénédiction de Laurent Fabius ».

L'appel du chef de file de la liste des Verts en faveur de la liste communiste n'a, de toute évidence, pas été entendu. En revanche, la venue à Vierzon, entre les deux tours, de M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, pour soutenir M. Rousseau contre l'avis des instances nationales du PS, a eu quelque effet.

Les résultats du premier tour étaient les suivants : inscr., 21 251 ; vot., 14 361 ; abst., 32,42 % ; suffr. expr., 14 035 ; liste de M. Rousseau, 7 003 voix (49,89 %) ; liste de M. Coulon, 5 129 (36,54 %) ; liste du Front national, conduite par M. François Scheid, 913 (6,50 %) ; liste des Verts, conduite par M. Patrick Salle (écol.) 693 voix (4,93 %) ; liste Lutte ouvrière, conduite par M. Abdelkrim Sadani 297 voix (2,11 %).

En mars 1989, les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 21 526 ; vot., 13 983 ; abst., 35,04 % ; suffr. expr., 13 520 ; list d'union de la gauche conduite par M. Fernand Micouraud (PC), 6 895 voix (50,98 %), 30 élus (18 PC et 12 PS) ; liste union de la droite, conduite par M. Max Albizzati, div. d., 5 445 (40,27 %), 8 élus (3 div. g., 1 UDF et 4 div. d.) ; liste du FN, conduite par M. François Scheid, 778 (5,75 %), 1 élu.]

LOIRET : La Ferté-Saint-Aubin (2e tour).

Inscr., 4 064 ; vot., 3 067 ; abst., 24,53 % ; suffr. expr., 3 002. Liste d'union de la droite, conduite par Mme Annick Courtat, RPR, 1 526 voix (50,83 %), 23 ELUS (1 RPR et 22 div. d.) ; liste de M. Jean-Claude Groeninck, PS, 871 (29,01 %), 4 ELUS (4 PS) ; liste communiste de M. Marc Brygnhole, 326 (10,85 %), 1 ELU ; liste de M. Gaston Ramette, div. droite, 279 (9,29 %), 1 ELU.

[En ballottage favorable avec 46,59 % des suffrages au premier tour, Mme Annick Courtat (RPR) l'emporte facilement malgré trois listes concurrentes, et va retrouver son fauteuil de maire. La surprise de ce scrutin est moins la victoire de Mme Courtat – dont la façon de gérer la commune, critiquée, avait provoqué une série de démissions qui ont entraîné cette élection partielle – que la perte d'audience de l'ancien maire rocardien, M. Jean-Claude Groeninck, une figure du paysage politique local.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 4 065 ; vot., 2 981 ; abst., 26,66 % ; suffr. expr., 2 878 ; liste de Mme Courtat, 1 341 voix (46,59 %) ; liste de M. Groeninck, 890 (30,92 %) ; liste de M. Ramette, 350 (12,16 %) ; liste de M. Brygnhole, 297 (10,31 %).

La liste d'union de la droite, conduite par Mme Courtat l'avait emporté au second tour de mars 1989, avec 1 583 voix (47,29 %) et 22 sièges (4 div. g., 1 UDF, 9 RPR et 8 div. d.) contre 1 543 (46,10 %) et 6 sièges (2 PS, 1 MRG et 3 div. g.) à la liste du PS conduite par M. Groeninck, et 221 (6,60 %) et 1 siège à la liste PC, conduite par M. Brygnhole.]

RHONE : Dardilly (2e tour).

Inscr., 4 214 ; vot., 2 546 ; abst., 39,58 % ; suffr. expr., 2 510. Liste de M. Daniel Le Maire, RPR, 940 voix (37,45 %), 20 ELUS (20 RPR, UDF et div. d.) ; liste de M. Bernard Thomas, div. d., m. s., 905 (36,05 %), 5 ELUS (5 div. d.) ; liste de M. Michel Charmont, PS, 665 (26,49 %), 4 ELUS (4 PS).

[Après avoir géré Dardilly pendant plus de quinze mois, M. Bernard Thomas, candidat divers droite, rassemblant sur sa liste des membres du RPR, de l'UDF, des non-inscrits ainsi que d'ex militants socialistes, doit céder la place à M. Daniel Le Maire, candidat officiellement investi par le RPR et l'UDF, et se réclamant de la Force unie, qui le devance de 35 voix.

Les électeurs de cette commune de la banlieue nord-ouest de Lyon étaient invités à voter pour la sixième fois en quinze mois pour élire leur conseil municipal, les scrutins de mars et septembre 1989 ayant été annulés pour irrégularités par le tribunal administratif (décision confirmée par le Conseil d'Etat pour l'élection de septembre).

Le taux de participation n'a pourtant pas souffert de ces multiples consultations. Avec 60,41 % de votants, il a été plus fort qu'au second tour de septembre 1989 (53,88 %) et qu'au premier tour du 17 juin (53,49 %). L'élection confirme l'érosion de l'électorat de M. Thomas : vainqueur à l'arraché en mars et en septembre 1989, il n'avait que 19 voix d'avance au premier tour.

Quant au candidat socialiste, malgré la disparition de la liste communiste qui avait obtenu moins de 5 % des voix au premier tour, il recule d'un tour à l'autre : – 0,99 point de pourcentage. Il ne gagne que 64 suffrages alors que la liste communiste en avait recueilli 197, le 17 juin. Toutefois, il aura un siège de plus dans le nouveau conseil municipal.

Les résultats du premier tour étaient les suivants : inscr., 4 217 ; vot., 2 256 ; abst., 46,51 % ; suffr. expr., 2 187 ; liste de M. Thomas, 749 voix (34,24 %) ; liste de M. Le Maire, 730 (33,37 %) ; liste de M. Charmont, 601 (27,48 %) ; liste de M. Jean-Michel Deman, PC, 107 (4,89 %).

En septembre 1989, le second tour avait donné les résultats suivants : inscr., 4 147 ; vot., 2 224 ; abst., 46,37 % ; suffr. expr., 2 168 ; liste de M. Thomas, 818 voix (37,73 %), 21 ELUS ; liste de M. Le Maire, 811 (37,40 %), 5 ELUS ; liste de M. Charmont, 539 (24,86 %), 3 ELUS.]

... et une cantonale

EURE : canton d'Amfreville-la-Campagne (2e tour).

Inscr., 9 324 ; vot., 4 233 ; abst., 54,60 % ; suffr. expr., 4 035. MM. Christian Lemaire, UDF, m. de Tourville, 2 099 voix (52,01 %), ELU ; Daniel Leho, PS, m. de Thuit-Signol, 1 936 (47,98 %).

[Agriculteur, âgé de cinquante-sept ans, maire de Tourville-la-Campagne, M. Christian Lemaire, UDF soutenu par le RPR, succède à Jean Schneider, div. d., récemment décédé. En pourcentage, il fait mieux que le total de ses voix du premier tour additionnées à celles du FN (soit 51,11 %), tandis que son adversaire socialiste obtient en pourcentage un peu moins que le total PS+PC+Verts (47,98 %) du premier tour qui était de 48,88 %.

Les résultats du premier tour étaient les suivants : inscr., 9 324 ; vot., 3 875 ; abst., 58,44 % ; suffr. expr., 3 752. MM. Lemaire, 1 477 voix (39,36 %) ; Leho, 1 217 (32,43 %) ; Gérard-André Delacrose, FN, 441 (11,75 %) ; Joël Léost, Verts, 423 (11,27 %) ; Didier Pannier, PC, 194 (5,17 %).

Jean Schneider avait été réélu au premier tour des cantonales de mars 1985, avec 2 943 voix (52,32 %), contre 1 387 (24,65 %) à M. Alvarez, PS, 690 (12,26 %) à M. Rivart, PC et 605 (10,75 %) à M. Delacroze, FN. Il y avait eu 5625 suffrages exprimés et 5 882 votants (soit 32,99 % d'abstention), sur 8 778 inscrits.]



SOCIÉTÉ/CULTURE

Le projet de loi contre l'alcoolisme et le tabagisme

Un entretien avec le professeur Jean Bernard

« Convaincre sans contraindre »

L'Assemblée nationale examine, à partir du lundi 25 juin, le projet de loi gouvernemental contre l'alcoolisme et le tabagisme. Ce projet prévoit, entre autres, une limitation drastique de toute forme de publicité directe ou indirecte pour le tabac ainsi que pour les boissons alcoolisées (pour ces dernières, la publicité n'étant plus autorisée que dans la presse écrite pour adultes). Ce projet de loi suscite depuis quelques semaines une vive polémique dans les milieux professionnels concernés, ceux-ci y étant le plus souvent hostiles. Après maintes tergiversations, le groupe socialiste a décidé de soutenir le projet, qui est également défendu par de très nombreuses personnalités et organisations du monde médical.

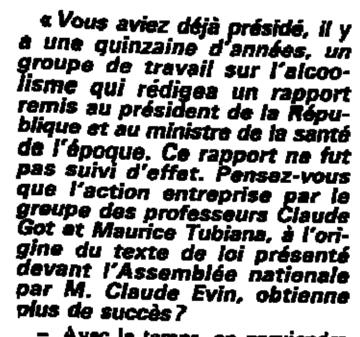
Trains sans fumée

Après la décision courageuse prise il y a quelques semaines par la direction de la compagnie Air-Inter d'interdire toute consommation de tabac sur l'ensemble de ses vols, la SNCF engage à son tour une action positive autant que spectaculaire contre le tabac. C'est ainsi qu'une convention *« relative à la protection des non-fumeurs »* passée entre le ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale et la SNCF devait être rendue publique, lundi 25 juin. Aux termes de cette convention, la SNCF, dans le cadre de la lutte contre le tabagisme engagée depuis peu par le gouvernement, a décidé d'accroître l'espace dont les non-fumeurs pourront disposer dans ses trains.

Deux nouvelles mesures tenant compte de la durée du voyage sont retenues. Ainsi, pour la banlieue parisienne, une interdiction générale de fumer dans les trains entrera en vigueur dès le 1er janvier prochain. La proportion des places assises non-fumeurs est actuellement d'environ 70 %, cette proportion atteignant cependant déjà 100 % pour certaines lignes du RER (les lignes A et B) ou pour certains matériels (automotrices à deux niveaux sur les lignes C et D du RER). Pour les grandes lignes de la SNCF, à partir du 1er janvier prochain, les couloirs et les plates-formes feront l'objet d'une interdiction de fumer dans la totalité des voitures comportant des compartiments non-fumeurs ainsi que du côté non-fumeurs des voitures mixtes à couloir central.

La SNCF a par ailleurs décidé de transformer son matériel pour que la proportion de 70 % de places non-fumeurs soit atteinte dès 1993 pour l'ensemble du parc ferroviaire. On indique à la SNCF que, pour les TGV Sud-Est et Atlantique, la proportion de 50-50 entre places fumeurs et places non-fumeurs, prévue par la loi de 1976, a déjà été modifiée. Sur ces matériels, 70 % des places sont d'ores et déjà réservées aux non-fumeurs. Plus de 1 600 voitures à compartiments ont été transformées, durant l'été 1989, chaque voiture respectant cette nouvelle proportion. Elles s'ajoutent aux 1550 voitures couchettes déjà réservées aux non-fumeurs.

Pour atteindre son objectif, la SNCF a prévu de transformer en voitures non-fumeurs 900 voitures de seconde classe à couloir central d'ici à 1991, puis de modifier ultérieurement les cloisons sur 500 voitures de première classe à couloir central. Plus généralement la continuation des mesures prises permettra, après 1993, de tendre vers une offre correspondant à 25 % des places pour les fumeurs et à 75 % pour les non-fumeurs.



« Vous aviez déjà présidé, il y a une quinzaine d'années, un groupe de travail sur l'alcoolisme qui rédigea un rapport remis au président de la République et au ministre de la santé de l'époque. Ce rapport ne fut pas suivi d'effet. Pensez-vous que l'action entreprise par le groupe des professeurs Claude Got et Maurice Tubiana, à l'origine du texte de loi présenté devant l'Assemblée nationale par M. Claude Evin, obtienne plus de succès ?

– Avec le temps, on parviendra en France à lutter efficacement contre l'alcoolisme et le tabagisme. D'une manière générale, il est frappant de voir la disproportion existant entre l'agitation pour le sida ou la drogue et l'indifférence quasi générale vis-à-vis de l'alcool et du tabac. Je ne nie pas l'importance du sida et de la drogue. Mais si on compte le nombre de victimes, c'est sans commune mesure. Pour le tabac et l'alcool les chiffres varient, selon les appréciations, entre 90 000, si l'on est optimiste et, si on ne l'est pas, 120 000 décès prématurés chaque année. Il est quand même terrible de penser qu'un Français sur cinq qui meurt est victime du tabac ou de l'alcool.

– Peut-être l'accumulation de ces chiffres catastrophiques nuit-elle, de manière paradoxale, à la démonstration qu'entendent faire les spécialistes de la santé publique ?

– Il y a quelque chose qui, à mon sens, n'est pas assez connu : ce sont les conséquences sur l'alcoolisme français de l'occupation allemande. Durant l'occupation, les Allemands ont réquisitionné tous les vins français, soit pour les boire soit, plus souvent, pour un usage industriel. En deux ans, on a alors vu disparaître en France les méfaits de l'alcoolisme. Les chefs de clinique n'avaient alors plus de malades victimes de l'alcool à montrer dans les hôpitaux. A la Libération, le vin est revenu et, en deux ans, on a vu réapparaître les cirrhoses. Il y a là une véritable donnée *« expérimentale »* démontrant pleinement, à l'échelon collectif, la nocivité de l'alcool.

» Pour le tabac cette nocivité est plus difficile à démontrer parce que plus tardive. Toutefois, grâce à une large expérience à laquelle ont participé plusieurs dizaines de milliers de médecins britanniques, fumeurs et non-fumeurs, le rôle majeur du tabac dans la genèse du cancer du poumon n'est plus contestable.

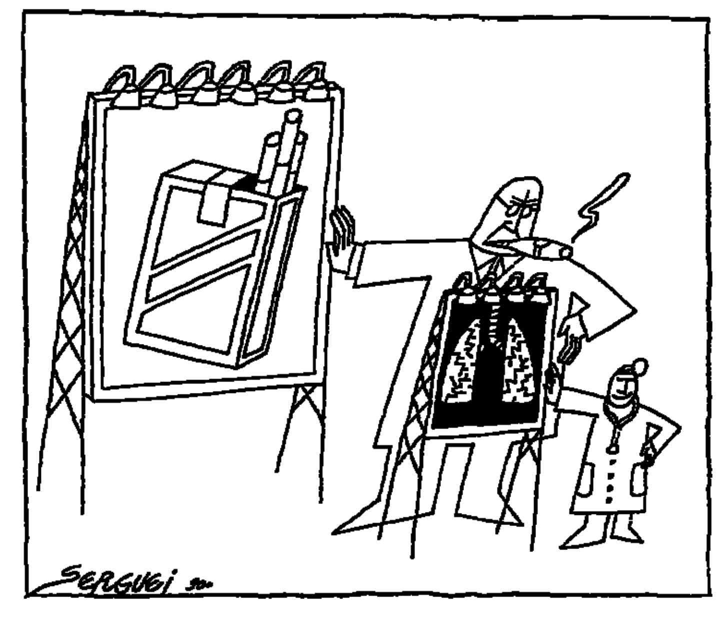
» Ces données sont indiscutables et doivent être prises en compte même si l'on sait par ailleurs qu'il existe des gens plus aptes à fumer et à boire que d'autres et des gens plus aptes à souffrir de ces comportements. Je suis d'accord avec ceux qui suggèrent que les partisans de la consommation du tabac aillent visiter les endroits où meurent les gens victimes d'un cancer du poumon. J'ajouterai qu'ils devraient aussi aller à Garches voir les malheureux enfants infirmes après des accidents de la circulation dus à l'alcool.

Le rôle des médecins et des enseignants

– N'y a-t-il pas quelque chose d'utopique à vouloir lutter contre des consommations de substances – le tabac et l'alcool – aussi profondément inscrites dans notre culture ?

– Bien sûr, ces deux substances sont inscrites, enracinées dans les habitudes de vie des Français. Mais on peut dire aussi que les efforts du pouvoir ont été extrêmement limités dans ce domaine. Lorsque vous avez cité le général de Gaulle et Michel Debré combattant les bouilleurs de cru, Pierre Mendès France, dont l'action fut remarquable, Simone Veil et le gouvernement actuel, vous avez fait le tour de la question. Il est d'ailleurs intéressant de noter que ces quelques efforts viennent aussi bien de droite que de gauche. Cette action, en définitive, est indépendante des familles politiques. Et je pense que les différentes composantes de l'Assemblée nationale sont encore, aujourd'hui, elles-mêmes très divisées sur ce point.

» Il faut aussi ajouter qu'il n'y a vraiment aucun effort pédagogique fait en France dans ce domaine. Je suis convaincu de l'importance du rôle, ici, joué par les médecins et par les enseignants. Beaucoup trop de médecins fument, comme beaucoup trop de maîtres, qui consomment du tabac devant les enfants alors même qu'on connaît l'importance formidable du spectacle que leur donne l'adulte. On n'a enfin jamais pris de mesures financières. Les boissons alcoolisées continuent de coûter moins cher dans les bars que les jus de fruits et puis il y a eu cette erreur formidable d'avoir laissé le tabac dans l'indice des prix...



– On évoque aussi, pêle-mêle, pour dénoncer le projet de loi du gouvernement, l'impossibilité de limiter la diffusion internationale des images de publicité ou les intérêts des producteurs. Quelle est votre réponse ?

– Il est certain que quand on regarde le Mondiale à la télévision et la publicité pour les vins étrangers, on peut comprendre les inquiétudes des producteurs français. Mais il suffirait en fait de trouver des accords. Il y a des choses bien plus difficiles qui ont été résolues grâce à des accords internationaux. On sait aussi au ministère de l'agriculture qu'il y a des possibilités à terme de cultures de remplacement pour le tabac et pour les vignes donnant des vins de deuxième ordre. Une telle reconversion coûterait de toute manière beaucoup moins cher que le fléau de l'alcoolisme et du tabagisme.

» Il y a trois ans, j'ai fait partie d'un groupe de sages – ou supposés tels – chargé de réfléchir sur la Sécurité sociale. Une étude financière a montré à ce moment-là que si l'on diminuait d'un tiers la consommation d'alcool et de tabac, il n'y aurait plus en France de déficit de la Sécurité sociale...

– On dissocie souvent l'action devant être menée contre le tabac de celle devant être menée contre les boissons alcoolisées, compte tenu notamment de la grande hétérogénéité de ces dernières, allant des boissons industrielles, comme la bière, à des vins à forte plus-value, ceux d'appellation d'origine contrôlée. Pensez-vous qu'il est plus facile de lutter contre le tabac que contre l'alcool ?

– L'une des choses qui me frappent c'est le succès actuel de la lutte contre le tabac aux Etats-Unis mais aussi en Grande-Bretagne ou en Norvège. Ces pays ont très bien compris qu'il fallait développer une autre action que celle fondée sur la prohibition. Il est très frappant de constater qu'aux Etats-Unis, le fumeur est aujourd'hui considéré comme un pauvre diable, c'est un individu déprécié. Et dans ce pays la consommation de tabac a notablement chuté.

» Je pense que cette tendance s'affirmera rapidement en France. Je pense par ailleurs qu'il ne faut pas confondre ici les petits producteurs avec les industriels du tabac et de l'alcool. Les bons vins sont l'un des trésors de la France. Il ne s'agit pas de lutter contre eux ou contre ceux qui les produisent.

– Sur le fond, soutenez-vous sans réserve l'action développée depuis quelques années par un petit groupe de professeurs de médecine soucieux de voir mise en œuvre en France une réelle politique de santé publique ?

– Tout à fait. Je soutiens totalement cette action d'explication en sachant qu'il est très difficile de changer les habitudes des adultes. Il ne faut pas trop en vouloir aux adultes lorsqu'ils ne parviennent pas à changer de mode de vie. Mais il en va tout à fait différemment pour les enfants. C'est pourquoi il convient de tout mettre en œuvre pour qu'ils n'adoptent pas, avec le tabac et l'alcool, des comportements contraires à leur santé.

« Une formidable hypocrisie »

– Que répondez-vous aux arguments de ceux qui voient dans le projet de loi Evin une atteinte à la liberté de l'information ou une menace pour le sport ?

– Je trouve tout d'abord qu'il y a un véritable scandale à avoir lié tout cela au sport. Comment, par exemple, justifier qu'il puisse y avoir des publicités pour des marques d'apéritifs – je ne cite pas de noms pour ne pas être attaqué – dans les vestiaires des clubs sportifs. On sait qu'un nombre considérable de clubs vivent avec les subventions de X ou Y. Et il y a des protestations parce que tel ou tel sportif ne serait, à l'avenir, plus aidé... C'est simple : il faut trouver d'autres formes d'aide. La situation actuelle me paraît absolument inacceptable.

» Je voudrais aussi dire quelques mots sur l'hypocrisie qu'il y a, ici, à utiliser le mot *« parrainage »*, le financement de la biologie étant, hélas ! ce qu'il est, nous avons un certain entraînement dans la recherche de fonds privés. A mon sens, il y a le mécénat, le mécénat pur, où l'argent a été donné de manière totalement anonyme. On peut également admettre une autre forme de mécénat, comme par exemple lorsqu'une firme automobile décide d'aider la recherche scientifique ou le Musée du Louvre... Mais dès qu'il y a le moindre intérêt direct il faut être d'une fermeté absolue. Il y a quand même, dans le débat actuel, une formidable hypocrisie. On nous dit que la publicité ne change rien, n'augmente pas la consommation. Pourquoi, dès lors, être contre sa suppression ?

– On connaît l'ampleur considérable des intérêts en jeu. On connaît aussi le pouvoir du lobby de la publicité. Etes-vous malgré tout confiant dans l'action menée par M. Claude Evin au bénéfice de la santé publique ? Ne vaudrait-il pas mieux chercher à contraindre qu'à convaincre ?

– Les publicitaires jouissent certes d'un pouvoir considérable et il y aura sans doute encore plusieurs défaites dans ce combat. Mais je suis pessimiste à court terme et optimiste à long terme. Il faut convaincre et surtout ne pas contraindre ! Je viens d'apprendre qu'un député a proposé d'interdire la vente des cigarettes au moins de seize ans. Si un tel amendement était voté, je peux vous assurer que l'échec serait certain. Cela donnerait au contraire aux adolescents l'envie de fumer.

» L'effort doit porter sur l'enseignement. Il faut expliquer toutes ces choses à nos enfants et, parallèlement, cesser toute forme de publicité ou de parrainage au bénéfice de substances dont on sait qu'elles sont des poisons.

– Que répondez-vous, pour finir, à ceux qui voient dans le projet de loi Evin une atteinte à la liberté individuelle ?

– Je suis spécialement indigné par ceux qui disent qu'ils sont libres de fumer. La liberté c'est de ne pas porter atteinte à celle de son voisin. Je ne vais bien évidemment pas jusqu'à rejoindre ceux qui disent que les victimes de l'alcool et du tabac ne devraient pas être soignées ou prises en charge. Je pense qu'il faut souligner publiquement la responsabilité de ceux qui fument en présence des non fumeurs ou encore celle de la mère qui enfume l'enfant qu'elle porte.

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

► Spécialiste d'hématologie et de cancérologie de renom international, le professeur Jean Bernard est membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences. Il préside, depuis sa création, le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé.

RELIGIONS

Le Père Jacques Perrier nommé évêque coadjuteur à Chartres

Le Père Jacques Perrier, curé de la cathédrale Notre-Dame de Paris, a été nommé vendredi 22 juin évêque coadjuteur de Mgr Michel Kuehn, actuel évêque de Chartres.

[Né en 1936 à Paris, Jacques Perrier a été licencié en théologie et ordonné prêtre en 1964 après avoir suivi des études supérieures en Sorbonne et après avoir été séminariste à l'Institut catholique de Paris. Il est aumônier au CEP-centre Richelieu, dans l'équipe du Père Lustiger, avant d'en devenir le directeur de 1969 à 1979. Puis il devient successivement prêtre à Saint-Michel de Batignolles et auditeur de l'Institut des hautes études de la défense nationale, curé de Saint-Ferdinand des Ternes et directeur de Radio-Notre-Dame à sa fondation. En 1983, il est nommé curé de la cathédrale Notre-Dame de Paris et devient un an plus tard également responsable diocésain de la cathéchèse et de la pastorale sacramentelle et liturgique.]

□ **ENVIRONNEMENT : le procès de *l'Exxon-Valdez* fixé à avril 1991.** – Le procès intenté par les autorités fédérales américaines à la firme Exxon, propriétaire du pétrolier *Exxon-Valdez* responsable de la marée noire en Alaska le 24 mars 1989, aura lieu en avril 1991. Le procès devait initialement s'ouvrir le 18 avril dernier, mais les deux parties avaient besoin d'un délai supplémentaire, ont affirmé les autorités judiciaires. Accusée d'avoir violé cinq lois fédérales, la firme Exxon risque une amende de 700 millions de dollars. – *(AFP.)*

A Rome

Réunion en synode des 29 évêques uniates ukrainiens

« Le fait que nous sommes ici est un démenti pour tous ceux qui soutenaient que nous n'existions pas comme Eglise » : cette remarque, lancée dimanche 24 juin, lors d'une messe qui a rassemblé pour la première fois les 29 évêques uniates *ukrainiens-11 venus d'Ukraine, 18* de la diaspora-marque le ton du synode extraordinaire de deux jours qui s'est ouvert lundi à Rome, afin d'examiner notamment la question de la légalisation de l'Eglise gréco-catholique (unie à Rome, mais de rite oriental) en URSS, liquidée en 1946 par Staline.

Collaborateur du cardinal Lubachivsky, archevêque de Lvov en exil à Rome, Mgr Volodomyr Sterniuk a rejeté les critiques de ceux qui accusent les uniates d'être un *« obstacle au dialogue œcuménique »* avec les orthodoxes.

Lors de la rencontre entre M. Mikhaïl Gorbatchev et le pape le 1er décembre dernier, le président soviétique avait annoncé que l'Eglise ukrainienne, qui compte environ quatre millions de fidèles dans le pays et presque autant à l'étranger, serait légalisée dans le cadre de la nouvelle législation soviétique sur la liberté de conscience, en cours de discussion.

Pour la première fois, les onze évêques uniates d'URSS avaient pu quitter leur pays, grâce à une intervention personnelle *in extremis* du pape auprès des autorités soviétiques. – *(AFP, Reuter.)*

SOCIÉTÉ

CATASTROPHES

L'Iran compte ses victimes et s'ouvre à l'aide humanitaire

Cinquante mille morts, cent mille blessés, deux cent mille sans-abri. Le bilan du tremblement de terre, qui a ravagé le nord-ouest de l'Iran le 21 juin, s'alourdit de jour en jour. Une douzaine de villes et des centaines de villages d'une région très peuplée ont été complètement détruits ou très largement dévastés.

Et la terre continue de trembler. On a dénombré près de quatre cents « répliques » depuis la secousse principale du 21 juin. Un des séismes secondaires du dimanche 24 juin, qui a atteint la magnitude de 5,7, a déclenché des glissements de terrain supplémentaires qui ont de nouveau coupé des routes tout juste dégagées et replongé dans l'angoisse survivants et sauveteurs.

Du monde entier, les secours et les sauveteurs affluent. Le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, est arrivé à Téhéran dans la nuit du 24 au 25 juin. Ce lundi 25 juin, il doit aller dans la région dévastée. Le quotidien *Jumhuri Islami* a bien accusé les Etats-Unis, dans son numéro du 24 juin, d'être responsables en partie des dizaines de milliers de victimes. Mais cette réaction d'un religieux de Qazvin est beaucoup plus conforme au sentiment général : *« Nous, Iraniens, ne savions pas que nous avions tant d'amis. Peut-être qu'après cette terrible tragédie nous allons pouvoir rétablir nos vieilles relations avec les autres pays ». (AFP, AP, UPI).*

« Une chaîne de secours idéale »

déclare le colonel Maunoury, responsable de la Sécurité civile française

MANDJIL

de notre envoyée spéciale

Après avoir tergiversé sur l'opportunité de recevoir des équipes médicales étrangères dans les zones sinistrées, les autorités iraniennes leur ont finalement réservé le meilleur accueil. Et même *« un accueil presque royal »*, avec invitation à dîner à l'arrivée au Cercle de l'armée de l'air, selon le colonel Maunoury, qui dirige l'unité de deux cent cinq hommes – les infirmières n'ont pas été sollicitées – envoyée par le gouvernement français avec 24 tonnes de matériel de secours et arrivée samedi 23 juin dans la soirée à Mandjil, au cœur de la région dévastée.

Il avait fallu cependant plusieurs heures de négociations à Téhéran avant que les sauveteurs puissent être acheminés en camions. Installé dans un camp de Pasdarans (Gardiens de la révolution), qui jouxte une base militaire où sont toujours détenus plusieurs milliers de prisonniers de guerre irakiens dans l'attente d'une paix définitive, le détachement de la Sécurité civile – premier contingent étranger arrivé sur place – a été autorisé à planter le drapeau francais devant les tentes jaunes de son bloc chirurgical. L'interlocuteur du commandement français est le responsable local des comités révolutionnaires islamiques.

Très vite, les équipes spécialisées dans la recherche des survivants se sont rendues sur le terrain, à Mandjil et Roudbar, en aval de la rivière Sefid Roude, avec leurs chiens . Seule une dizaine de cadavres avaient cependant pu être détectés dimanche soir. Les médecins ont pu apporter quelques soins aux habitants encore sur place, l'essentiel du travail ayant été réalisé avant leur arrivée, non sans précipitation cependant puisque des blessés ont été retirés sans ménagement des décombres et que des plâtres ont été posés sur des plaies ouvertes.

Arrêt-déjeuner dans la mosquée

« Nous ne sommes peut-être pas indispensables, mais pour le moins très utiles, car nous montrons ce que devrait être une chaîne de secours idéale », estimait le colonel Maunoury à l'issue de la première journée sur place. Les sauveteurs iraniens se sont habitués à la présence française et dimanche, les Gardiens de la révolution ont sollicité plusieurs équipes pour tenter de dégager les corps enfouis sous les ruines du siège des Comités islamiques de Roudbar détruit à 100 % .

Les équipes de secouristes bénévoles français et britanniques ont reçu le même accueil. Elles ont été acheminées en autocar, avec guide du Croissant-Rouge iranien leur souhaitant bon séjour. Avec un arrêt-déjeuner dans une mosquée de Qazvin. Ce qui leur a donné matière à réflexion sur un sens de l'hospitalité semblant passer avant le sort de victimes peut-être en train de mourir sous les décombres.

Ces équipes aussi se sont senties un peu inutiles sur ces lieux qui leur avaient été désignés et Jean Porrini, vice-président de Médecins du monde, a décidé dimanche le rapatriement sur la capitale d'une partie de son équipe, afin de se mettre plutôt à la disposition des hopitaux de Téhéran.

« Vous avez pu travailler ? », demandaient samedi soir deux équipes de Médecins du monde et de Médecins sans frontières, cette dernière rentrant de la ville de Racht. *« Non, tout est fait »*. Cette réponse reste néanmoins à vérifier, compte tenu de l'étendue de la zone sinistrée.

C. L.

Sans larmes, ni survivants

Suite de la première page

La localité de Mandjil, située à 200 kilomètres au nord-ouest de Téhéran, comptait vingt-cinq mille habitants jusqu'au jeudi 21 juin. On les cherche en vain. Les sauveteurs français ont tout tenté encore pour les retrouver. Leurs chiens ont fouillé les bidonvilles de gravats, puisque *« statistiquement*, comme dit le colonel Maunoury, commandant du détachement de la Sécurité civile, *il doit bien exister un survivant »*. Mais il y avait beau temps que les Iraniens avaient tiré un trait et renoncé à soulever le couvercle des toits.

Quelques blessés avaient été dirigés vers Téhéran. Quelques réfugiés, que des camionnettes évacuaient déjà vers Qazvin ou Téhéran avec un réfrigérateur miraculé, dormaient dans des tentes coincées entre ce qui avait été leur maison et ce qui était devenu une chaussée lézardée. Mais il fallait bien conclure que les hommes et les choses avaient péri corps et biens.

Plusieurs milliers de corps, la tête écrasée, les membres disloqués, avaient déjà été enterrés dimanche 24 juin, aux côtés de la cinquantaine de victimes de la guerre avec l'Irak, en aplomb des eaux bleues du lac de barrage de Mandjil. Une tombe, une brique ceinte d'un bandeau blanc de martyr : la colline n'est qu'un alignement.

Il régnait, dans cette vallée mourante qu'une centaine de bulldozers de la municipalité de Téhéran semblaient déjà prêts à raser, une animation aussi extraordinaire que cette absence de larmes. Des embouteillages dans le tunnel entre Mandjil et Roudbar, et on roulait déjà en convois depuis Qazvin, sur la route bordant les rizières.

Une usine à déblayer

Des centaines de camions de couvertures, de pastèques ou de boîtes de thon, envoyées de tout le pays. Deux camions frigorifiques pour les corps. Des fourgonnettes de pain, des citernes à eau, à essence, des brouettes de glace. Des hélicoptères « banane » en ballet incessant depuis le lit asséché de la rivière. Des régiments d'ambulances, ne servant pratiquement plus, au quatrième jour de la catastrophe, que de moyen de transport aux gardiens de la révolution ou aux bénévoles du Croissant-Rouge, toujours engagés dans une course urgente vers Dieu sait quoi.

Ils étaient, dans ces embouteillages, des milliers de sauveteurs iraniens policiers, armée de l'air, armée de terre, pompiers, pasdarans, employés muncipaux de Téhéran, étudiants islamiques, volontaires anonymes. Pas toujours d'accord, donnant ordres et contre-ordres, mais organisant efficacement *les secours, même si* aucun bilan précis ne semblait pouvoir être obtenu.

Une véritable usine à déblayer, évacuer, transporter, ravitailler. Sans drame excessif, souriant parfois, la pelle sur l'épaule au retour du travail, comme pourvus d'une étrange aptitude au malheur. Et comme si, surtout, la guerre de huit ans avec l'Irak, bien qu'achevée depuis août 1988, avait laissé un sens certain de l'organisation et de la relativité. Presque une leçon, du moins dans cette vallée, à ceux qui avaient cru pouvoir arriver en Iran en sauveurs.

CORINE LESNES

MÉDECINE

Clôture de la sixième conférence internationale sur le sida à San-Francisco

Parade contre la discrimination

La sixième conférence internationale sur le sida s'est achevée, dimanche 24 juin, sur une note optimiste avec la confirmation, par de nombreuses équipes de chercheurs, que la mise au point d'un vaccin est désormais possible (« le Monde sciences et médecine » du 20 juin).

D'ores et déjà, il existe plusieurs vaccins qui feront – ou qui font – l'objet d'expérimentations sur l'homme. Au cours de la séance de clôture du congrès, le discours du secrétaire américain à la santé, le docteur Louis Sullivan, a été perturbé par de nombreux militants activistes qui protestaient contre la politique américaine en matière d'immigration et de lutte contre le sida.

SAN-FRANCISCO

de notre envoyé spécial

Ce fut un énorme chahut. Au point que personne dans la grande salle du Moscone Convention Center de San-Francisco ne put percevoir la moindre phrase du discours de clôture prononcé par le docteur Louis Sullivan, le secrétaire américain à la santé, au congrès mondial sur le sida.

Le ministre parlait, micros branchés, et la salle – du moins les très nombreux militants activistes présents – hurlait, sifflait et actionnait des sirènes d'alarme. Personne n'aura donc entendu le docteur Sullivan affirmer que *« la discrimination n'est ni médicalement ni moralement justifiée »*.

De toute façon, il faudra savoir gré aux organisateurs du congrès de San-Francisco, les docteurs John Ziegler et Paul Volberding, d'avoir su, tout au long de ces cinq jours, renouer le contact avec ceux qui protestaient contre cette conférence. Au point que, samedi 23 juin, on put assister, lors de la Marche contre le sida qui se déroulait dans les rues de la ville, à un spectacle unique dans les annales d'un congrès médical : l'arrivée en tête de la manifestation d'une délégation de congressistes, parmi lesquels les deux présidents de la conférence et le docteur Jonathan Mann, ancien directeur du programme mondial de lutte contre le sida à l'OMS.

Mise en garde solennelle

Il fallait donc s'attendre à ce que, dimanche 24 juin, lors de la cérémonie de clôture, les discours soient particulièrement critiques envers l'administration américaine. On ne fut pas déçu.

Le docteur Lars Olof Kallings, le président de l'International AIDS Society, adressa tout d'abord une mise en garde solennelle aux autorités américaines : si vous n'abrogez pas la loi qui empêche les personnes séropositives de voyager librement, devait-il déclarer en substance, le congrès mondial sur le sida prévu normalement en 1992 à Boston devra malheureusement se tenir ailleurs. Ces lois, ajouta-t-il, sont *« une honte »* pour les pays qui les proclament. Le docteur Hiroshi Nakajima, directeur général de l'OMS, devait lui aussi, mais en termes nettement plus diplomatiques, condamner les interdictions qui empêchent les séropositifs de voyager librement.

Puis le docteur Anthony Fauci, directeur du National Institute of Allergy and Infectious Diseases, s'adressa à l'ensemble des congressistes : *« Ne faites pas le procès des activistes. Ils ont des choses importantes à dire, que nous ne pouvons ignorer. Et même si parfois ils sont incorrects à notre égard, nous devons les écouter. »* En revanche, poursuivit le docteur Fauci, *« ils se trompent quand ils affirment que nous ne faisons pas assez pour lutter contre la maladie »*.

« Voir passer le défilé »

Scientifiques, médecins, éducateurs sociaux, malades, séropositifs, dont beaucoup avaient mis un brassard rouge en signe de protestation contre les lois discriminatoires, pouvaient alors quitter le congrès et aller rejoindre la San-Francisco Lesbian and Gay Freedom Parade.

San-Francisco voulut alors une dernière fois rappeler sa différence. Combien étaient-ils à célébrer cette identité homosexuelle mise à mal par le sida ? Des centaines de milliers sûrement, pour une gigantesque parade que n'aurait pas reniée Jean-Paul Goude.

Ils étaient venus des quatre coins du pays pour *« voir passer le défilé ». Dès le matin, ils avaient installé leur* pliant au bord du trottoir, sûrs ainsi de ne rien manquer du spectacle. Hot-dog, Coca-Cola, pop-corn, l'Amérique profonde à la rencontre d'une autre Amérique, d'une nation capable à la fois de lancer un aussi beau défi que le Names Project *(voir encadré)* et de voter des lois absurdes comme celle qui interdit l'entrée libre sur son territoire pour les séropositifs.

Cette « Gay Parade » tenait à la fois du carnaval de Rio, mais en moins fastueux, du défilé du 1er Mai entre la Bastille et la République, mais en moins politique, et de la manifestation communautaire, genre peu connu en France. On y trouvait pêle-mêle des militants activistes, des travestis excentriques, des cadres supérieurs en tenue de week-end, des old ladies. Des médecins bien sûr, mais aussi des anciens combattants et même des membres gay – cela va sans dire – de l'American Legion. Et, pour la première fois cette année, trois pasteurs luthériens.

FRANCK NOUCHI

Les tissus de la mémoire

SAN-FRANCISCO

de notre envoyé spécial

Le plus beau cimetière du monde. Un lieu magique et poignant où l'expression artistique se conjugue avec la mort et la mémoire. Pendant toute la durée du congrès mondial sur le sida, le Names Project Aids Memorial Quilt, comme il l'avait fait auparavant devant la Maison blanche, à Washington et dans d'autres villes américaines, s'était installé dans un immense hangar au bord de la baie de San-Francisco, non loin du Golden Gate. Sur les murs, *à même le sol*, accrochés au plafond, des milliers de panneaux en tissus de toutes les couleurs, les uns brodés, les autres peints, chacun étant dédié à une victime du sida.

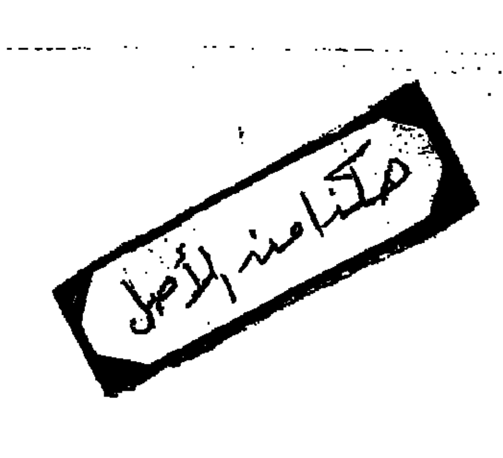
On circule au milieu de ces tissus funèbres. Des hommes surtout, seuls ou en couple. Beaucoup sont atteints du sida. *Bientôt, ils n'existeront* plus que sur un morceau de tissu confectionné par leur amant, un ami, leurs parents. Quelles couleurs aura-t-il ? Y lira-t-on, comme sur beaucoup, un poème ?

F. N.

SCIENCES

□ ***La France s'engage sur deux nouveaux programmes de satellites européens.*** – Le gouvernement français vient, après de longues réflexions, de décider de participer à deux nouveaux programmes de l'Agence spatiale européenne (ESA) et confirme ainsi certains des choix qui avaient été faits, en 1987, lors de la conférence spatiale européenne de La Haye. Le premier de ces programmes concerne la réalisation d'un satellite d'observation de la Terre (ERS-2) destiné à poursuivre la mission du satellite en orbite ERS-1. La France participe à hauteur de 23 % à ce programme de 3 milliards de francs sur sept ans. Le second de ces programmes a trait à la construction d'un satellite prévu pour assurer les liaisons entre la Terre (DRTM), la navette spatiale et le module spatial habité européens, Hermès et Colombus. La France contribuera pour 19 % à ce programme de 4 milliards de francs sur dix ans

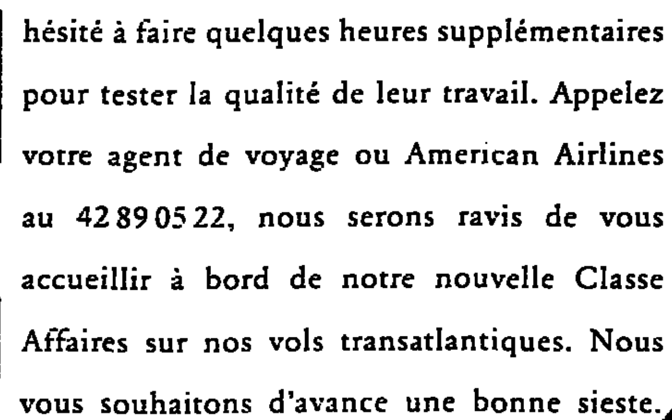






Nos sièges sont encore plus confortables puisque leurs repose-jambes en cuir sont dorénavant inclinables à 60° et non plus 45°.

SUR NOTRE *Nouvelle CLASSE AFFAIRES,* L'ETONNEMENT PROVOQUÉ PAR LE CONFORT DE NOS SIÈGES NE DURE JAMAIS TRES LONGTEMPS. Nos spécialistes n'ont oublié aucun détail pour vous rendre le voyage encore plus agréable. Du repose-tête ajustable jusqu'aux accoudoirs, tout a été étudié pour que les quelques heures passées en notre compagnie deviennent un véritable moment de détente. Nos coussins n'ont aucune couture susceptible de les rendre inconfortables et si leur cuir n'est pas tendu c'est pour que celui-ci épouse mieux les formes. Pour finir, comme le perfectionnisme de nos artisans n'a pas de limite, ils n'ont même pas hésité à faire quelques heures supplémentaires pour tester la qualité de leur travail. Appelez votre agent de voyage ou American Airlines au 42 89 05 22, nous serons ravis de vous accueillir à bord de notre nouvelle Classe Affaires sur nos vols transatlantiques. Nous vous souhaitons d'avance une bonne sieste.



Nos nouveaux plateaux pivotants vous permettent d'aller et venir sans aucune difficulté.



Contrairement à nos vins, nos casques électroniques sont loin d'être millésimés.

American Airlines Business Class

AA province : Bordeaux 56.44.52.90, Lyon 78.92.93.15, Marseille 91.91.66.34, Nantes 40.89.10.92, Nice 93.[illegible].19.79, Strasbourg 88.[illegible]

SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'affaire de la rue de Mogador devant la cour d'assises de Paris

Les « couvertures » du CRS Gilles Burgos

Il aura fallu quatre ans de procédure avant que l'ex-CRS Gilles Burgos, trente-quatre ans, explique à des jurés populaires pourquoi, *dans la nuit du* 4 au 5 juillet 1986, il a tué à coups de fusil un jeune homme de vingt-quatre ans, Loïc Lefèvre, *peintre-carrossier, mort* pour avoir commis le seul crime de tenter d'échapper à un contrôle, rue de Mogador, à Paris. Du mardi 26 au vendredi 29 juin, Gilles Burgos répondra devant la deuxième section de la cour d'assises de Paris, présidée par M. Jean Saurel, du chef d'accusation de « coups et violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, commis à l'aide *d'une arme* ».

Si le temps a passé, un hasard implacable semble avoir voulu en supprimer les effets édulcorants. Ce procès va s'ouvrir quelques jours après la mort d'un jeune Italien tué sans raison par un fonctionnaire de police au moment de son interpellation, boulevard Saint-Michel à Paris, et presque au lendemain d'un autre abus fatal dans l'usage des armes, commis à Perpignan par un policier municipal *(lire notre article ci-contre).* Même si la cour d'assises n'aura à examiner que le seul comportement de Gilles Burgos, l'ancien CRS peut considérer que les circonstances lui sont défavorables. Mais, inversement, les jurés parisiens auront plus que jamais l'occasion de s'interroger sur d'autres responsabilités, et notamment sur le rôle de la hiérarchie policière dans les conditions de recrutement, dans la formation et l'encadrement de certains fonctionnaires, au moment où le ministère de l'intérieur se demande s'il est bien *nécessaire de les doter d'une arme.*

Le 21 mars 1986, M. Jacques Chirac déclarait que le gouvernement était bien décidé à *« couvrir »* la police *« si par malheur un accident arrivait ».* Il tentait de nuancer en ajoutant : *« C'est une question de mesure. »* Mais M. Charles Pasqua affirmait tout net, le 21 mai suivant, que les policiers *« sont couverts par leurs supérieurs ».* Et pour faire bonne mesure, il précisait : *« Nous les couvrons, il n'y a aucun problème. »*

Pourtant, le 10 juillet 1986, le ministre de l'intérieur dira lui-même qu'il ne faut pas tomber *« dans le piège tendu par le terrorisme ».* Mais c'est de la presse dont il parle car, à ses yeux, elle *« laisse se créer un fossé entre les institutions et les citoyens »* en donnant des informations *« unilatérales »* sur les faits qui se sont produits dans la nuit du 4 au 5 juillet 1986.

Deux détonations

Vers 0 h 45 cette nuit-là, un car de la CRS habituellement cantonnée à Marseille patrouille dans le quartier de l'Opéra à Paris, dans le cadre d'une mission de prévention des actes de terrorisme. Boulevard Haussmann, l'attention des policiers est attirée par une 2 CV qu'ils trouvent suspecte. Les policiers décident d'effectuer un contrôle, *mais la voiture* prend la fuite et s'engage en sens interdit dans la rue de Mogador, avant de s'arrêter peu après le croisement avec la rue de Provence. Les policiers descendent du car, mais le chauffeur de la 2 CV prend la fuite à pied. Il est poursuivi par le CRS Gilles Burgos, armé d'une carabine à répétition de type AMD, calibre 5,56 millimètres, approvisionnée de quinze cartouches. Le policier court derrière le fuyard, qui s'est engagé rue de la Victoire. Quelques secondes plus tard, les témoins entendent deux détonations.

Loïc Lefèvre gît à la hauteur du numéro 83, touché par deux balles : l'une a traversé le thorax en pénétrant dans le dos, l'autre lui a percé la main gauche. Si la justice est lente, la hiérarchie policière peut se vanter d'être extrêmement rapide. Dans la matinée, la préfecture de police diffusait un communiqué déclarant que *« le CRS s'est estimé en état de légitime défense »,* ajoutant que le conducteur et le passager de la 2 CV sont *« connus pour leurs antécédents judiciaires ».* En fait, il ne s'agit que d'infractions au code de la route, et la *« légitime défense »* de Gilles Burgos sera contestée par les témoignages.

Lui-même a varié dans ses déclarations au cours de l'instruction, et l'un de ses avocats a dû reconnaître que, *lors de ses premières auditions, son* client s'était *« aligné sur la version de la préfecture ».* Au début de l'enquête, le CRS prétendait que Loïc Lefèvre avait porté la main à son blouson pour en sortir un objet noir ressemblant à une arme. Plus tard, il admet n'avoir vu qu'un mouvement de rotation tout juste amorcé, associé à un geste du bras vers le blouson. Deux reconstitutions ont révélé bien d'autres contradictions, et la cour d'assises aura bien besoin des dépositions d'une vingtaine de témoins, ainsi que des rapports de cinq inspecteurs, pour établir une vérité.

« Nervosité » et « suggestions »

Mais tous les témoins se sont-ils présentés au magistrat instructeur ? *Ce n'est pas certain,* car *« l'affaire de* la rue de Mogador » semble avoir subi un démarrage difficile. Aussitôt après les faits, la police a bouclé le quartier, et certaines informations font état de la *« nervosité »* des policiers, notamment envers les prostituées qui auraient assisté au drame. En outre, les *« suggestions »* faites à Gilles Burgos par certains de ses collègues au début de l'enquête ont *compliqué le travail des enquêteurs* de l'Inspection générale des services. A tel point que le juge d'instruction, après avoir laissé l'inculpé en liberté pendant quatre mois, décidait de le mettre en détention provisoire le 31 octobre 1986, soit huit jours avant d'effectuer la seconde reconstitution.

Le 26 novembre 1986, Gilles Burgos était libéré par la chambre d'accusation qui s'abritait derrière *« les garanties de représentation ».* Mais le CRS se faisait de nouveau remarquer, le 12 avril 1988, en projetant du gaz lacrymogène sur le personnel d'une pizzéria de Vélizy (Yvelines), parce que, devait-il affirmer, la nourriture était *« dégueulasse ».*

Cette fois, c'en était trop pour M. Pasqua, qui décidait de suspendre le policier toujours en activité, même si on ne le chargeait que de menus travaux dans sa nouvelle affectation à la caserne de Vélizy. De son côté, le juge d'instruction Michel Legrand, rendu inquiet par le comportement agressif du policier, le renvoyait en prison. Là encore, c'est la chambre d'accusation qui décidera de le libérer, le 8 juillet 1988, contre le versement d'une caution de 20 000 francs payable par mensualités. Mais Gilles Burgos a fini par être révoqué. C'était le 18 août 1988, et M. Joxe avait succédé à M. Pasqua.

La cour d'assises devra se forger une intime conviction, mais, d'ores et déjà, l'association Légitime défense a indiqué, dans un communiqué, le niveau où elle entendait placer le débat. Pour cette association qui a décidé de « couvrir » le CRS, il s'agit seulement de *« choisir entre la vie d'un honnête policier et celle d'un voyou ».* Quelques lignes plus loin, elle traite la victime de *« malfrat ».* Deux termes excessifs et outrageants pour désigner un peintre-carrossier passionné de voitures au point de conduire sans permis une 2 CV reconstruite et qui a été tué à coups de fusil pour avoir eu peur d'un policier.

MAURICE PEYROT

Un jeune automobiliste tué à Perpignan au cours d'un contrôle

Le policier municipal auteur du coup de feu est inculpé et écroué

***Le policier municipal* de Perpignan qui avait tiré sur un automobiliste âgé de dix-neuf ans, samedi 23 juin, a été inculpé, *dimanche,* de « coups et blessures volontaires avec arme ayant entraîné la mort sans intention de la donner », et écroué à la maison d'arrêt de Perpignan (Pyrénées-Orientales).**

Il y a moins d'un mois, le rapport du préfet Clauzel sur les polices municipales proposait de désarmer les agents municipaux, et de leur confier des missions nettement distinctes de celles des fonctionnaires de la police nationale (*le Monde* du 29 mai).

Samedi 23 juin vers quatre heures du matin, deux agents de la police municipale de Perpignan effectuent *une patrouille motorisée.* M. José Masdemont et son collègue remarquent une voiture dépourvue de feux de signalisation et qui ne porte pas de plaque d'immatriculation à l'avant. L'automobiliste refusant de se prêter à un contrôle, les policiers municipaux prennent le véhicule en chasse et arrivent finalement à le bloquer. Arme au poing, M. Masdemont s'approche de la voiture. Selon la version qu'il a présentée aux enquêteurs, le véhicule redémarre alors ; *« déséquilibré »,* le policier tire sur le conducteur. Une balle atteint Olivier Bou, dix-neuf ans, qui devait décéder quelques secondes plus tard, après que sa voiture eut achevé sa course par une embardée. Seul dans son véhicule, le jeune homme rentrait de discothèque. L'enquête révèlera ultérieurement qu'il était connu des services de police pour des petits larcins.

La ville de Perpignan compte une soixantaine de policiers municipaux. Armés des puissants revolvers 357 Magnum, ils suivent une formation d'au moins trois mois. M. Masdemont était bien noté, selon le maire de Perpignan, M. Paul Alduy (divers-droite), qui, après la « bavure », a vigoureusement *défendu sa police municipale* et n'envisage pas de la désarmer. *« Il ne faut pas oublier que le jeune homme avait circulé pendant deux heures dans les rues de la ville avec un taux d'alcoolémie élevé »,* a précisé le maire, samedi soir, sur FR 3.

E. IN.

A la veille de son procès pour escroqueries et abus de confiance

Un prêtre de Clermont-Ferrand se suicide

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

Un prêtre, âgé de quarante-quatre ans, qui fut aumônier de l'un des établissements scolaires catholiques les plus en vue de Clermont-Ferrand, le collège Massillon, a mis fin à ses jours dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 juin, au domicile de sa mère, à Ambert (Puy-de-Dôme). L'abbé Jean-Claude Buisson devait comparaître, lundi, devant le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand pour répondre d'escroqueries et d'abus de confiance dans le cadre d'une affaire qui avait fait grand bruit dans la capitale régionale Auvergne.

De 1986 à 1988, bien qu'il ne fût plus aumônier du collège (il se trouvait en congé de maladie), le prêtre avait voulu organiser des voyages de fin d'année aux Etats-Unis dont auraient bénéficié les élèves de l'établissement avec lesquels il avait gardé, semble-t-il, d'excellentes relations. Pour ce faire, il avait demandé aux familles des sommes d'argent qui lui furent remises durant deux années... Or les voyages n'eurent jamais lieu et les familles ne revirent jamais leur argent. Deux cent trente-six d'entre elles se sont constituées partie civile, le préjudice s'élevant à 2,6 millions de francs. Selon Mᵉ Noëlle Sagon, du barreau de Clermont, qui devait assurer la défense du prêtre lundi et qui estime que le préjudice était bien inférieur, l'abbé Buisson *« avait perdu tout sens des réalités ».*

En fait, il se servait de cet argent pour aider des collégiens en difficulté et leur faire connaître les aspects les plus séduisants d'une vie de fortuné, allant jusqu'à offrir une voiture à l'un d'eux. S'étant présenté de lui-même à la police en septembre 1988, l'abbé Buisson avait effectué trois semaines de détention préventive à la maison d'arrêt de Clermont-Ferrand. Il avait déjà tenté de mettre fin à ses jours peu avant de se constituer prisonnier. Depuis, selon Mᵉ Sagon, il recevait des chèques de soutien de la part de certaines familles ayant refusé de se constituer partie civile.

Il jouait cet argent au Loto sportif dans l'espoir de gagner pour rembourser les familles lésées. *« Je crois au miracle »,* disait-il. Le miracle ne s'est pas produit. La réalité était tout autre. *« Je pars sans beaucoup de regrets face à l'indifférence et à la haine qui s'étaient installées autour de moi et qui rendaient un redémarrage impossible »,* a-t-il écrit avant de mettre fin à ses jours.

JEAN-PIERRE ROUGER

Cinq mois dans cinq mètres carrés

La vieille dame et l'appartement perdu

Installée sur le palier, au côté d'un vieux réfrigérateur et d'un chauffe-eau, la cuisinière à gaz de Mᵐᵉ Blasi ne fonctionne plus depuis maintenant cinq mois. Elle lui sert désormais de placard à médicaments. La poussière a recouvert les plaques, et le four est rempli de petites boîtes de carton que Mᵐᵉ Blasi va chercher trois fois par jour, à l'heure des comprimés. *« J'ai été obligée de ranger certaines de mes affaires ici,* s'excuse-t-elle. *Je n'avais pas assez de place dans ma chambre. »* Elle fait donc sa cuisine sur le palier, au-dessus d'un réchaud de fortune posé sur un tabouret, tout comme sa vaisselle, dans *deux petites cuvettes. « Je fais très attention à l'eau. Je n'ai ni robinet ni lavabo. »*

Agée de quatre-vingt-huit ans, Mᵐᵉ André Blasi vit ainsi depuis le 1ᵉʳ février, dans un débarras de 5 mètres carrés, coincé entre la cage d'escalier et les toilettes, au cinquième étage d'un vieil immeuble de la rue d'Aboukir, dans le deuxième arrondissement de Paris. Pas d'eau, pas de sanitaires. La seule fenêtre de la chambre donne sur la cage d'escalier. *« Je reste ici toute la journée car je ne peux pas marcher sans mes béquilles,* explique-t-elle. *De toute façon, je ne me déplace pas beaucoup. Une fois que je suis rentrée dans ma chambre, je ne peux plus bouger ! Tout est si petit. »* Un lit, une penderie et un poste de télévision, une table de nuit couverte d'affaires de toilette, des boîtes de biscottes qui s'entassent au-dessus de la penderie...

« Comme si j'avais déjà disparu »

Il y a encore six mois, Mᵐᵉ Blasi vivait de l'autre côté du palier, dans un petit trois pièces qu'elle louait depuis novembre 1963. Trois chambres de bonne réunies en appartement. Un logement agréable qu'elle avait aménagé au fil des ans. *« J'avais fait installer une cuisine dans une des pièces, puis une salle de bain avec baignoire quelques années plus tard. L'endroit était devenu agréable. »* En décembre 1989, la Société civile immobilière (SCI) gérante de l'immeuble décide pourtant d'entreprendre des travaux dans l'appartement. La SCI demande alors à Mᵐᵉ Blasi de quitter les lieux pendant leur durée – trois mois, lui dit-on – et lui propose deux appartements, *l'un à Montmartre, l'autre à la* République. Trop loin de ses médecins : *« Je ne marche pas bien. Il aurait fallu que je prenne un taxi, et cela m'était impossible. »* C'est ainsi qu'elle s'est donc installée à la porte de son ancien logement, dans ce petit débarras sombre, ce cagibi dépourvu de confort où elle entreposait autrefois quelques affaires. Pour trois mois, pensait-elle. Cinq mois ont passé... Depuis le 1ᵉʳ février, Mᵐᵉ Blasi a perdu 21 kilos. *« A cause de ce drôle de régime alimentaire,* dit-elle, *mais aussi de l'angoisse. »* Car son appartement n'existe plus. Des trois chambres de bonne *réunies il y a vingt-sept* ans, il ne reste plus qu'un chantier encombré de sacs de ciment et de parpaings.

Les plafonds ont été défoncés, les planchers arrachés, les anciennes cloisons détruites. Une salle de bains remplace la salle à manger et un *« coin cuisine »* la salle d'eau. Loin des *« divers travaux »* évoqués par la SCI, une véritable réhabilitation dont Mᵐᵉ Blasi n'a jamais été prévenue. *« Nous avions un problème d'écoulement des eaux usées,* explique le gérant de la SCI, M. Robert Néron. *Ils nous a donc fallu modifier les plans du logement. »*

Seule la chambre est encore intacte. Les entrepreneurs y ont entassé tous ses meubles dans un désordre poussiéreux. Le buffet a été jeté dans un coin et des verres de cristal gisent au fond de l'ancienne baignoire. Ce qui reste de sa vaisselle a été déposé sur le lit, entre les fauteuils et les chaises. Certains meubles sont cassés. D'autres ont été dispersés. *« Un jour, je les ai vus passer avec mon vaisselier et l'argenterie,* raconte-t-elle. *Ils m'ont dit qu'ils allaient les stocker quelque part sans me dire où »*

Mᵐᵉ Blasi et son avocat, Mᵉ Jean-Dominique Touraille, ont fini par obtenir gain de cause en référé, devant le tribunal d'instance, le 31 mai. Dans son ordonnance, le juge ordonne sa *réintégration sous astreinte de* 500 F par jour. Toutefois, selon M. Néron, *« il est impossible qu'elle regagne son logement aujourd'hui. Les travaux ne sont pas terminés. Il lui faut attendre encore quelques semaines. L'appartement sera alors tout neuf. »* La vieille dame en blêmit d'avance. La salle à manger, qui n'a plus de fenêtre, a été transformée en un couloir sombre, trop étroit pour qu'elle puisse y réinstaller son buffet et sa table. *« Je ne reconnais plus mon appartement »,* dit-elle. *Ils font comme si je n'étais déjà plus là. Comme si j'avais déjà disparu. »*

ANNE CHEMIN

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

• Diego Maradona désespère un Brésil séduisant mais inefficace • La RFA gagne le drôle de match et écarte les Pays-Bas • Le Cameroun et Roger Milla premiers Africains en quarts de finale dans l'histoire de l'épreuve • Le Tchécoslovaque Tomas Skuhravy, meilleur buteur et bourreau des Costariciens • Les excès de la presse populaire allemande •

La chute de la maison d'Orange

La victoire de l'Allemagne ou l'exploit de Jürgen Klinsmann joueur d'exception et personnage hors du commun

• **RFA b. Pays-Bas : 2-1**

MILAN

de notre envoyé spécial

Normalement, la chaleur poisseuse qui avait chloroformé ce dimanche milanais aurait dû se dissiper en soirée. Mais le thermomètre de San-Siro indiquait encore plus de 30 degrés au coup d'envoi. Et, au ras de la pelouse, l'air était irrespirable, alourdi par l'épais contentieux qui oppose l'équipe allemande aux Pays-Bas.

Ainsi, la victoire des Néerlandais en demi-finale de l'Euro 88, belle revanche sur le triomphe allemand en finale de la Coupe du monde de 1974, ne semblait pas avoir crevé l'abcès.

Les journaux italiens se régalaient de déclarations à l'emporte-pièce : *« Les Néerlandais sont les champions de la mauvaise éducation »*, aurait déclaré Rudi Völler. L'avant-centre allemand de l'AS Roma se réjouissait finement pour Gullit : *« Lundi matin, commenceront pour lui de belles et longues vacances. »* Mais le capitaine néerlandais n'était pas en reste, expliquant qu'un match contre l'Allemagne *« est quelque chose de plus qu'une rencontre de football ; c'est l'occasion d'une revanche pacifique qui dépasse le cadre sportif »*. Pour bien se faire comprendre, il évoquait l'occupation de son pays pendant la seconde guerre mondiale.

Après le sabotage mutuel des hymnes, couverts par des bordées de sifflets, l'orage éclata vers la vingtième minute. Un fauchage de Rudi Völler par Frank Rijkaard allait s'envenimer. Quelques paroles déplacées, un crachat trop bien ajusté par le joueur néerlandais, des mouvements de menton énergiques et des regards meutriers entrecroisés. Presque rien. Beaucoup trop, dans cette atmosphère malsaine, pour que l'arbitre argentin, lesté des consignes de sévérité de la FIFA, reste sans réagir.

Avec l'expulsion simultanée des deux énervés, M. Juan Loustau jouait, à quitte ou double, son autorité sur le match. Mais un jugement de Salomon est-il équitable en football ? Gageons que le stoppeur néerlandais a davantage manqué à son équipe. Les spécialistes auront là matière à ratiociner longuement.

Mais Dieu que le football à dix est joli ! Voilà une idée que la FIFA, soucieuse de garantir la qualité du spectacle, pourrait mettre à l'étude. De l'air, enfin, pour cette partie qui menaçait d'imploser. La pelouse de San-Siro est devenue *pampa, pour le plus grand plaisir* de Jürgen Klinsmann, cheval fou à la crinière blonde. Dans un premier temps, le jeune homme dut s'habituer à vivre seul à la pointe de l'attaque allemande, tandis que son complice Rudi Völler, un instinctif comme lui, méditait au vestiaire sur les vertus du sang-froid.

Mais Pierre Littbarski, et surtout Lothar Matthaüs, profitant des espaces ouverts dans l'arrière-garde orange, se mirent à tracer plein champ des diagonales au terme desquelles « Klinsi » faisait admirer sa vitesse de course et sa technique en mouvement.

Remis en confiance par le but marqué, au début de ce Mondiale, contre la Yougoslavie, le jeune attaquant de l'Inter de Milan est devenu insaisissable. Lancé au triple galop, cet amoureux des grands espaces a causé de graves soucis aux défenseurs néerlandais. Il les a essoufflés, usés, épuisés avant de quitter lui-même l'arène, les jambes flageolantes. Mais l'essentiel était accompli : un but de brigand, volé au premier poteau à la barbe de Ronald Koeman et du gardien Hans Van Breukelen (50e).

L'ami des Verts

Jürgen Klinsmann a assisté de la touche au second but de son équipe, marqué en finesse par Andreas Brehme (85e), puis au penalty qui permettait à Koeman de sauver l'honneur. Mais il a retrouvé l'usage de ses longues jambes pour sauter à nouveau sur la pelouse au coup de sifflet final. Pour embrasser ses partenaires, bien sûr, mais aussi Ruud Gullit, l'adversaire malheureux avec qui il échangea son maillot.

Le joueur allemand s'est bâti une popularité au pays et, depuis deux ans, à Milan, non pas par ses frasques, mais par sa gentillesse. Aussi pondéré dans la vie qu'il est impulsif sur le terrain, les journalistes à sensation l'évitent. Rien à tirer de ce garçon bien élevé. Jürgen Klinsmann se garde de toute déclaration tonitruante, il préfère cultiver ses idées dans la discrétion. Ainsi, lorsqu'il va dans les prisons dialoguer avec les détenus, il ne convoque pas la presse.

Peu de gens savent également qu'il soutient depuis longtemps, y compris financièrement, le parti des Verts allemands. Klinsmann est un peu à part. N'a-t-il pas refusé récemment des contrats publicitaires qu'on lui servait sur un plateau ? Le lascar, pourtant, sait compter. Il a négocié lui-même son contrat lorsqu'il est passé du VFB Stuttgart à l'Inter de Milan en 1988. Mais, explique-t-il : *« Je ne saute pas sur l'argent. »*

C'est bien volontiers donc que Gullit lui a cédé son maillot orange et rendu son accolade ; il n'y a pas d'arrière-pensée chez Klinsmann. Simplement, le grand Ruud aura mesuré au passage, avec un pincement au cœur, la différence qu'il y avait ce soir-là entre lui-même, encore convalescent malgré tous ses efforts, et le blond Klinsmann, rayonnant de forme, et de force.

Après une absence de plus de six mois et trois opérations au genou, c'est presque un miracle pour le Néerlandais d'avoir pu participer à ce Mondiale. Le calvaire d'une rééducation accélérée n'a pas suffi à lui rendre tous ses moyens à temps. Encore à court de condition, il doutait.

Son copain Marco Van Basten aussi, mais pour la raison inverse, vidé par une saison trop remplie. L'écart de conduite de Frank Rijkaard, le troisième comparse néerlandais du Milan AC a fini de précipiter la chute de la maison d'Orange face aux buteurs à gages de l'Inter.

JEAN-JACQUES BOZONNET

Le mystérieux M. Nepomniachi

Les joueurs camerounais n'ont toujours pas « compris » leur entraîneur soviétique

• **Cameroun b. Colombie : 2-1**

NAPLES

de notre envoyé spécial

Triste sire que Valéri Nepomniachi. Ce grand escogriffe tout en jambes et en bras, maussade et blême comme un jour de brûme sur la Volga, est une sorte de mystérieux *« Droopy »* soviétique égaré au pays du sourire facile.

Pour un peu, le sélectionneur du Cameroun ferait presque peine à voir, perdu au sein de cette joyeuse bande de « lions indomptables » qui n'en finissent plus de séduire l'Italie. A le surprendre, le torse droit comme au garde-à-vous, tandis que joueurs et dirigeants entament de délirantes sarabandes, on en vient à se demander ce qui a bien pu l'amener, à quarante-sept ans, à quitter son Turkménistan natal pour débarquer à Yaoundé en 1988, lui qui ne parle ni le français, ni l'anglais.

Que ce soit à Moscou, Naples ou Douala, personne ne peut, en fait, résoudre cette énigme. L'homme est un mystère. Qui est-il ? Que pense-t-il ? Quel est son rôle exact au sein de la sélection ? Un caricaturiste qui aurait à le « croquer » lui donnerait sûrement l'allure d'un squelettique point d'interrogation tracé à coups de crayon secs et nerveux. Selon l'expression d'un joueur, c'est *« la grande énigme »* du football camerounais. Toutes les pistes envisagées aboutissent au même constat : ce Nepomniachi n'est ni un technicien de génie, ni une personnalité d'exception.

Son curriculum vitae est d'ailleurs formel : il ne peut décemment revendiquer mieux qu'un passé de second rôle. Ni sa courte carrière de joueur à Samarkand (deuxième division soviétique), interrompue par une blessure au dos à l'âge de vingt-trois ans, ni ses expériences d'entraîneur à la tête de la sélection juniors du Turménistan, puis de Kopejdak – une modeste équipe de cette même République d'Asie centrale – ne donnent quelque relief à son parcours dans le football. Avant le Mondiale, sa réputation n'avait pas franchi la frontière turkmène, ses compatriotes d'Ukraine et de Géorgie ont dû attendre les exploits des Africains pour découvrir qu'un Soviétique entraînait ces drôles de lions.

L'austère Valéri étant assisté de trois bouillants adjoints camerounais (Jean Manga Enguené, Michel Kaham et Jean Nyongaj nommés avec la bénédiction du ministère des sports, son rôle exact se perd dans un dédale d'influences multiples et d'attributions diverses, officieuses ou officielles. S'il est acquis qu'il dirige plus ou moins les entraînements, qu'il apporte une très soviétique rigueur tactique à sa formation, son pouvoir réel paraît limité. *« Disons qu'il n'a sans doute pas toutes les cartes en main pour mener sa sélection... »*, analyse pudiquement un journaliste camerounais.

Les aurait-il au bout des doigts qu'il ne serait peut-être pas plus expansif. Certes, l'obstacle de la langue ne favorise pas le dialogue. Mais le gaillard n'est pas un farceur, encore moins un orateur né.

Les « lions » de « Nepe-machin »

Lorsqu'il s'exprime après les matches en conférence de presse, c'est pour tenir un discours stéréotypé tel que les conservateurs les plus endurcis de Moscou n'en osent plus depuis longtemps devant le Comité central. A un journaliste qui s'étonnait de ne déceler aucune trace d'émotion sous ses épais sourcils noirs, après la victoire historique contre les Argentins (1-0) de Maradona, il répondit par un peu convaincant et très sec : *« C'est le football, je ne suis pas surpris »*.

Sur le technicien, les joueurs ne savent pas grand chose. Sur l'homme, encore moins. *« Personne ne le connaît vraiment. Je serais incapable de vous parler de sa personnalité, de ses idées »*, reconnaît un joueur. *« Il n'est pas très bavard et nous ne faisons pas beaucoup d'efforts*, admet un autre.

A mesure que l'aventure des indomptables Camerounais franchit les paliers du succès, Valéri Nepomniachi s'enferme dans son mystère. Après avoir trouvé la recette de la vie éternelle avec ce diable de Roger Milla (trente-huit ans), auteur des deux buts de la qualification contre les Colombiens, samedi 23 juin à Naples, les « lions » de « Nepe-machin », comme l'appellent certains journalistes, vont se distinguer d'une manière bien singulière en disputant les quarts de finale de la plus grande compétition mondiale – contre l'Angleterre ou la Belgique, à Naples – avec, à leur tête, un dompteur dont ils ignorent tout.

PHILIPPE BROUSSARD

La danse stérile des magiciens brésiliens

Ils étaient meilleurs. Ils jouaient mieux
Ils ont perdu face aux Argentins, les tenants du titre

• **Argentine b. Brésil : 1-0**

TURIN

de notre envoyé spécial

Le Brésil est en deuil. Rio ne rit plus. Les Brésiliens vont se souvenir de Turin, de ce rêve brisé en plein vol, un après-midi d'été. Vingt ans après, ils étaient cent millions à vouloir ramener une quatrième fois cette Coupe du monde. Ils vont être maintenant cent millions à maudire ces Argentins de malheur.

Car on pourra toujours renverser leurs gouvernants, pousser les feux de l'inflation, tondre toute la laine que l'on voudra sur leur dos, il y a une chose que les Brésiliens n'accepteront jamais : qu'on touche à leur football. Pour un match, ils pourraient perdre toutes les guerres. Sûr que demain, dans les écoles, on apprendra aux gamins qu'à Turin, on fabrique des bagnoles, mais aussi des chagrins par milliers. Depuis dix jours, ils étaient pourtant venus nombreux. Les Italiens les aimaient bien, et les Brésiliens le leur rendaient bien. On défilait le jour, on dansait le soir, et comme chaque jour de match était, depuis le début, jour de gloire, c'était la fête permanente. Certains s'étaient saignés à blanc pour ce débarquement préparé depuis quatre ans, pour pouvoir, dans les rues d'Italie, arborer ce jaune qui se voulait conquérant.

Ils en étaient sûrs : le Brésil, leur Brésil, avait cette fois l'équipe pour vaincre, pour rendre à César ce qui doit appartenir à César. Et à les entendre encore le matin du match, ce n'étaient pas ces Argentins, dont ils s'étaient encore joués cet été au cours de la Coupe d'Amérique du Sud, ce n'étaient pas ces usurpateurs qui allaient inquiéter un onze brésilien moralement tout neuf.

Les journaux pouvaient faire leurs gros titres, commenter sur des colonnes et des colonnes ce super *derbissimo*, s'étendre sur le bulletin de santé de Diego Maradona, ils se disaient que ce match n'était, tout au plus, destiné qu'à monter sur le pont la belle mécanique, pour les derniers réglages avant le tour suivant.

Ils se le disaient encore sur le coup de 17 heures dans le beau stade de Turin, tout neuf, qui était devenu leur temple. Sous le chaud soleil revenu, ils s'apprêtaient à regarder le taureau argentin mis les deux cornes à terre. Une heure et demie plus tard, le soleil chauffait toujours, mais c'était le ciel qui s'abattait sur leur tête. On avait touché à leur football. Leurs milliers de drapeaux se mirent en berne. Ceux qui les portaient ne parvenaient plus à réprimer leurs larmes, comme des enfants soudain privés de Noël.

Entraîneur martyr

Quelques instants après, respectant les rites, Sebastiao Lazaroni vint, encore sur le vif, commenter ce drame national. Sebastiao vécut le martyre, pressé par des confrères brésiliens qui voulaient savoir le comment et le pourquoi. *« Vous ne pensez pas qu'il est temps de faire votre examen de conscience »*, lui intimaient-ils. Lui se contentait de répondre que *« jamais le Brésil n'était arrivé à ce niveau de jeu »*, qu'il ne lui avait manqué qu'une chose, une seule : le but ! Douloureux dialogue de sourds entre des journalistes déjà prêts dans ce jeu de gladiateurs à baisser le pouce et un entraîneur qui ne voulait pas devenir la victime expiatoire.

Car à qui la faute si la Madone finit par oindre ce diable de Maradona, si, en définitive, au bout de quatre-vingts minutes de prières, elle préféra couvrir le pavois jaune de ses couleurs blanches et bleues, celles de l'Argentine. Le Brésil ou la force du destin.

Dès la première minute de ce match mémorable, le petit Antonio Careca commença son antienne, et le festival brésilien ne cessa plus. A sa suite, le blond Ricardo Alemao, le noir Candido Valdo, l'inusable Carlos Dunga qui était partout, et l'attaquant Luis Muller, qui avait toutes ses aises, *dansèrent devant le but argentin la* même sarabande. Les Brésiliens virevoltaient, dribblaient, dansaient presque, dignes successeurs, enfin, des Didi, Garrincha, Jaïrzinho, Zico et Pelé.

Les Argentins les regardaient faire. Ils attendaient que ce qui devait se passer se passe ou alors que l'adversaire se lasse. Pour se distraire des sifflets, Diego Maradona lui-même pouvait prendre le temps de reposer sa cheville, en regrettant de n'être pas né brésilien. Mais dame Chance ne se laissait pas séduire par les artistes. Elle résistait. Même les poteaux de but étaient argentins.

Le Brésil voulait encore croire, espérer, qu'à défaut de dame Chance, dame Justice viendrait réparer l'outrage. Après la pause, le Brésil recommença son ouvrage, avec toujours la même déveine. Deux fois, les poteaux repoussèrent la sentence. Muller et Careca, fers de l'attaque brésilienne, jetaient toujours leur lance d'un rien à côté. Le Brésil allait entrer dans le cauchemar.

Car c'est alors que la chance fit signe à Maradona. Jusqu'alors on l'avait vu plus le nez dans le gazon que la tête en l'air, mais ce devait être une forme d'imploration. Quand il partit, pour une fois balle au pied, on crut encore qu'il terminerait crampons en l'air, mais il fit la passe lumineuse qui allait plonger dans les ténèbres le grand Brésil. D'un ballon de vil plomb, il faisait une passe en or à ce Claudio Caniggia qui ne ratait pas le miraculeux cadeau.

L'Argentine basculait dans l'ivresse, le Brésil dans la détresse. Maradona pouvait encore se croire roi. Joël Quiniou, l'arbitre de France, comme ébranlé lui-même par tant d'injustice, parut un instant vouloir encore retarder l'échéance. Le Brésil tenta désespérément de se sauver encore. Mais tout finit par être consommé. Les Argentins pouvaient encore se croire champions du monde. Il fallait saluer et regretter une dernière fois la petite troupe d'artistes sans laquelle ce Mondiale ne sera plus tout à fait le Mondiale.

Dimanche soir, Turin fêtait son saint patron. Pour San Giovanni, on avait sur la grand-place dressé un haut bûcher. Les Brésiliens qui avaient perdu leur flamme y virent un symbole. Et Dieu que c'est triste un Brésilien triste !

DANIEL CARTON

Le point

HUITIÈMES DE FINALE

Cameroun b. Colombie 2-1.

Tchécoslovaquie b. Costa-Rica 4-1.

Argentine b. Brésil 1-0.

RFA b. Pays-bas 2-1.

A LA TÉLÉVISISON

Lundi 25 juin : République d'Irlande-Roumanie à 17 heures (FR3) ; Italie-Uruguay à 21 heures (TF1).

Mardi 26 juin : Espagne-Yougoslavie à 17 heures (FR3) ; Angleterre-Belgique à 21 heures (A2).

HORS-JEU

Les appréhensions d'une victoire allemande

BONN

de notre correspondant

La victoire, dimanche soir, de la RFA contre les Pays-Bas a propulsé plus de monde dans les rues de la capitale ouest-allemande que l'ouverture du mur de Berlin. La perspective d'une victoire en finale, le 8 juillet, à Rome, des hommes de Franz Beckenbauer n'est pas à exclure.

Et pourtant, nombreux sont les Allemands, qui, une fois remis de leurs émotions devant leur poste de télévision, s'interrogent sur l'opportunité politique d'une victoire de leur équipe nationale à un moment où le monde a les yeux tournés vers une Allemagne qui marche à grands pas vers son unité. Le chancelier Kohl, dialoguant en duplex avec Franz Beckenbauer a souhaité la présence de son équipe en finale *« contre l'Italie »*, mais n'a pas explicitement désiré leur triomphe final.

Aujourd'hui, alors que les dirigeants allemands s'efforcent de calmer les appréhensions de leurs voisins inquiets de la constitution d'un pays riche, puissant et sûr de lui au cœur de l'Europe, la vague de chauvinisme débridé qui se libère à l'occasion des performances allemandes du Mondiale dépare un tableau de l'unification que l'on voudrait digne et responsable.

La presse populaire ne fait rien pour calmer les appréhensions de ceux qui voient renaître une Allemagne arrogante et brutale : *« Lothar Matthaüs fusille les Yougos ! »* titrait le *Bild-Zeitung* pour saluer la victoire de *« ses gars »* contre les serbo-croates, provoquant ainsi de nombreuses altercations dans les ateliers entre Allemands et travailleurs immigrés yougoslaves. La presse de ce pays a d'ailleurs très mal pris cette allégorie qui rappelle le temps pas si lointain où des Allemands *« fusillaient » des milliers* de « Yougos » à balles réelles.

Le *Bild-Zeitung* menaçait encore samedi les Néerlandais de *« faire des trous dans leur fromage »*. Le comportement des supporters ouest-allemands dans les stades, s'il est moins sauvagement destructeur que celui de leurs homologues britanniques, se caractérise par le braillement incessant d'un *« Deutschland, Deutschland ! »*.

Infiltrés naguère par des groupuscules néonazis, les clubs ouest-allemands ont fait le ménage, mais la tonalité générale reste marquée par le chauvinisme exarcerbé de « supporters » qui trouvent dans les stades le lieu privilégié de leur défoulement.

LUC ROSENZWEIG

SPORTS

AUTOMOBILISME : le Grand Prix du Mexique

La chevauchée fantastique d'Alain Prost

Vainqueur du Grand Prix du Mexique, dimanche 24 juin, devant son coéquipier britannique Nigel Mansell, Alain Prost (Ferrari) a relancé le championnat du monde de formule 1 automobile. Ce quarante et unième succès – *« Sans doute le plus beau de ma carrière »*, disait-il à l'arrivée – est d'autant plus méritoire que le pilote français avait dû prendre le départ sur la septième ligne après son treizième temps aux essais.

Pour réussir cette chevauchée fantastique, Alain Prost, avait misé sur la qualité du châssis des Ferrari pour partir avec un minimum d'appuis aérodynamiques afin de privilégier la vitesse de pointe pour les dépassements, au détriment de la tenue de route dans les courbes ou les passages sinueux. Ce choix lui a permis de revenir assez rapidement dans le groupe de tête, puis dans les roues d'Ayrton Senna (McLaren/Honda) qui menait la course depuis le deuxième des soixante-neuf *tours*.

C'est au soixantième tour que le pilote français a dépassé son grand rival brésilien, alors handicapé par l'usure de ses pneumatiques. Trois tours plus tard, Ayrton Senna était d'ailleurs *contraint à l'abandon après avoir* rallié son stand avec son pneu arrière droit en lambeaux.

Cette victoire permet à Alain Prost de rejoindre l'Autrichien Gerhard Berger à la deuxième place du championnat du monde, à huit points d'Ayrton Senna. Mais l'optimisme est désormais dans le camp Ferrari, qui devrait présenter dans deux semaines, au Grand Prix de France, une nouvelle évolution de son moteur V12 à la puissance très sensiblement améliorée, alors qu'il se murmurait à Mexico que Honda, soucieux de développer son implantation aux Etats-Unis, pourrait abandonner prochainement la formule 1 pour se consacrer au championnat CART américain, l'équivalent précisément de la formule 1 dans ce pays.

G. A.

1. Prost (Fra/Ferrari), les 305 km en 1 h 32 min 35 s (197,664 km/h); 2. Mansell (GB/Ferrari) à 25 s; 3. Berger (Aut/McLaren Honda) à 25 s; 4. Nannini (Ita/Benetton Ford) à 41 s; 5. Boutsen (Bel/Williams Renault) à 46 s; 6. Piquet (Bré/Benetton Ford) à 46 s; 7. Alesi (Fra/Tyrrell Ford) à 49 s.

Classement provisoire du championnat du monde des pilotes : 1. Senna (Bré) 31 pts; 2. Berger (Aut) et Prost (Fra) 23 pts; 4. Alesi (Fra), Mansell (GB) et Piquet (Bré) 13 pts.

CYCLISME : Philippe Louviot champion de France

L'exploit et le malaise

Vainqueur inopiné d'une épreuve déconcertante, Philippe Louviot est devenu champion de France sur route samedi 23 juin à Saint-Saulge (Nièvre), cinquante-six ans après son grand-père Raymond Louviot, une figure attachante du cyclisme, qui fut directeur sportif de Jacques Anquetil et de l'actuel patron du Tour Jean-Marie Leblanc.

SAINT-SAULGE

de notre envoyé spécial

Ce doublé familial unique en son genre apparaît d'autant plus remarquable que le nouveau détenteur du maillot tricolore ne figurait pas sur la liste des favoris, n'ayant remporté depuis ses débuts professionnels en 1986 que des succès mineurs. Pour obtenir la plus belle victoire de sa jeune carrière, il n'a pas hésité à se lancer dans une très longue échappée en compagnie de plusieurs coureurs démarqués, mais représentatifs des quatre groupes nationaux, dont Dubois, Manin et Casado, qui n'éveillaient pas, *a priori*, la méfiance des principaux leaders. Englués dans le peloton et prisonniers de leurs rivalités, ceux-ci donnèrent l'impression de se désintéresser de la course au titre, moins importante à leurs yeux que la perspective du prochain Tour de France.

Ainsi, les attaquants de la première heure creusèrent un écart irréductible. Doté d'une vélocité qu'il doit à la pratique de la piste, Philippe Louviot apporta la touche finale à ce petit chef-d'œuvre tactique en battant au sprint Dubois et Manin, l'un des espoirs de la génération montante.

Sa performance mérite de la considération. Elle est valorisée à la fois par la manière employée et par l'excellente moyenne – plus de 40,600 km/h – réalisée sur un parcours difficile qui empruntait les *contreforts du Morvan. Le verdict* de Saint-Saulge relance cependant la polémique née de la formule du championnat de France. Lequel devrait logiquement couronner le meilleur routier de la saison et non pas l'homme d'un jour, fût-il irréprochable.

*Cela mentionné, la réussite inat*tendue de Louviot se révèle opportune, voire providentielle, alors que le groupe Toshiba, auquel il appartient, traverse une crise profonde consécutive à une invraisemblable série d'échecs. Son directeur sportif Yves Hézard est aujourd'hui menacé de licenciement. L'application d'une telle mesure, qui serait pour le moins hâtive, relèverait en outre de l'arbitraire.

On doit préciser que Laurent Bezault, l'un de ses éléments de base, est indisponible à la suite d'une chute grave et que Jean-François Bernard, son chef de file théorique, ne parvient pas à refaire surface en dépit de ses efforts. Souffrant d'une induration, il a d'ailleurs renoncé au championnat de France.

Le bilan sportif est effectivement maigre comparé aux sommes engagées, *puisque le budget annuel de* l'équipe s'élève à 26 millions de francs. Soucieux de restructurer l'effectif, les dirigeants de Toshiba ont engagé des pourparlers avec Stephen Roche, et ces contacts ne sont pas étrangers à l'agitation dont Yves Hézard risque de faire les frais. Dans l'hypothèse où le champion irlandais renforcerait en 1991 la formation française, son directeur sportif Patrick Walke le suivrait. En attendant, Roche défendra naturellement les couleurs du groupe belge Histor à partir du 30 juin sur les routes du Tour de France. Une situation bien ambiguë.

JACQUES AUGENDRE

TENNIS

François Jauffret succède à Jean-Paul Loth à la direction technique nationale

François Jauffret, ancien numéro un du tennis français, âgé de quarante-huit ans, a été nommé, samedi 23 juin, au poste de directeur technique national, où il succède à Jean-Paul Loth.

Les téléspectateurs habitués aux Internationaux de France connaissent sa voix à défaut de connaître son visage. Ils savent que lorsque les journalistes sportifs d'Antenne 2 passent la parole au « cher Jean-Paul », ils vont avoir droit à des commentaires avisés. Avec son ton posé, son débit de professeur, Jean-Paul Loth va analyser les coups et tenter d'expliquer les échecs comme les réussites des joueurs présents sur le court.

Vieux routier du tennis, Jean-Paul Loth en possède toutes les cartes. C'est en 1968 qu'il assume pour la première fois des responsabilités de capitaine en prenant en charge les équipes de France cadets, puis juniors. Quatre ans plus tard, Philippe Chatrier, président de la Fédération française de tennis (FFT), fait appel à lui pour remplacer Georges Deniau lorsque celui-ci quitte son poste d'entraîneur national.

En 1976, face à la faiblesse des résultats de l'élite française, il est nommé directeur technique national, avec mission de restructurer la politique sportive de la FFT. Il crée alors l'école fédérale et s'efforce de découvrir des « petits bras » prometteurs.

« Tous les grands succès obtenus à Roland-Garros ou en Coupe Davis dans les années 80 l'ont été avec des joueurs faisant partie d'une génération entièrement formée à l'école fédérale », ajoute Patrice Dominguez. C'est l'époque des espoirs nommés Noah, Leconte, Forget, Tulasne ; que Jean-Paul Loth, devenu en 1980 capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis à la place de Pierre Darmon, conduit à travers le monde.

Mais des problèmes de santé et des dissensions avec les joueurs le conduisent à laisser cette responsabilité à Eric Deblicker en janvier 1988.

Les critiques qui avaient commencé à poindre envers le DTN détenteur, selon certains, de *« trop de pouvoir »*, et surtout incapable de détecter de jeunes joueurs susceptibles de prendre la relève des stars confirmées, ne vont pas arrêter. Après avoir essayé de résister en cherchant à restructurer son dispositif, Jean-Paul Loth à préféré abandonner.

S. B.

□ **RUGBY : L'Australie bat la France : 48-31.** – L'Australie a remporté, dimanche 24 juin à Brisbane, le deuxième des trois test-matchs l'opposant à la France par 48 points à 31. Les Australiens ont marqué six essais par Carozza, Cornish, Gavin, Little, Campese (qui améliore son record mondial avec 35 essais marqués en match international) et un essai de pénalisation, tous transformés par Lynagh, qui a également réussi quatre pénalités. Les Français ont inscrit quatre essais par Armary, Lacombe et Blanco, deux fois, l'arrière français réussissant un essai de 100 mètres.

COMMUNICATION

Les festivals de Biarritz et de Cannes

Réunis, du 19 au 23 juin, à Biarritz, pour le 33ᵉ Festival de l'audiovisuel d'entreprise, les producteurs, réalisateurs et directeurs de la communication prenaient la mesure des changements intervenus sur ce marché.

De leur côté, quatre mille professionnels de la publicité, rassemblés à Cannes du 18 au 23 juin, pour le 37ᵉ Festival international du film publicitaire, pouvaient visionner plusieurs milliers de spots représentant la production mondiale de l'année écoulée.

La reconversion du film d'entreprise

BIARRITZ

de notre envoyé spécial

« Produire un film d'entreprise était hier un but en soi. Aujourd'hui, cela relève d'une stratégie globale de communication. » Cette remarque, ils sont nombreux à la faire dans les couloirs du casino municipal ou les salons de l'Hôtel du palais, pour cette 33ᵉ édition du Festival de Biarritz.

Producteurs, réalisateurs ou représentants des sociétés commanditaires – les *« dircoms »* comme ils se surnomment – en constatent sur chaque stand et à chaque projection les effets. Finis, les films de prestige. Finis ces monuments d'autosatisfaction qui flattent l'orgueil du PDG sans que l'on sache à qui ils s'adressent. Place aux vidéos d'entreprise dotées de budgets plus modestes mais aux ambitions plus précises (*le Monde* du 21 juin).

« Maintenant, le premier souci d'un producteur consiste à demander à qui doit s'adresser le film et quel doit être son objectif », remarque ainsi André Campana, fondateur avec Jean-Charles Eleb de Lucie SA, une société devenue en cinq ans l'un des leaders du marché.

La « carte de visite audiovisuelle » de l'entreprise, qui remplace avantageusement la plaquette de présentation, n'a bien sûr pas disparu, constituant encore l'essentiel des vidéos tournées cette année. Mais elle cède de plus en plus le pas à des films spécialisés comme ceux destinés à recruter des jeunes diplômés – *« la retape amphi »*, – à conquérir l'international, à galvaniser les commerciaux ou à dresser de véritables audits de l'entreprise en écoutant ses personnels et clients.

C'est *la Ruée vers Laure* (Strada Production), un film d'Usinor-Sacilor à l'adresse des étudiants découragés par l'image négative de la sidérurgie, ou *l'Etourdi* (Ciné-Concept), merveilleux pastiche des films de Charlot commandé par EGF pour apprendre aux jeunes enfants à respecter les consignes de sécurité. C'est *le Retour* (JPH Communication), un film didactique commandé par les Brasseurs de France pour sensibiliser les cafetiers aux mesures d'hygiène à prendre ce qui concerne demi, ou bien encore *la Madeleine Proust fait ses comptes* (CPI-J.-Ph. Raffart), une vidéo justement primée et réalisée pour familiariser les salariés de Total Raffinage Distribution au... vocabulaire financier. C'est enfin *Première rencontre*, remarquable reportage réalisé par Lucie SA sur le malaise de la police, ou l'inénarrable *Banzaï*, produit en interne par Automobiles Peugeot pour encourager ses salariés à relever le défi japonais.

« Les entreprises demandent bien plus aux producteurs que la réalisation de leurs films, constate Jean-Philippe Raffart de CPI. *Nous devons maintenant aider nos clients à réfléchir sur leur stratégie, leur marketing, voire leurs handicaps et proposer des solutions. »* Les plus importantes sociétés de production l'ont compris, qui tendent à se spécialiser – comme Lucie SA dans l'audit, par exemple – ou à créer des filiales de communication d'entreprise. Le groupe Le Sabre ne vient-il pas de lancer aux côtés de CPI, Laurus International, une filiale spécialisée dans l'organisation de congrès, séminaires et conventions? Denis and Co., créée en 1986, n'a-t-il pas ouvert Witness Consultant, une agence-conseil en politique de communication sociale et institutionnelle?

Reste que l'extrême éparpillement des professionnels de l'audiovisuel d'entreprise – les dix leaders ne représentent que 10 % du marché contre 80 % en Grande-Bretagne – ne facilite pas cette conversion.

PIERRE-ANGEL GAY

Le palmarès

– Grand prix du Festival national de l'audiovisuel et de la communication : *La Madeleine Proust fait ses comptes* (vidéo), commanditée par Total Raffinage Distribution, produite par CPI-J. Ph. Raffard et réalisée par Nicolas Le Barazer ; *D'une vie à l'autre* (film) commandité par les Laboratoires Sandoz, produit par Films du Levant et réalisé par Claude Edelmann.

– Prix spécial de tous les jurys : le multi-images *Etre*, commandité et produit par Première Vision (Salon textile), et réalisé par Lidewig Edelkoort et Laurence Kimmel.

– *Premier prix du film d'entreprise : Vol et passion*, commandité par Aérospatiale, produit et réalisé par Just Jaeckin.

– Premier prix vidéo d'entreprise : *Nouvelle Alfa 33*, commandité par Alfa Lancia SPA, produit par Ex Machina et réalisé par Pascal Roulin.

– Prix de la Ville de Biarritz : *300 : la Croisière océane* (film) commandité et produit par la SNCF, réalisé par Daniel Tardy ; *Carte de visite du groupe Framatome* (vidéo) produit par RSL Productions et réalisé par Yves Meyssirel.

– *Premier prix des collectivités publiques : la Ville des vraies ambitions*, commandité par la mairie de Saint-Nazaire, *produit par AITV et réalisé par* Franck Millo.

Retour à la rigueur pour les films publicitaires

CANNES

de notre envoyé spécial

Les vingt-deux jurés du trente-septième *Festival international du* film publicitaire de Cannes n'auront pas ménagé leurs efforts pour lui rendre son sérieux d'antan. Ces *publicitaires venus de quinze pays* (dont la France, représentée par Marie-Catherine Dupuy, du groupe Boulet-Dru-Dupuy-Petit, et Hervé *Brossard, de DDB-Needham* France) ont planché pendant douze heures avant d'attribuer, sous la présidence du britannique *Tim Mellors (Publicis Londres)*, les Lions récompensant les meilleurs spots de l'année.

Il n'était pas question de renouer avec l'inflation de trophées qui caractérisait le festival de l'an dernier. En 1989, le jury, particulièrement généreux, avait distingué cent quatre-vingt-cinq films publicitaires sur les cinq cents sélectionnés. Cette année, cent trente-sept spots ont passé la barre. Dont vingt-quatre Lions d'or, au lieu de quarante l'an dernier. *« Le jury est revenu à une base normale »*, affirme avec satisfaction M. Roger Hatchuel, président de Médiavision et président de ce festival.

Mais cet esprit de sérieux n'a pas *toujours convaincu les quatre mille* publicitaires présents. Les cinq cents films sélectionnés par le jury à partir d'une liste initiale de *3 742 ont recueilli un satisfecit* général.

En revanche, la présentation du palmarès a été ponctuée de sifflets et de chahuts. *« C'est un festival terne, sans images fortes »*, assurait la présidente de la maison de production milanaise Film 77. Un avis partagé par la plupart des publicitaires italiens, qui constituaient la plus importante délégation étrangère, mais aussi par nombre de professionnels français. Beaucoup ont ainsi regretté qu'une poignée de spots particulièrement créatifs (comme celui de la British Airways) ou bourrés d'humour (comme celui de Diet Pepsy avec Ray Charles) n'aient pas reçu la plus haute distinction.

Avec 265 films inscrits cette année à Cannes, la France a obtenu un seul Lion d'or. Mais cela ne l'empêche pas d'occuper le troisième rang, à égalité avec l'Espagne, juste derrière les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Il est vrai que ces deux pays sont abonnés aux premières places depuis plusieurs années et qu'ils présentent chaque année le plus grand nombre de films (831 et 405 cette année). L'importance accordée par les publicitaires américains à la désormais traditionnelle manifestation cannoise du film publicitaire *témoigne d'ailleurs du renom du* festival outre-Atlantique. Un *baume pour la France en quelque* sorte.

YVES-MARIE LABÉ

Les prix

– Palme d'or, récompensant la maison de production la plus primée : Rose Hackney Productions (Grande-Bretagne).

– Grand Prix : campagnes « The Israelites » et « Into the valley » *pour les cassettes* vidéo Maxell (Grande-Bretagne).

– Lions remportés par la France : parfum « Egoïste » de Chanel (or) ; cocktail Malibu (Ecom-Franco American), pâtes Barilla (TBWA France-PAC), Volkswagen (DDB-Needham France-PAC), Eram (CLM/BBDO-Téléma), campagnes Polaroid (BBDP-Gédéon).

– Trophée récompensant un spot primé il y a quinze *ans, toujours d'actualité* (« Test of Trophy Time ») : Araldit (Frama Film, Bâle).

Havas prévoit plus de 1 milliard de francs de bénéfices

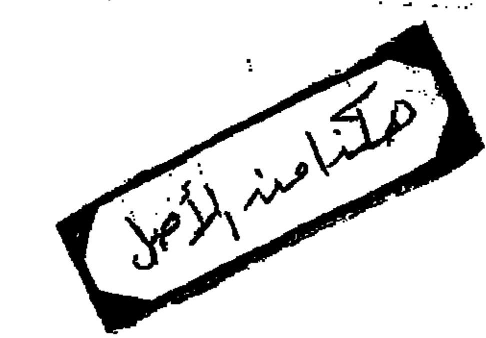
« En 1990, nous allons évoluer en fonction de nos pôles d'activité, sans confondre vitesse et précipitation », a indiqué M. Pierre Dauzier, PDG de Havas, lors de l'assemblée générale de ses actionnaires, jeudi 21 juin. Le premier groupe publicitaire français envisage l'année avec sérénité : il prévoit de réaliser en 1990 un bénéfice net de 1,1 milliard de francs, en augmentation de 16 % par rapport à 1989 (975 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 18,9 milliards de francs).

Une sérénité que ne troublent pas les récents événements survenus en *France et à l'étranger dans* le domaine des médias. L'interdiction progressive de la publicité pour le tabac et l'alcool devrait, à terme, léser *de 51 millions de* francs le chiffre d'affaires de l'afficheur Avenir, de 75 millions de francs celui de la régie publicitaire Information et Publicité. *« Nous avions anticipé cette interdiction, qui était dans l'air politique*, assure M. Dauzier. *Ces sociétés ont suffisamment de dynamisme pour compenser cette perte. »*

Havas parie plus que jamais sur l'international et notamment sur l'Europe. Le groupe espère réaliser 30 % de ses bénéfices hors de l'hexagone d'ici à 1992. En 1989, CEP Communication, filiale d'Havas, a racheté le groupe de presse professionnelle britannique The Builder Group. Et dans ce pays où Havas est associé à l'afficheur Mills and Allen, M. Philippe Santini, le PDG d'Avenir Havas Média, qui regroupe les activités d'affichage, de presse gratuite et de régie du groupe publicitaire, a dépêché un de ses bras droits, *« afin d'y renforcer notre activité »*.

Y.-M. L.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE



OMMUNICATION

ersion du film d'entreprise

Le palmarès

rigueur pour les films publicitaires

Havas prévoit plus de 1 milliard de francs de ...

Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE

RÉGIONS

Un colloque de la Fondation pour la gestion des villes

Maire, une fonction à risques

La fonction de maire est paradoxale : actif, le premier magistrat de la commune s'expose à de multiples risques. S'il ne les assume pas, la commune court celui... d'immobilisme.

Il y a d'abord le fameux article 175 du code pénal ! Celui qui réprime le délit d'ingérence, c'est-à-dire la prise d'intérêts (privés) favorisée par l'activité communale et les pouvoirs du maire. Il a eu la vedette au colloque organisé le 12 juin à Paris par la Fondation pour la gestion des villes et des collectivités territoriales (1). *« La tentation d'ingérence,* a notamment déclaré l'avocat François Martineau, *est multipliée par le rôle accru de la commune en matière économique. La réponse est une extrême prudence et une très grande rigueur. Mais il faut conserver cette législation* [qu'appliquent parfois avec sévérité les magistrats] : *ce qui est en cause, c'est la fonction, qui doit être défendue contre toutes les compromissions. »*

Si les candidats aux élections savaient ce qui les attend... En tant qu'officier de police judiciaire ou qu'officier d'état civil, le maire encourt des sanctions pénales s'il y a manquement, souvent bien involontaire, au droit. Il peut être poursuivi pour homicide involontaire si la responsabilité de la commune est engagée (on se rappelle l'affaire du dancing de Saint-Laurent-du-Pont). Un maire qui avait rédigé en toute bonne foi, sur un coin de table, une délibération de son conseil municipal fut même traîné... devant les assises pour « faux en écritures publiques ». Il y a aussi la responsabilité administrative, qui a rejoint peu à peu celle des fonctionnaires et qui peut entraîner des sanctions lorsque, par exemple, un adversaire fait établir une « faute personnelle ». Même la responsabilité financière peut, dans certains cas, être engagée.

Heureusement, les élus ne se *réveillent pas chaque matin en* songeant à toutes ces épées de Damoclès suspendues au-dessus d'eux. Mais les lois de décentralisation et, autant sinon plus, l'action des communes dans le développement économique ont accru les difficultés. La gestion déléguée des services publics recèle ses embûches et la législation elle-même comporte des *zones floues. Comment faire face ? « Les collectivités de terrain sont par nature des généralistes,* a déclaré Alain Richard, député (PS), maire de Saint-Ouen-l'Aumône et président de la Fondation. *Elles n'ont pas toutes les compétences et sont sur la ligne de crêtes de l'amateurisme. Or on manque encore de professionnels qui puissent expertiser le niveau de risque, par exemple lorsqu'on traite avec tel ou tel partenaire ».*



Un nouveau « loup-garou »

Le problème est particulièrement aigu pour les petites villes (de 3 500 à 20 000 habitants), comme l'a souligné Martin Malvy, *ancien ministre, maire de Figeac* et député du Lot. Elles ont souvent les mêmes activités que les grandes, mais pas les services techniques adaptés.

Pour les 32 000 plus petites communes, les rapports sont traditionnellement difficiles avec ce *que Pierre-Yves Collombat, maire* de Figanières, dans le Var, et vice-président de la Fédération nationale des maires ruraux, a appelé les *« tutelles occultes »* : fonctionnaires des finances, employés du conseil général... Le poids des DDE (directions départementales de l'équipement) est bien connu, mais un autre « loup-garou » est entré en scène : la chambre régionale des comptes, qui inspire à nombre d'élus, au dire de Pierre-Yves Collombat, une *« terreur sacrée »*. Résultat : les maires préfèrent le plus souvent passer sous ses fourches Caudines qu'entrer en conflit avec la DDE ou le préfet... Dès lors, estime M. Collombat, il y a un *« risque d'immobilisme : c'est la meilleure protection contre les mauvaises surprises ».*

Connaître tous ces risques pour les prévenir est la première démarche, à laquelle des organismes comme la Fondation peuvent apporter leur soutien. Les conseils généraux fournissent aussi une aide, mais en exerçant du même coup une nouvelle tutelle, souvent involontaire, sur les communes. Alain Richard fait une suggestion : créer des syndicats intercommunaux de gestion. Une idée à creuser.

YVES AGNÈS

(1) 59, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 42-56-39-70.

Alsace-Pays de Bâle-Bade-Wurtemberg

Une nouvelle aérogare pour Mulhouse

MULHOUSE

de notre correspondant

Inaugurée fin mai par Michel Delebarre, ministre français de l'équipement, et son homologue suisse, Adolf Ogi, la nouvelle aérogare de l'EuroAirport Basel-Mulhouse-Freiburg à Saint-Louis (Haut-Rhin), risque sous peu de n'être plus à la mesure de son trafic grandissant, en raison notamment de l'apport de plus en plus fort de la clientèle badoise.

Prévues pour accueillir 2 millions de passagers, les nouvelles installations doivent aujourd'hui déjà faire face à plus de 1,6 million. Aussi sur le métier faudra-t-il rapidement remettre l'ouvrage. Les ministres comme les responsables aéroportuaires sont sur ce point d'accord. Le protocole signé par MM. Delebarre et Ogi prévoit la création de deux groupes de travail franco-suisses aux objectifs bien délimités.

L'aéroport se trouvant à l'étroit dans tous les domaines (trafic passagers, fret, parkings visiteurs et parkings avions, pistes), un groupe « finances » est chargé en particulier *« d'étudier les possibilités d'autofinancement, de faire des propositions pour des mesures d'économies, de trouver de nouvelles sources de financement et d'intégrer éventuellement de telles dispositions dans les annexes de la convention franco-suisse ».* Le second groupe est chargé d'étudier les modalités d'un raccordement ferroviaire de l'aéroport permettant son accès à partir du réseau TGV (à réaliser en Alsace) comme son accès par le réseau ferroviaire régional express transfrontalier déjà prévu, enfin la mise en place de relations directes par le rail avec les aéroports voisins.

La première aérogare avait été inaugurée le 27 juin 1970. En vingt ans, le nombre annuel des passagers à plus que doublé (700 000 à l'époque) en trois vagues successives. A l'origine, les Suisses étaient les plus demandeurs, les Français (d'Alsace et de Franche-Comté) prenant le relais lorsque l'on commença à noter une certaine stagnation de la progression suisse. Aujourd'hui, ce sont les Allemands du Pays de Bade (Land de Bade-Wurtemberg) qui ont compris l'importance de cette plate-forme internationale située au cœur de l'Europe. A tel point qu'ils frappent à la porte du conseil d'administration et demandent l'extension de la convention franco-suisse à leur propre pays.

Le ministre français des transports a clairement opposé une fin de non-recevoir à cette demande, soulignant que la situation actuelle donnait toute satisfaction depuis 1949 et qu'il convenait de continuer à *« travailler ensemble »*, les Allemands y compris, dans le strict respect du « comité consultatif » mis en place en septembre 1987 et permettant d'associer les responsables politiques et économiques du Pays de Bade Sud au développement de l'aéroport. Michel Delebarre est sur ce point en parfaite entente avec M. Ogi, qui, le jour de l'inauguration, n'a pas une seule fois évoqué l'Allemagne ou la ville de Freiburg, bien que l'appellation *récente de l'aéroport binational* d'EuroAirport soit complétée par la mention Basel-Mulhouse-Freiburg...

Projets d'extension

Les compagnies suisses et françaises qui se partagent aujourd'hui à parité 80 % du trafic n'ont cessé d'innover, et aujourd'hui les 7 millions d'habitants de ce bassin frontalier sont reliés directement à de nombreuses métropoles européennes. Des destinations plus lointaines sont desservies également, ainsi New-York par vol direct sur Air France.

L'explosion du trafic et l'échéance du marché unique européen conduisent la réflexion sur l'avenir. Le programme prévoit notamment la possibilité d'étendre l'emprise de 536 à 850 hectares, afin de réaliser notamment une nouvelle piste nord-sud parallèle à la piste existante. Le gouvernement français a pris les mesures conservatoires pour réserver les terrains concernés par ce projet d'intérêt général. *Le montant global de l'investissement* est estimé à 2 milliards de francs.

BERNARD LEDERER

L'EuroAirport en chiffres

• Nombre de passagers.......	1 644 225
• Fret (en tonnes)...	54 842
• Mouvements........	93 897
• Compagnies régulières	15
• Compagnies charters	22
• Nombre de destinations	
– vols réguliers...	35
– vols charters....	26
• Employés............	2 912
• Chiffre d'affaires (en FF)	134 908 000
• Pistes (en mètres) :	
– Nord-sud.........	3 900
– Est-ouest.........	1 600
• Liaisons bus vers Bâle, Mulhouse et Freiburg (Bade).	

L'EuroAirport est l'aéroport qui a enregistré en 1989 la plus forte augmentation du trafic passagers *commerciaux (+ 18,7 %) comparé* aux aéroports français et suisses, devant Lyon (15,1 %).

Les chiffres ci-dessus concernent l'année 1989.

Avec l'ouverture du Centre Mayol

Toulon veut revivifier son centre-ville

Commerces, logements, bureaux, hôtels, nouvelle mairie... le centre de Toulon change de visage.

TOULON

de notre correspondant

Inaugurée le 25 avril, la première tranche du Centre Mayol met un point d'orgue à la réhabilitation du centre-ville entamée dès le début de l'année 1986, sous l'impulsion de François Trucy, maire et sénateur du Var, défenseur des grands travaux alors qu'il était encore premier adjoint de Maurice Arreckx, son *prédécesseur à la mairie* jusqu'en 1985.

« Le cœur de Toulon bat au centre »... Ce slogan s'affiche sur tous les murs de la ville comme pour convaincre chacun de la nécessité de cet ambitieux projet visant à offrir un autre type d'habitat que celui qui, préalablement, transformait la vieille ville en ghetto avec une population étrangère importante (50 % de l'ensemble). Autre pari lié au premier : celui de fixer dans le centre une population qui, depuis plus de dix ans, tend à s'expatrier vers la périphérie, entraînant un tassement démographique d'environ 9 % par rapport au dernier recensement. D'où la création de ce nouveau centre alliant l'habitat, les commerces, les loisirs, le tourisme, les liaisons et le stationnement. L'ensemble a été modelé et construit sur une ZAC (zone d'aménagement concerté) « conventionnée » (aménagements privés) mise en place depuis 1982 et couvrant aujourd'hui 14 hectares.

Adossé au célèbre stade dont il a hérité du nom, le Centre Mayol se *présente encore, extérieurement,* comme un vaste chantier, d'une surface future de 200 000 mètres carrés, *au cœur duquel seul le centre* commercial fonctionne. Regroupant Carrefour, C & A, La Redoute, Go Sports, la FNAC et une centaine de boutiques (dont quarante-cinq appartenant à des Toulonnais), cette partie marchande couvre 50 000 mètres carrés. Elle sera complétée, l'an prochain, par deux hôtels d'une capacité de 300 chambres et des restaurants. La nouvelle mairie, qui sera financée avec la vente du service des eaux au secteur privé, n'entrera en service qu'au début de 1993.

Coup de fouet à l'emploi

Dans le courant de 1992, le Centre Mayol s'enrichira d'un palais des congrès de 7 000 mètres carrés, doté d'un auditorium de 800 fauteuils. Démesuré, pensent certains. Tel n'est pas l'avis du maire de Toulon, pour qui *« le grand handicap de cette ville, c'est le scepticisme permanent de sa population. Dans les dix ans à venir, la ville changera. Elle accueillera bien avant une centaine de congrès par an. Nous nous sommes trop longtemps contentés de nos plages et de nos 262 jours de soleil par an ! »*

La mer, la marine, le tourisme balnéaire, François Trucy est conscient des réalités socio-économiques et de l'image de marque de Toulon, mais il semble bien qu'il souhaite la modifier dans le sillage de cette ville nouvelle.

Si le secteur tertiaire est prépondérant (70 % des emplois) dans l'agglomération, *« Toulon fait face au même moment à plusieurs enjeux étroitement complémentaires. Présents sur la route des hautes technologies du sud de l'Europe* (voir *le Monde* du 16 mai), *elle doit renforcer son économie et ses services pour satisfaire aux besoins nouveaux de sa population et lui offrir un cadre de vie moderne et de qualité ».* Le maire mise tout autant sur les 500 nouveaux logements du centre que sur les 37 000 mètres carrés de bureaux livrables dans les mois à venir pour faire passer un peu de soleil des plages sur le béton (qu'il estime pouvoir *« rester humain »*) et sur un nouveau type d'industrialisation légère, non polluante, productive et tournée vers la mer. Le rêve inassouvi de bien d'autres villes du littoral méditerranéen...

Engoncée entre mer et Faron, la ville s'est étriquée entre deux voies urbaines principales, et – *sujet* tabou s'il en est – elle gagnerait beaucoup en espaces et aménage*ments si elle pouvait occuper ou* acquérir une partie des 402 hectares (sur les 4 284 que compte la ville) « gelés » par la marine avec une justification de défense devenue parfois obsolète.

Les contribuables toulonnais ne cachent pas leur inquiétude face à ce gigantesque chantier. *« Pour ce qui est de la partie publique, les investissements de la ville dans cette ZAC sont de 160 millions de francs,* répond le maire. *Les investissements privés atteignent 2 milliards de francs. Mais les dépenses d'investissement sont compensées par des ressources en taxes diverses. Nous avons donc réalisé une « opération blanche » et donné un sérieux coup de fouet à l'emploi local... »*

Reste, pour le moment, à réussir le centre. A lui donner une nouvelle vie en y ramenant des Toulonnais qui ne se montrent pas très empressés. Ce pari n'est pas encore réussi et risque de ne pas l'être avant quelques années : avec 3 millions de visiteurs par an attendus à « Mayol » et malgré 3 000 places de stationnement existantes ou en création, les travaux pour la traversée souterraine de Toulon (prévue pour 1997) vont transformer la ville en un gigantesque chantier.

JOSÉ LENZINI

POITOU-CHARENTES

Le « Salon de Régine »

Après le Salon du mouton, Montmorillon (Vienne) a désormais son Salon du livre. Le « Salon de Régine », dit-on, pour souligner le *rôle éminent joué par Régine* Deforges, écrivain, éditeur et conseillère municipale de cette petite ville où elle est née.

Pour la première édition, celle-ci *avait invité une belle brochette de* talents parisiens : Wolinski, Cavanna, Madeleine Chapsal, Nathalie Perreau, Wiaz, Peyo (le père des Schtroumpfs)... Le maire socialiste Philippe Charpentier récolte les fruits de cette initiative : le succès a balayé les dernières séquelles de la campagne des municipales, les élus de l'opposition n'ayant pas hésité à tenir leur place dans les stands. C'est aussi une belle revanche pour l'ancienne élève de l'Institution Saint-Martial qui, adolescente, avait été victime de la vindicte publique.

Jeux francophones à Saintes

Au temps de l'Empire romain, les arènes de Saintes étaient le cadre de jeux fort courus. Depuis dix-huit ans, une association saintaise s'efforce de renouer avec cette tradition en organisant un Festival international de danses folkloriques, qui se déroulera cette année du 11 au 17 juillet. Thème du festival 1990 : la francophonie.

Des sociétaires de la Comédie-Française ainsi qu'un auteur béninois, Tolla Koukoui, diront des textes signés Senghor, Cendrars, Ramuz ou Ionesco.

Quant aux troupes folkloriques, elles viendront de dix pays ou Etats qui ont en commun la francophonie. Elles se produiront dans les arènes de Saintes, comme au temps des Romains.

Cette page a été réalisée avec nos correspondants : Jean-Pierre Dufreine, Jean-Pierre Foron, et Michel Lévêque. Coordination : Yves Agnès.

AUVERGNE

Les bisons « avancent » en Margeride

L'idée d'introduire des bisons en Margeride (une région qui touche la Haute-Loire, le Cantal et la Lozère) *fait son chemin.* Lancée il il y a plusieurs années (*le Monde* daté 18-19 juillet 1988) par Gilbert Maury, biologiste et guide animalier, elle a recueilli peu à peu de nombreuses adhésions : 85 maires de la région concernés par la zone d'implantation des bisons y sont favorables. Le projet à peu près définitif comprend notamment la création d'un parc « touristique » de 250 hectares à cheval sur la Haute-Loire et la Lozère et d'un parc « scientifique » à la limite du Cantal et de la Haute-Loire.

*Récemment s'est tenue une réu*nion interdépartementale au cours de laquelle Jacques Blanc, président du conseil régional Languedoc-Roussillon (dont la Lozère fait partie) et élu lozérien, la présidente du conseil général de Lozère et le représentant du conseil général de la Haute-Loire ont indiqué que leurs assemblées respectives apporteraient leur contribution à la création du parc « touristique » (chiffré actuellement à 4 millions de francs) en complément de l'aide d'un million et demi de francs demandée au fonds interministériel d'aménagement et de développement rural. *Le retour du bison* où il a vécu... il y a plusieurs milliers d'années, constituerait un atout non négligeable sur le plan touristique.

CULTURE

PHOTOGRAPHIE

Montparnasse en noir et blanc

Une exposition et un livre évoquent les heures brillantes d'un quartier parisien en voie de banalisation

C'est entendu, l'âge d'or est toujours révolu. Les années Montparnasse sont loin derrière nous. *« Beauvoir et Sartre seront les derniers à s'y croire artistes »*, nous dit Bertrand Poirot-Delpech (1). *« Avec eux, la bohème prend sa retraite, en turban et charentaises »*.

Le faubourg encore champêtre que photographiait Atget au tournant du siècle s'est urbanisé, embourgeoisé, bétonné. Les ateliers branlants ont cédé la place aux immeubles de rapport. Les rares rescapés sont devenus des musées. Le fantôme de Bobino accueille des congressistes.

Les théâtres reculent devant les sex-shops, mais, sur le bitume, les tapineuses ne sont plus que des souvenirs. Les nouveaux noctambules ont à peine la permission de minuit et le carrefour Vavin a perdu sa riche cohorte de pékins venus du monde entier.

Versons un pleur et regardons les images en noir et blanc que nous proposent l'exposition organisée par *le Monde*, sans doute pour payer son brevet de « Montparno » d'honneur. Leur choix seul fut difficile. La première moitié du vingtième siècle fit de ce faubourg à demi-banlieusard une terre d'élection pour les artistes.

La plupart des photographes vivaient là, au milieu d'une matière inépuisable. Il leur suffisait de descendre dans la rue, villageoise le jour, trouée de lumières électriques la nuit. De hanter les cafés où l'on parlait toutes les langues. La Coupole, le Dôme ou la Rotonde, le bal Bullier ou le Jockey.

De pousser la porte d'un atelier, celui de Bourdelle, de Brancusi, de Viera Da Silva, de Brauner ou Foujita. Encore fallait-il un peu de génie pour que la photo s'en ressente. Mais, à cette époque reculée, nous dit la légende dorée de Montparnasse, qui n'en avait pas ?

Les Brassaï, Kertesz, Man Ray, Savitry semblaient se démultiplier pour attraper le profil en fil de fer de Giacometti, coincer Miller descendu de Clichy, fixer les lignes sévères de l'intérieur de Mondrian, le monocle de Tzara, Duchamp jouant aux échecs ou les jours tranquilles à la Grande Chaumière.

Après l'enterrement de Sartre saisi par William Klein, il ne reste plus aux photographes, venus ici en pèlerinage, qu'à voler quelques images incongrues (la tour Montparnasse surgissant derrière une palissade – Charles Harbutt) ou éternelles (le sarcophage de Baudelaire – Jeanloup Sieff). En 60 images on fait le tour d'un quartier et surtout d'une époque.

« Il ne reste du bon temps inventif que la photo, larcin du passé, oiseau posé sur les rebords, prêt à fuir les menaces, le néon », dit encore Poirot-Delpech désabusé.

Que regretterons nos héritiers du vingt et unième siècle ? Bofill et la tour, la ZAC Vercingétorix et, rue Falguière, un immeuble bombé, siège d'un grand journal du soir.

E. de R.

(1) Les Années Montparnasse, préface de Bertrand Poirot-Delpech, éd. Contrejour/*le Monde*, 72 p., 60 illust., 150 F.

▶ « Montparnasse vu par les grands photographes », hall du « Monde », 15, rue Falguière, 75014 Paris, jusqu'au 14 juillet.

CINÉMA

La planète Hugon

L'œuvre d'André Hugon, cinéaste populaire dans les années 30 et depuis oublié, paraît en vidéocassettes

Au cours d'un week-end organisé à Cogolin, village du golfe de Saint Tropez, avec le concours de la municipalité, les éditions Montparnasse-vidéo ont lancé, dans leur collection « L'âge d'or du cinéma », un cycle consacré à André Hugon, cinéaste prisé du public dans les années 20-30, méprisé ou ignoré par la critique, et qui puisa souvent son inspiration dans la Provence des romans de Jean Aicard. Pendant deux jours les films ont été présentés à l'Espace Raimu où Paulette Brun, la fille du comédien, a fondé un musée consacré à son père.

L'homme qui connaît le mieux la biographie, la carrière et les œuvres d'André Hugon, est Dominique Lesourd, producteur et distributeur régional, fondateur, voilà une quinzaine d'années, des Films de l'effraie. Il a découvert André Hugon (mort en 1960 à quatre-vingt-six ans) alors que personne ne se souciait plus de lui. Peu à peu, il a racheté les droits des films aux enfants du cinéaste. Il est partie prenante, passionnément, dans cette « résurrection » que tentent aux éditions Montparnasse, Frédéric Laurent, Chantal et Renaud Delourme.

Avant d'éditer les copies, il a fallu les retrouver, les restaurer – plusieurs sont parfois nécessaires à la reconstitution complète d'un film, – améliorer le son, se servir des négatifs. André Hugon a beaucoup tourné, et des œuvres inégales. Ses films muets ont disparu. Son premier film parlant, *les Trois Masques*, dont Dominique Lesourd dit le plus grand bien, est plutôt mal considéré par les historiens du cinéma.

Ce familier de la Provence, ami de Marcel Pagnol et de Raimu – son interprète préféré avec Berval, – a réalisé au cours des années 30, des comédies de mœurs juives*Lévy et Compagnie, les Galeries Lévy et Compagnie. Moïse et Salomon parfumeurs, les Mariages de Mademoiselle Lévy*, avec Léon Belières et Charles Lamy.

Au début de l'Occupation, les Allemands firent détruire négatifs et copies. Ils tentèrent aussi de faire disparaître *le Héros de la Marne* (1938), qui exaltait l'héroïsme français et dénonçait la barbarie allemande pendant la première guerre mondiale mais ils n'y parvinrent pas. *Le Héros de la Marne*, avec Raimu, est restauré et fait partie, aujourd'hui, de la première série Hugon des éditions Montparnasse-vidéo, ainsi que *Sarati le terrible* (1937), avec Harry Baur, drame situé en Algérie, *le Chant de l'exilé* (1942), où Tino Rossi est un fils de fermier basque, *Gaspard de Besse* (1935) et *Romarin* (1936). Ces deux derniers films relèvent, avec *Maurin des Maures* (1932) et *l'Illustre Maurin* (1933), en cours de restauration et d'édition, d'une inspiration provençale proche de Pagnol.

André Hugon avait fondé sa maison de production et de distribution. Il tournait généralement vite et détestait faire plus d'une prise mais il avait le sens des dialogues (écrits par Carlo Rim ou Paul Féketé). Surtout Hugon utilisait les décors naturels : les Maures, l'Estérel, Saint-Tropez – alors modeste port de pêche –, Toulon, St-Jean Cap-Ferrat... Ses deux *Maurin*, dans lesquels Berval se coule d'une manière étonnante dans le personnage folklorique créé par Jean Aicard, datent d'avant *Angèle*.

Dominique Lesourd rêve sur la confidence d'un ancien technicien de Hugon : avant sa mort, le cinéaste aurait enfoui, quelque part dans la propriété qu'il possédait alors à Cannes, une cantine contenant toute son œuvre muette et ses films préférés.

JACQUES SICLIER

Hommage à Roland Barthes

Le prochain Mois de la photo sera dédié à sa mémoire

Le prochain Mois de la photo débutera en novembre prochain et comptera soixante-cinq expositions. Il est dédié à la mémoire de Roland Barthes, dont c'est le dixième anniversaire de la mort.

Quatre grandes expositions se tiendront dans les musées municipaux. « Modern lovers », de Bettina Rheims, à la Maison européenne de la photo ; « Le Paris de Boubat » au Musée Carnavalet ; « La photographie créative belge dans les années 50 » au Musée d'art moderne de la Ville de Paris ; « Photos de famille » à la Grande Halle de la Villette. Deux autres, autour de Roland Barthes, seront présentées à la galerie Michèle Chomette et à la mairie du treizième arrondissement.

Le premier thème de ce « Mois » est le Japon. La Mission du patrimoine photographique présentera « La photographie japonaise de l'entre-deux-guerres », (au Pavillon des arts), « La photographie contemporaine japonaise » (à la Grande Arche de la Défense), « La photographie publicitaire japonaise aujourd'hui », et la Bibliothèque nationale, un éventail de ses collections. Sans compter les ensembles thématiques chez Picto Bastille et dans les galeries Jean-Pierre Lambert, Zabriskie, Charles Sablon ou Baudoin Lebon.

La seconde section a pour thème les « Fragments d'un discours social ». Elle est dominée par l'hommage à Lewis Hine, de 1905 à 1932 au Musée Carnavalet, et par « L'Angleterre des années 30 » de Bill Brandt à l'Espace photo de Paris. A côté des œuvres de Nadar et de Zola, il faut signaler les « Cinquante ans de photographies de presse » à travers les archives de *Paris-Soir* et de *France-Soir*, à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris. Le grand opérateur russe Dimitri Baltermans sera présenté au Comptoir de la photographie. Le reportage de Jane Evelyn Atwood sur les milieux marginaux est l'objet d'une rétrospective à la Grande Halle de la Villette.

« Spectacles et mythes » est le troisième thème retenu. Sous le label « Mythologies des années 60 », sont groupés « Les années Kennedy » (Espace photo de Paris), « De Gaulle » chez Alain Paviot, « Alan Ginsberg » à la FNAC Montparnasse, « Bob Rauschenberg » à la galerie J.-J. Donguy. Quatre-vingts ans de légendes hollywoodiennes et les portraits de Catherine Deneuve et Gérard Depardieu sont proposés avec *Studio magazine* au Pavillon des Arts. Sam Levin est salué à la Vidéothèque de Paris et Ingrid Bergman à la FNAC Etoile. Roger Pic, sous le titre « Mémoire des autres » retrace son activité théâtrale à travers un film et une exposition à la Bibliothèque nationale.

En annonçant ce programme, Jean-Luc Monterosso, directeur du Mois, a regretté le désengagement des « ténors » de l'industrie photographique et a salué le soutien d'entreprises extérieures à la profession. Le mécénat est certes à l'ordre du jour. Peut-être aurait-il pu être évoqué avec un peu plus de discrétion ?

PATRICK ROEGIERS

A corps perdu

Les abstractions sculpturales d'Ernestine Ruben présentées à Paris



D. R.

« Jamie's fist under chin, 1987 » : vitalité et fragilité de l'être selon Ernestine Ruben

Formée dès son plus jeune âge à la peinture et à la sculpture, l'Américaine Ernestine Ruben a attendu d'avoir élevé ses quatre enfants avant de s'adonner à sa fascination du corps humain, qu'elle considère comme un langage autonome et dont elle explore les multiples facettes.

Catalogue de formes, ses travaux, parfois mêlés au théâtre et à la danse – on se rappelle « Photoformance » à Arles, – constituent une tentative pour déplacer la photographie de son cadre habituel. Ernestine Ruben est allée jusqu'à concevoir des images rotatives. Parmi ses thèmes récurrents figure son obsession du cou masculin où se concentrent la vitalité et la fragilité de l'être.

Le désir d'une fusion organique avec l'univers est le principe créateur de son dernier travail. Aux postures acrobatiques modelées par la lumière, soutenues par une forte proximité émotionnelle, succède l'évocation allégorique d'un monde hors du temps, d'avant la création, lorsque l'homme ne faisait qu'un avec les éléments. Le corps, malaxé, traité telle une sculpture vivante, est détaillé en gros plans (œil, bouche, sexe). Il s'entremêle à la nature (eau, roc, bois) et devient une effrayante, méconnaissable, monstrueuse créature arcimboldesque.

La recherche de symboles naturels est concrétisée par le procédé technique de la superposition instantanée. *Mais l'abstraction lyrique* de ces compositions est dénuée de l'ambiguïté, de la tension et de l'énergie plastique qui animaient ses recherches antérieures. Elle renoue surtout avec un anthropomorphisme que l'on croyait révolu depuis quarante ans.

PATRICK ROEGIERS

▶ « Forms and Feelings », Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, jusqu'au 15 juillet.

Imbroglio à la russe

« Oh ! qu'elles sont noires les nuits sur la mer Noire » deuxième film de Vassili Pitchoul

Il y a un homme vieillissant qui pratique l'escroquerie à l'échange d'appartement en utilisant le système bureaucratique soviétique. Il y a une étudiante qui vit à Moscou avec sa mère, puis est envoyée en province par son ciné-club pour remettre un prix à un artiste réhabilité.

L'escroc a rencontré l'étudiante. Il tombe amoureux d'une vendeuse à laquelle il fait croire qu'il est cinéaste. A cause de ce mensonge, il revoit son fils, qui s'y connaît en cinéma, et qui, à son tour, s'éprend de la vendeuse. Il y a aussi un lieutenant de la milice, bon vivant, pas scrupuleux, usant et abusant du pouvoir que lui donne sa fonction...

Après *la Petite Véra*, dont on retrouve l'interprète, Natalia Negoda – c'est elle l'étudiante, – Vassili Pitchoul s'attaque à la société soviétique toute entière. Depuis Moscou jusqu'à une station balnéaire de la mer Noire, qui tient du dépotoir et du cimetière, en passant par une ville provinciale sinistre, les allées et venues des personnages font traverser un monde déglingué, agonisant, un monde absurde peint en couleurs chromos. Les situations, cocasses, sont, dans un récit volontairement construit en lignes brisées, traitées avec un humour noir, très noir.

Pitchoul n'y est pas allé par quatre chemins. Il a tourné cette deuxième œuvre en fondant une coopérative de production privée. D'où cette façon – tonique – de filmer en liberté.

J. S.

EN BREF

□ **La mort de June Christy.** – La chanteuse de jazz June Christy est morte, jeudi 21 juin à Los Angeles. Elle était âgée de soixante-quatre ans. Surnommée la « brumeuse Miss Christy », cette artiste à la voix veloutée s'était rendue célèbre avec l'orchestre de Stan Kenton dans les années 40. Elle était considérée comme l'une des meilleures chanteuses de l'époque des « Big Bands », avec notamment son interprétation de *Tampico* et de *Something Cool*. June Christy avait effectué plusieurs tournées en Europe et en Australie avec Kenton ou Nat King Cole et avait enregistré une vingtaine d'albums.

□ **Vol d'un Tiepolo à Venise.** – Un tableau du peintre vénitien Tiepolo, *le Martyre de saint Barthélemy*, a été volé samedi 23 juin dans l'église de San Stae à Venise. Œuvre de jeunesse du peintre du dix-huitième siècle, *le Martyre de saint Barthélemy* a une valeur inestimable. – *(AFP.)*

DANSE

Variations autour d'une pantoufle

« Garden-party ou les Surprises de la conversation » a ouvert le Festival de Montpellier

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Quels costumes ! Les gants des danseuses sont-ils des tomates, des poivrons ou de petits potirons ? On voudrait aller sur scène y voir de plus près ! Et ces robes à impressions d'asparagus et de tournesol, portées sur des collants – une jambe orange, une jambe verte autour desquelles s'enroulent des liserons de rubans, – à quel rêve de folie potagère du Grand Siècle nous renvoient-elles ?

Tan Giudicelli, styliste de la maison Hermès, assisté de Guillène Lloret, a inventé, à partir des célèbres imprimés et autres fluidités soyeuses, les costumes de *Garden party ou les Surprises de la conversation*, du chorégraphe François Raffinot.

Le thème de cette création gravite autour de Cendrillon et de la perte de sa pantoufle. Prétexte à variations érotiques sur la chaussure féminine, le pied nu, déséquilibré, pareil au pied bandé des Chinoises qui les obligeaient à se déhancher avec excès, ce que les hommes jugeaient particulièrement excitant. Prétexte aussi à décliner l'étrange : mules géantes, brodequins rouges qu'on se repasse de main en main, talons aiguilles tenus dans la bouche. Sans oublier le chapeau signé Jean-Charles Brosseau, et qui représente un oiseau dont le corps est un escarpin...

Princes flamboyants et dorés s'improvisent jardiniers, marquises corsetées, reines de la nuit, jouent à la fermière le temps d'un bel été : plaisir d'une noblesse qui aimait la danse, se mélangeant aux fêtes du peuple, piquant ici un pas sauté, là une audace de la main, afin de pimenter la majesté des danses de cour, dites *hautes danses* ; les basses danses étant celles du *vulgum pecus*, qui n'hésitait pas de son côté à s'emparer des raffinements des pas de l'aristocratie.

C'est dans cette évolution continue que François Raffinot trouve son bonheur chorégraphique, dans ce va-et-vient entre les genres où, à son tour, il glisse, infiltre une gestuelle très contemporaine apprise chez l'Américaine Susan Buirge. Il fait revivre la danse baroque à travers sa caractéristique principale, à savoir son goût à s'intéresser à l'ailleurs, l'Espagne, la Turquie, etc.

Garden Party est une suite de tableaux où alternent l'éclat du soleil, de la cour du roi et la matité nocturne de l'Orient, filetée d'argent, où alternent la réalité et l'imaginaire d'une époque somme toute plus tolérante que la nôtre, plus ouverte à la différence. L'intermède théâtral, inspiré des textes de Diderot, est superflu car il ne nous dit pas autre chose : on avait déjà compris.

A la danse succèdent les pauses, les attitudes des belles endormies qui, soudain, figurent les statues d'un jardin à la française, tracé par l'artiste Majo Coppens. C'est intelligent et très beau à regarder, à la limite d'un songe éveillé. On a toutefois le sentiment – et pourquoi pas ? – que cette création a été calculée pour plaire et permettre un démarrage rapide à la toute nouvelle compagnie Barroco – *dissidente de Ris et danceries*. Le chorégraphe, pourtant de plus en plus à l'aise, se méfie encore trop de lui-même : qu'il se dévoile une bonne fois pour toutes, qu'il fasse imploser le baroque avec cette énergie que l'on pressent mais qu'il ne peut s'empêcher de tempérer d'un bon goût excessif, voire pédagogique...

Michaël Nyman joue sa musique, référentielle et facétieuse, avec la pêche d'un rocker : une intensité trop forte qui tend à vouloir masquer la danse. Les décibels perturbent notre attention. Baissez le son s'il vous plaît, on ne surprend plus les conversations chorégraphiques dans les buissons.

DOMINIQUE FRETARD

CULTURE

MUSIQUES

Vent d'Est sur Saint-Denis

James Conlon intronise le « Requiem » de Dvorak dans la basilique royale

Plus féroce qu'aucun des critiques musicaux de notre époque, Bernard Shaw qualifiait la musique du *Requiem* de Dvorak de *« mécaniquement solennelle, et triviale dans sa bonne éducation, manquant d'inspiration au-delà de ce qu'on peut imaginer »*. Il estimait que l'œuvre aurait pu aussi bien s'intituler *« Ode à la Révolution, Apothéose d'Ibsen ou Chant à la mémoire des victimes de la vaccination »* ...

Sans doute était-il exaspéré par l'amour inconsidéré de ses compatriotes pour les grandes « machines chorales » comme *le Messie* de Haendel ou *Elie* de Mendelssohn, où plus il y avait de choristes et d'instrumentistes, plus les Anglais étaient contents... C'est sûrement la raison qui avait poussé le Festival de Birmingham à commander ce *Requiem* à Dvorak, dont chaque apparition en Grande-Bretagne faisait « un tabac » avec des oratorios comme le *Stabat Mater, les Chemises de noce* et *Sainte Ludmila*. Le succès de cette nouvelle œuvre, le 9 octobre 1891, sous la direction de l'auteur, fut en effet triomphal.

Le vent soufflant de l'Est, cette année, sur le Festival de Saint-Denis, toujours animé passionnément par Jean-Pierre Le Pavec, ce *Requiem* a trouvé tout naturellement sa place à la basilique royale. On se serait cru sous les voûtes de l'immense cathédrale Saint-Guy à Prague, en écoutant cette cantate, roulant comme le tonnerre dans l'acoustique généreuse de l'édifice, toute parfumée par l'âme et la campagne tchèque, qui ne sont jamais loin chez Dvorak.

Car, à la différence du *Stabat Mater*, bouleversant, composé après la disparition de trois de ses enfants, ce *Requiem*, écrit dans une période où, dans la plénitude de son talent, il connaît la gloire, est une méditation quasi philosophique sur la mort : Dvorak pense à tout ce qu'il devra quitter, et d'abord cette nature qui compte tellement pour lui.

Il n'a pas peur, car il ne met pas en doute la foi de son enfance et il peint avec magnificence ce qu'il croit, avec autant de fraîcheur que d'abandon, voire d'enthousiasme sans ombre dans le *Sanctus* et l'*Agnus Dei*. Peut-être seulement, pour faire plaisir à ses amis anglais, a-t-il présumé de ses forces en composant une œuvre de plus d'une heure et demie, à la manière de Verdi dix-huit ans auparavant, plutôt que de Fauré qui le devance de trois années... Cette ample construction flotte quelque peu par moments, et Dvorak ne parvient pas à renouveler assez son écriture, en particulier dans l'interminable *Dies irae* qui, parfois, s'effiloche jusqu'à donner une apparence de raison à Bernard Shaw.

Des interprètes excellents

En revanche, que de beautés dans les soli jaillissant vers le ciel, relayés par les chœurs lumineux et tendres, et l'orchestre transparent de Dvorak ! Des pages d'une paix ineffable, d'un cachet très personnel, alternent ainsi avec des fresques apocalyptiques un peu boursouflées.

James Conlon était la pierre angulaire de cette cathédrale sonore, à laquelle il communiquait son énergie inlassable et son lyrisme intense, à travers des interprètes excellents : l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, riche et miroitant, les très beaux chœurs du Festival d'Edimbourg, préparés par Arthur Oldham le magicien, et quatre solistes d'une couleur et d'une vigueur idéales pour ce genre d'oeuvres, Stefania Toczyska, Dennis O'Neill, Gwynne Howell et surtout Gabriela Benackova, le superbe soprano tchèque.

JACQUES LONCHAMPT

▶ Ce lundi 25 juin, à 20 h 30, à la Basilique, Yuri Temirkanov dirige *Alexandre Nevski et Roméo et Juliette,* de Prokofiev, avec le chœur du Festival d'Edimbourg et la Philharmonie de Leningrad. Tél. :42-43-30-97.

▶ Il existe un admirable enregistrement du *Requiem* de Dvorak par G. Benackova, Brigitte Fassbaender, Thomas Moser, J. H. Rootering, les chœurs et l'Orchestre de la philharmonie tchèque, dirigés par Wolfgang Sawallisch (deux disques compacts Supraphon, 610 282).

DISQUES

Ecrasante celtitude

Hothouse Flowers : Home.

Ces fleurs de serre sont de Dublin. Si le jeune âge du groupe (*Home* est son second album) en fait l'héritier de U 2 – ne serait-ce que sans Bono et consorts il serait sans doute encore difficile d'intéresser un label londonien à des musiciens irlandais, – la filiation musicale de Hothouse Flowers remonte plus loin dans le temps, jusqu'à Van Morrison.

La révérence filiale qui baigne la moitié des morceaux de l'album finit par gêner aux entournures. La voie que Morrison a tracée, à son seul usage, depuis maintenant vingt-cinq ans, supporte mal l'imitation. Interprétées par n'importe quel autre, ses chansons bascule-raient dans le pathos le plus écœurant, le mysticisme le plus benêt.

Liam O'Maoniai, le chanteur (il joue aussi des claviers), sonne comme Morrison, presque. Dans cette marge s'inscrivent aussi bien des moments de grâce (*Sweet Marie*, ballade de soul celtique sereine) que les dérapages les moins contrôlés (la reprise de *I Can See Clearly Now*, retour déprimant aux excès d'âme des musiciens anglo-saxons blancs du débuts des années 70).

Hothouse Flowers est mû par une sincérité brandie comme un étendard. Comme l'époque le veut également, le groupe est en place, cultivé, assez souvent brillant. Manque – même si l'autre ratage du disque, *Water*, hymne écologique décoré au violon pakistanais, témoigne d'une certaine audace – le vent de folie et de démesure associé au rock irlandais, depuis Van Morrison jusqu'aux Pogues.

THOMAS SOTINEL

▶ Disque, CD, cassette London/Barclay.

Eden rock

The Lilac Time : The Lilac Time

Tout à fait à contretemps, sans autre souci que la séduction, The Lilac Time existe ailleurs. Dans une Angleterre champêtre où les rockers ont quitté les squats pour les cottages, où Margaret Thatcher et Clash n'ont jamais existé. *Du temps des Beatles habillés de brocart, de Traffic, du Pink Floyd de Syd Barrett et, de l'autre côté de l'Atlantique, de l'apogée des Beach Boys.*

Ce troisième album ne prend pas la peine d'un signe de tête poli au temps présent. Ce n'est plus de la nostalgie, c'est l'inversion du cours de temps. Comme des musiciens qui reprennent le clavecin après des décennies de piano à queue, The Lilac Time reprend une conversation interrompue en 1969.

L'idée et le désir ne sont pas nouveaux. En ce moment, du côté de Manchester, il suffit d'une chemise à fleurs, d'une frange un peu basse et d'habitudes pharmaceutiques contestables pour se réclamer du *psychédélisme – mais on égale* rarement les *Elucubrations* d'Antoine. Stephen Duffy et The Lilac Time sont allés chercher sur l'autre versant du rock de la fin des années 60. Ils se nourrissent de sa rigueur (les harmonies, les Beach Boys), de son invention instrumentale (les guitares, le Floyd) de son sens de l'humour (*les paroles, les Beatles*).

Le groupe doit beaucoup, mais il paie ses dettes avec une superbe de grand seigneur. Cet album, accumulation sans fin (comme au temps des lunettes violettes, le même morceau ouvre et ferme le disque) de douceurs légères, de chœurs angéliques, de guitares tremblotantes et de mélodies suaves procure de ces plaisirs un peu coupables (c'est vrai, le rock n'en sera pas sauvé) qu'on ne se refuse qu'avec la volonté la plus inflexible.

T. S.

▶ Disque, cassette, CD, Fontana/Phonogram.

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

Henri et Hélène GILBERT,
née Rigot,
Magnelone et Marie
sont heureux d'annoncer la naissance de

Amélie,

le 21 juin 1990.

Beaudésir,
71130 Gueugnon.
108, rue Locard,
69005 Lyon.

Décès

– *M. et Mme René Berrebi (agent maritime),*
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Berrebi Jakubowicz,
Mme Sauveur Berrebi,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Berrebi,
Parents et alliés,
font part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et tante,

Mme V.N. BERREBI,
née Anna Perez,

survenu à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

– **Michel BIDOU,**
Officier de la Légion d'honneur,
Commandeur des arts et lettres,

décédé le 17 juin 1990,

a été membre fondateur de la Discothèque de France, de la Discothèque de la Ville de Paris et de l'Agence culturelle de Paris, associations culturelles qu'il a servies avec dévouement et enthousiasme, avec discrétion et fidélité, jusqu'au dernier jour.

Tous ceux qui le savent en garderont le souvenir profond et reconnaissant.

– Mme Louis de Chaisemartin

sa mère,
en union avec son époux (†),
Sa famille
Et tous ses amis,
font part du rappel à Dieu de

MARC,

décédé le 28 mai 1990, à l'âge de trente-six ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu, dans l'*intimité*, vendredi 1er juin, *suivie* de l'inhumation à Héricy (Seine-et-Marne).

Il avait souhaité des dons pour la *recherche médicale.*

3, rue Pierret,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– *Nicole Coudry,*
son épouse,
Olivier et Sylvie Hayes-Coudry,
ses enfants,
Guillaume et Julie,
ses petits-enfants,
Jean et Tine Coudry,
leurs enfants et petits-enfants,
ses frère, belle-sœur,
neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves COUDRY,

survenu à Neuilly-sur-Seine, *le 21 juin 1990.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 26 juin, à 13 h 30, en l'église Saint-Pierre, 90, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Maxime (Var), le mardi 3 juillet, dans le caveau de famille.

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes à Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, boulevard Jean-Mermoz,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Le 17 juin 1990, à l'âge de soixante-quinze ans,

Mme Michel FONTAN,
née Simonne Convois,

a fini son existence.

L'incinération et la dispersion des cendres ont eu lieu dans la plus grande intimité, le 20 juin, à Wattrelos.

7, rue du Maréchal-Foch,
59120 Loos (Nord).

– Le directeur départemental du travail et de l'emploi des Hauts-de-Seine,
Ses collaborateurs,
Ses collègues et amis,
ont la tristesse de faire part du décès brutal de

Pierre FOURCADE,
inspecteur du travail,
survenu le 20 juin 1990.

La direction départementale
du travail et de l'emploi
de Nanterre

– M. Jacques Halfon,
son époux,
David, Marie et Diego Halfon,
ses enfants,
M. et Mme Jacques Cahen,
ses parents,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Dominique HALFON,
née Cahen,

le mercredi 20 juin 1990, à Paris.

Les obsèques auront lieu le mardi 26 juin, à 8 h 30, en l'église Saint-Lambert, 2, rue Gerbert, Paris-15e.

L'inhumation aura lieu le même jour à 10 heures, au cimetière du Montparnasse, à Paris-14e.

Fleurs blanches ou dons à l'Institut Curie, 26, rue d'Ulm, 75005 Paris.
114, avenue Félix-Faure,
75015 Paris,

– Le docteur Stéphane Lebental,
M. et Mme Bernard Ducamin,
Eric, Laurent,
Dorothée et Thomas,
Arnaud, Marie
et leur fils Clément,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Marie LEBENTAL,
née Dufour.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le lundi 18 juin 1990.

– Le Seigneur a accueilli hier dans sa paix

Mme René TABARY,
née Micaëla Saladin.

Ses enfants,
Mme Bernard Dupont,
Le professeur et Mme Jean-Claude Tabary,
Mlle Marie-Ghislaine Tabary,
M. et Mme Jean-Pierre Tabary,
Ses petits-enfants,
Denis et Florence Corpet,
Antoine et Marie-Christine Tabary,
Nicolas et Agnes Tabary,
Michel et Anne-Catherine Salaun,
Stéphane, Mathieu et Virginie Tabary,
France, Olivier, Jean-Christophe et Guillaume Dupont,
Emmanuel, Sébastien et Marie-Gabrielle Tabary,
Ses quatorze arrière-petits-enfants,
ses sœurs et les familles
Saladin, Posse, Regnard, Prudhon, Peytavin,
vous prient d'assister, ou de vous unir d'intention, à la cérémonie religieuse qui aura lieu en l'église Sainte-Clotilde, Paris-7e, le mardi 26 juin 1990, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de La Bruère-sur-Loir (Sarthe) dans la sépulture familiale, où repose son mari, le capitaine René Tabary, mort pour la France, le 1er juin 1940.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue Martignac,
Paris-7e.

Remerciements

– Mme René David,
Ses enfants et petits-enfants,
remercient tous ceux qui leur ont *manifesté leur amitié à l'occasion de la* mort de

René DAVID.

Avec mes meilleures pensées
Hélène David.

Anniversaires

– A ceux qui l'ont connu et aimé,
Anne-Marie et Emile Gémon
rappellent le souvenir de leur frère

Paul *GÉMON*,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
docteur en droit,
administrateur général de *Paris-Soir*,
capitaine d'aviation,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1940,

disparu en mer, à trente-neuf ans, le 20 juin 1940, alors qu'il rejoignait l'Afrique du Nord avec son escadrille.

5, rue Berteaux-Dumas,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– A l'aube du *25 juin 1983*

Bernard SABOYA

nous quittait à l'âge de trente-sept ans.

Nous ne l'oublions pas.

Messes anniversaires

– *En mémoire du*

Père Michel AUNET, s.j.

décédé le 7 juin 1990, une messe sera célébrée à l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e, le mardi 26 juin, à 18 h 30.

De la part de :
M. et Mme Pierre Gasnos,
Son beau-frère et sa sœur,
Leurs enfants et petits-enfants,
Et des pères et frères de la Compagnie de Jésus.

– Messe en souvenir de

Benoît AURENCHE,

dimanche 1er juillet 1990, à 11 h 30.
Chapelle du Père-Lachaise.

Communications diverses

– Radio-Shalom, 94.8, mardi 26 juin 1990, à 20 heures, émission « La lettre et l'esprit », Alain Suied reçoit la revue *Lignes*.

– L'Université en voyage. Pour son 15e anniversaire, l'UNIA propose deux circuits : « Flore et faune du Sri-Lanka *pendant la fête des éléphants* » et « Super-Canada, du Niagara à Vancouver par les Rocheuses ». Renseignements : 93-84-75-47, de préférence avant 9 heures et après 18 heures.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, le mercredi *27 juin, à 14 heures, salle C.22.04*, centre Mendès-France, M. Moon Woo Sik : « Une étude sur la monnaie et la structure financière ».

– Université Paris-V, le jeudi 28 juin, à 14 heures, amphithéâtre Durkheim (Sorbonne), galerie Claude-Bernard, escalier J, 3e étage, 1, rue Victor-Cousin, Mme Leila Messaoudi : « Des technolectes. Présentation, identification, fonctionnement. Application linguistique à l'arabe standard ».

– Université Paris - Val-de-Marne (Créteil), le jeudi 28 juin, à 9 h 30, salle des Thèses, bâtiment P, Mme Marie-José Malheiros, épouse Knaebe : « L'urbanisation des invasions, réponse politique au problème de l'habitat populaire. Analyse sur les quartiers d'invasion à Salvador-de-Bahia ».

– Université René-Descartes (Paris-V), le jeudi 28 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, Mme Catherine Stenou : « Entre mémoire et avenir : représentation et symboles dans la dynamique d'une éducation « interculturelle ». Enquête sur des adolescents issus de la migration grecque en Belgique ».

– Université Paris-IV, le jeudi 28 juin, à 14 h 30, amphithéâtre Michelet, esc. A, 46, rue Saint-Jacques, M. Ahmed Kedidi : « La résurgence politique de l'islam vue par la presse française de 1979 à 1986 ».

– Université Paris-V-René-Descartes, le vendredi 29 juin, à 14 h 30, Sorbonne, amphithéâtre Durkheim, *galerie Claude-Bernard, esc. J, 3e étage*, 1, rue Victor-Cousin, M. Daniel Chartier : « Traitement analogique et traitement propositionnel des informations dans le raisonnement transitif ».

– Université Paris-X-Nanterre, le samedi 30 juin, à 8 h 30, salle C 24, Mme Angelika Schober : « Nietzsche et la France : cent ans de réception française de Nietzsche ».

– Ecole des hautes études en sciences sociales, le samedi 30 juin, à 9 heures, Mme Claudie Weill : « Les étudiants russes en Allemagne *1900-1914* ».

– Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, le lundi 2 juillet, à 14 heures, salle C 2204 *bis*, centre P.-Mendès-France, M. Loukas Stemitsiotis : « Parité de pouvoir d'achat et taux de change de référence ».

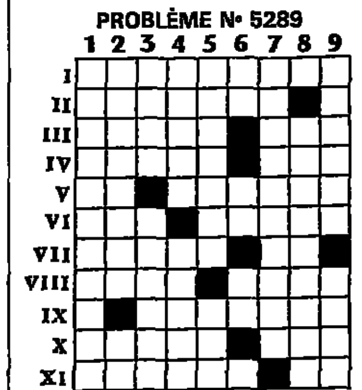
– Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne), le lundi 2 juillet, à 14 heures, salle *C 2204, centre* Mendès-France, M. Fred Celimene : « Principes de modélisation d'une petite économie en voie de développement ».

– Université Paris-I, le jeudi 5 juillet, à 9 h 30, salle *C 2204*, centre Mendès-France, M. Jean-Pierre Escaffe : « Le processus de la prise en charge hospitalière ».

– Université Paris-I, le mercredi 11 juillet, à 9 h 30, salle C 2204, centre P. Mendès-France, M. Arnaud Comolet : « La comptabilisation de la nature : éléments pour une analyse critique du système français de comptes du patrimoine naturel ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5289

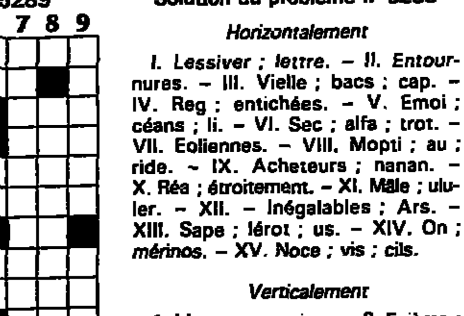


HORIZONTALEMENT

I. N'est pas toujours bien élevé. – II. A des trous à boucher. – III. Faire valoir sa présence. Fut à l'origine de nombreuses exécutions. – IV. Aiment les bouquets. Sources d'éclats. – V. Fait des mécontents. Qui fait mal. – VI. Pour ceux qui se mettent au « vert ». Faisais partir. – VII. Peut avoir les boules. Préfixe. – VIII. Grande surface. Fait exister. – IX. *Sont mangés par des vers.* – X. Fera perdre des qualités. Se fait secouer. – XI. Fut un homme d'ordre. Réfléchi.

VERTICALEMENT

1. A de très nombreuses « tranches ». – 2. Il est préférable de ne pas se trouver face à lui. Que l'on peut donc débiter. – 3. Réussissent à percer. Plus comme avant. – 4. Apporter une présence. Change à chaque instant. – 5. A passer au peigne fin. Donne un plus. – 6. Pas en *retard*. Pas perdu. Adverbe. – 7. De quoi se mettre dans le bain (pluriel). – 8. Feras tenir bon. – 9. Qui porterons peut-être leurs fruits. Certains y enlèvent souvent le morceau.



Solution du problème n° 5288

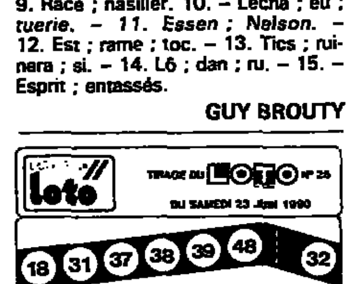
Horizontalement

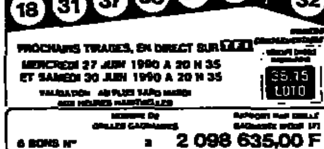
I. Lessiver ; lettre. – II. *Entournures.* – III. Vielle ; bacs ; cap. – IV. Reg ; entichées. – V. Emoi ; céans ; li. – VI. Sec ; alfa ; trot. – VII. Eoliennes. – VIII. Mopti ; au ; ride. – IX. Acheteurs ; nanan. – X. Réa ; étroitement. – XI. Mâle ; ululer. – XII. – Inégalables ; Ars. – XIII. Sape ; lérot ; us. – XIV. On ; *mérinos*. – XV. Noce ; vis ; cils.

Verticalement

1. Lèvres ; marmiton. – 2. Enième ; océan ; No. – 3. Stégocéphales. – 4. Sol ; ôte ; égaré. – 5. Iule ; alité ; api. – 6. Vreneli ; étale. – 7. En ; fémur ; mi. – 8. Rubican ; roubles. – 9. Race ; nasiller. 10. – Lécha ; eu ; *tuerie.* – *11. Essen ; Nelson.* – 12. Est ; rame ; toc. – 13. Tics ; ruinera ; si. – 14. Lô ; dan ; ru. – 15. – Esprit ; entassés.

GUY BROUTY







AGENDA

CINÉMA

LUNDI 25 JUIN

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : l'Attaque du train de Bergen (1928), d'Uwe Jens, 14 h 30 ; Il était une fois la guerre (1966, v.o. s.t.f.), de Palle Kjaerulff Schmidt, 17 h 30 ; Des gens pas si mal que ça (1977, v.o. s.t.f.), de Rauni Mollberg, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALOUETTES, LE FIL A LA PATTE (tchèque, v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : *UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94)* ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.f.) : Miramar, 14• (43-20-89-52).

AU BONHEUR DES CHIENS (It., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).

AUX SOURCES DU NIL *(A., v.o.)* : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Fauvette Bis, 13• (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Club Gaumont *(Publicis Matignon), 8• (43-59-31-97)* ; République Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• *(45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra,* 9• (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; v.f. : République Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; George V, 8• (45-62-41-46).

CURS FLAMBÈS (Dan., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : *Reflet Logos II, 5• (43-54-42-34)* ; Le Triomphe, 8• (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15• (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

DARK ANGEL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Nor*mandie, 8• (45-63-16-16)* ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-*61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-*52-43) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

***LE DÉCALOGUE 2, TU NE COM*METTRAS POINT DE PARJURE** (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

***LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLE*RAS PAS** (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : Forum Orient *Express, 1er (42-33-42-26) ; L'Entrepôt,* 14• (45-43-41-63) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18• (45-22-47-94).

2 FLICS A DOWN TOWN *(A., v.o.)* : George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9• (47-70-33-88).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46).

ENNEMIES UNE HISTOIRE D'AMOUR (A., v.o.) : *Les Montparnos,* 14• (43-27-52-37) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

L'ÉTÉ DES ROSES BLANCHES (Youg., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23).

EXTRÊMES LIMITES *(A., v.f.) : La* Géode, 19• (46-42-13-13).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60).

GLORY (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

HARRY PLOTNICK SEUL CONTRE TOUS (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Latina, 4• (42-78-*47-86) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-*32-20).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-*56-31) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86)* ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.-It.-All., v.f.) : Pathé Français, 9• (47-70-33-88).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, *6• (46-33-10-82)* ; République Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

LA MAISON DES PERVERSITÉS (Jap., v.o.) : Racine Odéon, 6• (43-26-19-68).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Cinoches, 6• *(46-33-10-82).*

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6• (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; *Gaumont Convention, 15•* (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

MISS MISSOURI (Fr., v.o.) : UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Miramar, 14• (43-20-*89-52) ; Gaumont Convention, 15• (48-*28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

MUSIC BOX *(A., v.o.) : Cinoches, 6•* (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Miramar, 14• (43-20-89-52).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; *UGC Opéra, 9• (45-74-95-40)* ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33)* ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Bretagne, 6• (42-22-57-97) ; UGC Champs-Elysées, 8• (45-*62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11•* (43-57-90-81) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8• (45-62-41-46).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18) ; République Cinémas, 11• (48-05-51-33).

SARAFINA (A., v.o.) : Action Christine, 6• (43-29-11-30).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

STANLEY & IRIS (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, *12• (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13•* (43-31-60-74) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37) ; *Pathé Clichy, 18•* (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Gaumont Convention, 15• (48-28-*42-27) ; Grand Pavois, 15• (45-54-*46-85).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

TREMORS (A., v.f.) : Fauvette, 13• (43-31-56-86).

TUMULTES (Fr.-Bel.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Gaumont *Convention, 15• (48-28-42-27).*

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9• *(45-74-95-40) ; Studio 28,* 18• (46-06-36-07).

UNE CHANCE POUR TOUS (A., v.f.) : Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

LA VÉRITABLE HISTOIRE D'ABE SADA (*) (Jap., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : *Cinoches, 6•* (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

LES GRANDES REPRISES

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

AMARCORD *(It., v.o.) : Accatone, 5•* (46-33-86-86).

ANNA KARENINE (A., v.o.) : Action Christine, 6• (43-29-11-30).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).

L'ATALANTE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6• *(43-26-80-25)* ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08).

BABY FACE NELSON (policier, v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

DÉDÉE D'ANVERS (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5• (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

L'EVANGILE SELON SAINT ***MATHIEU*** *(It., v.o.) : Accatone, 5• (46-*33-86-86).

FANTASIA (A., v.f.) : Rex (le Grand Rex), 2• (42-36-83-93).

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

KEY LARGO (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5• (43-29-44-40).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Bretagne, 6• (42-22-57-97).

LE MESSAGER (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5• (43-54-51-60).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL *(Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-*52-36) ; Le Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5• (43-54-51-60).

OTELLO (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2• (47-42-97-52).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5• (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60).

RAGING BULL (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, *6• (46-33-97-77)* ; Les *Trois Balzac, 8• (45-61-10-60).*

RIZ AMER (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5• (43-54-42-34).

SENSO (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5• (43-54-42-34).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

LE TROISIÈME HOMME (Brit., v.o.) : Action Ecoles, 5• (43-25-72-07).

TROP BELLE POUR TOI (Fr.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

LA VIE EST BELLE *(A., v.o.) : Action* Christine, 6• (43-29-11-30).

LES FILMS NOUVEAUX

OH, QU'ELLES SONT NOIRES LES NUITS SUR LA MER. Film *soviétique de Vassili Pitchoul,* v.o. : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Cosmos, 6• (45-44-28-80).

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS. Film franco-égyptien de Youssef Chahine, v.o. : Max Linder Panorama, 9• (48-24-88-88).

APARTMENT ZERO. Film britannique de Martin Donovan, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) *; v.f. : Pathé Français, 9•* (47-70-33-88) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18• (45-22-47-94).

ATTACHE-MOI ! Film espagnol de Pedro Almodovar, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• *(43-54-42-34) ; UGC Danton, 6• (42-*25-10-30) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18• (45-22-47-94).

BLANCHE NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ. Film américain de John Howley, v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2• *(42-36-83-93) ; George V, 8• (45-*62-41-46) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Saint-Lambert, 15• *(45-32-91-68) ; Pathé Wepler II (ex-*Images), 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

GUNMEN. Film chinois de Kirk Wong, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; Paramount *Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Les* Nation, 12• (43-43-04-67) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-46-01).

MA MÈRE... MON AMOUR. Film italien de Gianfranco Mingozzi, v.o. : Latina, 4• (42-78-47-86) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

MARCHÉ SEXUEL DES FILLES. (*) Film japonais de Noboru Tanaka, v.o. : Panthéon, 5• (43-54-15-04).

LES NOCES DE PAPIER. Film *canadien de Michel Brault : Gaumont* Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27).

LA SERVANTE ÉCARLATE. (*) Film américain de Volker Schlöndorff, v.o. : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• *(43-87-35-43) ; Pathé Français, 9•* (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27).

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Un vent d'air show : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Poussières d'Amériques : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). 10, place Charles-Dullin la Révolte, Deux Labiche dans une armoire : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). L'Homme assis : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). Les Rois : 21 h.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Pièces détachées : 20 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Médée : 20 h 30.

CENTRE CULTUREL ANDRÉ MAL*RAUX (MAIRIE DE PARIS)* (45-27-13-88). Souvenirs d'amour : 18 h.

CIRQUE D'HIVER (48-05-95-95). Quatre Saisons pour chevaliers de la Table ronde : 19 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). C'est dingue : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Huis clos : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). *Les Babas-*Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Ventre de Paris : 21 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Les Bidochons, histoire d'amour : 20 h 15.

HOTEL LUTÉTIA (SALON SAINT-GERMAIN) (45-44-05-05). La Poule noire : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : *18 h 45. La Fontaine-Fables : 20 h.* Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 30. Théâtre rouge. La Jalousie du barbouillé, l'Amour médecin : 18 h. Michel de Montaigne : histoire d'un *cavalier : 19 h 45. La Vie à deux :* 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Une répétition au théâtre du crime : 21 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Une journée chez ma mère : 21 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). 1er Festival international de mime à Paris : 18 h 30 et 21 h. Plages italiennes 1er Festival international de mime à Paris : 18 h 30 et 21 h.

PARC DU PRÉ-CATELAN (JARDIN SHAKESPEARE) (42-72-00-33). Le *Médecin malgré lui, précédé du Mariage forcé Festival Molière* : 20 h.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). Dépêche-toi, c'est Shabbat : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Taratata : 21 h.

RÉGION PARISIENNE

VERSAILLES (LE GRAND TRIANON) (39-50-71-18). La Mégère apprivoisée : 21 h.

PARIS EN VISITES

MARDI 26 JUIN

« En prélude à l'Année Mozart : la salle Pleyel », 11 heures, 252, faubourg Saint-Honoré.

« La villa La Roche, chef-d'œuvre de Le Corbusier », 15 heures, 8, square du Docteur-Blanche (Monuments historiques).

« Hôtels et église du Marais », 14 heures, devant l'église Saint-Gervais-Saint-Protais, derrière l'Hôtel de Ville (Paris passion).

« *Cours et jardins du quartier Mouffetard* », 14 h 30, métro Monge (P.-Y. Jaslet).

« Eglise et hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Sully-Morland, sortie boulevard Henri-IV (E. Romann).

« L'île Saint-Louis, quartier de la noblesse de robe au dix-septième siècle », 14 h 30, métro Pont-Marie (M.-C. Lasnier).

« Hôtels de la rue des Archives », 14 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste (M.-G. Leblanc).

« La Grande Arche et le quartier de la Défense », 14 h 30, RER *La Défense*, sortie L (M. Pohyer).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, sortie métro Cité (Ars conférences).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (*Résurrection du passé*).

« Le Palais de justice en fonctionnement », 14 h 45, métro Cité (M. Banassat).

« *Le Père-Lachaise méconnu hors des parcours traditionnels* », 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« La Conciergerie, de Philippe le Bel à *Marie-Antoinette* », 15 *heures,* 1, quai de l'Horloge (D. Bouchard).

« Le vieux village d'Auteuil jusqu'au hameau Boileau », 15 heures, métro Eglise-d'Auteuil (M. Hager).

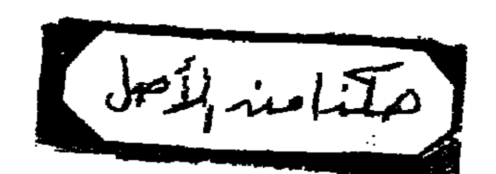
« *Exposition « James Ensor » au* Petit Palais », 15 heures, dans le hall (Approche de l'art).

« L'Opéra Bastille », 15 heures, métro Bastille, sortie rue de la Roquette (*Paris et son histoire*).

« Le café Procope », 16 heures, 13, rue de l'Ancienne-Comédie (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

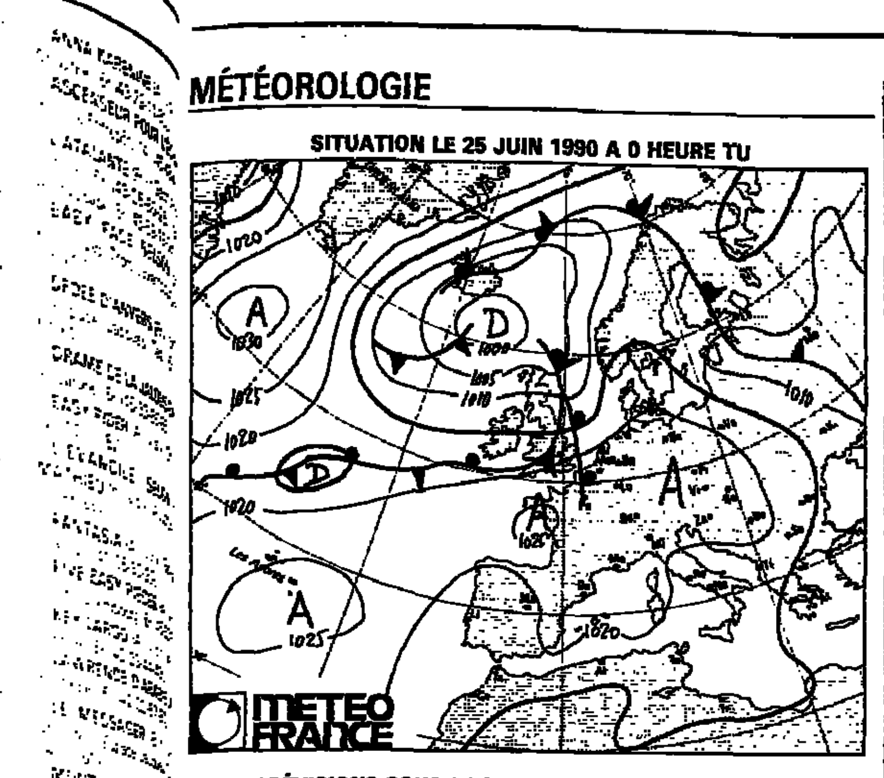
1, rue des Fossés-Saint-Bernard (auditorium), 18 heures : « Carthage : l'empire de la mer », par J. Decret. Entrée libre (Institut du monde arabe).



AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 JUIN 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 27 JUIN 1990 A 12 HEURES TU

Evolution probable du temps en France entre le lundi 25 juin à 0 heure et le mardi 26 juin à minuit.

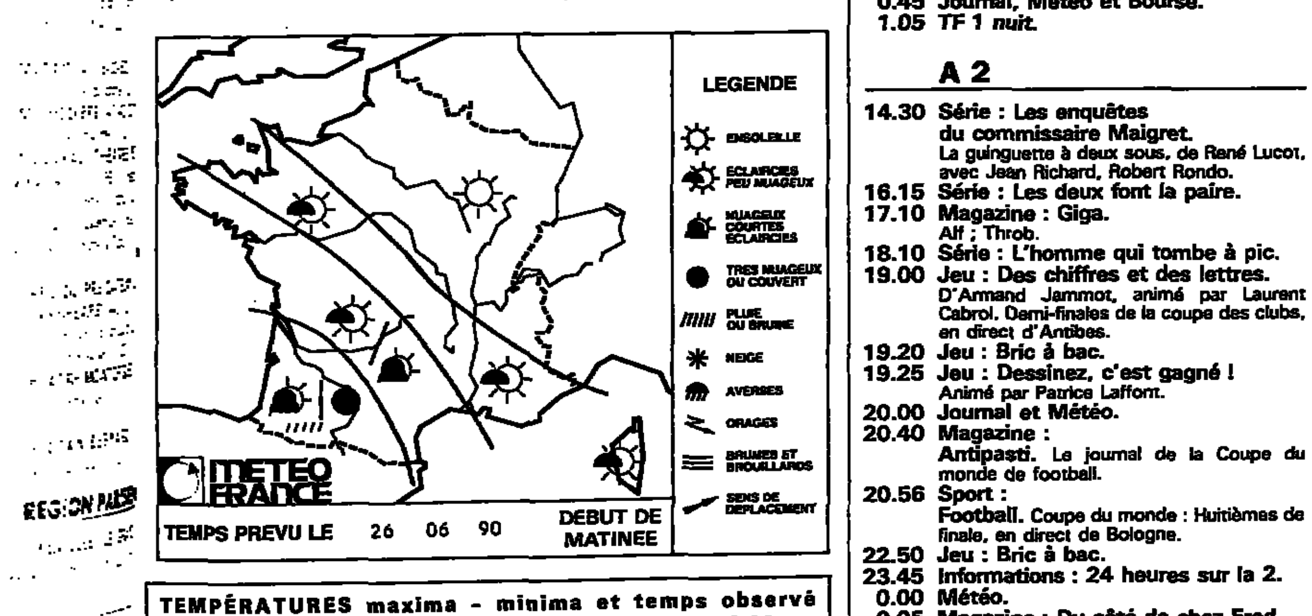
Une vague de chaleur s'est installée *temporairement* sur la France. Le temps sera très ensoleillé mais deviendra lourd. La tendance orageuse s'amplifiera au fil des jours.

Mardi : Ensoleillé et chaud, orages isolés dans l'ouest. – Des pays de Loire au Centre aux Pyrénées et au Languedoc-Roussillon, le ciel sera nuageux ou le deviendra en cours de journée. Des ondées orageuses éparses seront présentes dès le lever du jour au sud de la Garonne. Elles s'étendront aux autres régions en cours de journée. Les orages pourront être forts, en particulier dans l'après-midi.

Sur la Bretagne, la Normandie, l'Ile-de-France, la Bourgogne et l'est du Massif central, le ciel sera dégagé en matinée. Dans l'après-midi, le temps deviendra lourd, des nuages menaçants feront leur apparition. Quelques ondées à caractère orageux pourront se déclencher en fin de journée.

Sur le reste du pays, la journée sera estivale, chaude et bien ensoleillée. Le ciel se voilera en fin d'après-midi.

Les températures seront élevées. Au lever du jour, il fera déjà 13 à 18 degrés sur la moitié nord, 16 à 20 degrés sur la moitié sud. Dans l'après-midi, le thermomètre atteindra 25 à 30 degrés avec des pointes à 35 degrés dans le Sud-Est.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 25-6-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 24-6-90 à 6 heures TU et le 25-6-90 à 6 heures TU

FRANCE				TOURS	23	11	D	LOS ANGELES	23	16	D
AJACCIO	26	15	D	TOULOUSE	26	15	D	LUXEMBOURG	20	12	D
BIARRITZ	23	17	D	POINTE-A-PITRE	30	23	N	MADRID	37	22	D
BORDEAUX	27	15	D	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	31	17	D
BOURGES	23	12	D					MEXICO	25	13	P
BREST	16	14	C	ALGER	31	22	C	MILAN	29	20	D
CAEN	22	13	C	AMSTERDAM	21	16	P	MONTRÉAL	24	16	N
CHERBOURG	18	14	P	ATHÈNES	34	23	D	MOSCOU	21	11	N
CLERMONT-FER.	25	12	D	BANGKOK	34	28	C	NAIROBI	24	14	C
DIJON	26	13	D	BARCELONE	29	19	D	NEW-YORK	29	22	D
GRENOBLE-SM-H	28	14	D	BELGRADE	26	13	D	OSLO	19	14	C
LILLE	22	16	C	BERLIN	20	12	C	PALMA-DE-MAJ.	33	23	D
LIMOGES	23	16	D	BRUXELLES	22	18	C	PÉKIN	31	25	D
LYON	26	14	D	LE CAIRE	35	23	D	RIO-DE-JANEIRO	22	15	D
MARSEILLE-MAR.	31	18	D	COPENHAGUE	20	13	C	ROME	26	20	B
NANCY	21	10	D	DAKAR	28	24	N	SINGAPOUR	34	28	C
NANTES	23	13	D	DELHI	39	33	N	STOCKHOLM	19	14	C
NICE	25	20	D	DJERBA	29	22	D	SYDNEY	16	7	C
PARIS-MONTS.	23	15	D	GENÈVE	27	14	D	TOKYO	30	25	C
PAU	24	16	D	HONGKONG	-	-	-	TUNIS	34	19	D
PERPIGNAN	31	19	D	ISTANBUL	29	24	N	VARSOVIE	21	10	D
RENNES	22	14	D	JÉRUSALEM	29	19	D	VENISE	27	19	D
ST-ÉTIENNE	26	12	D	LISBONNE	32	20	D	VIENNE	23	15	D
STRASBOURG	22	11	B	LONDRES	18	15	C				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans le Monde radio-télévision ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 25 juin

TF1

20.35 Magazine :
Spécial sports. Mondiale 90.
20.55 *Sport : Football.* *Coupe du monde :* Huitièmes de finale, en direct de Rome.
22.50 Jeu : Bookmatch.
22.55 Magazine : Grands reportages. Sexorama : reportages de Ladislas de Hoyos en Grande-Bretagne, Alain Teulère en Espagne, Pierre Thivolet en RFA.
0.00 Magazine : Spécial sports. Club Mondiale 90.
0.30 Journal, Météo et Bourse.
0.50 TF 1 nuit.

A 2

20.40 Théâtre : Au secours ! Elle me veut. Pièce de Marcel Mithois.
22.20 Documentaire : Dessein et destin de Charles de Gaulle. De François Moreuil. 3. La France retrouvée.
23.20 Informations : 24 heures sur la 2.
23.35 Météo.
23.40 Magazine : Du côté de chez Fred. Monserrat Caballé.

FR 3

20.35 Documentaire :
Quarante ans de télévision. De Claude-Jean Philippe.
22.15 Journal et Météo.
22.45 ▶ Documentaire :
Vive Joseph Delteil ou la grande journée. De Jean-Marie Drot.
0.35 Musique : Carnet de notes. Prélude et fugue en ré majeur, de J.-S. Bach, par Alexandre Lagoya, guitare.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Blue velvet. ■ Film américain de David Lynch (1986).
22.25 Flash d'informations.
22.35 Magazine : Lundi sport. Boxe ; à 23.35, basket professionnel américain.
0.35 Cinéma : Jacknife. ■ Film américain de David Jones (1988) (v.o.).

LA 5

20.40 Téléfilm : Retrouvailles sanglantes.
22.20 Série : L'inspecteur Derrick.
23.20 Sport : Tennis. Tournoi de Wimbledon : résumé de la journée.
23.50 Simulation réussie (rediff.).
0.00 Journal de minuit.

M6

20.35 Cinéma : Onde de choc. ■ Film américain de Nico Mastorakis (1983).
22.15 Série : Brigade de nuit.
23.05 Feuilleton : Splendeurs et misères des courtisanes. De Maurice Cazeneuve d'après Balzac (dernier épisode).
0.50 Six minutes d'informations.
0.55 Magazine : Jazz 6. De Philippe Adler.

LA SEPT

20.30 Cinéma d'animation :
Quartet. De Clive Walley.
21.00 Téléfilm : La promenade au phare (2e partie). De Colin Gregg.
22.05 Téléfilm : Les chemins de Zouc. De Claude Massot.
23.00 Documentaire : La Carrese. De Giorgio Di Nella (v.o.).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert *(en direct de Genève) : Karelia,* suite pour orchestre op. 11, de Sibelius ; Symphonie nº 13 pour basse, chœur d'hommes et orchestre en si bémol mineur op. 113, de Chostakovitch, par l'Orchestre de la Suisse romande et le Chœur de la Radio-Télévision bulgare, dir. Neeme Jarvi ; sol. Aage Haugland, basse. A 22 h 30, Virtuoses, virtuoses. *A 23 h 07, Serenade to music,* de Vaughan-Williams ; Symphonie nº 17 en mi majeur, de Bruckner.
0.30 Myosotis. Magazine des oubliettes ; Visuel audio ; Programme musical.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. Y a-t-il encore un pouvoir intellectuel en France (2e partie) ?
21.30 Dramatique. L'heure du loup, de Pascal Amel.
22.40 Cote d'amour.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Duke Ellington et le cinéma.

Mardi 26 juin

TF 1

14.25 Série :
Une occasion en or. La chignole, de Charles Bitsch, avec Jean-Hugues Lime.
15.25 *Série : Tribunal.*
15.45 Variétés : La chance aux chansons.
16.20 Série : Vivement lundi.
16.45 Club Dorothée. Docteur Slump.
17.10 Série : 21 Jump Street.
18.00 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement :
Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma :
Le cadeau. ■ *Film français de Michel Lang (1981).* Avec Pierre Mondy, Clio Goldsmith, Claudia Cardinale.
22.30 Magazine : Ciel, mon mardi ! Présenté par Christophe Dechavanne.
0.20 Magazine :
Spécial sports. Club Mondiale 90.
0.45 Journal, Météo et Bourse.
1.05 TF 1 *nuit.*

A 2

14.30 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret. La guinguette à deux sous, de René Lucot, avec Jean Richard, Robert Rondo.
16.15 Série : Les deux font la paire.
17.10 Magazine : Giga. Alf ; Throb.
18.10 Série : L'homme qui tombe à pic.
19.00 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, animé par Laurent Cabrol. Demi-finales de la coupe des clubs, en direct d'Antibes.
19.20 Jeu : Bric à bac.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné ! Animé par Patrice Laffont.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Magazine :
Antipasti. Le journal de la Coupe du monde de football.
20.56 Sport :
Football. Coupe du monde : Huitièmes de finale, en direct de Bologne.
22.50 Jeu : Bric à bac.
23.45 Informations : 24 heures sur la 2.
0.00 Météo.
0.05 Magazine : Du côté de chez Fred. Moncef Bey.

FR 3

14.30 Documentaire : Marcel Body un Limougeaud au cœur de la révolution bolchevique. De Jean-Jacques Mallemanche et James Pouilloux.
15.03 Série : Lady blue.
16.05 Magazine : Télé-Caroline.
16.50 Sport :
Football. Coupe du monde : Huitièmes de *finale, en direct de Vérone et en* Eurovision.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 INC.
20.35 Téléfilm :
La ruelle au clair de lune. *D'Edouard Molinaro.*
22.15 Journal et Météo.
22.45 Télévision régionale
23.45 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma :
Notre-Dame de Paris. ■ Film français de Jean Delannoy (1956). Avec Gina Lollobrigida, Anthony Quinn, Alain Cuny.
15.30 Cinéma :
Chimère. □ Film *français* de Claire Devers (1988). Avec Béatrice Dalle, Wadeck Stanczak, Francis Frappat.
17.00 Documentaire : Les allumés... Hermeto Pascoal, musicien de la nature, de Ricardo Lua et Julio Worcman.
17.25 Cabou cadin. La couronne magique ; Babar.
18.15 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.30 Top 50. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Cinéma :
Dirty dancing. ■ Film américain d'Emile Ardolino (1987). Avec Jennifer Grey, Patrick Swaize, Jerry Orbach.
22.05 Flash d'informations.
22.15 Concert : Urban jungle. Les Rolling Stones à Barcelone.
0.45 Cinéma :
Le flingueur. ■ Film américain de Michael Winner (1972). Avec Charles Bronson, Jan-Michael Vincent, Keenan Wynn.

LA 5

15.10 Sport : Tennis. Tournoi de Wimbledon, en direct.
18.50 Journal images.
19.00 Sport : Tennis (suite).
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm :
La malédiction de l'opale. De Lee Philips, avec Sam Elliott. *Aventures en Australie.*
22.20 Série : L'inspecteur Derrick.
23.20 Sport : Tennis. Tournoi de Wimbledon : résumé de la journée.
23.50 La petite chérie (rediff.).
0.00 Journal de minuit.
0.10 La petite chérie (suite).

M 6

14.45 Série : Maîtres et valets.
15.35 Musique : Boulevard des clips (et à 6.00).
17.15 Informations : M 6 info.
17.20 Série : L'homme de fer.
18.10 Série : Cher oncle Bill.
18.35 Feuilleton : Le jeune Fabre.
18.55 Série : Aline et Cathy.
19.25 Série : Dis donc papa.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm :
Les malheurs de Sophie. De Jean-Claude Brialy, avec Paprika Bommenel, Frédéric Mestre. *D'après la comtesse de Ségur.*
22.35 Cinéma :
Le diable en boîte. ■ Film américain de Richard Rush (1981). Avec Peter O'Toole, Steve Railsback, Barbara Hershey.
0.45 Six minutes d'informations.
0.50 Musique : Boulvrockn'hard.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (9).
15.00 Théâtre : La poudre aux yeux. Pièce d'Eugène Labiche.
16.15 Danse : Because we must. Ballet de Michael Clark.
16.25 Danse : Hail the new puritan. Ballet de Michael Clark.
17.55 Série : Mister Pye. (2).
19.30 Documentaire :
La disparition d'Ettore Majorana. De Donatello Dubini (v.o.).
21.00 ▶ Documentaire :
Chronique du temps sec. D'Yves Billon, Daniel Menget et Jean-François Schiano.
22.00 Documentaire : Jean Painlevé au fil de ses films (3). De Denis Derrien.
22.30 Magazine : Imagine.
23.00 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.

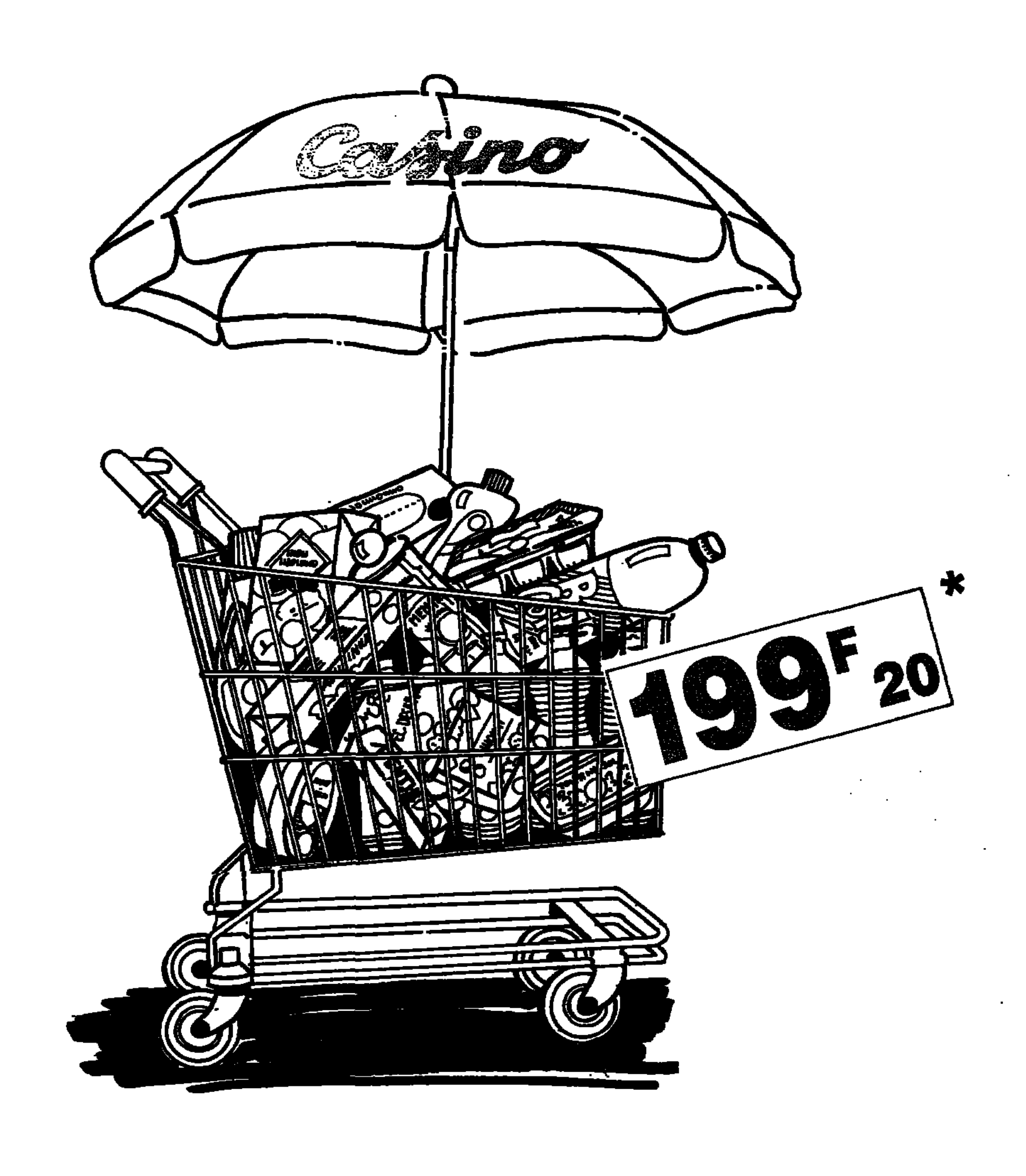
FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Le synchrotron de Grenoble.
21.30 Les prêtres ouvriers (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques. La vallée des camisards.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. *Duke Ellington et le* cinéma.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 juin salle Pleyel) : Concerto pour violoncelle et orchestre nº 2 op. 126, de Chostakovitch ; Symphonie nº 1 en ré majeur, de Mahler, par l'Orchestre national de France, dir. Eliahu Inbal ; sol. : Miklos Perenyi, violoncelle.
22.30 La galaxie des traditions.
23.07 Club d'archives. Otto Ackermann, chef d'orchestre.

INTERDITS DE TÉLÉVISION. DOMMAGE ! MOINS CHERS, TANT MIEUX.



VÉRIFIEZ-LE VOUS-MÊME.

PUBLICIS CONSEIL

Ce caddy est composé de 20 produits de marque CASINO.* Ces 20 produits sont malheureusement interdits de télévision comme les 2 000 autres produits CASINO. Alors puisque nous n'avons pas le droit de mieux vous informer chez vous grâce à la



télévision, venez vérifier vous-même dans nos supermarchés et géants CASINO la réalité de nos prix. Profitez de vos vacances pour découvrir et apprécier nos produits CASINO, pour leur prix, pour leur qualité, jugez, comparez...

LE BON N'EST PAS PLUS CHER

*Œufs extra frais Casino calibre 60 x 65, la boîte de 12 : 11 F 90 - Margarine tournesol Casino, la barquette de 250 g : 3 F 60 (soit le kg : 14 F 40) - Camembert Casino 45 % M.G., la boîte de 250 g : 7 F 50 (soit le kg : 30 F 00) - Yaourts aux fruits panachés Casino, 8 x 125 g : 13 F 40 - Gourmandises viennoises chocolat Casino, 4 x 115 g : 7 F 60 (soit le kg : 16 F 25) - Bui cola Casino, la bouteille de 150 cl : 3 F 90 (soit le litre : 2 F 60) - Jus d'orange Fandango Casino, le brik de 1 litre : 5 F 90 - Sirop de menthe Casino, le bidon de 75 cl : 9 F 40 (soit le litre : 12 F 53) - Eau de source Casino, les 6 bouteilles de 50 cl : 7 F 60 (soit le litre : 2 F 53) - Biscottes Casino, le paquet de 34 tranches (300 g) : 4 F 80 (soit le kg : 16 F 00) - Biscuits palmiers Casino, la boîte de 100 g : 3 F 40 (soit le kg : 34 F 00) - Chocolat noir Casino, les 3 tablettes de 100 g : 7 F 20 (soit le kg : 24 F 00) - Pâtes spaghetti Casino, l'étui de 1 kg : 6 F 90 - Huile tournesol Casino, la bouteille de 1 litre : 6 F 90 - Taboulé Casino, la boîte de 630 g : 14 F 90 (soit le kg : 23 F 65) - Shampooing bébé Casino, le flacon de 250 ml : 8 F 60 (soit le litre : 34 F 40) - Mouchoirs multicolores Casino, la boîte de 100 : 5 F 05 - Assouplissant textile Casino, le flacon de 3 litres : 14 F 20 (soit le litre : 4 F 73) - Lessive liquide Skilis, le flacon de 3 litres : 36 F 50 (soit le litre : 12 F 16) - Aluminium ménager Casino, le rouleau de 50 mètres : 19 F 95

Prix en vigueur le 25/06/1990



ÉCONOMIE

Avenir sombre pour le numéro un des pneumatiques

Bibendum au régime

M. François Michelin, qui dirige le groupe manufacturier du même nom, n'est pas content de la Bourse, et s'en prend aux analystes financiers qui, selon lui, *« assassinent »* son titre, en chute de 11 % la semaine dernière, et de 30 % depuis le début de l'année. Il les accuse d'avoir la vue courte, et incrimine *« la finance qui prend le pas sur les hommes »*. On comprend son irritation, mais ses propres diagnostics, plutôt pessimistes (voir par ailleurs) ne peuvent qu'effrayer les analystes en question, qui voient l'horizon du groupe Michelin s'assombrir pour deux ou trois ans, peut-être davantage.

Ne faisant que leur métier, ils ont révisé en baisse leurs prévisions pour 1990, ramenant le résultat de 2,2 milliards de francs en 1989 (hors plus-values de cession) à 1,2 ou 1,5 milliard de francs en 1990, et ne peuvent guère se montrer optimistes, lorsque le président de la société qu'ils étudient avoue lui-même ne pouvoir exclure le retour à des pertes.

Au-delà de ces mouvements d'humeur, on trouve les difficultés d'un groupe qui s'est hissé au premier rang mondial du pneumatique, avec plus de 20 % du marché, devant l'américain Goodyear et le japonais Bridgestone, en acquérant aux Etats-Unis Uniroyal-Goodrich pour 715 millions de dollars, après avoir raté le rachat de Firestone, passé aux mains de Bridgestone. Du coup, l'endettement net de Michelin atteint 21,99 milliards de francs, avec des frais financiers de 1 milliard de francs par an, sur un chiffre d'affaires de 55 milliards de francs. Cet endettement est lourd, dans la mesure où les marges bénéficiaires sur le pneumatique sont de plus en plus étroites, sur un marché où les principaux concurrents se livrent une impitoyable guerre des prix, les ventes en première monte étant très peu rémunératrices, alors que celles pour le remplacement, beaucoup plus intéressantes, demeurent stagnantes.

Justifiant l'accroissement de l'endettement à la suite de l'acquisition d'Uniroyal-Goodrich, M. Michelin a affirmé que l'opération était vitale pour Michelin, qui n'avait que 7 % ou 8 % du marché américain, contre 25 % pour Goodyear, et ne pouvait attendre l'entrée en production d'investisseurs éventuelles.

La vérité est que le groupe Michelin va devoir souffrir pendant quatre à cinq ans, et que la région de Clermont-Ferrand souffrira avec lui, analystes ou pas.

F.R.

M. François Michelin n'exclut pas « le retour de pertes »

« Les deux ou trois années à venir s'annoncent difficiles, et je ne peux pas exclure le retour de pertes » a déclaré M. François Michelin, associé gérant, devant l'assemblée générale de la Compagnie générale des établissements Michelin, à Clermont-Ferrand. Il prévoit, néanmoins, que *« tout ira beaucoup mieux dans quatre ou cinq ans »*. En attendant, la compagnie va supprimer 2 260 emplois à Clermont-Ferrand, sur 20 500 personnes (*le Monde* du 23 juin), mais *« contrairement à ce qui a été écrit, il n'y aura pas 1 200 licenciements secs »* a assuré M. François Michelin. Il a précisé que les ventes des premiers mois de l'année 1990 se situaient à peu près sur la lancée de celles de 1989, mais avec une dégradation des marges.

Faisant allusion à la baisse des cours de l'action en Bourse (plus de 30 % depuis le début de l'année), M. Michelin s'est montré acide : *« Les cours de Bourse ne reflètent absolument pas la réalité de la société. Ils ne prennent en compte que les données à court terme. Quand je vois que la finance prend trop de place par rapport aux hommes, cela me rend tout simplement malade. Regardez la réaction du marché boursier à l'annonce de notre acquisition Uniroyal Goodrich. Notre titre a littéralement chuté, les analystes ne considérant que le coût de l'opération et ne voulant pas prendre en compte les importantes retombées positives que devrait avoir ce gain de parts de marché. »*

Evoquant l'alourdissement de l'endettement financier du groupe, M. François Michelin compte, pour le réduire, sur les seules économies de gestion qui devront être réalisées. *« Le jour où le titre aura une autre allure que maintenant, nous pourrons penser à d'autres formules* – émissions d'actions ou d'obligations convertibles – *mais il serait tout à fait déraisonnable de faire appel au marché, compte tenu des cours de Bourse actuels. Nous allons agir comme si nous ne pouvions pas avoir accès au marché et ne compter que sur nous-mêmes. »*

Accord entre l'Etat et les partenaires sociaux

Le financement de la retraite complémentaire à soixante ans sera assuré jusqu'en 1993

Que les futurs retraités se rassurent. Mettant un terme à un conflit aux enjeux réels mais parfois excessivement dramatisé, les partenaires sociaux et l'Etat se sont mis d'accord pour renouveler la convention qui permet à l'Association pour la structure financière (ASF) de garantir jusqu'en 1993 le versement des retraites complémentaires pour les personnes âgées de soixante à soixante-cinq ans. Ce compromis devait être officiellement ratifié lundi 25 juin en fin de matinée.

Le nouveau texte prend le relais de la convention établie en 1983, après la décision du gouvernement de M. Pierre Mauroy d'abaisser de soixante-cinq à soixante ans l'âge d'ouverture des droits à la retraite à taux plein. La création de l'ASF devait permettre de compenser l'impact d'une telle mesure sur les deux grands régimes de retraite complémentaire – l'ARRCO pour l'ensemble des salariés et l'AGIRC pour les cadres – en mettant à contribution l'Etat (à hauteur de 10 milliards de francs, valeur 1983) mais aussi l'UNEDIC (assurance-chômage) à hauteur de 20 milliards de francs, valeur 1983, par un prélèvement de deux points sur ses cotisations (dont environ 60 % à la charge de l'employeur).

Retour au compromis

Or, à l'approche du 31 mars 1990, date d'échéance de la convention, les bailleurs de fonds de l'ASF sont entrés en conflit. Le gouvernement estimait avoir tenu ses engagements et faisait remarquer qu'un maintien d'un effort budgétaire inchangé constituerait un subventionnement anormal des régimes de retraite complémentaire gérés exclusivement par les partenaires sociaux. De plus, il soulignait que la suppression de ses apports (12,6 milliards en 1989, 86 milliards au total de 1983 à 1993) ne mettrait nullement en cause l'équilibre de l'ASF. Par contre, syndicats et patronat jugeaient inacceptable un désengagement des pouvoirs publics qui, de plus, les empêchait de réduire de 2 points à 1,8 point la contribution de l'UNEDIC à l'ARRCO dès avril 1990.

Malgré la proposition du gouvernement de verser 1 milliard de francs en 1990 et l'attitude plus conciliante de certains syndicats, le compromis envisagé avait échoué de justesse. Le 30 mars, la CGPME et le CNPF dénonçaient la convention, non sans préciser que les droits à la retraite dès soixante ans étaient en tout état de cause garantis jusqu'en juillet 1991.

Discrètement renoués, les contacts ont abouti en fin de semaine dernière à un compromis qui est pratiquement la copie conforme de celui qui avait failli s'imposer il y a moins de trois mois. Entre-temps, l'accord en faveur du report des élections à la Sécurité sociale et les discussions sur la relance des négociations sur les bas salaires ont, il est vrai, contribué à convaincre les uns et les autres qu'il valait mieux enterrer la hache de guerre...

Le schéma adopté prévoit que l'Etat versera à l'ASF 3,750 milliards de francs : 750 millions au 1er octobre prochain puis 1 milliard chaque année jusqu'à fin 1993. En contrepartie, le prélèvement sur l'UNEDIC passera de 2 à 1,8 point à compter du 1er octobre prochain mais ne concernera que la tranche A (située en dessous du plafond de la Sécurité sociale, égal à 10 800 francs par mois) perçue par l'ARRCO. L'AGIRC continuera de percevoir une contribution de deux points. En conséquence, la cotisation patronale à l'UNEDIC sera réduite de 0,12 point et celle des salariés (pour la partie du salaire inférieure à 10 800 francs) de 0,08 point au 1er octobre. En outre, ces deux cotisations baisseront chacune de 0,6 point au 1er janvier 1991, conformément à la décision prise en avril par les partenaires sociaux. Un bilan d'étape sera dressé.

Que se passera-t-il après 1993 ? Le problème se posera sans doute avec beaucoup moins d'acuité. En effet, le surcoût aura pour une très grande part été absorbé (les garanties de ressources se seront pratiquement éteintes) et il n'est pas du tout sûr que, d'ici là, les règles de calcul des pensions du régime général n'auront pas été revues à la baisse. Du reste, le texte de l'accord souligne que *« les partenaires sociaux seront consultés et associés au débat de fond qui sera organisé par l'Etat sur l'avenir de l'ensemble des régimes de retraite »* ...

JEAN-MICHEL NORMAND

Trois mois après le lancement du plan Collor

L'inflation, à peine maîtrisée, menace de nouveau au Brésil

Où en est le plan Collor, trois mois après son lancement ? A en croire son auteur, il va pour le mieux puisque l'inflation est tombée à moins de 10 % par mois. En faisant le bilan de ses cent premiers jours de gouvernement, le vendredi 22 juin, le président brésilien s'est accordé un large satisfecit. Mais c'est au moment où le scepticisme grandit à propos de son programme, comme le montrent les sondages et les prévisions des spécialistes, qui voient, eux, les prix reprendre leur ascension.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

M. Fernando Collor a consacré les quinze minutes de son intervention télévisée du 22 juin à donner pour acquis ce qui n'est encore qu'à l'état d'ébauche ou de projet. Le service public est en voie de *« moralisation »*, a-t-il dit, puisque des voitures et des maisons de fonction ont été supprimées, et que les effectifs de l'Etat commencent à être dégraissés. Le Brésil peut s'aligner désormais au rang des nations civilisées, a-t-il ajouté, car l'évasion fiscale est désormais passible des tribunaux. Il cessera vite, également, d'être cité comme un pays violent dans les rapports d'Amnesty International. Quant aux enfants, si nombreux à souffrir de misère et d'abandon, ils peuvent commencer à se sentir rassurés puisqu'un ministère de l'enfant vient d'être créé...

Mêmes perspectives souriantes à propos de l'inflation. Comme le président l'avait promis, elle est de moins de 10 % par mois, et *« elle doit continuer à tomber »*. Or c'est là où les doutes sont de plus en plus manifestes. Vingt-quatre heures après avoir pris ses fonctions, le 16 mars, M. Collor avait adopté des mesures d'une rare brutalité pour enrayer un processus qui menait tout droit à l'hyper-inflation. Il avait confisqué 80 % de l'argent en circulation, en bloquant les avoirs bancaires au-delà de 2 000 ou 4 000 francs par personne. Un mois après, le ministre de l'économie, Mme Zélia Cardoso de Melo, annonçait que l'inflation était tombée à zéro, alors qu'elle avait atteint le taux mensuel de 84 % à la veille du plan.

Des indices expurgés

A l'époque, le chiffre fit bondir par son irréalisme. Les technocrates gouvernementaux avaient tout simplement « expurgé » leurs indices des hausses massives de tarifs publics et des hausses de loyers survenues en mars, dont les effets s'étaient répercutés sur plusieurs semaines. Les organismes officiels eux-mêmes reconnaissent qu'en avril, l'inflation a été de 44 %, pour baisser à près de 8 % en mai. Mais ce qui inquiète les spécialistes, c'est la tendance : or celle-ci est de nouveau à la hausse. On s'attend à un taux à deux chiffres en juin. Ce que le plan Cruzado lancé sous le gouvernement précédent, en 1986, avait réussi à éviter pendant dix mois – une inflation mensuelle supérieure à 10 % – le plan Collor ne l'aura donc pas empêché pendant plus de trois mois. Et cela malgré des mesures impressionnantes.

Il faut dire que le choc initial s'est beaucoup émoussé en cours de route. Les grandes entreprises, et les particuliers bien placés, ont réussi à débloquer leurs avoirs bancaires, les unes pour faire tourner leur trésorerie, les autres sous de multiples prétextes. Seuls les petits épargnants gardent leurs économies gelées, théoriquement pour dix-huit mois. Résultat : on estime que les trois quarts, voire 90 % des liquidités existant avant le plan sont de nouveau en circulation. Autre raison à la reprise de l'inflation : les promesses de réduction du déficit budgétaire n'ont pas encore été tenues. Le gouvernement avait promis de passer en un an d'un déficit budgétaire de 8 % du PIB à un excédent de 2 %. Or, selon les prévisions, le déficit continuera cette année, à un taux encore élevé.

Le programme de stabilisation est exposé à un autre danger : une poussée salariale. Le gouvernement a tout fait, jusqu'à présent, pour l'éviter : d'abord en inventant une inflation zéro vite démentie par les chiffres, ensuite en tentant d'interdire aux tribunaux du travail de donner satisfaction aux salariés dans leurs différends avec le patronat. A deux reprises, il a édicté une mesure provisoire dans ce sens : la première a été repoussée par le Congrès, la seconde déclarée inconstitutionnelle par la Cour suprême. Le président a dû céder. Certains tribunaux du travail accordaient aux syndicats des augmentations de 166 %, en tenant compte de l'inflation cumulée des mois de février et de mars. Aucun plan de stabilisation ne pourrait résister à des revalorisations d'une telle ampleur, si elles se produisaient en cascade.

Autre tentative qui a échoué au début de la semaine : celle d'un pacte social entre gouvernement, patrons et salariés. Le président Collor, qui avait annoncé son intention de licencier 360 000 fonctionnaires, était prêt, disait-il, à différer cette mesure, si un accord était conclu. Mais la plus radicale des centrales syndicales, la CUT (Centrale unifiée des travailleurs), a refusé tout compromis, le président n'acceptant pas de revenir sur les quelque 10 000 licenciements déjà annoncés. Pourtant, un accord aurait permis aussi une récupération des pertes salariales d'avant le plan. Le pacte social a échoué, sans doute, faute d'un pacte politique. Pour amener la CUT à composition, il aurait fallu négocier avec son mentor politique, Lula, qui n'a toujours pas oublié les coups bas reçus de son adversaire pendant la campagne présidentielle de décembre, et qui se refuse à discuter avec lui.

L'optimisme manifesté par le chef de l'Etat à l'occasion de son bilan n'est guère partagé par la population. Selon un sondage du quotidien *A Folha de Sao-Paulo*, les quelque 70 % d'opinions positives que M. Collor récoltait le jour où il a lancé son plan sont tombées, trois mois après, à la moitié, soit 36 %.

CHARLES VANHECKE

Le congrès du CJD

Les jeunes dirigeants « veulent changer la vie »

LILLE

de notre correspondant

« Changeons la vie, innovons. » C'est par cette invite qu'Alain Brunaud, quarante ans, le nouveau président du Centre des jeunes dirigeants, a conclu le congrès national du CJD qui a réuni à Lille, les 21, 22 et 23 juin, quelque 750 adhérents, chefs d'entreprise et cadres supérieurs. M. Brunaud a souhaité que ses amis, les 3 000 CJD de France, soient des *« jardiniers des hommes »*, les *« honnêtes hommes »* de cette époque pour construire une *« nouvelle société basée sur l'humanisme »* chère à ce mouvement créé au lendemain de 1936 pour trouver une autre réponse que la lutte des classes à la contradiction entre objectif économique et objectif social.

Au cours de ces trois jours de réflexion, organisés autour du thème « Individu, entreprise, Europe », les congressistes du CJD ont réaffirmé leur foi en l'homme, également par nécessité économique. *« On est parti dans cette confrontation*, explique Alain Brunaud, *avec l'idée que les grandes organisations sociales, économiques, politiques, sont obligées de s'organiser autour de l'homme. »* Et au terme de leur congrès, c'est un peu un avertissement que les jeunes dirigeants adressent aux politiques et aux patrons. *« On ne fait pas fonctionner la société à l'endroit »*, explique Alain Brunaut, évoquant ces grandes organisations qui se *« déconnectent »* de la base, les syndicats débordés par les coordinations, les partis politiques confrontés à l'abstentionnisme et à la montée des extrêmes...

Dans ce contexte, l'entreprise peut être lieu d'apprentissage et de citoyenneté. *« Prenez l'exemple du racisme et de l'immigration*, indique Jacques Chaize, trente-huit ans, le président qui achève son mandat, *c'est dans l'entreprise que se réalise la meilleure intégration, en résolvant les problèmes concrets. »* Encore faut-il que l'entreprise prenne, elle aussi, la dimension de l'enjeu.

JEAN-RENÉ LORE

La Commission européenne porte l'affaire de la taxe routière allemande devant la Cour de justice

La Commission européenne a décidé vendredi 22 juin de saisir en référé la Cour de justice de la CEE pour obtenir la suspension de la taxe de 1000 à 9000 deutschemarks que la RFA doit faire payer aux camions pour l'usage des autoroutes à partir du 1er juillet. Les ministres des transports des onze autre pays de la Communauté ont appuyé cette mesure. Le gouvernement de Bonn estime que ses transporteurs sont désavantagés dans six pays (Pays-Bas en raison de la fiscalité sur le gasoil, France, par suite d'une possibilité de déduire les péages de la taxe à l'essieu, Belgique, Espagne, Italie et Danemark). Si aucun accord ne sort du sommet des chefs d'Etat qui s'est ouvert ce lundi 25 juin à Dublin, les Pays-Bas ont décidé de rembourser la taxe allemande à leurs transporteurs et le gouvernement français a préparé des mesures de rétorsion. Quant aux transporteurs routiers, à l'appel de la FNTR, ils s'apprêtent à bloquer le passage des camions aux frontières franco-allemandes pour au moins un ou deux jours à compter du dimanche soir 1er juillet.

Avec le Café Côte-d'Ivoire, Leclerc réussit à satisfaire les consommateurs sans léser les producteurs. Ce qui empêche déjà de nombreux négociants de dormir.

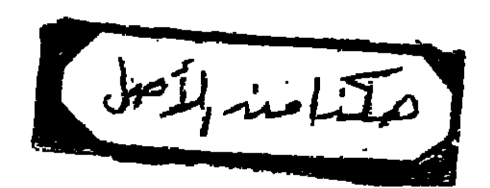


La Côte-d'Ivoire est l'un des premiers producteurs mondiaux de café mais comme la plupart des pays producteurs, la Côte-d'Ivoire n'a pas de contact direct avec les marchés de consommation. Elle reste dramatiquement dépendante du cours des matières premières. Les Centres Leclerc ont donné la possibilité aux producteurs ivoiriens de créer leur propre label et leur ouvrent le marché français aux côtés des grandes marques internationales. Le dialogue Nord/Sud c'est bien, le partenariat c'est mieux. On prend un café ?



E.LECLERC





ire,
nsommateurs
empêche déjà
dormir.

ÉCONOMIE

La fin des marchands de canons

Suite de la première page

Aujourd'hui, ces mêmes matériels sont devenus des systèmes d'armes intégrés et « intelligents » dont la mise en œuvre est coordonnée par des moyens de commandement, de surveillance, de conduite des tirs, d'automatisme, d'informatique et de dialogue avec le commandement qui raccourcissent les délais d'intervention, accroissent la mobilité, voire l'autonomie des servants sur le terrain et qui permettent le combat en continu, par tous les temps, de jour et de nuit.

La résurrection du GIAT

De cette double évolution, « Satory-90 » porte témoignage à sa façon. Côté coopération européenne, d'abord : c'est l'hélicoptère de combat franco-allemand Tigre, dont une maquette grandeur nature est exposée et qui est proposé également au Royaume-Uni. Côté innovation technologique, ensuite : il y a foule, depuis le char Leclerc, véritable centrale informatique et électronique sur chenilles à 29 millions de francs pièce, jusqu'au programme SIC (système d'information et de communication), qui rassemble des « puces » destinées à gérer les opérations aux divers échelons du commandement, en passant par l'hélicoptère Super-Puma Orchidée, qui participe à la chaîne du renseignement sur le terrain.

Symbole de cette résurrection à Satory, la présence du nouveau GIAT (Groupement industriel des armements terrestres), qui, de régie directement administrée par l'Etat, deviendra, la semaine prochaine, une entreprise nationale – sur le modèle de l'Aérospatiale – libre de ses mouvements, de son commerce et de ses accords internationaux, autant qu'un arsenal peut l'être s'il perd ses habitudes de société assistée.

De ce point de vue, le GIAT a déjà donné une idée de ses ambitions. Longtemps tenue à l'écart du progrès, ce qui lui a fait rater en son temps le tournant vers le missile, cette entreprise de 14 300 salariés, pour un chiffre d'affaires modeste de 7 milliards de francs et des pertes annuelles de 500 millions de francs, cherche son identité. Elle noue aujourd'hui des relations avec l'allemand Rheinmetall ou avec le britannique Royal Ordnance. Elle fédère sous sa houlette les activités de munitionnaire de Manurhin ou de Luchaire en France. Elle engage une conversion civile. Et, cette révolution, elle ne peut l'accomplir, du propre aveu de sa nouvelle direction, que si elle est assurée que l'Etat respectera sa promesse de lui commander son char Leclerc.

Des matériels d'occasion

Or c'est là que le bât blesse. Les marchés militaires, qu'ils soient nationaux ou étrangers, risquent d'être de plus en plus inconstants au fil des années qui s'annoncent.

Les négociations de Vienne sur le désarmement Est-Ouest en Europe passent par des hauts et par des bas. Mais, à moins d'un raidissement soviétique qui remettrait tout en question pour des années, les Européens s'acheminent vers une réduction, plus quantitative que qualitative et plus drastique à l'Est qu'à l'Ouest (pour cause de disparités flagrantes dès le départ), du niveau d'armement terrestre.

Un tel événement a deux conséquences. *Primo :* la France suivra le mouvement à hauteur, dit-on, de 10 à 15 % du volume actuel de ses armements, et la loi de programmation militaire, à terme, traduira ces faits par une baisse, dans des « enveloppes » qu'elle consacrera au financement de la recherche et la production des matériels (chars, véhicules blindés, pièces d'artillerie et hélicoptères) limités par le traité de Vienne. *Secundo :* Soviétiques et Américains ne manqueront pas – contre les intérêts de leurs rivaux français – d'offrir à des prix défiant toute concurrence les nombreux équipements de seconde main qu'ils auront dû retirer d'Europe, comme les Etats-Unis l'ont déjà fait en inondant, pour une bouchée de pain, l'Egypte et le Maroc de leurs chars M.60.

A la délégation générale pour l'armement, on est conscient que s'amorce un virage difficile à négocier. Vienne est un défi : *« Une fois réalisée la parité numérique actuellement recherchée, où serait la stabilité en Europe,* explique-t-on, *si on ne pouvait opposer à un adversaire potentiel que des armements d'une capacité opérationnelle nettement inférieure aux siens ? Le risque continue d'exister d'un déséquilibre qualitatif tout aussi déstabilisant qu'avant. »*

Sans cette course à la qualité figurent des matériels, tels les moyens de recueil, de transmissions et de traitement de l'information, qui contribuent à la maîtrise des armements et qui permettraient de contrôler si l'URSS ne dissimule pas ailleurs qu'en Europe des capacités militaires menaçantes. Dans ce créneau-là, la France n'est pas mal placée.

JACQUES ISNARD

ÉTRANGER

Reprise des négociations commerciales

Les Etats-Unis exigent du Japon des engagements chiffrés sur l'équilibre de leurs échanges

Les Etats-Unis et le Japon ont ouvert lundi 25 juin à Tokyo une cinquième et dernière série de négociations sur les obstacles structurels aux échanges entre les deux pays, dont le but est de réduire l'excédent commercial persistant de 50 milliards de dollars que le Japon entretient avec les Etats-Unis. Ces négociations, commencées il y a un an, ont couvert pratiquement tous les aspects de l'économie des deux pays, allant du taux élevé d'épargne des ménages japonais jusqu'au développement de l'analphabétisme aux Etats-Unis.

En avril dernier, Washington et Tokyo avaient, à l'issue de longues et délicates négociations, réussi à conclure un accord intérimaire prévoyant des modifications sensibles des structures de l'économie japonaise, en tête desquelles une augmentation substantielle des dépenses publiques japonaises au cours des dix prochaines années.

Ces dernières semaines, une âpre polémique s'est développée entre les deux pays, les Etats-Unis exigeant du Japon qu'il s'engage sur un pourcentage de son PNB.

INDUSTRIE

Avec un bénéfice qui a doublé en deux ans

Roussel-Uclaf est optimiste pour les huit années à venir

Roussel-Uclaf, filiale du groupe allemand Hoechst à 54 %, pourra afficher de bons résultats au moins jusqu'en 1998. C'est ce que vient d'affirmer son président, le docteur Edouard Sakiz, en présentant, le 21 juin, après l'assemblée générale annuelle, les comptes du groupe pour 1989.

Le bénéfice net consolidé de 633 millions de francs a plus que doublé en deux ans, pour un chiffre d'affaires de 12,37 milliards, lui-même accru de quelque 30 % durant la même période, dont 16,8 % de 1988 à 1989. De plus le groupe dispose de 2,5 milliards de francs pour des acquisitions.

Trois médicaments anciens assurent au groupe 23 % de ses revenus : le Claforan, (antibiotique à large spectre thérapeutique) dont les ventes ont atteint le niveau record de 1,46 milliard de francs l'an dernier ; le Rythmodan, un régulateur du rythme cardiaque ; et le Surgam, un anti-inflammatoire. Dans cinq ans, grâce à l'ouverture des marchés de l'Est et d'URSS en particulier, ces médicaments contribueront encore pour plus de 15 % au chiffre d'affaires consolidé.

S'agissant des nouveautés, il y aura d'abord en 1991 l'Orelox, (antibiotique très puissant) qui, dès la première année pèsera 200 millions de francs de chiffre d'affaires, et 900 millions en 1995. Puis viendra le Cefrom, un autre antibiotique, dont le spectre thérapeutique dépassera tout ce qui est actuellement connu. Son chiffre d'affaires sera aussi de 200 millions de francs la première année et de 1 milliard en 1995. En 1992, Roussel-Uclaf lancera le Trandolapril, un anti-hypertenseur (180 millions de francs de chiffre d'affaires cette année-là, 1 milliard dans cinq ans)

Pour 1990, le chiffre d'affaires du groupe devrait s'élever à 13,36 milliards de francs (+8 %) et le bénéfice net à 715 millions (+10 %).

Par ailleurs, le conseil de surveillance réuni après l'assemblée a coopté, en qualité de membres, MM. Jean Planet et François Lerou, respectivement secrétaire général et directeur de la Stratégie et du Plan de Rhône-Poulenc SA. Le numéro un français de la chimie détient en effet désormais 35 % du capital de Roussel-Uclaf. Cet enrichissement de l'actionnariat débouchera-t-il sur la création d'un nouvel axe de coopération dans la santé ? Pour l'instant, il n'en est pas question. Francfort fait la sourde oreille.

ANDRÉ DESSOT

TRANSPORT

Grève des marins sur la Manche

Calais bloqué depuis six jours

Le port de Calais a été bloqué le 24 juin pour le sixième jour consécutif à cause de la grève des marins du car-ferry *Fiesta* et de la décision de la compagnie SNAT, filiale de la SNCF, de le désarmer. Les équipages occupent les passerelles du port et le trafic est détourné vers Boulogne et Zeebrugge. Le mouvement s'est étendu à Dieppe, où les équipages du *Chartres* sont en grève.

MM. Michel Delebarre et Jacques Mellick ont décidé de nommer, à la demande de la SNAT, un médiateur, M. Gilles Bélier, pour tenter de rapprocher les points de vue. M Bélier s'était illustré notamment en mars 1989 en réglant positivement la grève des nettoyeurs du métro. Son premier objectif est de parvenir à un déblocage de Calais, premier port du continent pour le transport de passagers, où les commerçants voient leurs activités très sensiblement affectées.

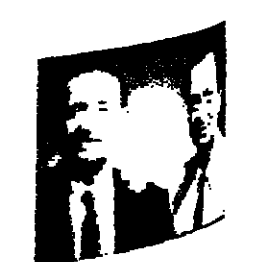
SÉCHERESSE

Selon les administrateurs de biens

Le gaspillage d'eau dans les immeubles peut être réduit de 10 %

Le gaspillage d'eau froide dans les immeubles collectifs atteint 3 milliards de francs, selon une étude de la Confédération nationale des administrateurs de biens (CNAB). Ce gaspillage est dû à la fois à la négligence des habitants, à des fuites ou à une mauvaise utilisation des installations. Selon M. Benoît Bazin, responsable du secteur charges à la CNAB, on peut réduire ces pertes de 10 % si les habitants font attention à l'utilisation de l'eau et surtout si les syndics font vérifier l'état des installations et des canalisations dans les immeubles. Une vigilance indispensable en raison de la sécheresse actuelle et de l'augmentation des dépenses consacrées à l'eau froide (de 35 % à 57 % selon les catégories d'immeubles entre 1985 et 1989, d'après l'étude de la CNAB).





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Le GAN augmente son capital

Pour accompagner la croissance et le développement des activités internationales du Groupe GAN, le Conseil d'Administration de la Société Centrale du GAN, réuni le 21 juin 1990, sous la présidence de M. François HEILBRONNER, a décidé d'augmenter le capital de FRF 335.656.156 à FRF 377.613.194 par l'émission de 1.133.974 actions à bons de souscription, au prix de FRF 2.150 (nominal FRF 37 auquel s'ajoute une prime d'émission de FRF 2.113).

L'augmentation de capital du GAN est ainsi de 3,6 milliards de francs :
- 2,4 milliards de francs à souscrire immédiatement
- et 1,2 milliard de francs à souscrire par exercice des bons.

Les actions nouvelles sont créées jouissance 1er janvier 1990 et donneront donc droit au versement de l'acompte sur dividende prévu en août 1990 (il doit en effet être proposé au Conseil d'Administration, après arrêté de comptes intermédiaires au 30 juin 1990, de fixer le montant de cet acompte à FRF 34,80 assorti d'un avoir fiscal de FRF 17,40).

A chaque action nouvelle est attaché un bon de souscription, deux bons permettant de souscrire une action nouvelle au prix de FRF 2.150, à tout moment, jusqu'au 15 décembre 1993.

Les actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription aux actions à émettre. Toutefois, ils auront la faculté de souscrire par priorité, du 25 juin 1990 au 5 juillet 1990 inclus, une action nouvelle pour huit anciennes possédées.

Il est précisé que les actions acquises en liquidation juillet, à partir du 22 juin 1990, ne pourront donner lieu à une souscription prioritaire dans le cadre du délai de priorité.

Les demandes de souscription seront centralisées par la Banque Nationale de Paris.

L'Etat a décidé de n'exercer son droit de priorité de souscription en tant qu'actionnaire qu'à hauteur de 302.361 actions nouvelles.

Le solde de l'émission, 831.613 actions, soit un montant de FRF 1.787.967.950, fera l'objet d'un placement public en France et sur le marché international :

- Le placement de la tranche française, d'un montant de FRF 1.072.781.200, sera assuré par un groupe de banques dirigées par la Banque Nationale de Paris et la Compagnie Financière de Crédit Industriel et Commercial.
- Le placement de la tranche internationale, d'un montant de FRF 715.186.750, sera assuré par un groupe de banques dirigées par PARIBAS Limited et BNP Capital Markets Limited.

Afin de satisfaire intégralement les demandes de souscription prioritaires des anciens actionnaires autres que l'Etat, le nombre de titres faisant l'objet du placement public pourra, le cas échéant, être réduit.

Une note d'information visée par la COB en date du 21 juin 1990 et son abrégé, sous les n[os] 90-256 et 90-256A, seront disponibles gratuitement auprès des établissements financiers ainsi qu'auprès de la société.



ÉTRANGER

En dépit des critiques sur le « manque de transparence »

Les privatisations s'accélèrent au Portugal

Le gouvernement portugais a choisi une brasserie installée dans le nord du pays, l'Unicer, pour tester sa politique en matière de privatisations. 49 % du capital de cette entreprise avait déjà été vendu l'année dernière. La partie restante fera l'objet d'une offre publique de vente à la Bourse de Porto, le 28 juin.

LISBONNE

de notre correspondant

Des dispositions identiques seront prises dans les deux années à venir à l'égard d'une soixantaine d'autres entreprises appartenant aux secteurs les plus importants de l'économie *nationale : sidérurgie, pétrochimie*, cellulose et pâte à papier, cimenteries, banques et assurances, transports aériens, postes et télécommunications. La valeur globale des quinze plus grosses entreprises à privatiser représente environ le tiers du produit intérieur brut du Portugal en 1989.

L'idée très chère aux révolutionnaires de 1974-1975 selon laquelle l'Etat devait jouer le rôle de moteur dans toute politique de développement est complètement révolue. A l'époque, communistes, socialistes et sociaux-démocrates avaient applaudi aux nationalisations massives décrétées par le gouvernement du général Vasco Gonçalves, et seuls les démocrates-chrétiens du CDS osaient faire entendre leur voix pour protester contre le texte de la Constitution promulguée en avril 1976 qui préconisait *« la transformation des relations de production et d'accumulation capitaliste en vue de la construction d'une société socialiste »*. Hormis quelques dirigeants historiques du Parti communiste, personne ne conteste plus à présent la primauté de l'initiative privée.

La crainte d'une mainmise étrangère

Mais le chemin entre-temps parcouru a été assez long. Il a fallu tout d'abord *annuler la loi interdisant* l'entrée de capitaux privés dans les secteurs-clés de l'économie : dix banques entièrement privées étaient ainsi créées en 1985. Puis on a privatisé 49 % du capital de quatre entreprises publiques dont l'Unicer. Le dernier obstacle aux privatisations intégrales était surmonté l'été dernier à la suite d'un accord parlementaire entre sociaux-démocrates et socialistes qui a permis de réunir les deux tiers de votes indispensables à la suppression d'un article de la Constitution proclamant l' *« irréversibilité des nationalisations »*.

L'entente entre ces deux partis politiques ne durera pourtant pas *longtemps. Le 9 février*, en effet, le projet de loi fixant les conditions et les limites des privatisations était approuvé uniquement par les députés du parti au pouvoir, le PSP, alors que toutes les autres formations dénonçaient le *« manque de transparence »* du processus adopté.

D'après la loi, les actions seront vendues en Bourse sauf dans des *« cas exceptionnels »* où le principe d'une négociation directe entre le gouvernement et le ou les groupes financiers éventuellement intéressés sera également admis. Une première tranche du capital à privatiser sera réservée dans des conditions privilégiées à des petits épargnants et aux travailleurs des entreprises concernées. La part du capital souscrit par des investisseurs étrangers ne devra pas dépasser selon les cas les 10 % ou les 20 %. Plusieurs mesures chercheront à favoriser la création ou le renforcement de groupes financiers portugais. Une « commission d'accompagnement », directement nommée par le gouvernement, veillera au déroulement des opérations. Cette commission sera chargée de l'élaboration d'un rapport semestriel dont la publication dépendra de l'autorisation préalable du premier ministre.

En dépit des précautions que le gouvernement s'apprêterait à prendre, la crainte d'une mainmise du capital étranger sur les principales industries portugaises est largement répandue. Avec la stabilisation de la démocratie, on a vu apparaître il est vrai un certain nombre d'hommes d'affaires tournés vers l'Europe communautaire et décidément opposés au régime protectionniste en vigueur pendant le salazarisme. Tel est le cas de M. Belmiro De Azevedo. Totalement inconnu il y a encore une dizaine d'années, il est à la tête d'un puissant groupe d'entreprises liées au tourisme, à l'immobilier, à l'industrie, à l'alimentaire et même à la presse, ce qui lui vaut d'ailleurs le titre assez flatteur d'*« homme le plus riche du pays »*. Mais la plupart des patrons portugais restent peu enclins à l'innovation et au risque, supportent mal les règles de la concurrence et s'affirment encore dans des secteurs traditionnels comme le textile et la chaussure. Enfin, ceux qui avant la révolution d'avril 1974 dominaient la grande industrie ainsi que le marché financier accusent le pouvoir politique d'avoir utilisé deux poids et deux mesures pour nationaliser d'abord et pour privatiser ensuite. *« Comment pouvons-nous acheter aujourd'hui ce qui nous a été véritablement confisqué hier »*, s'exclame M. Antonio Champalimaud. Son « empire » comprenait la seule sidérurgie existante au Portugal, la presque-totalité des cimenteries, une banque et deux compagnies d'assurances. A titre d'indemnisation, on lui a accordé une somme de 10 millions de dollars – qu'il considère *« ridicule »* étant donné la valeur réelle de ses anciennes entreprises, – payable en vingt-huit ans au taux d'intérêt de 2,5 %.

Cette fragilité des milieux d'affaires portugais, où les exemples de groupes dynamiques et dotés de moyens d'investissements suffisamment forts n'abondent pas, contraste avec l'agressivité croissante qui est manifestée par certains agents économiques étrangers. En 1989, le total des investissements étrangers au Portugal a dépassé les 2 milliards de dollars. Pour l'année en cours, le ministère des finances s'attend à un taux de progression de l'ordre de 60 %, ce qui correspondrait à un *montant cent fois supérieur à celui* enregistré en 1980. Les services, en particulier le tourisme, suivis de l'industrie de transformation et du commerce, canalisent l'essentiel de ces investissements. Par ailleurs, des banques étrangères *cherchent* à intensifier leurs relations avec des partenaires portugais. C'est le cas de la Banque populaire espagnole qui est en train de négocier un statut d'association avec la BCP (Banque commerciale portugaise); de la Banque de Sandander dont les liaisons avec la BCI (Banque du commerce et de l'industrie) sont déjà établies : de la Banesto, qui a acquis un tiers des 49 % du capital de la BTA (Banque Totta et Açoeres récemment privatisée); du Crédit agricole et de l'Union des banques suisses que soutient le groupe Espirito Santo, principal actionnaire de la BIC (Banque internationale du crédit).

Dans l'attente des prochaines privatisations, plusieurs groupes sidérurgiques espagnols, allemands et japonais font connaître leur intérêt à l'égard de la sidérurgie nationale. De même pour ce qui concerne la Petrogal, dont le processus de privatisation est attentivement suivi, en particulier en Arabie Saoudite. Le rachat d'une partie significative du capital de la Cimpor, évalué à 900 millions de dollars, serait dans les plans des Ciments français...

JOSÉ REBELLO

Malgré l'abondance des projets

La relance de l'économie vietnamienne est limitée par l'embargo américain

En l'espace de trois années d'ouverture économique, le Vietnam *a recouvré sa vitalité et* renoué avec une forte expansion. Mais, pour ce pays très attardé, l'existence d'un embargo américain depuis onze ans demeure un obstacle quasi insurmontable à un véritable développement.

HO-CHI-MINH-VILLE

de notre envoyé spécial

« Air Saïgon » est une belle affiche qui orne le fronton d'une grande villa restaurée dans le haut de la rue *Nguyen-Thi-Minh-Khai, l'ancien* boulevard Pasteur. Avec un investissement initial de 62 millions de dollars, cette compagnie municipale espère pouvoir louer rapidement deux Boeing 737-200 pour assurer la ligne Bangkok-Ho-Chi-Minh-Ville-Hanoï-Hongkong.

A Cholon, Mme Nguyen Thi Son, patronne de Legamex, société d'Etat fondée en 1987, emploie 2 400 petites mains à la fabrication de chemises, vestes, chaussures ou broderies revendues via Hongkong ou sur les marchés ouest-allemand, taïwanais, sud-coréen, soviétique et même français. Elle entend employer rapidement *« quatre mille ouvriers »* et, à partir d'un capital initial d'une dizaine de millions de dollars, exporter chaque année pour 18 millions de dollars et 16 millions de roubles de produits.

A Hanoï, la Banque nationale veut se doter, pour un investissement global d'une centaine de millions de dollars, d'un complexe moderne qui lui permettra, avec du matériel acheté en Allemagne de l'Ouest, d'imprimer tous ses billets de banque. A ce jour, les coupures les plus importantes – les billets de 5 000 dongs – sont encore imprimées en Union soviétique.

Le Vietnam fourmille ainsi de projets qui ne verront pas forcément tous le jour, mais dont la profusion souligne l'espoir et certains rêves soulevés par l'ouverture économique *du pays. La municipalité de Ho-Chi-*Minh-Ville souhaiterait, dans les cinq années à venir, porter la capacité d'accueil de l'aéroport de Tan-Son-Nhut de 200 000 à 1,5 million de passagers, un projet dont le coût pourrait s'élever – achat d'avions compris – à 1 milliard de dollars, selon M. Kinh Ton Si, directeur adjoint de l'Institut de recherches économiques de la ville. Mais où trouver une telle somme? Pour l'instant, faute de constructeur, la ville n'a pas encore pu aménager, près de l'ancienne gare centrale, l'hôtel Le-Lai, qui, pour un investissement de 30 millions de dollars, comprendrait six cents chambres de luxe et serait géré par la société Holiday Inn. Les villes du Vietnam ont retrouvé peu à peu leur animation depuis l'application du *« doi moi »*, le renouveau décrété lors du VIe congrès du PC, en décembre 1986. Le secteur privé a commencé à s'épanouir, tandis que les sociétés d'Etat, en perdant progressivement le privilège des subventions, sombraient parfois. Une réforme financière hardie a valu à Hanoï, l'an dernier, les félicitations du FMI, dont le conseil des gouverneurs a, en mai de cette année, triomphé de l'opposition américaine en acceptant un règlement d'une dette vietnamienne évaluée à une centaine de millions de dollars. Le Vietnam pourrait donc prochainement avoir accès à 300 ou 400 millions de dollars de droits de tirage sur deux fonds spéciaux du FMI.

Entre-temps, selon un rapport de la Banque asiatique de développement, après des années de croissance médiocre et d'hyperinflation, le PNB a augmenté de 8,2 % en 1989 et devrait en faire autant en 1990 et en 1991. Surtout, après deux années de disette, le Vietnam est devenu l'an dernier, à la surprise générale, le troisième exportateur mondial de riz, derrière la Thaïlande et les Etats-Unis.

La libéralisation économique s'accompagne aussi de quelques déboires. Deux escrocs, bénéficiant de complicités officielles, ont ainsi pu abuser pendant des mois de la *crédulité de dizaines de milliers* d'épargnants en leur proposant, à travers des coopératives de crédit, des taux d'intérêt mensuels de... 15 % ! L'un d'entre eux, Nguyen Van Muoi Hai, a ainsi pu mener grand train pendant des semaines.

« Nous sommes en pleine brousse », résume M. Nguyen Xuan Oanh, un ancien vice-premier ministre du Sud qui est, depuis quelques années, conseiller économique du gouvernement. Pour ce diplômé de Harvard, *« il faut assainir le système bancaire et définir des réglementations ». « Le problème*, ajoute-t-il, *c'est l'enchevêtrement des lois et décrets. Une banque du développement est nécessaire. Il faut privatiser les biens et institutionnaliser la propriété privée. Les lois adoptées récemment sont bonnes, mais il n'existe pas encore de cadre d'exécution. Le Parti communiste manque de gens qualifiés pour comprendre les problèmes économiques. »*

Diminution de l'aide des « pays frères »

La reconstruction du Vietnam se heurte surtout à l'embargo économique décrété par les Etats-Unis à la suite de l'intervention militaire de Hanoï au Cambodge en 1978-1979. Cet embargo n'empêche pas un léger courant d'investissements étrangers, notamment australiens, français, britanniques, japonais, sud-coréens et taïwanais. Mais l'impossibilité, pour les Vietnamiens, d'avoir accès aux principaux organismes de crédit internationaux ne leur permet pas de remettre rapidement en état une infrastructure ravagée par des décennies de guerre.

Une aide internationale serait d'autant plus indispensable que celle des anciens « pays frères » d'Europe de l'Est, ainsi que celle de l'Union soviétique, diminue très sensiblement. Revenant de Tchécoslovaquie et d'Allemagne de l'Est, travailleurs et étudiants vont grossir les rangs des chômeurs déjà renforcés par le délestage dans les entreprises publiques. Tout ce qui pouvait compter sur des subsides de l'Etat – ou sur des taux préférentiels pour l'achat de matières premières et d'équipements à l'étranger – est menacé de faillite. Fusions, apports de capitaux privés, coupes draconiennes sont souvent les seuls moyens d'éviter la liquidation.

En dehors d'un secteur pétrolier prometteur, dans lequel les investissements les plus importants se sont réalisés ces trois dernières années, les investissements étrangers restent en butte à d'énormes difficultés, en dépit de l'adoption, voici deux ans, d'un très libéral code des investissements. Les Thaïlandais, les plus intéressés par ce nouveau marché, sont loin de s'y précipiter. Le Vietnam a sans doute déjà fait sa révolution économique, tirant un trait sur une dizaine d'années de gestion centralisée qui, après la victoire communiste de 1975, avaient mené le pays au bord de la ruine. Il s'est donné un bol d'oxygène, et le pouvoir communiste s'est engagé à poursuivre, quoi qu'il advienne sur le plan politique, les réformes économiques. Mais l'embargo américain, tant qu'il restera en vigueur, interdira tout réel épanouissement de l'économie.

JEAN-CLAUDE POMONTI



Le Monde

CHAMPS ECONOMIQUES

A l'Est, le déclin du charbon

Avec le recul du communisme les houillères sont contraintes de fermer les mines non rentables

NOYÉE dans une brume sale chargée de soufre et de poussière, qui étouffe la lumière et filtre le soleil, la *« mine de l'armée tchécoslovaque »* a connu des jours meilleurs. A quelques mètres de là, une cokerie brinquebalante crache une fumée blanchâtre, si épaisse, si malsaine qu'on a dû évacuer les bureaux par mesure sanitaire. Seuls quelques lapins survivants s'étonnent, cachés parmi les herbes qui envahissent la voie ferrée.

Desert, le vaste hall du siège a déjà des allures de musée. Musée du charbon roi. Musée du socialisme triomphant. Au mur, une énorme fresque réaliste glorifie les acquis de la lutte ouvrière : au premier plan, trois fois plus grand que nature, *le Mineur*, regard droit et casque fier, défie l'éternité.

Vestiges. En Tchécoslovaquie, comme en Hongrie, en Pologne ou ailleurs le charbon n'est plus ce qu'il était. La mine de Karvina a cent cinquante ans. Et elle a beau être équipée des machines les plus performantes du pays, sa survie ne tient qu'à un fil.

Il y a sept ans, une galerie s'est effondrée, tuant neuf mineurs et bloquant l'accès aux veines les plus riches. On tente aujourd'hui de passer en dessous. A grand renfort de technique et avec un minimum de personnel, payé au double de la normale.

« Le salaire de la peur », commente le directeur, plus amer que cynique. Car « sa » mine, en dépit d'efforts de gestion énormes et d'exploits techniques quotidiens, ne parvient pas à financer sur ses recettes les investissements nécessaires. Il faudrait, dit-il, une hausse des prix de 30 % à 40 % jusqu'ici obstinément refusée par le ministère des finances, qui veut accélérer la fermeture des puits *« non rentables »*.

Un crève-cœur pour ce *« communiste de toujours »*, qui le demeure, dit-il, *« par conviction et fidélité »*, et se fait mal à l'évolution libérale du pays. *« Les mineurs ne sont pas des criminels*, s'exclame-t-il. *Au contraire, c'est notre travail qui a permis de dégager des devises et de payer les importations de fruits de l'Ouest ! »*

Communisme et charbon. Charbon et communisme. Unis depuis toujours par l'idéologie productiviste, la défense des ressources nationales, le goût de l'industrie lourde et des luttes ouvrières. Depuis *Germinal* jusqu'à... Bucarest, où l'intervention musclée des « gueules noires » vient encore d'illustrer de façon spectaculaire cette alliance naturelle, ancrée dans le conservatisme.

Ce n'est pas un hasard si les pays du COMECON restaient jusqu'à une date récente les derniers piliers du charbon en Europe, tirant, comme l'Occident il y a quarante ans, plus de la moitié de leurs besoins énergétiques des combustibles solides (57,4 % hors URSS, 31,5 % avec cette dernière). Ce n'est pas un hasard si le recul des partis communistes dans toute l'Europe de l'Est s'accompagne d'une remise en question de la politique charbonnière, d'autant plus radicale que chacun de ces pays avance dans la voie du libéralisme et que le niveau de vie augmente.

Virage complet en Hongrie, en RDA et en Tchécoslovaquie. Révision plus douce en Pologne. Incertitude en URSS. *Statu quo* en Bulgarie et en Roumanie... Au-delà des explications sociopolitiques, le recul du charbon s'appuie aussi sur de solides raisons économiques. Exploités depuis plus d'un siècle, les gisements européens, trop profonds, de géologie difficile, sont pour la plupart déjà largement épuisés.

A l'Ouest comme à l'Est, ils ne passent plus la rampe face à la concurrence des grands exportateurs mondiaux : Australie, Afrique du Sud, Canada, Etats-Unis, Colombie, etc. C'est vrai de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne ; c'est vrai aussi des pays de l'Est. Même la Pologne, avec ses énormes réserves (32 milliards de tonnes, soit près de deux cents ans de production au rythme actuel), souffre de rendements disparates et de conditions d'exploitation de plus en plus difficiles.

La leçon d'économie

Longtemps protégés par l'autarcie et les subventions, les pays de l'Est s'étonnent douloureusement à l'heure des comptes. A condition qu'ils les fassent... ce qui n'est pas encore le cas en Bulgarie ou en Roumanie. A condition aussi qu'ils aient les moyens d'en tirer les conséquences. Renoncer au charbon coûte cher en devises dans des pays dépourvus d'autres ressources naturelles. Seuls les pays les plus avancés, les plus motivés, peuvent se permettre d'accélérer une évolution à terme inéluctable.

Quatrième producteur et exportateur mondial, la Pologne, par exemple, n'a pas les moyens de renoncer de sitôt au charbon. L'objectif, explique Tadeusz Demel, directeur général des Charbonnages polonais, consiste à *« plafonner la production au moins au niveau actuel, jusqu'à ce qu'on trouve une énergie de remplacement »*.

Un horizon lointain : le programme nucléaire est en panne, faute de moyens, et les hydrocarbures inaccessibles, faute de devises... Mais la nouvelle politique économique, obligeant toutes les mines, devenues autonomes, à équilibrer leurs coûts, contraint les houillères à renoncer au productivisme à tout prix. A Katowice, au cœur de la Silésie, royaume de la houille, la salle de réception des Charbonnages de Pologne, décorée comme un relais de chasse, est bondée. L'heure est solennelle. Directeurs généraux, syndicalistes, responsables de mines, un peu rouges, un peu guindés, ils sont tous là. Officiellement pour accueillir une délégation de Charbonnages de France. En réalité, pour prendre une leçon d'économie de marché.

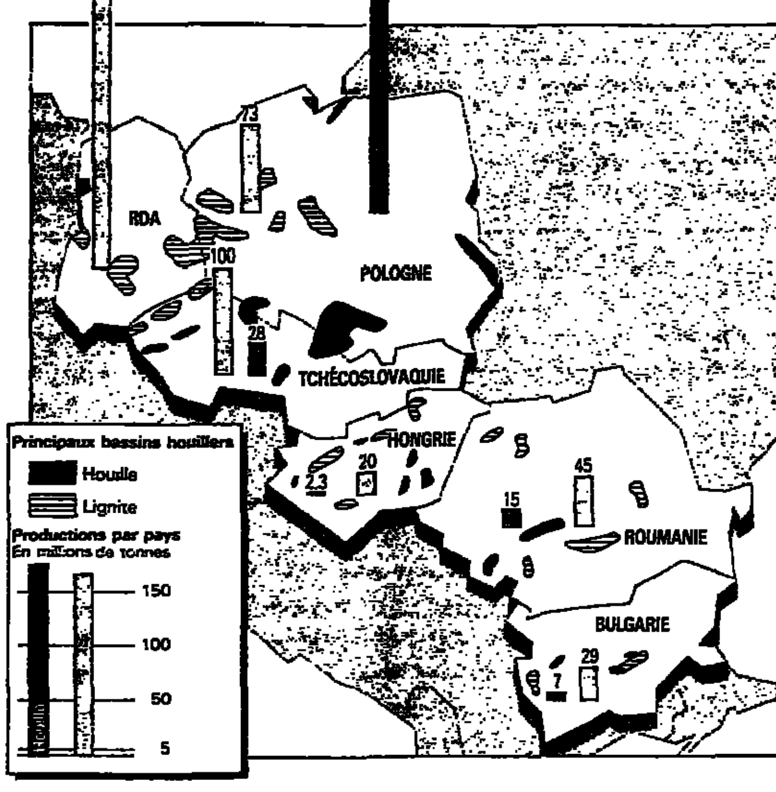
« Le problème n'est plus d'extraire à tout prix, mais de produire de manière rentable, explique Tadeusz Demel. *Nous devons transformer et moderniser notre industrie. Les mines non rentables devront être fermées... »* Coup d'œil dans la salle. Personne n'a bronché, pas même dans les rangs de Solidarnosc.

Tadeusz Demel enchaîne : *« Mais il faut organiser les fermetures de façon digne et humanitaire. Il y a de bons exemples à l'étranger... »* Et de passer la parole à son homologue français, Bernard Pache, qui s'exécute gravement et souligne *« le contexte difficile de la profession »* et la *« nécessité de mettre en œuvre des réformes »*. Vertus de l'exemple. *« La situation à laquelle je dois faire face s'apparente à celle du Nord-Pas-de-Calais »*, assure Tadeusz Demel.

De fait, si les bassins de Haute-Silésie et de Lublin demeurent *grosso modo* rentables, même aux prix intérieurs polonais (équivalant à un quart du cours mondial), il n'en va plus de même des quatre mines de Basse-Silésie, quasi épuisées, improductives, et pour lesquelles la réforme économique a sonné le glas. Employant encore près de 20 000 personnes – sur 400 000 mineurs polonais au total, – elles devront fermer d'ici à l'an prochain. Non sans difficultés dans une région où la mine règne en maîtresse depuis plus d'un siècle et où le chômage est une découverte récente.

D'où l'appel aux compétences françaises en matière de reconversion et de récession *« en douceur »*. Suivant un accord conclu au niveau gouvernemental, la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) a prêté six experts pendant six mois pour étudier la reconversion du bassin de Basse-Silésie. Charbonnages de France, bien implanté à l'Est, où il vend du matériel minier depuis dix ans, a été en outre sollicité pour former des cadres polonais sur l'ensemble des problèmes de reconversion.

Le créneau semble porteur. A Ostrawa, berceau du bassin minier tchécoslovaque, Charbonnages de France recevra un accueil encore plus triomphal. *« Nous allons diminuer la production. Nous supposons que cela se passera comme en France. Charbonnages de France est un modèle pour nous »*, affirme sans trembler le directeur des mines tchécoslovaque. Charbonnages de France modèle à l'Est ! Charbonnages de France symbole du déclin de la houille, qui a réduit ses effectifs de moitié et ses coûts d'un tiers en quarre ans, supprimant sans bruit quelque 22 000 emplois et fermant l'un après l'autre tous les puits du Nord-Pas-de-Calais ! Charbonnages de France, bête noire des élus communistes français, prétexte de la rupture PC-PS en 1984, vilipendé par la CGT, aujourd'hui encensé à Prague ! Curieux retour de l'Histoire..



C'est que, en Tchécoslovaquie, plus nettement qu'en Pologne, le virage est pris. Aux problèmes économiques communs à tous les vieux pays charbonniers, s'ajoute ici, comme en Hongrie, où toutes les subventions aux houillères ont d'ores et déjà été supprimées, un problème de débouchés.

Le recul des industries lourdes (sidérurgie, chimie, etc.), grosses consommatrices, réduit massivement les débouchés du charbon. D'ici à 1995, la consommation électrique devrait stagner, estime l'administration tchécoslovaque, la baisse des consommations industrielles compensant l'augmentation des consommations domestiques.

Le recul du charbon est en outre accéléré par le souci nouveau de protéger l'environnement. Les cokeries, les centrales à charbon et surtout au lignite, dévastent des régions entières. Il suffit pour s'en convaincre de remonter jusqu'au nord de la Bohême. Après des kilomètres de vallons giboyeux tapissés de houblon, de blé et de coquelicots, on découvre la fin du monde. A partir des mines de lignite de Mosi et jusqu'à la frontière allemande, l'horizon est barré par une armée de centrales qui crachent bon an mal an quelque 20 millions de tonnes de cendre et 1,6 million de tonnes de soufre sur le paysage.

Seule solution : la désulfuration. Indispensable ici comme en RDA et en Silésie, où les villes sont noires de suie et les conifères malades. Un problème tel que la construction d'une nouvelle cokerie à la frontière tchéco-polonaise a provoqué une vraie querelle entre les deux pays. Mais les techniques modernes renchérissent de 5 à 10 % au bas mot le coût de la thermie charbon, aggravant donc les difficultés économiques des houillères.

A Prague, la décision est donc prise : le nucléaire et le gaz remplaceront peu à peu le charbon. *« Nous sommes dans la situation de la France il y a trente ans »*, explique le vice-ministre des mines. D'ici à l'an 2000, la production de houille devrait diminuer d'un bon tiers (de 24,5 à 16 millions de tonnes), celle de lignite d'autant (de 90 millions de tonnes à 76 ou à 64 millions, selon le rythme retenu).

Le nucléaire, affirme le responsable de l'énergie dans l'administration, assurera 52 % de la production électrique contre 26 % actuellement. Et le gaz, importé d'URSS, mais aussi d'Algérie, de Norvège ou d'Iran, fera le reste, sa consommation devant croître d'un tiers (de 18,5 à 24 ou 26 milliards de mètres cubes).

Un cas extrême... du moins sur le papier, car ce plan, qui suppose un renchérissement massif des prix et de la facture énergétique, n'a pas encore été approuvé officiellement par le nouveau gouvernement. Et les obstacles, notamment, en ce qui concerne le nucléaire restent nombreux. Mais la direction est claire. Elle ne changera plus.

de Karvina et Katowice
VÉRONIQUE MAURUS

BIBLIOGRAPHIE

« Le Risque et la Fortune »

Sur les sentiers de l'innovation

ROBERT LATTÈS est à son affaire. Devenu l'un des meilleurs spécialistes de *venture-capital* dans le secteur de la haute technologie, il nous propose un nouveau livre sur l'innovation. Oubliant les sentiers pointus du normalien et les chiffres de l'homme d'affaires, il s'adresse au grand public, et, pour faire le tour de son sujet, il emprunte souvent les chemins de l'Histoire et de l'anecdote. Dépouillant même l'habit cartésien qu'emprunte tout naturellement l'essayiste français, il butine parfois « à l'estime », à l'anglo-saxonne.

Notre auteur rappelle des faits que l'on a trop tendance à oublier. Ainsi voit-on aisément l'innovation génératrice d'activités nouvelles, alors qu'elle peut transformer complètement des branches traditionnelles. De même, la source de l'innovation paraît être le besoin non encore satisfait ou le désir précis d'une marchandise ou d'un service. Or, souvent, c'est la découverte qui entraîne le besoin auquel nul n'aurait pensé auparavant, qu'il s'agisse de la supraconductivité, du génie génétique ou du transistor.

Sur les sentiers de l'innovation, Robert Lattès nous fait part de ses surprises. Le hasard est un grand producteur (walkman, planche à voile, etc.), mais aussi les motivations de fortes personnalités (Henri Ford, André Citroën, Marcel Dassault, Marcel Bleustein-Blanchet, Hubert Land, inventeur du Polaroïd, Jean-Claude Decaux, Gilbert Trigano). La stratégie de marketing peut, elle aussi, constituer une véritable innovation (contrat de location IBM, contrat de confiance Darty). Mais parfois le marché se dérobe, au moins dans un premier temps, comme pour le lancement du vidéodisque, au début des années 70. *« Venir trop tôt peut être cause de cuisants échecs. »*

Notre auteur a raison d'être prudent sur les développements de ce qu'on a appelé *« l'intelligence artificielle »* et de nous donner des exemples de barrages qui incitent à l'humilité, comme les recherches qui tournent autour de la supraconductivité, de la fusion contrôlée de l'hydrogène, de la traduction automatique ou de la guérison du sida. Cela dit, les techniques nous transforment, et il est réconfortant de penser que *« le temps des meilleurs cerveaux peut n'être consacré qu'à réfléchir »*, même s'il faut avoir en tête que *« l'informatique peut n'être que le moyen de répondre plus vite à une mauvaise question »*.

Robert Lattès ne pouvait pas ne pas parler de stratégie mondiale à propos de l'innovation et il estime que les enjeux sont clairs. Il s'agit de contrer le risque de domination japonaise sur trois marchés-clés : puces proprement dites, télévision haute définition et supercalculateurs. Si une partie de l'innovation est devenue affaire de gouvernement, au stade de la réalisation les acteurs sont le plus souvent de grandes entreprises, poussées même à se grouper pour certains projets. L'auteur communique le fruit de son expérience sur le sujet des conditions de la réussite du couple entrepreneur-innovation.

La ressource la plus rare est le temps, et l'apport de capitaux extérieurs est une *« avance à l'allumage »*. A partir de là, le succès d'un projet est lié à la dimension et aux compétences de l'équipe de direction, qui doit savoir que *« plus étroit est le domaine d'excellence d'une entreprise naissante, plus vaste doit être son marché »*. Mais gare à la confusion des genres ! *« Le* venture-capital *est un moyen de financement et non un instrument de pouvoir. »*

Le livre de Robert Lattès a le grand mérite de cadrer cette fonction si diffuse, si complexe qu'est l'innovation. On eût aimé qu'il philosophât un peu plus qu'il ne le fait *in fine*. Il existe, selon nous, une ivresse de l'innovation qui entraîne ceux qu'elle atteint à prendre, hélas, les moyens pour les fins. Tout nouveau, tout beau ? La sagesse des nations nous offre une méditation salubre sur ce thème.

PIERRE DROUIN.

► *Le Risque et la Fortune*, de Robert Lattès. Editions J.-C. Lattès. 252 p., 129 F.

A la recherche du « développement humain »

« L'important, c'est la manière dont la croissance est gérée et répartie au bénéfice de la population »

LE « développement humain » est-il appelé à remplacer cet indicateur sacro-saint qu'est le PNB en tant que référence obligée et mesure-étalon du progrès des personnes et des nations? Dans un volumineux rapport rendu public en mai, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) propose de mieux rendre compte des conditions de vie de la majorité des gens que les mesures de type économique classiques ne le font (1).

« *Le développement humain*, expliquent d'emblée les auteurs du rapport, *est un processus qui conduit à l'élargissement des possibilités offertes à chacun. Vivre longtemps, en bonne santé, être instruit et avoir les ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable sont les plus importantes. S'y ajoutent la liberté politique, la jouissance des droits de l'homme et le respect de soi ...* »

Le rapport, qui sera annuel, ambitionne de « *devenir un instrument de référence pour l'élaboration des politiques nationales et internationales de développement* ». Il traite principalement de la façon dont la croissance économique se traduit en termes de développement, remettant explicitement en question les approches étroitement économistes qui ont tendance a reléguer l'être humain à l'arrière-plan.

Un éventail élargi

Constatant, à leur tour, que l'homme ne saurait être réduit à sa seule dimension d'*Homo economicus*, que l'amélioration de son sort ne résulte pas nécessairement des progrès de la croissance et que les statistiques qui mesurent le revenu national, pour essentielles qu'elles soient, sont des moyens et non une fin, les auteurs du rapport replacent l'individu au cœur de la problématique du développement. Une approche qui s'inscrit, de toute évidence, dans la politique de recentrage opérée par les Nations unies à la suite des échecs enregistrés depuis une vingtaine d'années en matière de développe*ment*.

Priorité, désormais, à l'homme, à la participation populaire, au développement « *à visage humain* ». Partout, même dans le dernier rapport de la Banque mondiale, l'être humain, enseveli sous les discours et théories économiques péremptoires, est ressuscité et réhabilité.

Le message central des experts du PNUD est simple et évident : « *Si la croissance du produit national brut (PNB) est indispensable pour atteindre tous les objectifs humains essentiels, l'important est d'analyser comment cette croissance se traduit – ou ne se traduit pas – en développement humain dans les diverses sociétés.* »

A partir d'un éventail statistique élargi, qui prend en compte des domaines aussi variés que la sécurité alimentaire, la santé, la survie des enfants, l'enseignement, l'emploi, l'environnement, les dépenses militaires, le degré de démocratie et les écarts ville-campagne, le rapport analyse le développement humain dans le monde au cours des trois dernières décennies.

De cette vue d'ensemble il ressort avant tout qu' « *un niveau de vie modeste peut s'accompagner d'une bonne qualité de vie et qu'à l'inverse celle-ci peut être déplorable à de hauts niveaux de revenus* ». Les exemples montrent qu'il n'y a pas de rapport automatique entre le revenu par habitant et le niveau de développement humain. Des niveaux « *acceptables* » de développement humain sont possibles, même avec de faibles revenus. « *La vie*, note le rapport, *ne commence pas à 11 000 dollars* » (revenu moyen par habitant dans le monde industrialisé).

Avec 400 dollars de revenu annuel moyen (2 200 francs), le Sri-Lanka atteint une espérance de vie de 71 ans et un taux d'alphabétisation des adultes proche de 90 %. Bien plus que le Brésil (65 ans et 78 %) où le revenu moyen est supérieur à 2 000 dollars, et plus encore que l'Arabie saoudite (64 ans et 55 %), où le revenu annuel *per capita* dépasse pourtant 6 000 dollars.

« *L'important*, note le rapport, *c'est la manière dont la croissance économique est gérée et répartie au bénéfice de la population.* » Tout est là, et le contraste est frappant selon que l'on classe les pays concernés en fonction de leur indice de développement humain ou en fonction de leur PNB par habitant.

Ainsi, au palmarès du développement humain, le Sri-Lanka – toujours lui ! – mais également le Chili, le Costa-Rica, la Jamaïque, la Tanzanie et la Thaïlande, pour ne citer que les meilleurs élèves, affichent-ils de bien meilleurs résultats en matière de développement humain que de revenu. Ce qui n'est pas le cas pour des producteurs de pétrole comme l'Arabie saoudite, Oman, le Gabon, l'Algérie ou encore les Emirats arabes unis. Plus substantielle, leur croissance économique a été moins bien répartie.

Dans certains pays (Brésil, Nigéria, Pakistan), malgré une croissance rapide, la répartition inégale du revenu et la faiblesse des dépenses sociales empêchent les progrès du développement humain. De façon générale, dans le tiers-monde, « *il est rare que les masses profitent de la croissance économique* ».

La terrain politique

S'aventurant sur le terrain politique (ce qui est inhabituel dans ce genre d'exercice), le rapport constate incidemment que « *la valeur attribuée à des niveaux de développement humain analogues varie considérablement suivant que ceux-ci ont été atteints dans un cadre démocratique ou autoritaire* ». Il cite en exemple quinze pays du tiers-monde qui ont atteint des niveaux relativement élevés de développement humain dans un cadre politique et social jugé « *raisonnablement démocratique* » : Costa-Rica, Uruguay, Trinité-et-Tobago, Mexique, Venezuela, Jamaïque, Colombie, Malaisie, Thaïlande, Sri-Lanka, Turquie, Tunisie, île Maurice, Botswana et Zimbabwe.

Croissance économique et progrès humain n'étant pas automatiquement liés, et les mécanismes du marché étant loin de garantir une répartition équitable des richesses, il est depuis longtemps évident que des mesures politiques et sociales correctives doivent être prises en faveur des plus démunis. Mais à quel prix?

Pour le PNUD, financer du développement humain tout en veillant à la croissance économique n'est pas impossible, comme on le prétend souvent. Même les pays les plus pauvres peuvent modifier leurs priorités budgétaires afin d'accroître la part des dépenses consacrées au développement humain. Si la volonté politique ne faisait pas défaut, ils n'auraient, en fait, que l'embarras du choix.

En effet, « *dans bien des cas, plus de la moitié du budget de l'Etat est absorbée par l'armée, par le remboursement de la dette, par des services para-étatiques inefficaces et des aides sociales mal ajustées* ». Et, globalement, les pays du tiers-monde consacrent plus à leurs dépenses militaires qu'à l'éducation et à la santé.

Dans le même ordre d'idées, le PNUD affirme que « *les coûts humains des politiques d'ajustement structurel sont souvent un choix, et non une contrainte, étant donné que les possibilités de réaffectation des dépenses dans les budgets sont considérables* ». Constatant que dans bien des pays « *la pauvreté de l'économie n'a pas été une barrière à la prospérité des armées* », le rapport attire également l'attention sur la responsabilité des donateurs étrangers, qui pourraient contribuer à promouvoir le développement humain en posant certaines conditions à l'octroi de leur aide. En annonçant, par exemple, qu'elle sera réduite si un pays persiste à consacrer plus de ressources à son armée *qu'à sa population et si les* programmes axés sur le développement humain sont les premiers touchés par l'ajustement structurel.

Le rapport estime, par ailleurs, qu'il est impératif de restructurer des politiques de coopération dans lesquelles « *la part consacrée aux salaires et aux frais de voyage des experts étrangers est largement supérieure au budget de la fonction publique nationale* ». Il suggère de mieux l'orienter vers le développement humain, par une meilleure approche participative, par une réduction du taux d'accroissement démographique et par un plus grand respect de l'environnement.

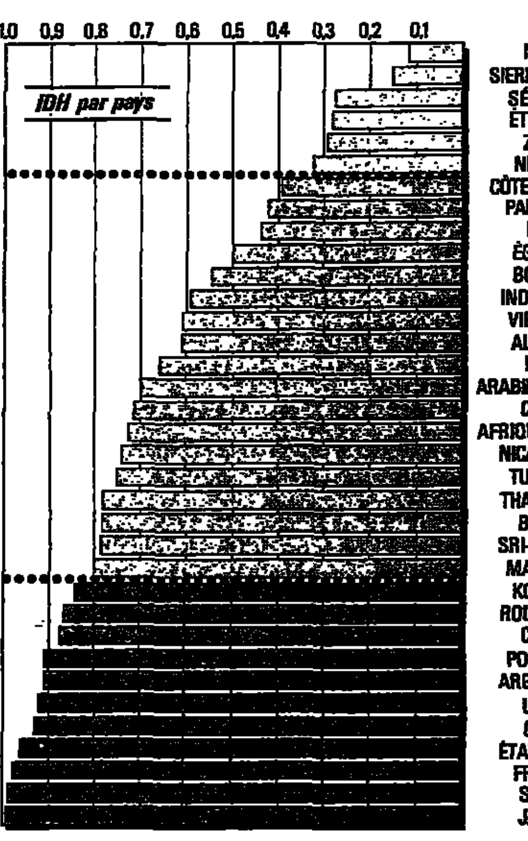
Depuis trente ans, les pays en développement ont accompli des progrès significatifs. Reste, on le sait, une « *énorme accumulation de misère humaine* ». En accordant une attention particulière aux liens existant entre croissance économique et développement humain, en ressuscitant le bien-être de l'homme comme finalité du développement, l'approche du PNUD constitue une remise en perspective salutaire des problèmes et des priorités.

Reste à convaincre les gouvernements, au Nord comme au Sud, d'en faire leur philosophie et leur outil de travail privilégié, pour le plus grand bien des populations.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

(1) Rapport mondial sur le développement humain 1990. Oxford University Press, 150 p.

Indicateur de développement humain



Accueillir un milliard d'habitants

C'est un cri d'alarme qu'a lancé dans son rapport annuel le Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population (FNUAP) : avant le début de la dernière décennie du vingtième siècle, l'accroissement de la population mondiale doit être impérativement *maîtrisé sous peine de voir* encore s'aggraver la situation des pays pauvres, notamment en Afrique, sur le plan de l'alimentation, de l'éducation et de l'environnement. La progression de la planification familiale doit s'accompagner d'une priorité au « *développement des ressources humaines* », c'est-à-dire de l'éducation et de la santé avant tout.

La population mondiale s'accroît toutes les secondes de trois personnes. Elle augmentera de un milliard au cours de la prochaine décennie, dont plus de la moitié en Asie du Sud (Inde, Pakistan, Bangladesh, Afghanistan, Iran, Népal) et en Afrique, qui verront leur nombre d'habitants progresser respectivement de 25 % et de 35 % d'ici la fin du siècle et doubler d'ici à 2025. Si la croissance de la population mondiale se ralentit, ce n'est pas le cas pour les pays en voie de développement, particulièrement les plus pauvres, où elle atteindra des niveaux critiques.

En effet, la production alimentaire y demeure précaire : selon une enquête de la FAO, la production céréalière a baissé dans 51 pays en développement sur 94 entre 1979-1981 et 1986-1987. Les pays en développement qui ont importé 69 millions de tonnes de céréales en 1983-1985 en importeraient 112 millions à la fin du siècle. Trente-six pays, *comptant 486 millions d'habitants*, seront incapables de nourrir seuls leur population : ce serait le cas, même en utilisant de hauts niveaux d'intrants agricoles, à Haïti, en Somalie, au Kenya, au Rwanda, au Burundi, au Malawi et au Lesotho.

La surpopulation va aussi *aggraver le manque d'eau* (l'Egypte, par exemple, utilise déjà 97 % de ses ressources en eau), le déboisement (au début des années 80, 11,3 millions d'hectares de forêts étaient défrichés chaque année) et l'érosion des sols. Mais la croissance va aussi amener à « *courir pour faire du sur-place* » en matière d'éducation et d'emploi. Déjà, bien que la proportion d'analphabètes ait diminué, le nombre d'enfants non scolarisés s'est accru de 50 millions *entre 1970 et 1985 : il passerait de 293 millions à 315 millions* d'ici la fin du siècle.

Accroître la contraception

Le FNUAP juge impératif de ramener le taux global de fécondité des pays en voie de développement de 3,9 enfants par femme à 3,2 d'ici à l'an 2000 et à 2,3 en 2025, afin de ne pas dépasser l'hypothèse moyenne de croissance démographique des Nations unies et, si possible, de descendre au-dessous, pour améliorer la vie des générations actuelles et futures. Or, malgré la prise de conscience de certains Etats africains (Nigéria, Zambie, Kényal, et les progrès enregistrés (50 % des femmes dans les pays en développement l'utilisent actuellement), la contraception piétine, même dans des pays qui avaient commencé tôt (par exemple en *Inde, aux* Philippines ou au Maroc).

Le soutien politique aux programmes de planification familiale se relâche parfois : il est plus difficile de passer de 4 à 2 enfants par femme que de 6 à 4. Le FNUAP juge donc nécessaire un nouvel effort pour amener le nombre de femmes ayant recours à la planification fami*liale de 326 millions* à 535 millions.

Pour cela, il faut non seulement maintenir une ferme volonté politique, mais aussi diversifier les moyens contraceptifs offerts (aujourd'hui, 45 % des utilisateurs dans les pays en voie de développement recourent à la stérilisation, 23 % au stérilet), améliorer la qualité des services (en les liant notamment aux soins de santé primaires), y impliquer les com*munautés, notamment rurales*, et toucher des publics négligés, comme les jeunes, pourtant concernés au premier chef.

Mais le Fonds réclame aussi une priorité pour les dépenses sociales, notamment l'éduca*tion et la santé. Il y a en effet* une nette corrélation entre le niveau d'éducation des femmes et le nombre de leurs enfants : en Afrique, celles qui ont suivi sept années d'enseignement ont en moyenne 2,2 enfants de moins que celles qui ne sont jamais allées à l'école.

De même la diminution de la mortalité infantile donne le sentiment de maîtriser la vie. Or la part des dépenses consacrées à l'éducation et à la santé dans les pays en développement a diminué au cours des dernières années, revenant de 18 % en 1982 à 15 % en 1987 ; parallèlement, celles consacrées à la planification familiale ont baissé en valeur réelle dans une partie d'entre eux.

GUY HERZLICH







L'Algérie, un chantier sur fond de crise

Les réformes en cours se heurtent à la méfiance de la population

par Agnès Chevallier

LE succès remporté par le Front islamique du salut aux récentes élections algériennes ne saurait certes s'expliquer par les seuls effets de la crise économique que traverse le pays. Mais pouvait-il sortir des urnes autre chose qu'une sanction forte du parti au pouvoir depuis vingt-huit ans, compte tenu de l'état actuel de l'économie algérienne ?

Depuis la chute du prix du pétrole en 1986, l'appareil productif, chroniquement sous-utilisé, tourne au ralenti, faute d'importations suffisantes de biens d'équipement et de biens intermédiaires. Aussi le chômage touche-t-il le quart de la population active. Chaque année plus de 200 000 jeunes arrivent sur le marché du travail, mais, depuis quatre ans, les créations annuelles d'emplois n'ont pas atteint 80 000. Encore sont-elles largement le fait de l'administration et des programmes pour l'emploi des jeunes.

En creux se lit la montée de l'économie parallèle, une économie qui existe dès lors que les prix administrés ne permettent pas de résorber le déséquilibre permanent entre l'offre et la demande. Alimentée par la surliquidité monétaire, elle prend en charge, à des coûts très élevés, une part grandissante de la distribution interne et étend ses activités au commerce international... jusqu'à être officialisée par le système des « importations sans paiement ». Il y a bien longtemps que les transferts des émigrés n'apparaissent pratiquement plus dans la balance des paiements.

Le gouvernement algérien dispose de marges de manœuvre économiques et financières très étroites et n'a guère de soutien pour rendre efficientes les réformes inscrites dans les nouvelles lois. Confronté aux divisions et aux réticences au sein du FLN, il se heurte à la défiance de la population envers ses représentants à tous les échelons, entreprises, administrations, syndicat. Un seul exemple : pour absorber une partie des liquidités monétaires, le gouvernement a émis en 1989 un emprunt national de 2,5 milliards de dinars. Seulement 13,2 millions ont été souscrits.

Le processus de réformes a démarré dès le début des années 80. Avant même la mort de Boumediène (1978), le bilan de l'économie algérienne avait été dressé par ses dirigeants : une agriculture largement improductive, un appareil industriel – résultat d'un effort d'investissement considérable, – tournant largement en dessous de ses capacités. L'explosion des recettes pétrolières avait seulement permis une fuite en avant, autorisant une forte croissance, mais se soldant par une impressionnante montée des importations alimentaires, l'inefficacité industrielle et la formation de la dette extérieure. L'Algérie cumulait les déficiences des économies socialistes et des économies rentières.

L'accent est alors mis, dès le plan 1980-1984, sur l'amélioration de la gestion économique : réformes de l'agriculture, restructuration des entreprises publiques, ébauche d'une réforme des prix. Mais les blocages politiques sont importants. Car comment corriger la « gestion », sans remettre en cause le système politique ?

Il faudra attendre la pression grandissante des difficultés économiques pour que démarre un ensemble cohérent de réformes. Cette pression vint de la dégradation de l'environnement international : première baisse du prix du pétrole en 1983, montée de la crise de l'endettement, chute du pétrole enfin, en 1986. Les recettes courantes algériennes diminuent alors de moitié. Il n'est plus possible de poursuivre le même modèle avec une population qui continue de croître de 3 % par an.

Avec l'arrêt brutal donné à la croissance, s'accentuent les tensions sociales qui, depuis 1980, s'étaient à plusieurs reprises violemment exprimées. La répression d'octobre 1988 manifeste la crise du pouvoir. Aux réformes économiques vont s'ajouter les réformes politiques et l'introduction du multipartisme. Toute la vie économique, politique et sociale algérienne se trouve en chantier sur fond de crise économique persistante.

Une tâche nouvelle

Dans le domaine économique, c'est la « gestion socialiste » qui disparaît. Les domaines agricoles socialistes sont transformés en exploitations agricoles, collectives ou individuelles qui ont l'usufruit des terres et sont responsables de leur gestion. Le capital des Entreprises publiques économiques (EPE) est réparti en plusieurs fonds de participation. La gestion autonome de l'EPE est confiée à son dirigeant qui n'est plus soumis qu'à un contrôle *a posteriori*.

Les activités du secteur privé sont libéralisées, la fonction des intermédiaires se trouve réhabilitée. Les réformes du système des prix, la réduction du monopole du commerce extérieur, la réforme monétaire, la création d'un système financier doivent donner aux entreprises les moyens d'une « gestion économique rationnelle » et conduire à la disparition de l'économie parallèle.

On voit l'ampleur des transformations en cours. Elles touchent aux structures et aux comportements, mais se heurtent très rapidement à l'insuffisance des moyens. La gestion autonome des entreprises est une tâche nouvelle, difficile à improviser après des années de gestion bureaucratique. Les entrepreneurs privés algériens vont-ils investir dans l'industrie alors qu'ils étaient trop souvent cantonnés par le carcan des lois précédentes à des activités à faibles capitaux et à forte rentabilité ?

La décentralisation réclame des moyens dont les départements ne disposent pas. Le mécontement général s'exprime par des grèves qui ne sont pas seulement le fait des salariés mais aussi celui des patrons du secteur privé s'insurgeant contre les difficultés d'approvisionnement, les nouvelles taxes...

Des enquêtes menées sur l'activité au cours du troisième trimestre 1989 ont montré que près de 60 % des entreprises industrielles avaient connu des ruptures de stocks. Les difficultés d'approvisionnement affectent davantage le secteur privé : 41 % des capacités de ce secteur étaient utilisées à moins de 50 %. Dans le textile, plus de la moitié des arrêts de production ont duré plus de soixante jours.

Selon l'Office national de statistiques, le secteur privé algérien connaît une dégradation constante de ses conditions de production. Enfin les pannes techniques dues à la vétusté des équipements ont affecté 92 % de l'industrie, provoquant, au cours du trimestre, des arrêts de production supérieurs à six jours dans la plupart des cas.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le bouillonnement de la société algérienne qui s'est exprimé par la multiplication des partis politiques, l'effervescence syndicale et associative et les mouvements de masse de ce printemps, se soit surtout traduite, dans le domaine économique, par l'extension du « *trabendo* », terme qui recouvre tous les « trafics » parallèles.

Les conséquences de la crise actuelle sont très lourdes dans un pays où la croissance démographique continue d'être forte, même si la natalité a connu depuis 1986 une baisse dont la rapidité surprend les démographes. Mais la population active, le nombre d'enfants à éduquer, le nombre de personnes à soigner vont continuer d'exercer une pression très forte sur le marché du travail et les budgets. La machine ne peut repartir que si les contraintes sur les importations sont desserrées.

L'Algérie pourrait comme d'autres, et notamment ses voisins, s'insérer dans la division internationale du travail en exploitant l' « avantage » d'une main-d'œuvre à bas salaires. C'est une option qu'elle a refusée dès son indépendance. L'Algérie, pays « riche », doté de ressources naturelles, qui s'est imposé sur la scène internationale et a été à l'avant-garde des pays pétroliers, a refusé ce partage des tâches industrielles, comme elle a refusé de se spécialiser dans le tourisme.

L'ambition était de se doter d'un appareil de production autonome et compétitif. Ce choix a rencontré les contradictions que l'on connaît, émigration, chômage, et n'a pas permis de « noircir la matrice ». La dépendance de l'activité algérienne envers ses exportations pétrolières et gazières est restée considérable.

La marge de manœuvre

Cette option, fondamentale, ne semble pas remise en cause. L'Algérie met l'accent sur la substitution de la production nationale aux importations, sur l'acquisition progressive de l'autosuffisance dans de nombreux domaines. Bien sûr l'adoption de la procédure des budgets-devises va inciter les entreprises à exporter. Certes la nouvelle loi sur la monnaie et le crédit, en autorisant les investissements étrangers, ouvre une brèche. Mais, pour le moment, il semble que ce soit davantage un moyen d'alimenter le marché algérien sans accroître l'endettement, qu'une façon de prendre résolument pied dans la division internationale du travail.

Quelle que soit l'évolution à moyen terme, l'Algérie ne pourra importer dans les prochaines années qu'à hauteur de ses exportations d'hydrocarbures et de ses nouveaux emprunts, une fois réglé le service de sa dette. L'évolution des recettes pétrolières et gazières dépendra surtout de la demande internationale.

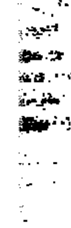
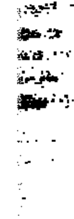
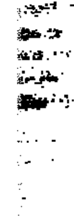
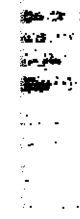
En revanche, le gouvernement algérien dispose d'une marge de manœuvre sur la gestion de la dette. Cette dette, rapportée aux exportations ou comparée à celle d'autres pays, n'est pas considérable. Mais son service est très lourd, car concentré sur un petit nombre d'années. Pour ne pas asphyxier le processus de réformes en cours, beaucoup – pariant sur les perspectives du marché pétrolier et le rétablissement progressif de son économie – recommandent à l'Algérie de rééchelonner. Elle s'y est toujours refusée pour ne pas voir sa politique économique dictée par le FMI.

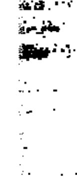
Certes, elle s'est déjà imposé l' « ajustement », mais les privatisations restent hors de question. Le deviendraient-elles moins dans la perspective d'une accession du FIS aux postes-clés du gouvernement ?

Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, on ne peut que prêter au FIS des intentions. Ses positions économiques, telles qu'elles ressortent de quelques déclarations, ne sont pas en contradiction avec les objectifs du gouvernement actuel, une dose de « libéralisme » en plus.

Les derniers pans de ce qui fut durant trois décennies l'idéologie économique de l'Algérie sont-ils près de tomber ? C'est une question qui aujourd'hui paraît quelque peu éclipsée par toutes celles, plus préoccupantes, qui se posent sur l'avenir politique de ce pays.

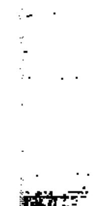
► **Agnès Chevallier est économiste au CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales).**

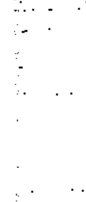
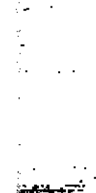













CHRONIQUE

PAUL FABRA

Union et rivalité monétaires européennes

A maints égards, le colloque apologétique, organisé à Paris, le 21 juin, par Pierre Bérégovoy sur le thème *« Vers l'union économique et monétaire »*, a fourni d'utiles précisions sur les espoirs et les idées dominantes qui animent le gouvernement français et la Banque de France dans leur zèle à créer une monnaie unique européenne et surtout un organe de décision commun chargé de déterminer, dans un avenir qu'ils espèrent proche, la politique monétaire pour l'ensemble des pays participants.

Plusieurs participants au colloque n'ont *pu s'empêcher de relever la quasi-absence* des Européens du continent au cours de cette manifestation. Sur les dix rapporteurs appelés à traiter les thèmes de discussion, et par conséquent à orienter la suite des débats, sept étaient américains (et assimilés) ou anglais. Un seul Allemand, pas un seul Néerlandais : autrement dit faible ou nulle représentation des deux pays qui, de loin, ont sur la longue période, le mieux – ou le moins mal – géré leurs affaires monétaires (rappelons que le taux d'inflation moyen en RFA entre 1950 et 1988 ressort tout de même à 4 %, ce qui est, dans l'absolu, beaucoup).

L'explication officieuse donnée par les organisateurs n'est guère convaincante. Ils auraient invité beaucoup d'autres Européens, mais ces derniers ne sont pas venus. Cela vaut peut-être pour l'auditoire – une cinquantaine de personnes en tout, – mais certainement pas pour les rapporteurs. Autre réponse : les Allemands comptent dans leurs rangs très peu d'économistes, tout au moins dans le sens où les Américains entendent ce terme.

Pourtant le rapport présenté par l'unique *invité allemand, Peter Bofinger, jeune économiste* travaillant pour la banque centrale du Land de Bade-Wurtemberg était parmi les mieux charpentés et surtout l'un des *plus nets dans ses conclusions. Le sujet* qu'il traitait : les réformes économiques et monétaires dans l'Est européen. Autant Peter Bofinger est favorable à l'adhésion *pure et simple des pays de l'Europe centrale* à la future union économique et monétaire, autant il estime que, dans les *circonstances actuelles, leur participation aux mécanismes de change du SME pourrait* faire courir à ses membres actuels de graves risques inflationnistes : en effet, quand un pays membre du SME soutient la monnaie d'un de ses partenaires, il crée de l'inflation chez lui.

On peut encore faire remarquer que le *projet d'union économique et monétaire* a beaucoup été influencé, au moins en paroles et en principes, par l'exemple de la Bundesbank, institution indépendante et vouée à assurer la stabilité monétaire. De même, si on lit le rapport Delors, on y découvre beaucoup de références à la politique économique suivie en Allemagne. Or il existe de l'autre côté du Rhin, à Cologne notamment, un certain nombre de professeurs, entourés de nombreux élèves, dont *l'enseignement reste directement inspiré* par celui de Erhard, de Müller-Armack, de Roepke et de Eucken, c'est-à-dire des économistes ou des hommes politiques (les *deux premiers cités ayant à la fois les deux* qualités) qui furent les principaux artisans de la renaissance économique et monétaire allemande après la guerre. Leurs idées libé*rales ne coïncident pas exactement* avec celles de Margaret Thatcher. Il est dommage que les libéraux français, même quand ils sont socialistes, s'intéressent *plus à cette dernière, malgré ses échecs et* ses palinodies, qu'aux fondateurs de l'économie sociale de marché.

A bout d'arguments, les organisateurs donnent de leur choix la raison suivante, qui paraît effectivement la plus véridique : on ne trouve guère en Allemagne de partisans chaleureux de l'union monétaire ! Il faut croire que les objecteurs n'avaient pas vraiment leur place au colloque. La garantie d'objectivité, on a préféré, plutôt que dans l'opposition des idées, la chercher dans la présence de l'économiste en chef du FMI, Jacob Frenkel, dont la virtuosité à passer en revue le dernier état des travaux (tous américains) publiés est sans égale. Cela évite les prises de position trop tranchées et, surtout, donne à l'orateur l'occasion d'exprimer, dans le jargon à la dernière mode, les idées et les thèmes dominants du jour, quitte à en prendre subrepticement à son aise avec l'interprétation des faits.

Faute de pouvoir analyser dans le détail *les travaux du colloque, on reprendra ici* quelques-unes des déclarations les plus marquantes entendues au cours de cette journée. Pour caractériser la finalité de l'entreprise européenne en cours, Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor, a eu ce mot qui littéralement vaut son pesant d'or : *« L'ancre du système est le système. »* Dans ce constat, il faut voir non pas une pétition de principe, mais une expression ramassée et quasi parfaite de la philosophie monétaire contemporaine.

Jusqu'en 1934, les billets américains portaient dûment mention de l'engage*ment, ayant une valeur juridique et morale* précise, souscrit par l'autorité émettrice, de rembourser à vue ce morceau de papier en or : c'était là une « ancre » clairement *définie. Quelques années après la suppres*sion de la libre convertibilité à taux fixe pour les détenteurs de monnaie, on éprouva à Washington le besoin de rem*placer la formule devenue caduque par une* autre ayant, au moins dans la forme, une allure aussi fière. La formule de remplacement, on la connaît : *« En Dieu nous avons confiance »*, ce qui, en langage moderne, veut dire à peu près tout ce que l'on veut.

De par sa masse, et la liberté d'action que celle-ci lui a donnée dans le monde, l'institut d'émission des Etats-Unis, le Federal Reserve Board (Fed), a fini par imposer le système monétaire contradictoire d'aujourd'hui : à la fois le dollar flottant et le dollar monnaie de réserve. La future banque centrale européenne, potentiellement aussi puissante que le Fed, ajoutera-t-elle sa propre influence déstabilisatrice à celle de la banque centrale des Etats-Unis ou bien, au contraire, les deux mastodontes s'imposeront-ils mutuellement un minimum de discipline, c'est-à-dire de respect du public ?

CETTE future monnaie européenne unique, quelle sera-t-elle ? Ce point n'a *encore jamais été abordé au cours* des pré-négociations de Bruxelles, encore moins par le rapport Delors, qui a presque exclusivement mis l'accent sur l'aspect ins*titutionnel, c'est-à-dire politique, de la création* d'une union économique et monétaire. L'ancien gouverneur de la Banque de France, Renaud de La Genière, a fait l'observation suivante, apparemment banale : *« Les innovations financières ont rendu floue la notion de monnaie. »* Ce n'est pas seulement dans les statistiques qu'il est de plus en plus difficile, effectivement, de distinguer entre la monnaie proprement dite (c'est-à-dire celle au moyen de laquelle on *règle effectivement un achat) et ce qu'on* appelle la « quasi-monnaie », ou « instruments monétaires », lesquels sont en réalité des créances à plus ou moins courte échéance, parfois à vue. Pour l'ancien gouverneur de la Banque de France, cette évolution semble être considérée comme un progrès (puisque associée aux « innovations »).

On peut donner du phénomène une interprétation moins favorable : si on offre désormais aux déposants la possibilité de placer leurs avoirs liquides en « instruments » du type sicav monétaire, facilement négociables, la raison profonde n'en est-elle pas qu'il faut bien trouver un débouché pour caser les innombrables reconnaissances de dette (bons et obligations émis par l'Etat et autres débiteurs) qui encombrent un marché dit des capitaux déjà sursaturé ? Dans ces circonstances, le métier d'émetteur de monnaie devient de plus en plus difficile à exercer, car on connaît de plus en plus mal les cheminements à travers lesquels la monnaie proprement dite fera sa réapparition à la demande du porteur de « quasi-monnaie ». Ce n'est pas une raison pour ne pas essayer d'instituer un ordre monétaire européen.

Quel délai faudra-t-il pour aborder la phase finale de l'union économique et monétaire caractérisée par des taux de change irrévocablement fixes entre les différentes monnaies européennes ? Pierre Bérégovoy avait donné le ton en déclarant à l'ouverture du colloque : *« La période de transition* [entre la phase numéro un, celle qui va commencer le 1er juillet et la phase finale, ou numéro trois] *doit être non pas une période d'attente, mais une période de progrès continu. »* Le gouverneur de la Banque de France, Jacques de Larosière, ajouta cette notation : *« Nous sommes plus avancés que nous ne le croyons nous-mêmes. »*

Pour Jacques Delors, appuyé par Pierre Bérégovoy, la politique macroéconomique, objet des efforts de coordination et d'harmonisation des Douze, ne doit pas se résumer à la politique budgétaire et à la politique monétaire. *Selon le président de la* Commission européenne, il convient aussi de se préoccuper de l'évolution des coûts et des revenus, bref, pour reprendre l'expression qu'a employée en écho le ministre français de l'économie et des finances, *« ils doivent se soucier de ce que l'on n'ose plus appeler la politique des revenus »*. On se souvient que Jacques Delors en 1972, en tant que conseiller du premier ministre Jacques Chaban-Delmas, avait instauré une indexation des salaires avec hausse minimale annuelle pour les salariés du secteur public.

DIX ans après, en tant que ministre de l'économie et des finances, il avait aboli l'indexation de tous les *salaires. A laquelle de ces deux concep*tions l'actuel Delors se rallie-t-il quand il plaide à nouveau en faveur d'une politique des revenus ? Bornons-nous ici à faire la *remarque suivante : si d'aventure il devait* se révéler que l'amenuisement du différentiel d'inflation entre la France et l'Allemagne constaté depuis deux ou trois ans était dû en priorité à l'action des pouvoirs publics français pour tenir la masse salariale, il y aurait fort à parier que la stabilité entre le franc et le deutschemark ne serait pas un fait acquis.

Quels pays pourront participer pleinement à la phase finale de l'union économique et monétaire ? Le président de la Bundesbank s'était prononcé, il y a quelques semaines, pour une union à cinq entre l'Allemagne, la France et les pays du Benelux. Le gouverneur de la Banque de France semblait lui avoir emboîté le pas. Des propos qu'il a prononcés au colloque, il sem*ble résulter que lorsqu'il fait allusion à des* délais supplémentaires pour tel ou tel pays, il songe en fait seulement à la Grèce et au Portugal.

Dans sa conclusion, Pierre Bérégovoy devait se féliciter des récentes déclarations du chancelier de l'Echiquier britannique, John Major, dans lesquelles il voit la promesse d'une participation plus active du Royaume-Uni dans le processus d'unification. Une façon d'exprimer les raisons de *l'engouement français – en tout cas celui* de l'Elysée et de la rue de Bercy – pour le projet d'union économique et monétaire conçu comme un instrument de rééquilibrage entre les différents pouvoirs monétaires nationaux de l'Europe.

A TRAVERS LES REVUES — Par Michel BEAUD

L'entreprise au cœur

ENLISEMENT de la macroéconomie, inadéquation des grands modèles macroéconométriques, impuissance des politiques économiques : le désarroi de la réflexion en termes de quantités globales conduirait-il à une résurgence d'intérêt pour l'industrie (1), les structures industrielles (2), l'organisation industrielle (3) ? Avec presque toujours, au cœur de ces analyses, la firme – laquelle peut aussi bien faire l'objet d'une réflexion théorique très générale (4) que d'études descriptives très actuelles (5). Et si l'on cherche à évaluer les interventions de l'Etat – pardon, mon langage est passé de mode : les mesures de promotion de l'industrie, – c'est en référence à la théorie de la firme qu'on le fait (6).

Gérard de Bernis, président de l'Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées (ISMEA), s'interroge sur l'Europe : *« Se veut-elle un marché ou un système productif ? »* Dès lors qu'un système productif est un réseau d'effets d'entraînement et qu'il appelle, pour le financement de ses activités, une commune monnaie, la réponse à la question se trouve, selon lui, *« dans l'observation du comportement des groupes qui ont leur base dans un pays membre de la CEE »*.

Le comportement des firmes, Jules Gazon, de l'université de Liège, ne le prend pas en compte dans son analyse « structurale » de la dominance d'un secteur et de la diffusion de son influence à travers le *tableau d'échanges interindustriels* (1). Ne le prennent pas en compte non plus Michel Bellet, Stéphane Lallich et Maurice Vincent, dans l'analyse très voisine qu'ils développent pour dégager, toujours à partir du tableau d'échanges interindustriels, des « noyaux d'activité » autour desquels s'articulent des filières de production (2). Ils s'en approchent toutefois quand ils souhaitent, en conclusion de leur étude, *« le développement d'une véritable « méso-analyse » du système productif »*, qui articule l'étude des structures industrielles et celle des comportements des agents économiques.

N'est-ce pas précisément la démarche qu'ont adoptée Dominique Foray (CNRS et Ecole centrale) et David C. Mowery (université de Californie) dans leur étude de l'intégration de la recherche et développement – R&D – industrielle (7) ? Leur point de départ est ce paradoxe : alors qu'elles recourent de plus en plus à des sources externes de recherche (organismes privés spécialisés, recherche publique, recherche en coopération avec d'autres firmes...), les entreprises continuent à développer leurs capacités propres de R&D. Leur explication est que les firmes ont besoin de cette capacité propre à la fois pour tirer le meilleur des relations technologiques tissées avec l'extérieur et pour adopter et mettre en œuvre une nouvelle technologie : ainsi, *« la R&D industrielle interne posséderait deux facettes : innovation et apprentissage »*.

Sur cette base, nos auteurs renversent la thèse de K. Arrow et R. Nelson selon laquelle le faible coût de diffusion de la R&D dans l'entreprise serait à l'origine de l'insuffisance des efforts de recherche privés : *« C'est au contraire le maintien d'un haut niveau de R&D interne, et donc de capacité d'apprentissage, qui est à l'origine des faibles coûts de diffusion. »* Cela les conduit à une mise en cause plus radicale encore, puisque leur approche les amène à rejeter les conceptions de la firme se situant dans la perspective traditionnelle de l'allocation optimale des ressources au profit d'une *conception s'insérant dans le* cadre, nouveau, d'une *« économie de la création »*.

Cette économie de la création *n'est encore qu'à l'état d'ébauche* : elle ne figure donc pas parmi les nouvelles écoles que William G. Shepherd, de l'université du Massachusetts, évalue face aux courants dominants de l'organisation industrielle (3). Il ne s'agit à proprement parler ni d'un bilan, ni d'un survol, ni d'un inventaire, ni d'un point sur le domaine. Peut-on le dire sans parler franglais ? Il s'agit d'un *survey*, genre dans lequel excellent les Anglo-Saxons et que nous ne pratiquons pas assez.

Les grandes étapes

William G. Shepherd rappelle les grandes étapes de la pensée en matière d'organisation industrielle : de sa naissance au tournant du dix-neuvième et du vingtième siècle, sa première maturité aux alentours de 1925, la prise en compte du problème de l'oligopole dans les années 30, jusqu'aux nouvelles avancées des années 70. Il en dégage les leçons majeures : la concurrence entraîne une pluralité d'effets bénéfiques ; l'enchaînement des causes va des structures aux comportements et aux performances ; une concurrence efficace requiert que les concurrents soient, en gros, de forces équivalentes ; une forte part de marché peut provenir aussi bien de différents types d'imperfection du marché que d'une supériorité dans l'efficacité ; la concurrence potentielle demeure habituellement marginale.

Il passe alors en revue les « nouvelles » écoles, pour en analyser les faiblesses et, en fin de compte, allègrement leur tordre le cou. L'analyse des comportements stratégiques, notamment en situation de duopole ? Il s'agit là de pure théorie : les modèles sont souvent construits avec des techniques avancées et une grande rigueur, ce qui ne les empêche pas de demeurer peu vraisemblables et approximatifs ; en outre, ils n'ont fait l'objet que de peu de vérifications empiriques.

La théorie de la contestabilité et des marchés contestables ? D'après elle, le détenteur d'une situation de monopole serait tellement inhibé par la crainte de l'entrée d'un concurrent qu'il se limiterait de lui-même strictement aux prix de concurrence. Non seulement cette théorie est défectueuse d'un simple point de vue logique, mais encore elle n'est pas « robuste », et on n'a pu observer, dans la réalité, aucun cas de monopole se comportant conformément à cette théorie.

Reste enfin la nouvelle école de Chicago : dans une première phase, elle défendit l'idée que la concurrence avait un large champ d'action et que le monopole n'avait que des effets limités ; puis elle soutint la thèse que le monopole ne peut être qu'exceptionnel, faible et transitoire. Cette thèse repose, selon William G. Shepherd (3), sur des hypothèses peu étayées, souvent contradictoires entre elles et parfois contraires aux faits observables. Elle a cependant connu un *vif succès, dans les années 80*, auprès de ceux qui étaient chargés, dans l'administration Reagan, de la politique antitrust ; et nombre de juges imprégnés de cette vision ont été nommés dans les tribunaux fédéraux...

Ainsi se vérifie une nouvelle fois l'idée que le succès d'une théorie économique tient bien moins à ses vertus logiques et à ses capacités explicatives propres qu'au besoin qu'en a le pouvoir pour justifier intellectuellement la politique qu'il a choisi de mettre en œuvre.

(1) « La dynamique de l'industrie en Europe », numéro présenté par Sylvain Wickham, *Economie appliquée*, Archives de l'ISMEA, 1989 nº 4 (11, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris).

(2) Michel Bellet, Stéphane Lallich, Maurice Vincent, « Noyaux, filières et complexes industriels dans le système productif », *Revue économique*, mai 1990 (54, boulevard Raspail, 75006 Paris ; abonnements : PNFSP, 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris).

(3) William G. Shepherd, « Mainstreams industrial organisation and « new » schools », *Revue économique*, mai 1990.

(4) Malcolm C. Sawyer, « On the post-keynesian tradition and industrial economics », *Review of Political Economy*, March 1990 (Edward Arnold Journals, 42, Bedford Square, Londres, WC1B 3SL Grande-Bretagne).

(5) Frédérique Sachwald, « Les accords dans l'industrie automobile », *Economie prospective internationale*, revue du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), 2e trimestre 1990 (9, rue Georges-Pitard, 75015 Paris).

(6) Gene M. Grossman, « La promotion des nouvelles activités industrielles : analyses et observations récentes », *Revue économique de l'OCDE* (Organisation de coopération et de développement économiques), printemps 1990 (2, rue André-Pascal, 75016 Paris).

(7) Dominique Foray, David C. Mowery, « L'intégration de la R&D industrielle : nouvelles perspectives d'analyse », *Revue économique*, mai 1990.

Le Monde des Dirigeants

Postes à + de 400 KF

AVANT L'ETE LE CABINET ETAP VOUS PROPOSE LES POSTES DE DIRIGEANTS PARUS DANS LE MONDE

• SECRETAIRE GENERAL — **800.000 F**
Entreprise CA 1 milliard de francs ; X, ECP, HEC, ... ; 15 ans d'expérience ; dominantes : finances + juridique et personnel
SUD-EST réf. : 23 A 1848-0 M

• DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES — **500.000 F +**
Société 2000 personnes ; plusieurs implantations en France et à l'Etranger ; HEC, ESSEC, Sciences PO, ... ; 15 ans d'expérience
PARIS réf. : 24 A 1871/0 M

• DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES — **450.000 F +**
Société 1.500 personnes ; implantations en France et à l'étranger ; HEC, ESSEC, Sciences PO, ... ; 10 ans d'expérience
PARIS réf. : 20 A 1830-0 M

• DIRECTEUR COMMERCIAL — **500.000 F**
Produits industriels OEM ; HEC, ECP, ... ; 10 ans d'expérience
PARIS ref. : 15 A 1804-0 M

• DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER — **400.000 F**
Société commerciale de produits industriels ; C.A. 450 millions ; HEC, ESSEC, ESC, ... ; 10 ans d'expérience
SUD OUEST réf. : 20 A 1832-0 M

• DIRECTEUR DE SOCIETE — **400.000 F**
Prestation de services ; 300 personnes ; Grande Ecole ; 10 ans d'expérience
SUD EST réf. : 20 A 1831-0 M

• DIRECTEUR D'USINE
ME Outillage ; CA 30 millions ; Ingénieur Mécanicien ; 10 ans d'expérience ;
VALLEE DE LA LOIRE réf. : 20 A 1834-0 M

• CHEF DE PROJET INFORMATIQUE
Grande Compagnie d'Assurance ; Ingénieur ; 5 ans d'expérience ; connaissances MVS et/ou SNA indispensables
PARIS ref. : 1827-0M

Si l'un de ces postes vous motive, l'E.T.A.P. accueillera avec intérêt votre C.V. ou votre appel téléphonique.

Pour plus d'informations, appeler au : 45.25.55.05.
Me CARTIER : pour les réf.: 1830 - 1832 - 1827 - 1804
Me PORRELLI : pour les réf.: 1848 - 1871 - 1831 - 1834

71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

Pragmatisme, Imagination, Charisme.
Des petits plus qui font la différence.

En devenant notre

Directeur Commercial France

Vous aurez à développer un courant d'affaires avec les principaux industriels français tout en animant un réseau de vendeurs, mais encore à définir notre **stratégie marketing** et concevoir notre politique de **communication externe.**

Issu d'un groupe puissant ayant déjà fait ses preuves dans la prestation de services transports/location, nous sommes une jeune société de prestations de service logistique (entreposage, préparation de commandes, distribution physique assistés par ordinateur) implantée nationalement, nous visons une place de leader et, pour cela, misons sur vous.

A 30/40 ans, vous avez une expérience d'au moins 3 ans dans la prestation de service logistique et avez fait vos preuves comme vendeur.

Poste basé en Région Parisienne.

Avant de nous rencontrer, veuillez adresser votre candidature, sous référence 9005/41 M, à Chislaine CAIRE.

LTM — *Tous les métiers du transport*

L.T.M. Ressources Humaines
28 rue Bergère, 75009 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

FUTUR SECRETAIRE GENERAL

CREATION DE POSTE **450 KF**

Cette PME (CA près d'1 MF), dont l'activité agro-alimentaire, tant sur le plan production que commercial, ne cesse de croître, cherche à consolider son équipe de direction en s'entourant d'un SECRETAIRE GENERAL. Directeur délégué auprès du directeur général dans un premier temps, il se verra confier progressivement l'ensemble des responsabilités financières, administratives et fiscales, personnel, organisation, contrôle de gestion de la société. Membre du comité de direction, il conseille la direction générale dans son projet stratégique de développement et réalise les analyses de rentabilité des investissements.

Ce poste conviendrait à un cadre de formation supérieure (HEC, ESSEC, Sup de Co... ou équivalent), âgé d'au moins 35 ans, ayant acquis une expérience professionnelle similaire de 5 ans minimum dans l'industrie. Le poste est basé dans une ville universitaire très proche de Paris. Possibilité de logement. La rémunération annuelle brute est de l'ordre de 450 KF.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et photo sous référence 5075 M à
Jean-Paul MENASSIER
CEGOS Division **Recrutement**
Tour Vendôme - 92516 BOULOGNE Cedex.

cegos

Bruxelles - Lisbonne - Londres - Madrid - Milan - Paris

Membre de Syntec

Nous sommes un Groupe d'envergure mondiale employant 20 000 collaborateurs. Nos produits de haute technicité s'adressent aux domaines de l'industrie et du bâtiment. Dans le but de diversifier nos activités, nous avons créé une division Maintenance Technique qui occupe la première position du marché français en plein développement. Nous recherchons un :

Directeur de centre de profit *500 KF +*

CENTRALE, MINES, ARTS ET METIERS...

Rattaché au Directeur Général et participant au Comité de Direction, vous serez le développeur de cette activité et lui donnerez sa totale autonomie : choix des stratégies, politique de produit, création d'un réseau national en optimisant les compétences existantes.

A 40 ans environ, vous avez prouvé vos qualités d'entrepreneur et de négociateur dans des secteurs ayant une forte notion de service et des équipes d'intervention sur le terrain (maintenance industrielle, installation second oeuvre technique). Anglais indispensable.

Votre réussite dans cette mission ambitieuse vous apportera de réelles opportunités de carrière au sein de notre Groupe.

Poste basé dans la région parisienne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous la référence M 65 I à Dominique GILLE - ARCO - 18 avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.

PARIS / RHÔNE-ALPES — ARCO

CONTESSE

Coup de force dans la menuiserie

Importante société industrielle, fabriquant et distribuant une gamme de menuiseries bois à travers un réseau de distributeurs et de filiales, en très forte croissance (CA : 90 MF, 150 collaborateurs), recherche son :

Directeur Général

Son objectif prioritaire : mettre rapidement en place une politique commerciale issue d'une réflexion marketing. Véritable Chef d'Entreprise, il devra s'impliquer dans la gestion des ressources humaines.

Manager issu si possible du monde de la menuiserie industrielle ou activité connexe, homme de marketing, il dispose d'une expérience et d'une connaissance du marché qui le rendront immédiatement opérationnel.

Rigoureux et diplomate, c'est un leader.

Le poste est basé en BRETAGNE.

Merci de nous adresser votre CV + photo et rémunération actuelle sous référence DGGH 842.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
Le Britannia C - 20, bd Eugène-Deruelle - 69432 Lyon Cedex 03

Directeur Général Adjoint

Gestion, finances, informatique

Notre société est leader sur son marché et réalise un CA d'environ 180 MF. Nous maîtrisons aujourd'hui une activité de détail avec un point de vente N° 1 en France et en Europe et une activité de gros représentant 30 % du marché, avec des produits importés du monde entier.

Interlocuteur du Président Directeur Général, le Directeur Général Adjoint assure en direct la responsabilité de la gestion financière de l'entreprise : trésorerie, opérations en devises, relations avec les banques... Il supervise et anime les services informatique, du personnel et du juridique, de la comptabilité et du contrôle de gestion. Il joue un rôle moteur dans l'amélioration de l'organisation administrative et le développement informatique nécessaires au changement de dimension de l'entreprise.

Vous avez une formation supérieure de gestion et une expérience de Direction Administrative et Financière dans une entreprise commerciale ayant une forte activité à l'importation. Excellent organisateur, vous êtes également un homme de concertation et la mise en place de systèmes informatiques de gestion vous est familière. Adressez votre CV, lettre manuscrite et prétentions sous la référence MD/283.04/MO aux Conseils en Recrutement Associés - 58, avenue Kléber - 75754 Paris cédex 16.



REJOINDRE LE N° 1

Groupe Multinational leader mondial sur notre gamme de matériel B.T.P. N° 1 sur le marché français.

Nous renforçons notre structure en créant un poste évolutif.

DIRECTEUR D'UN CENTRE DE PROFIT 400 KF +

A la tête d'une unité importante, 30 p., 200 MF, vous intervenez prioritairement dans l'action commerciale : animation de la force de vente, négociation finale des contrats, contacts avec les grands comptes. Vous êtes en relation directe avec les différents services de la maison mère.

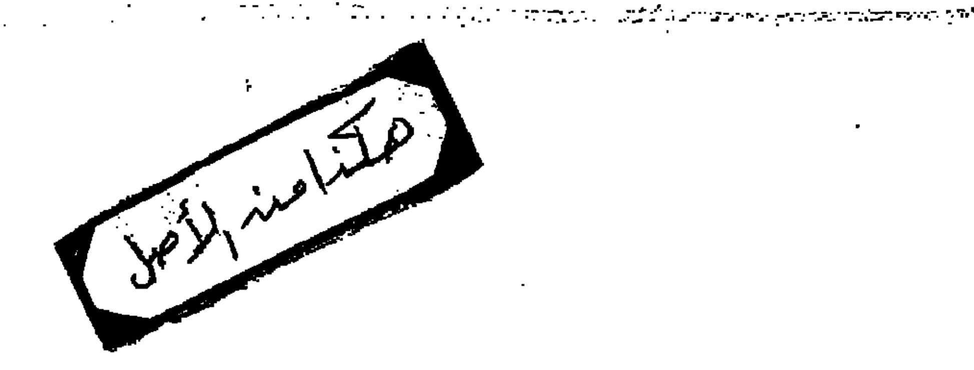
A 35 ans minimum, ingénieur ou équivalent, vous vous exprimez couramment en anglais. Vous avez une solide expérience de la commercialisation de biens d'équipements lourds et de l'animation d'une équipe. Vous souhaitez prendre une dimension supérieure, en restant très opérationnel au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Le poste est basé à l'Est de la région parisienne.

Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis, rue Daru, 75008 PARIS sous réf. 62.3803 LM. Confidentialité assurée.

Mercuri Urval

CONTESSE



Postes à + de 400 KF

Imagination, Charisme, plus qui font la différence.

cteur Commercial France

CRETAIRE GENERAL
EATION DE POSTE

Coup de force dans la menuiserie

Directeur Général

DIRECTEUR D'UN CENTRE DE PROFIT 400 KF+

Mercuri Urval

---

europ assistance

Le conseil en Droit Public a aussi ses urgences...

L'assistance, c'est également le conseil. Nous avons créé et développé un service spécialisé qui répond aux multiples demandes de personnes physiques comme de personnes morales. Notre service conseil a reçu 26 000 appels en 1989. Bien entendu, pour apporter un service de qualité à notre clientèle, nous avons besoin, dans tous les domaines, des meilleurs spécialistes.

La complexité croissante des questions d'ordre juridique nous amènent à recruter un jeune expert en Droit Public, qui a déjà une solide expérience opérationnelle. Au plan juridique, il a été confronté au sein d'une mairie par exemple, à des sujets aussi variés que l'environnement institutionnel, l'aménagement du territoire, l'organisation et la gestion de la commune....

Faire bénéficier nos interlocuteurs de votre expertise, assurer la formation technique de nos conseillers, contribuer à l'élaboration d'une base de données documentaire... Voilà une activité vivante au sein d'une équipe disponible qui a la réputation de réagir vite et bien. Confirmez votre intérêt à Jean-Michel Court, associé de Sirca, 140 boulevard Haussmann 75008 Paris, en lui adressant votre dossier de candidature ainsi que votre niveau de rémunération, sous la référence 155 114 LM.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

SOURCES



ÉDITIONS LÉGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES
FORMATION PERMANENTE

Construction — Social — Droit des affaires — Europe & International — Gestion, Finances, Fiscalité

Le développement de notre Département de Formation Professionnelle Continue nous amène à rechercher, pour des vacations, des

INTERVENANTS

Les qualités que nous attendons de vous :

- Un professionnalisme reconnu dans les domaines juridique, économique, financier,
- Des capacités d'écoute et d'analyse pour faire partager vos connaissances et votre expérience professionnelle,
- Un sens de l'animation qui privilégie la participation et l'approche pratique des thèmes étudiés.

19 rue Péclet - 75739 Paris cedex 15 - ✆ (1) 48 28 40 15

IMMOBILIER PARIS

Nous sommes une des premières sociétés en France de gestion immobilière, avec un patrimoine d'environ 100.000 logements. Notre développement nous amène à rechercher :

UN JURISTE

Collaborateur direct du responsable contentieux, environ 25/30 ans, de formation juridique supérieure (ICH, DESS, ...). Il devra posséder une première expérience du contentieux immobilier pour être rapidement opérationnel dans le suivi de ses dossiers, en relation étroite avec les différents services tels que Construction et Exploitation.

Ce poste nécessite d'importantes qualités relationnelles.

DES REDACTEURS CONTENTIEUX

D'un niveau de formation Bac + 2, ils se verront confier avec une autonomie progressive la gestion complète de dossiers variés.

Une bonne connaissance de la législation du secteur locatif acquise au cours d'une solide première expérience est nécessaire.

Ecrire avec CV et prétentions en précisant le poste souhaité sous réf. 1943/M à : **TPA** 54, bd Saint Michel - 75006 PARIS.

PUBLIPANEL

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES MÉDECINS DE FRANCE

Dans le cadre de la création de la Fédération Mutualiste « GROUPE PASTEUR MUTUALITÉ » et de ses services de prévoyance.

recherche, aux fins de participer à son projet de développement :

1) UN CADRE JURISTE

Ses missions
– mettre en place et suivre les produits de prévoyance ;
– suivre l'évolution de la législation et de la réglementation juridique et fiscale intéressant le secteur.

Son profil
– formation juridique sanctionnée par l'obtention d'un diplôme de 3e cycle en droit privé, spécialisation en assurances appréciée (D.E.S.S. ou Institut des Assurances)
– expérience professionnelle confirmée dans une compagnie d'assurance vie ou un organisme de prévoyance demandée.

2) UN CADRE TECHNIQUE

Ses missions
– suivre tous les aspects techniques des activités de prévoyance et
– participer à la mise en place des produits.

Son profil
– formation supérieure mathématique, spécialisation actuariat appréciée (I.F.A. ou équ.)
– expérience confirmée dans des fonctions de technicien d'actuariat dans une compagnie d'assurance vie ou un organisme de prévoyance.

Ces deux postes nouveaux sont destinés à assister l'adjoint de direction chargé des études et sont basés à Paris.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (C.V., photo retournée, rémunération actuelle et prétentions) à AGMF, 30, boulevard Pasteur, 75015 PARIS.
A l'attention de Monsieur Thierry Laurent, Directeur Général.

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ORGANISATION, DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE, nous souhaitons intégrer dans le contexte d'un fort développement au niveau régional, national et international un

JURISTE D'AFFAIRES

NANTES

A 30 ans environ, de formation juridique supérieure DESS, DEA et/ou DJCE (anglais apprécié), vous disposez d'une première expérience réussie en cabinet, structure de conseil ou grande entreprise.

Généraliste confirmé en droit des affaires, des sociétés, droit social, vous saurez associer votre passion constructive à notre projet : conseiller nos clients et accompagner leur réussite.

Vos capacités d'adaptation à des environnements variés, une excellente maîtrise du monde économique, un relationnel fort et une implication réelle seront les atouts de votre succès.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo + prétentions) sous Réf JA 6/90/44 à : **QUIEL** - Ressources et Perspectives - 5, boulevard Gâche - 44062 NANTES CEDEX 02.

PUBLIPANEL

Société financière en forte expansion spécialisée dans le financement immobilier — Investisseurs et marchands de biens.—

recherche

ADJOINT DU RESPONSABLE DU SERVICE JURIDIQUE (H/F)

Il sera chargé de procéder à la réalisation juridique des prêts en concertation avec les services commerciaux de la société et les notaires, ceci après avoir effectué une analyse juridique détaillée du dossier.

Diplômé de l'enseignement supérieur, le candidat a une expérience d'au moins cinq ans en entreprise, en cabinet ou dans un établissement financier, de préférence acquise dans le secteur immobilier. Bonne connaissance du droit hypothécaire indispensable.

Des qualités de rigueur et de contact sont nécessaires pour réussir dans la fonction.

**Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à Liliane ROCHER
SOFAPI, 85, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.**

Le Monde des Dirigeants

DIRECTEUR GENERAL

Le métier de cette importante filiale (200 MF) se situe dans la distribution de biens d'équipement industriel.

En vous confiant ce poste de Direction Générale, nous vous conférons une responsabilité très large. Management - commercial - gestion - investissements - rentabilité - relations humaines.

De formation commerciale supérieure ou ingénieur, la trentaine ou un peu plus, vous exercez des responsabilités de direction de centre de profit, idéalement dans la distribution de produits industriels. Dans tous les cas, votre dimension personnelle et votre capacité à partager notre culture seront déterminantes.

Hugues Riedinger vous remercie de lui adresser lettre, CV et photo, sous réf. 3340/M, à BOSSARD CARRIERES, 4 rue Quentin Bauchart, 75008 Paris

BOSSARD Carrières

magos & caractères

Société financière crédit, crédit-bail, location

Filiale d'un groupe de dimension nationale
recherche

RÉDACTEUR CONTENTIEUX CONFIRMÉ

- Il assure la gestion de dossiers de financement aux entreprises et aux particuliers au sein d'une équipe qu'il anime.
- Titulaire d'une licence ou maîtrise de droit, il a une première expérience professionnelle de 2/3 ans dans un établissement financier, une étude d'huissier ou d'avocat.
- Méthodique, rigoureux, il a le goût de la gestion informatisée et possède des facultés d'adaptation.
- Le poste est basé au Mans.
- La rémunération sera fonction des compétences.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions
Ecrire au Monde Publicité sous nº 8957
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

CRIDON - LYON

(Centre de Recherches, d'information et de documentation notariales)

recherche pour renforcer son équipe de juristes

1 spécialiste de droit civil

1 spécialiste de droit de l'urbanisme et de droit de la construction
(connaissances approfondies en droit public particulièrement appréciées)

30 ans minimum, expérience professionnelle indispensable

Adresser lettre de candidature avec prétentions, CV et photo à : **CRIDON - LYON**, 59 bis rue de Créqui, 69452 LYON Cedex 06.

ORC

GROUPE DE SOCIÉTÉS DE SERVICES...

Un groupe privé d'importance nationale (150 filiales) recherche pour assurer sa croissance interne et externe un

JURISTE D'ENTREPRISE

Immédiatement relié au Directeur Administratif et secondé par une équipe de 10 personnes, il aura les fonctions générales d'un conseil juridique interne : étude, gestion et suivi de l'ensemble des dossiers juridiques du siège et des filiales dont il sera l'interlocuteur unique en liaison, s'il y a lieu, avec des conseils spécifiques externes. Son activité s'exercera principalement dans les domaines des opérations de croissance externe (rachats, fusions et accords divers) et les contrats de services privés et publics. Le poste convient donc à un titulaire d'une maîtrise de droit des affaires ayant de bonnes connaissances de droit public et 5 années de pratique dans des responsabilités similaires en entreprises ou en cabinets d'avocats d'affaires. Lieu de travail PARIS. Rémunération annuelle 250 KF +.
Adresser lettre manuscrite, CV et photo A.S. CARME sous réf. GE 366, Tour Gambetta 338, 1, square H. Régnault, Défense 6 - 92400 COURBEVOIE.

AGENCE MAILLE

Le Monde des Juristes

Un des tout premiers Groupes Industriels Mondiaux (CA > à 100 Mds de Francs) recherche un

Fiscaliste
de très haut niveau

400/600 KF +

Basé au siège parisien du groupe, au sein d'une **équipe de fiscalistes de haut niveau** qu'il intégrera directement en tant qu'adjoint si son expérience le justifie, le candidat interviendra sur la fiscalité des opérations de restructurations, d'acquisitions, de cessions d'entreprises en France et à l'étranger, il suivra les contrôles fiscaux et travaillera sur des opérations internationales de premier plan (montages, flux financiers, optimisations, schemas intragroupes...).

Agé de 35/45 ans, d'excellent niveau technique et ayant la pratique des **montages juridiques** en droit des affaires, vous avez **au moins sept ans** d'expérience professionnelle au sein d'une entreprise de taille internationale et /ou le cas échéant dans un cabinet important, une formation E.N.I. étant particulièrement appréciée. Doté de réelles **qualités humaines**, sachant **communiquer** à tous niveaux avec différents types d'interlocuteurs, et aimant **le travail en équipe**, des perspectives certaines d'évolution au sein du siège ou des filiales pourront vous être offertes. Un niveau **d'anglais courant** est indispensable pour un poste de cette envergure.

Contacter **Antoine Goldschmidt** au (1) 42.89.30.03 ou adresser votre C.V. + photo + tél. + lettre manuscrite + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 10, rue Jean Goujon, 75008 PARIS, sous réf.AG5809MO.

MP

Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

LBW



Juriste

CBC, Compagnie Générale de Bâtiment et de Construction (Groupe Générale des Eaux), connaît un développement important en France et à l'international (4 200 personnes, 6,5 milliards de CA en 1990).
Dans ce contexte de croissance, nous renforçons notre Direction Juridique :

Vous possédez un DESS en droit des affaires ou en droit de la construction et avez 2 ans d'expérience minimum, si possible, dans le secteur BTP.

Au sein d'une petite équipe qui favorise la polyvalence, la prise de responsabilités et l'évolution, vous serez chargé de trouver les solutions les plus adaptées aux questions que vous soumettront vos interlocuteurs : Direction générale, directeurs de filiales et hommes de terrain.

Rigoureux et imaginatif, vos qualités de communication, d'adaptation et votre dynamisme font de vous un juriste d'entreprise apprécié.

Pour cette opportunité, merci d'adresser votre candidature à CBC, DRH, Marie-Annick Fédéli, Cedex 71, 92043 Paris-La Défense, sous réf. 357 M.



NOTRE PREMIERE RICHESSE CE SONT LES HOMMES

MEDIA-SYSTEM

Coopers & Lybrand

CLCjuridique et fiscal

Cabinet de juristes internationaux recherche pour accompagner le développement de son réseau mondial

Juriste d'Affaires Confirmé

Paris

Au sein d'une équipe de haut niveau que vous pourrez animer, vous aurez à traiter des dossiers de fusions-acquisitions, restructurations de groupes, transmissions d'entreprises, capital-risque, introductions en bourse, financements divers.

Agé de 30/35 ans, de formation supérieure en droit des affaires, parlant couramment anglais et nanti d'une expérience d'au moins 5 ans au sein d'un cabinet d'affaires internationales (conseil/ avocat), vous souhaitez faire progresser votre carrière dans un des plus grands cabinets de la Place offrant de réelles perspectives tant en France qu'à l'étranger.

Votre sens du contact avec la clientèle et votre capacité à assurer la direction et la formation de collaborateurs vous permetteront d'envisager une association à terme.

Contacter **Frédéric d'Antin** au (1) 42.89.30.03 ou adresser votre C.V. + photo + tél + lettre manuscrite + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 10, rue Jean Goujon, 75008 Paris, sous réf.FA5529MO.

MP

Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

LBW



Un groupe français, pétrolier et gazier, de 83.000 collaborateurs, d'implantation mondiale, fortement développé dans la chimie et ayant réussi son extension vers la santé

RECHERCHE POUR SA DIRECTION GENERALE HYDROCARBURES, DIRECTION EXPLORATION PRODUCTION UN

JEUNE JURISTE INTERNATIONAL

Vous possédez une excellente formation juridique française complétée si possible par des études à l'étranger ou un diplôme de type IAE ou Sciences PO. Vous avez acquis une première expérience comme juriste d'entreprise ou en cabinet.

Nous vous proposons dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire et internationale d'assurer un rôle de conseil et d'assistance dans l'élaboration et l'application des contrats d'exploration pétrolière ou d'acquisitions de sociétés.

Vous êtes mobile géographiquement (déplacements ou expatriation de quelques années), et possédez une excellente maîtrise de l'anglais et éventuellement d'une autre langue.

Cette fonction vous ouvre de nombreuses opportunités de carrière au sein de notre groupe.

Envoyez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 90ALM07 à SNEA (P) Direction du Personnel et des Relations Sociales - 26, avenue des Lilas - 64018 PAU CEDEX.

Notre Société, acteur essentiel dans la promotion internationale des matériels aéronautiques, de défense et de haute technologie, recherche son



Pour prendre en charge la gestion de nos contrats de représentation et de nos accords commerciaux et pour participer activement au développement de nos structures (création de filiales...)

A 35 ans, de formation supérieure juridique, vous avez développé vos compétences en droit des affaires dans une entreprise internationale ou en cabinet.

Rigoureux, possédant une parfaite maîtrise de la rédaction en langue anglaise, vous alliez autonomie et qualités relationnelles.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 4507 à :

BP CONSEIL
4, avenue Hoche
75008 PARIS

(Organisation et Publicité)

JURISTE EN DROIT DES AFFAIRES

Pour la direction des affaires juridiques et fiscales de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Au sein d'une équipe de juristes d'affaires, vous occuperez un poste d'études et de conseil des différentes directions et filiales du groupe dans les domaines les plus variés (Droit des Sociétés, Marchés Financiers, Contrats, Concurrence, Droit Immobilier, montage juridico-financiers...).

A 35 ans environ, vous devrez justifier :
- d'une formation juridique supérieure (DESS, DEA),
- de connaissances approfondies et diversifiées en Droit des Affaires,
- d'une pratique confirmée d'au moins huit ans dans ce domaine, acquise :

soit dans le service juridique d'une importante entreprise industrielle ou commerciale, soit dans une banque, soit encore dans un cabinet de conseils juridiques ou d'avocats.

Ce poste requiert le goût de l'analyse juridique et des qualités de conception.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence JEFF/AFF à :
Anne MONFORT - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - Service du Recrutement
7, rue Caumartin - 75009 PARIS



CONJUGUONS NOS TALENTS.

(Organisation et Publicité)



La SCET, importante filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, leader dans l'aménagement et l'urbanisme, recherche un

JURISTE CONSULTANT

pour sa Direction Régionale de Besançon.

Il devra assurer le conseil aux sociétés du groupe et aux collectivités locales de la région en matière de droit administratif, droit des sociétés, droit des affaires et fiscalité, notamment immobilière.

Profil : maîtrise de droit (droit public et/ou privé), si possible DESS, complétés par une expérience juridique confirmée.

Adressez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo, pretentions) à la SCET Besançon, M. Bertrand, 6 bis, rue de Franche-Comté, 25041 Besançon.

MEDIA-SYSTEM



GROUPE SOUFFLET

1er groupe céréalier français privé (Collecte, Négoce, Industries de 1ère et 2nde transformation) CA : 14 Milliards - Effectif : 1600 personnes.

Nous recherchons notre :

JURISTE D'ENTREPRISE

Responsable du Droit des Sociétés, des contrats commerciaux, du contentieux, vous assistez le DRH pour les questions de Droit Social et les Directeurs Opérationnels pour tout problème spécifique relevant de vos compétences.

Vous avez une solide formation juridique : maitrise en Droit des Affaires, DJCE, DESS et vous disposez d'une première expérience acquise en cabinet et/ou entreprise de préférence dans une structure de type holding.

Le poste est basé au Siège à 100Km est de Paris.

Les dossiers de candidatures (CV + lettre manuscrite + photo) seront adressés sous référence S18 à

ATHANOR 15, rue des Saints Pères 75006 PARIS

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

IMPORTANTE SOCIETE D'EDITION SPECIALISEE EN DROIT
recherche pour son service produits informatiques un

JEUNE JURISTE

De formation maîtrise de droit minimum, vous avez un goût prononcé pour la micro-informatique (MS-DOS notamment) et si possible des connaissances dans ce domaine.

Vous participerez au développement de logiciels juridiques. Ceci suppose des compétences polyvalentes.

Vous devrez réaliser les logiciels, les présenter, former les utilisateurs et apporter une assistance à la clientèle.

Si cette opportunité vous motive, adressez lettre manuscrite, accompagnée de votre CV, sous référence 8629 à

HERTZ CONSULTANTS
34, rue de l'Arcade
75008 PARIS

LEVI-TOURNAY/ASSCOM



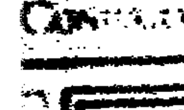


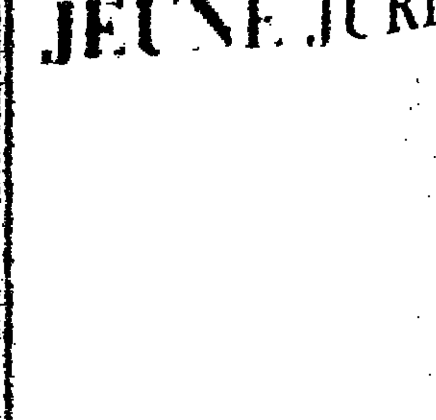
Juriste

aquitaine

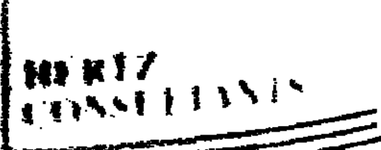
JEUNE JURISTE INTERNATIONAL

EN DROIT DES AFFAIRES





JEUNE JURISTE



Le Monde des Juristes





ARC UNION
important groupe financier et immobilier
recherche
pour son département crédit-bail immobilier, prêt long terme

JURISTE (H./F.)

Rattaché au responsable de l'unité juridique, vous serez chargé de :
- l'établissement des projets de contrats en liaison avec les commerciaux, les clients et les notaires,
- la signature des actes correspondants.

Ce poste s'adresse à un jeune juriste possédant une première expérience acquise de préférence dans le secteur immobilier et requiert dynamisme, rigueur et esprit d'initiative.

La réussite dans ce poste assurera au candidat une évolution de carrière certaine.

Des déplacements en province sur la journée sont à prévoir.

Ce poste est à pourvoir à PARIS (2e)

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Madame Yvonne DAVID, Direction des Ressources Humaines ARC UNION - 108, rue de Richelieu, 75002 PARIS.

Prestigieux cabinet de juristes d'affaires recherche

Consultants à Très Fort Potentiel

Conseil Juridique — *droit des affaires* | *Conseil Fiscal*

Paris/Londres

Après une période d'intégration réussie au sein du bureau de Paris, les deux consultants auront pour mission de créer et de développer le bureau de Londres.

Membres du Département International du cabinet, ils assureront l'interface avec la France et les bureaux étrangers et seront les correspondants privilégiés des clients français et anglais du cabinet en matière de Droit et de Fiscalité française à Londres.

Ces postes de tout premier plan s'adressent à des consultants d'excellent niveau technique dont la personnalité leur permettra de créer, développer et animer une telle structure.
(réf.AG5791MO).

Agés de 30 à 35 ans, ils justifieront d'au moins 5 ans d'expérience juridique et/ou fiscale acquise exclusivement au sein d'un grand cabinet.

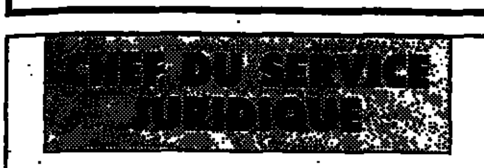
Dynamiques, ambitieux, créatifs et dotés d'un excellent sens relationnel et de l'équipe, ils parleront bien entendu parfaitement anglais.

Carrière très évolutive assurée. (réf.AG5793MO).

Contacter **Antoine Goldschmidt** au (1) 42.89.30.03 ou adresser C.V. + photo + tél + rémunération actuelle, à **Michael Page Tax & Legal**, 10, rue Jean Goujon, 75008 PARIS, sous référence du poste choisi.

MP
Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

LBM



CHEF DU SERVICE JURIDIQUE

PARIS, COTE D'AZUR, MADRID

Groupe immobilier de premier plan (1 Milliard de C.A.) filiale de 2 Compagnies financières internationales. GEFIC connaît un développement rapide de ses activités.

Dans le cadre de cette expansion, le Groupe crée la fonction de Chef du service juridique.

Le candidat âgé de 30 ans minimum a une formation supérieure IEP, maîtrise de droit et une expérience professionnelle de 2 années.

Il sera chargé du suivi juridique de toutes les opérations entreprises par la holding et ses filiales.

Veuillez adresser votre dossier de candidature à V. de BELLEROCHE, sous référence 90/03 115 - GEFIC S.A. 4, place d'Iéna - 75116 PARIS.

GEFIC
GEFIC PROMOTION
GEFIC VENTE
GEFIC ENTREPRISE

MEDIAPA



L'un des tout premiers groupes français d'assurance en Europe (quarante deux milliards de F de CA), recherche pour son siège à Paris un

Juriste confirmé (H/F)

en droit des affaires et principalement en droit des sociétés (DEA, DESS, DJCE). Une formation complémentaire en gestion (LAE, ISA, ISG) serait un atout. Une pratique juridique d'au moins 3 ans, de préférence en cabinet, est indispensable. Le candidat fera preuve d'imagination pour proposer les solutions juridiques optimales.

Adresser votre dossier sous réf. LM/90658 à Institu Personæ, Conseil en Recrutement Juridique, 19 avenue de Messine, 75008 Paris. Confidentialité assurée.

IP
INTUITU PERSONAE
GROUPE INTERNATIONAL BUSINESS LAWYERS

LOUIS VUITTON
MALLETIER A PARIS

Notre entreprise, 4,5 milliards de Chiffre d'Affaires en 1989, dont 80 % à l'exportation. 2 700 personnes en France et à l'étranger, produit et commercialise des bagages et articles de luxe. Notre Direction Juridique vous offre de participer à son développement.

JURISTE
PROPRIETE INDUSTRIELLE

Basé à la Grande Arche de la Défense

Au sein de notre équipe, vous interviendrez dans les domaines suivants : Gestion et défense de notre marque au niveau international • Suivi des procès et des procédures en cours • Dépôt des marques et des modèles • Rédaction d'actes et de contrats.

Ce poste concerne un juriste diplômé (3ème cycle propriété industrielle) avec une expérience significative dans ce domaine.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Pour un premier contact, adressez votre dossier de candidature à LOUIS VUITTON MALLETIER- Direction des Relations Humaines - La Grande Arche - Cedex 41 - 92044 PARIS LA DEFENSE.



PUBLIPANEL

NOUS SOMMES UN GROUPE FRANÇAIS EN FORTE CROISSANCE

Nos 70 filiales totalisent un CA de 5 Milliards de francs dans le Négoce Professionnel

Nous recherchons pour **PARIS** un(e)

JURISTE CONFIRME H/F
Responsable du Droit des Sociétés

Vous serez rattaché(e) au Directeur Financier du Groupe et vous prendrez en charge, avec une équipe de 2 personnes, toutes nos opérations de Secrétariat juridique, préparation et tenue des Conseils, Assemblées, formalités et pratique des Acquisitions ou Cessions, la gestion de l'Actionnariat, les relations avec les Institutionnels.

Vous avez 35-45 ans, une formation de type Licence ou Maîtrise en Droit Privé et vous possédez une expérience certaine du Droit des Sociétés et ce, dans un environnement fortement décentralisé.

Vous souhaitez participer à notre développement fondé sur le rachat de nouvelles sociétés.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. JC/06 M à notre Conseil :

Patrick BRUNETEAU
PB *International Management*
75, rue de Miromesnil - BP 385 - 75008 PARIS

INTUITU PERSONAE, premier cabinet conseil en ressources humaines dans le domaine juridique recherche des

Consultants associés
H/F

agés de 32 ans au moins et titulaires impérativement d'un diplôme juridique de troisième cycle. Un sens aigu des contacts commerciaux et une expérience diversifiée de l'entreprise industrielle ou commerciale ou du cabinet juridique, notamment dans les domaines du droit et des ressources humaines, est indispensable.

La pratique courante de la langue anglaise serait un atout.

Adressez votre dossier en toute confidentialité à Intuitu Personæ, Conseil en Recrutement juridique, 19 avenue de Messine, 75008 Paris.

IP
INTUITU PERSONAE
GROUPE INTERNATIONAL BUSINESS LAWYERS

Le Monde de la Gestion





N°1 des systèmes de fixation
700 personnes,
70 agences en France,
625 MF de CA.

Pour accompagner notre forte croissance, nous créons la fonction :

Prévention et Gestion des Risques Clients

Adjoint du chef de service facturation-recouvrement, votre mission consistera à réduire les risques d'insolvabilité de notre clientèle par :
- une analyse et une connaissance optimale de leur situation financière ;
- la mise en place d'outils et de systèmes de prévention (formation des vendeurs, scoring...) ;
- le développement des relations avec nos partenaires financiers.

Vous êtes déjà familiarisé au droit commercial, à l'analyse de bilan, aux techniques de crédit au travers d'une précédente expérience qui vous amène à évoluer vers cette fonction. Rigoureux et persuasif, vos qualités de contact font partie de vos atouts.

Un diplôme de l'enseignement supérieur (gestion/finance) constituera un plus.
Le poste très évolutif, basé en banlieue sud - sud-ouest est assorti d'une rémunération motivante.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions)
sous référence PG/M 2506
à notre Conseil : Groupe PANISSOD
109, rue de Turenne
75003 Paris.





Indian Tonic, Dry, 7 UP, Canada Dry et de nouvelles saveurs, Gini, Oasis, Atoll, Bali, et toujours le même goût, celui du succès.
Grâce aux récentes acquisitions du Groupe, Schweppes France, 2e embouteilleur français de soft drinks, dont le CA progresse de 750 MF à 1,8 Mds de F, recherche pour son siège social, dans le cadre de son expansion un

TRESORIER

Assisté de deux personnes, il prend en charge :
• la négociation des conditons bancaires, emprunts et placements, • les prévisions de trésorerie, • la mise en place d'un logiciel, • le suivi de la comptabilité banque et des dossiers étrangers.
Diplômé (ESC - ou équivalent), vous bénéficiez d'une expérience similaire de trois ans minimum et maîtrisez l'anglais ainsi que la micro-informatique (Lotus 123).

Si ce poste vous motive, merci d'adresser lettre, CV et prétentions à Schweppes France, Direction du Personnel, 104 rue de Miromesnil, 75008 Paris. Sous réf.TR1.

MEDIA-SYSTEM

Tours

Responsable des services de gestion

IMPORTANT ORGANISME PRESTATAIRE DE SERVICES DANS LE DOMAINE SOCIAL (siège à PARIS) recherche pour seconder le **Directeur du centre de gestion** de Tours (200 personnes).

Un cadre 35 ans minimum formation BAC + 4 ou 5 (Maîtrise Gestion Dauphine, Sciences Eco, Droit, ESC), ayant une solide **expérience de gestion et d'animation** d'équipes et la pratique des procédures informatiques.

Il prendra très rapidement en charge 3 unités de gestion (120 personnes) et pourra évoluer vers des responsabilités plus larges.

Veuillez écrire en précisant expérience et prétentions sous référence 1311.

INTERCARRIERES
5, rue du Helder - 75009 Paris

Société d'audit et de conseil
membre d'un réseau mondial d'audit
recherche
pour faire face à sa croissance européenne

SENIOR AUDITEURS

3 ans d'expérience en cabinets de préférence anglo-saxons.
Déplacements en province ou à l'étranger à prévoir. Anglais apprécié.

RESPONSABLE DES ACTIVITÉS DE RAPPROCHEMENT D'ENTREPRISES

Ecole de commerce, 3 ans d'expérience dans la fonction, chargé de :
- préparer les dossiers de présentation incluant des études de faisabilité ;
- rechercher des partenaires ou des investisseurs ;
- participer aux montages juridiques, financiers et fiscaux.

Merci d'adresser votre dossier de candidature et la rémunération souhaitée sous n° 8959
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Le Monde



Contrôleur financier

Belgique (frontière) **400 KF**

Un groupe international français réalisant plus de 25 Milliards de Francs de CA et bénéficiant d'une forte croissance, recherche le responsable financier d'une unité moderne de 500 personnes.

Il sera chargé d'animer le contrôle budgétaire, l'analyse des résultats industriels, la comptabilité, et l'informatique.

Ce challenge s'adresse à un candidat ambitieux et autonome capable d'animer les équipes locales.

Age de plus de 30 ans, diplômé d'une école de commerce, après environ 5-7 ans d'expérience en contrôle de gestion ou en audit dans un milieu industriel, vous pourrez accéder à une fonction opérationnelle.

Une évolution rapide dans le groupe est prévue pour quelqu'un de valeur.

Adresser votre dossier de candidature à Antoine MORGAUT
sous référence AM 9241 LM :

Kamphuis Morgaut
F I N A N C E

34, rue Pasquier - 75008 PARIS
Telephone : 49.24.90.00 - Fax : 47.42.99.79

LES LABORATOIRES PIERRE FABRE

dans le cadre d'une nouvelle organisation de leur DIRECTION FINANCIERE recrutent leur

DIRECTEUR CONTRÔLE DE GESTION

Dépendant hiérarchiquement du DIRECTEUR de la GESTION qui regroupe :
- la Comptabilité,
- le Contrôle de Gestion,
- la Gestion des Filiales Etrangères,

vous serez assisté par trois Contrôleurs de Gestion.
En outre, vous serez en relations fonctionnelles avec les trois Directeurs des Affaires Economiques et de la Gestion des branches d'activités :
- MEDICALE (neuf laboratoires),
- DERMO-COSMETIQUE (KLORANE, DUCRAY, GALENIC, AVENE, LES PRESCRIPTIONS, FURTERER, ELANCYL...)
- SANTE (médication familiale)

En 1989, notre expansion a permis une augmentation de CA de 35 % et l'arrivée de 670 collaborateurs supplé-mentaires. Nous comptons, aujourd'hui, 4000 personnes et 3 milliards de CA.

Le poste est basé à CASTRES (50.000 habitants), dans le TARN, qui bénéficiera, dès Septembre 1990, d'une liaison aérienne directe avec PARIS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo) en précisant la référence 257/2, à **PIERRE FABRE S.A.** - Direction des Ressources Humaines - 1, avenue d'Albi - 81106 CASTRES CEDEX

Pierre Fabre

Industrie Pharmaceutique et Cosmétique (4 000 personnes CA 3 Milliards)

MEDIAPA

Assistant Directeur Administratif et Financier

4 milliards de Francs de C.A., 2000 collaborateurs en France animés par le même esprit d'excellence au service des entreprises, une organisation spécialisée autour des grands secteurs de la vie économique ; des atouts qui vous permettent d'aborder l'avenir avec optimisme.

Pour une **division en forte expansion**, vous prendrez en charge, sous la responsabilité du Directeur Administratif et Financier, la mise en place :
- de la comptabilité analytique de grands projets informatiques,
- de systèmes d'information.

De formation ESC, Dauphine,... vous êtes débutant ou vous possédez une 1ère expérience.
La connaissance de l'anglais est indispensable.
Les possibilités d'évolution au sein de notre groupe sont très ouvertes.
Poste basé à Nanterre.

UNISYS

GRAND DE L'INDUSTRIE
INFORMATIQUE MONDIALE

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. 2034/M à Sylvianne AMZALLAG UNISYS - La Palette Orange Boulevard de l'Oise 95015 CERGY-POINTOISE Cedex

CURRICULUM

rollin **GRACE**

Responsable des services comptables et financiers

en Alsace

Filiale française du Groupe Chimique Multinational WR GRACE, nous concevons, produisons et commercialisons des produits industriels haute performance pour des marchés diversifiés.
500 personnes, siège et principaux sites industriels en Alsace, 70% de notre CA à l'export, notre croissance forte et régulière s'appuye sur des technologies avancées, une diversification en continu, d'importants investissements en R et D.
N°2 de notre Direction Financière, vous prendrez en charge l'ensemble des aspects comptables, trésorerie, reporting, comptabilité industrielle, en animant une petite équipe. Vous êtes garant du respect des normes comptables (anglo-saxonnes et françaises), de la fiabilité des méthodes et procédures et êtes l'interlocuteur des Responsables Financiers du Groupe et des Managers de l'Entreprise.
A 30/35 ans, vous avez une formation supérieure, type ESC Finance Compta + DECS et une expérience d'au moins 5 ans au sein d'une Direction Financière d'une Société Multinationale ou dans un Cabinet d'Audit.
La maîtrise de l'anglais est impérative. L'évolution à terme pour un professionnel à haut potentiel est très ouverte.

Merci d'adresser votre candidature détaillée (mentionnant votre rémunération) sous référence 411 M à notre Conseil ALGOE, Carole DE CHILLY, 9 bis route de Champagne 69134 Ecully cédex.

MEMBRE DE SYNTEC



DESSEIN

CONTROLEUR GESTION INDUSTRIEL

Mulhouse

Texunion

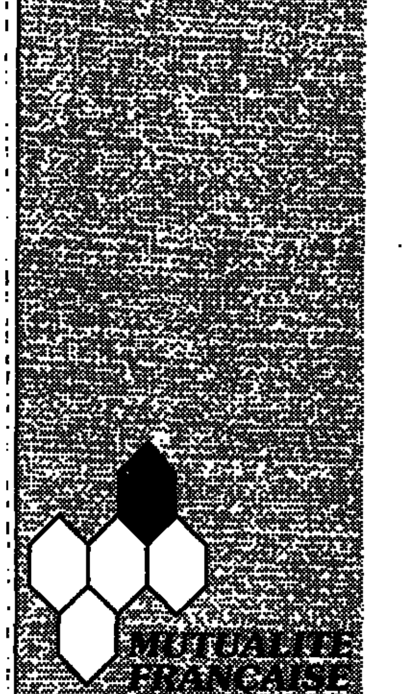
Avec plus de 15.000 personnes, un chiffre d'affaires de 10 milliards de francs, des produits et des marques à forte notoriété et en développement, le groupe DMC est l'un des premiers groupes textiles mondiaux.

TEXUNION est la division Impression du groupe DMC. Nous employons 1000 personnes et produisons plus de 50.000 km de tissus unis et imprimés par an pour les marchés de l'habillement et de l'ameublement (C.A. 1.2 Milliard). En liaison étroite avec le contrôleur de gestion de la division, vous prendrez en charge les éléments de gestion et de contrôle (tableaux de bord, budget...) et effectuerez les analyses concernant le développement, la productivité et la rentabilité de l'entité industrielle en fort développement.
De formation supérieure, ESC ou équivalent, vous possédez une première expérience du contrôle de gestion, acquise dans un milieu industriel, de préférence dans le cadre d'un grand groupe international.
La pratique de l'anglais serait un plus pour évoluer au sein de l'entreprise.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manus. + C.V.) sous réf. CGU/M à Dominique BALLARIN - DMC, 10, av. Ledru Rollin - 75012 PARIS.

DMC

CURRICULUM



Nous sommes un organisme fédérateur représentant 6000 mutuelles et 25 millions de personnes, leader dans le domaine de la protection sociale complémentaire.

AUDITEURS-ANALYSTES FINANCIERS

Vous avez une formation supérieure économique et financière (3ème cycle de gestion, Ecole Supérieure de Commerce, I.E.P. section économique et financière...) et de solides bases comptables (D.E.C.S. ou équivalent).
Au sein de l'équipe "Fiduciaire Gestion" vous serez chargé :
- de la réalisation d'analyses financières,
- de missions d'audit et de conseil auprès des mutuelles adhérentes,
- de l'exploitation et du développement de systèmes d'information de gestion.

Une expérience de 2 à 5 ans dans les missions précitées est indispensable, une pratique de la micro-informatique serait appréciée.
Déplacements en province à prévoir. Poste basé à Paris 15ème.

Merci d'adressez votre dossier de candidature en précisant votre niveau de rémunération actuel et souhaité, sous la référence AF à MUTUALITE FRANCAISE, Direction Administrative, 255 rue de Vaugirard, 75719 PARIS Cedex 15.

CONTESSE

Degrémont

TRAITER L'EAU. PROTEGER L'ENVIRONNEMENT

Filiale de la Lyonnaise des Eaux et leader mondial (2 500 personnes, 2,7 milliards de CA), nous répondons depuis 50 ans à un besoin vital de l'homme, en traitant et améliorant la qualité de l'eau.

Au delà d'une forte présence nationale, nous intervenons sur tous les continents à travers un réseau d'une vingtaine de filiales locales, unique dans la profession.

Jeune Chargé de Mission

De formation supérieure DECS, Ecole de Commerce (option Finance/Comptabilité) ou Maîtrise de Gestion, vous avez 30 ans environ, et votre première expérience vous a familiarisé avec les *problèmes juridiques et financiers des contrats.*

Vos qualités de dialogue, d'adaptation et de rigueur vous permettront de gérer nos contrats à l'étranger sous les aspects comptable, fiscal et financier. Rattaché à la Direction Financière (80 personnes), vous serez véritablement au cœur des affaires DEGREMONT. Avec nos Ingénieurs d'Affaires, vous constituerez les élements essentiels pour l'exécution des contrats à l'étranger.

Pour ce poste basé à Rueil-Malmaison, mais comprenant de nombreux déplacements à l'étranger, l'anglais est indispensable, et l'espagnol souhaité.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. CM/M 2506 à DEGREMONT - Annie DESMEULLES Responsable Recrutement - 183, avenue du 18 Juin 1940 - 92508 RUEIL-MALMAISON Cedex.

Jaccan

Jetez un regard neuf sur la finance

Société de service en informatique scientifique et technique en plein développement, CISI Ingénierie est le leader européen du logiciel aéronautique et spatial.

ASSISTANT DU DIRECTEUR FINANCIER

Vous serez chargé de seconder notre Directeur Financier sur de nombreux dossiers : suivi des Agences et Filiales, analyse du reporting mensuel, établissement et contrôle des procédures et du budget, arrêtés comptables, problèmes juridiques, trésorerie.

Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce, votre expérience comptable et financière de 3 à 5 ans acquise en cabinet d'audit ou au sein de la Direction Financière d'une société de services vous permettra de réussir à ce poste évolutif.

Vous maîtrisez l'anglais ; la connaissance de l'allemand serait un plus.

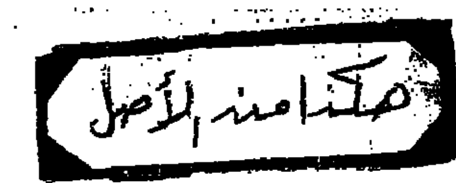
Merci d'adresser votre candidature à CISI Ingénierie – Direction Administrative et Financière 3, rue Le Corbusier – Silic 232 – 94528 RUNGIS Cedex.



C I S I I N G E N I E R I E

UN REGARD NEUF SUR LES TECHNOLOGIES

Dangeling





Le Monde de la Gestion

Directeur administratif et financier

ESC + DECS - 400 KF +

Au sein d'un jeune groupe en très forte expansion, spécialisé dans la sécurité, vous participerez, au-delà des aspects classiques de la mission, à la mise en place du contrôle de gestion, à l'harmonisation des procédures et à la gestion de la trésorerie. Véritable bras droit du Président, vous assurerez les différentes études d'investissements. Parmi vos missions prioritaires, vous poursuivrez l'informatisation de votre Direction. La trentaine, ambitieux, concret, votre forte personnalité est alliée à un réel sens de la communication. Autorité naturelle et rigueur renforcent votre professionnalisme. Une expérience en entreprise est impérative.

Evelyne LEVY, 2, avenue Hoche 75008 PARIS — Réf. 4342/M

SV&GM — CONSEIL EN RECRUTEMENT

Directeur d'Agence

Une banque de la région parisienne recherche, dans le cadre de son développement, un

250 KF +

Responsable d'une agence de 9 personnes, vous devez assurer le développement et la gestion de votre centre de profit. La clientèle est variée : particuliers, commerçants artisans, PME.
Vous devez aussi animer, motiver et contribuer à la formation de votre équipe.
Agé de 28 à 35 ans, de formation supérieure ou ITB, vous avez une expérience significative de l'exploitation et déjà exercé des responsabilités d'encadrement en tant que directeur d'agence ou d'adjoint.

Rigoureux et solide techniquement, vous désirez aujourd'hui rejoindre une banque dynamique de taille humaine et l'accompagner dans son développement.

Contactez **Yves le Levreur** au (1) 42.89.30.03 ou adressez votre CV + photo + tél. + rémunération actuelle + lettre manuscrite à **Michael Page Banking**, 10 rue Jean Goujon, 75008 Paris, sous réf. YLL5803MO.

MP
Michael Page Banking
Spécialiste en recrutement Bancaire

LBW

Jeunes Diplomés :
Gestion et mobilité les clés de votre réussite

GROUPE CIMENTS FRANÇAIS

Avec un chiffre d'affaires de plus de 12 Milliards de Francs et une implantation internationale, notre groupe est l'un des leaders mondiaux dans la fabrication de matériaux de gros œuvre destinés au Bâtiment et aux Travaux Publics.
Notre Division CIMENT FRANCE recrute plusieurs jeunes cadres destinés, à terme, à devenir RESPONSABLES DU SERVICE ADMINISTRATION ET GESTION EN USINE.
Rattaché au Directeur, votre mission couvrira la gestion administrative, la gestion du personnel ainsi que l'analyse de la gestion de l'usine. Vous veillerez au respect des procédures comptables, juridiques, fiscales et informatiques et participerez activement au développement des applications informatiques de gestion (centralisées et décentralisées). Vous serez également amené à effectuer des études économiques.
Dans un premier temps, vous serez affecté à la Direction de la Division CIMENT FRANCE, aux Technodes près de Mantes-la-Jolie (78).
Pour ces postes, aux fonctions larges et très motivantes, une formation supérieure est indispensable (Ecole de commerce, Maîtrise de Gestion...). Une première expérience acquise dans un domaine similaire sera appréciée.
Vous êtes ouvert à l'informatique et possédez de bonnes connaissances en anglais.
Disponible géographiquement, vous serez logé lors de votre affectation en usine (en province).
Nous vous offrons d'intéressantes possibilités d'évolution de carrière au sein du Groupe.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + Curriculum Vitæ) sous la référence 073/M à notre Conseil ORBE - 41, avenue George V - 75008 PARIS, qui l'étudiera en toute confidentialité.

ORBE

MEDIAPA

Credit Manager

Importante société de négoce et de distribution (1 Milliard de CA) recherche dans le cadre de sa stratégie de développement son

Aix en Provence

Rattaché au Directeur Général, vous créez cette fonction et définissez la politique de crédit management. Votre objectif : optimiser le risque client. Aussi, vous mettez en place et développez tous les outils ou procédures nécessaires à l'analyse et au suivi de ce risque. Ayant comme préoccupation constante la vocation commerciale de l'entreprise, vous autorisez en accord avec le Directeur Général et en relation avec les services comptables, juridiques et commerciaux, l'octroi de commandes et suivez les encours.
De formation supérieure (type ESC ou Bac + 4) complétée par un DESCF ou équivalent, vous êtes âgé d'environ 35 ans. Vous avez acquis au cours d'expériences antérieures réussies en entreprise et/ou cabinet de bonnes notions financières et comptables. Des compétences en crédit management seraient un plus. Homme de terrain, vous faites preuve d'esprit de décision et d'initiative, et avez les qualités d'un manager. Votre goût des responsabilités, votre sens relationnel et votre capacité d'implication, vous permettront d'évoluer rapidement vers d'autres fonctions financières au sein de ce groupe.

Contacter **Florence Couraud** au (1) 78.28.16.04 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Rhônes-Alpes**, 19 rue l'Arbre Sec sous réf.FC454MO.

MP
Michael Page Rhône-Alpes
"Nos Spécialistes recrutent vos Spécialistes"

LBW

GROUPE FINANCIER DE PREMIER PLAN
RECHERCHE
JEUNE GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Nous sommes une des filiales financières du groupe, dont l'activité est de gérer des OPCVM distribués par un puissant réseau bancaire.

Au sein d'une équipe de 6 gérants, il aura pour mission :
- *d'assurer la gestion d'importants fonds sur les marchés monétaire et obligataire*
- *de mener des études d'ingénierie financière sur les marchés et sur nos produits*

Pour ce poste qui nécessite le goût du travail en équipe, nous souhaitons rencontrer un candidat de formation supérieure économique, financière ou mathématique, riche d'une première expérience du marché monétaire et connaissant bien les nouveaux produits financiers (swap, etc...).

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 08.1131 à CONTESSE PUBLICITE, 38 rue de Villiers, 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex, qui transmettra.

CONTESSE

Consolidation et Reporting

Un des premiers groupes industriels français au CA de 15 MdF dont plus de 40 % à l'étranger recherche un cadre

Paris

Au sein du secrétariat général, le responsable de la comptabilité Groupe recherche pour renforcer son équipe un cadre financier. Il sera responsable de la consolidation et du reporting d'une division du groupe et participera en outre aux travaux suivants :
- consolidation annuelle et semestrielle
- reporting mensuel
- suivi des opérations internes (fusion, restructuration, acquisition).
- assistance aux filiales dans leur organisation comptable et financière.

Des déplacements seront donc à envisager à l'étranger.
De formation Ecole de Commerce, DECS, le candidat âgé de 26/30 ans aura acquis une bonne expérience des principes comptables anglo-saxons et de l'informatique en cabinet d'audit ou en entreprise.
Ce poste aura à terme de larges perspectives d'évolution au sein du groupe, tant en France qu'à l'étranger.
L'anglais est impératif et une seconde langue serait un plus.

Contacter **Christophe Aubry**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.CA 5477MO.

MP
Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

RESPONSABLE CONSOLIDATION

► 11 TITRES FRANCAIS DIFFUSES A PLUS DE 500000 EXEMPLAIRES ► EUREXPANSION, UN RESEAU D'UNE TRENTAINE DE TITRES ECONOMIQUES ET FINANCIERS, IMPLANTE DANS 11 PAYS D'EUROPE ► 830 PERSONNES ► 1,2 MD DE C.A.

Constituer l'outil de base permettant à la Direction Générale de dialoguer avec les actionnaires, c'est la mission de confiance que nous vous proposons.

Rattaché au Directeur Financier, vous avez la responsabilité, à partir des éléments fournis par les services comptabilité et trésorerie, d'établir deux fois par an, le bilan consolidé de 44 filiales de notre Groupe dont 1/3 se situe à l'étranger.

Etudier les méthodes de consolidation, proposer et intervenir dans la conception d'amélioration et de redéfinition annuelle du périmètre, participer à des études prospectives et, également, élaborer des données à l'usage du service juridique pour les rapports annuels, conseils d'administration, plaquettes... représentent vos principales activités.

Autonome et rigoureux dans l'organisation de votre travail, votre formation comptable, accompagnée d'une expérience très pointue en consolidation (minimum 5 ans), seront des atouts de poids et votre connaissance de l'anglais, un plus.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. M/2506, au **GROUPE EXPANSION**, Direction des Ressources Humaines, Le Ponant, 25 rue Leblanc, 75842 Paris cedex 15.

GROUPE EXPANSION

MEDIA-SYSTEM

Au sein d'un groupe multinational comptant plus de 40 000 salariés, notre usine de 650 personnes conçoit, fabrique et commercialise des automatismes pour l'électroménager.

Nous recherchons notre :

JEUNE CHEF COMPTABLE

Rattaché au CONTROLLER, et supervisant une équipe de 6 personnes, il sera responsable de l'ensemble de la comptabilité générale française et du bilan U.S., assurera le suivi des investissements français et U.S. et prendra en charge les procédures et le crédit-management.

Diplômé de l'enseignement supérieur , vous avez une première expérience d'au moins 2 années dans un poste similaire ou dans un cabinet d'audit international. Anglais courant exigé.

Merci de nous adresser au plus vite votre CV accompagné d'une lettre manuscrite et d'une photo en indiquant vos prétentions à l'adresse suivante : EATON CONTROLS S.A. Avenue des Sorbiers - BP 5 - THYEZ - 74311 CLUSES.

OBC



EATON

LES COMPOSANTS DE L'EUROPE

OUVREZ VOTRE HORIZON SUR UN GROUPE EN PLEINE EVOLUTION...

LE GROUPE GMF EST UN DES TOUT PREMIERS GROUPES FRANÇAIS DE SERVICES PRESENT DANS DE NOMBREUX SECTEURS D'ACTIVITES :
L'ASSURANCE (GMF IARD, GMF VIE, LA SAUVEGARDE...)
LA BANQUE (GMF BANQUE...)
L'ASSISTANCE (AMI),
LA DISTRIBUTION (FNAC, MAISON DE VALERIE),
L'AGRO-ALIMENTAIRE,
LE TOURISME,
LA COMMUNICATION.

Contrôleurs de Gestion

H/F

Venez rejoindre la Direction du Contrôle de Gestion et de la Planification de notre Branche Assurances IARD (C.A. 6,5 milliards de francs).

CONTRÔLEUR DE GESTION - COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

De formation École de Commerce ou Ingénieur, vous avez acquis une expérience de 2 à 5 ans du contrôle de gestion dans une grande entreprise avec participation à la gestion de la comptabilité analytique sur gros système.
En étroite relation avec les utilisateurs et les fournisseurs des données, vous êtes chargé de la mise en place et de l'évolution de la comptabilité analytique. Vous en établissez les règles, rédigez les procédures, modélisez sur micro et pilotez la réalisation du projet sur logiciel gros système orienté utilisateurs.
Vos qualités de rigueur, de ténacité, d'ouverture d'esprit, votre dynamisme vous permettront de mener à bien ce projet d'envergure.
Pour ce poste très évolutif, nous recherchons un candidat à fort potentiel. *(RÉF. 111 LM)*

CONTRÔLEUR DE GESTION - TABLEAUX DE BORD

De formation ESC ou DESS de gestion, vous avez acquis 1 à 2 ans d'expérience du contrôle de gestion ou de l'analyse financière et vous maîtrisez la micro-informatique.
Curieux, synthétique et rigoureux, vous faites preuve de bonnes qualités rédactionnelles et relationnelles.
Dans un contexte informatique performant (SIAD, EIS) vous êtes chargé :
– d'établir le tableau de bord Société : veiller à la cohérence de son alimentation par les Directions opérationnelles et à la pertinence de leurs commentaires, rédiger les analyses de synthèse sur l'évolution des indicateurs de gestion,
– d'assister les Directions dans l'élaboration de leurs Business Plans et de leurs tableaux de bord,
– de participer à la refonte du système d'évaluation des coûts pour les facturations internes et externes.
Ce poste est évolutif. *(RÉF. 112 LM)*

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV en précisant la référence choisie à Bénédicte MALAVASI
GMF
Courcellor 2
35, rue d'Alsace
92300 LEVALLOIS-PERRET

GROUPE GMF

L E V A L L O I S - P E R R E T

AGENCE MAILLE

M-R FINANCE

Etablissement financier au capital de 150 MF
Filiale de la Société de Bourse

MEESCHAERT - ROUSSELLE

recherche son

Responsable

CLIENTELE INSTITUTIONNELLE

Dans un contexte de challenge à haut niveau et dans le cadre d'une large autonomie d'action et de moyens, vous prendrez en charge le DEVELOPPEMENT et l'ANIMATION d'une clientèle institutionnelle exigeante (Banques, Assurances, Caisses de retraite, Mutuelles...).

Vous apporterez, après analyse des besoins, des réponses adaptées sous forme de conseil et d'instruments financiers spécifiques.

A 30 - 35 ans, vous avez acquis une expérience commerciale significative auprès de ce type de clientèle.

La rémunération attractive est composée d'un fixe et d'un intéressement directement lié aux résultats.

Envoyer C.V. + photo et salaire actuel à
Bernard CEYROLLE - **M-R FINANCE**
16, bld Montmartre - 75009 PARIS,
discrétion assurée.

MOORE

INTERNATIONAL DIVISION
EUROPE AND AFRICA.

Leader sur le marche de l'industrie des imprimes de gestion et de la communication. Moore Corporation Limited réalise plus de 2,5 milliards de dollars.

Présent dans 53 pays avec 139 unités de production et près de 26.000 personnes dans le monde. Moore répond aux besoins de ses clients dans un secteur en constante évolution.

Son activité recouvre principalement les imprimés de gestion, les étiquettes, l'équipement, les consommables informatiques et les services de gestion de l'information comprenant le marketing direct, la gestion des bases de données, et la distribution de l'information. Nous recherchons notre

AUDITEUR EUROPEEN H/F

Sous la responsabilité directe du Directeur de l'Audit Européen, vous prendrez en charge l'audit d'un portefeuille d'unités opérationnelles.

En etroite collaboration avec le senior management, vous pourrez valoriser vos compétences dans la conduite de projets spécifiques.

Au sein de notre departement européen situé à Paris, ce poste clef implique des déplacements de 15 semaines par an.
Diplômé de l'enseignement supérieur (finances, DECS ou équivalent), vous avez déjà prouvé votre savoir-faire en audit au cours d'une expérience réussie de plusieurs années.
Parlant couramment le Français et l'Anglais, vous possédez idéalement une troisième langue européenne.
Motivation et ambition seront vos autres atouts pour reussir pleinement à ce poste évolutif.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V.. photo et rémunération annelle à :
Moore France - Département Recrutement - Réf. LH 1020 - 22, rue de Sèvres - 92100 Boulogne Billancourt.



ELIANCE

Société de restauration publique
700 MF de CA, 1 500 personnes
Filiale du groupe ELITAIR
recrute pour son siège à Paris (13e)

1) UN CONTROLEUR DE GESTION

minimum 28 ans, école de commerce ou équivalent, dont la mission sera d'organiser, de moderniser et de développer un contrôle de gestion opérationnel et dynamique, et de participer, avec le DAF dont il dépend, *à la mise en place d'une informatique décentralisée.*

2) UN AUDITEUR INTERNE

2 ans d'expérience, école de commerce ou droit + IAE, dont la mission sera de créer la fonction dans l'entreprise et de la développer aux 3 niveaux : fiabilité du contrôle interne et transparence de l'information, conformité aux différentes législations, efficacité de l'organisation.

Merci d'adresser vos candidatures, C.V., photo et prétentions à :
ELIANCE (à l'attention de Mme LEVILLAIN)
101, rue de Tolbiac, 75654 PARIS CEDEX 13. — GROUPE ELITAIR

---

nodet gougis

Premier Constructeur Européen de semoirs
recherche

l'adjoint à son controleur de gestion

Profil : 25 - 30 ans formation BAC + 3 (B.T.S. comptabilité minimum).

Première expérience en milieu industriel et connaissances micro (DBASE III et tableur) indispensables.

Cadre de travail agréable et rémunération motivante.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et prétentions à :
SOCIETE NODET - GOUGIS Service du Personnel,
5 Boulevard du Général Leclerc - 77 130 MONTEREAU

PLURIAL

Bras droit de notre Directeur Financier

Filiale industrielle d'un puissant Groupe U.S.
(CA 220 millions de francs dont un tiers à l'export),
nous recherchons notre nouveau :

ACCOUNTING SUPERVISOR

Orléans

Vous aurez pour mission d'animer le service Comptabilité Générale/Fiscalité/Reporting et serez étroitement associé à la mise en place des nouveaux logiciels de comptabilités générale et auxiliaires. De plus larges responsabilités pourraient être *confiées à un candidat à fort potentiel.*

28/35 ans, de formation superieure et comptable, votre expérience acquise dans un environnement industriel et international vous confère une bonne maîtrise de la comptabilité anglo-saxonne et de l'anglais. Vos qualités de management et de communication seront vivement appréciées.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle, sous référence C264M, à Ernst & Young Conseil - 6, rue de Téhéran 75008 Paris, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Ernst & Young Conseil

Carré Turenne



Nous sommes un groupe international de services réalisant plus de 2,5 milliards de francs de chiffre d'affaires.

CONTROLEURS DE GESTION

Nous recherchons des Contrôleurs de Gestion qui seront basés au siège (grande ville du Sud Est) et qui seront chargés, sous l'autorité d'un Directeur de groupe de filiales, du contrôle, de l'analyse et du suivi du reporting de plusieurs sociétés.

Ces contrôleurs de gestion pourront être amenés à participer sur le terrain à des missions de contrôle et d'assistance nécessitant des déplacements de courte durée.

Ils évolueront à moyen terme vers des postes de responsabilité au sein d'une filiale à l'étranger.

Issu d'une grande école de gestion option finance-contrôle, vous avez environ 30 ans et possédez 2 à 4 ans d'expérience dans le domaine du contrôle de gestion, de l'audit interne, acquise de préférence au sein d'un cabinet d'audit.

Vous pratiquez l'anglais opérationnel.

Les personnalités intéressées par cette recherche peuvent adresser leur lettre de candidature et C.V s/réf. 2545 par Fax N° (1) 49.10.95.72 ou à **EUROMESSAGES** BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui fera suivre votre dossier.
Réponse et confidentialité vous sont assurées.

PARIS - STRASBOURG
LYON - MARSEILLE **EUROMESSAGES**

ORC

Cabinet d'audit
et commissariat aux comptes
Membre du réseau international
RECHERCHE

ASSISTANTS CONFIRMÉS

(1 à 3 ans d'expérience en cabinet)

Adresser C.V., photo et prétentions à :
M. de Roussen, 105, rue de Sèvres, 92100 Boulogne.

Société financière recherche



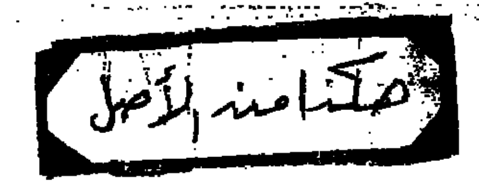
Responsable d'un portefeuille de clients

PROMOTEURS - MARCHANDS DE BIENS

(montage, étude et suivi des dossiers)
Expérience 2 à 3 ans minimum.

Adresser C.V., photo et prétentions à **A.I.F.B.T.P.**
128 Rue la Boétie - 75008 PARIS.

ORC



M-R FINANCE

MEESCHAERT - ROUSSELLE

Responsable

CLIENTELE INSTITUTIONNELLE



CONTROLEURS DE GESTION

RESPONSABLE ADMINISTRATION COMMERCIALE

HEIDENHAIN, leader mondial de la mesure électronique présent en France depuis 50 ans, poursuit sa forte croissance et recherche pour sa filiale française nouvellement installée au Pont de Sèvres (92) un responsable administration commerciale. En collaboration avec la direction France et notre maison-mère allemande, vous serez responsable de l'organisation, du suivi et de l'optimisation de tous les circuits administratifs et commerciaux. Professionnel de la gestion, vous justifiez d'une solide expérience (3 à 5 ans) dans un poste similaire. Vous possédez une bonne pratique de l'outil informatique et souhaitez vous engager pleinement au sein d'une équipe de 30 personnes. Votre autonomie, votre souplesse d'adaptation et votre autorité naturelle vous permettront de réussir dans un environnement technologique de pointe, en perpétuelle évolution. La maîtrise de la langue allemande est indispensable. Adressez votre candidature (C.V., photo et prétentions) à Anne BALOSSINI en précisant la référence A/D2158M - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.53. (PA Minitel 36.15 code PA)

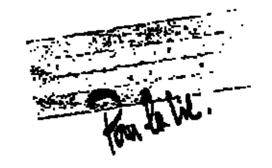
HEIDENHAIN



AUDITEUR

Conseil auprès de nos clients partenaires

Au sein du groupe Caisse des Dépots, la Caisse Nationale de Prévoyance se situe au tout premier rang de l'assurance-vie. Dans le cadre de ses activités groupe, elle souhaite intégrer pour sa direction des établissements financiers, le responsable de l'unité audit externe. Il sera chargé d'animer une équipe de 3 personnes dont la mission principale est : - de contrôler l'activité assurance des clients partenaires qui sont parmi les plus grandes institutions financières, -d'effectuer un constat complété par des recommandations d'amélioration, des conseils d'organisation, - d'assurer le suivi. Ce poste implique des qualités de négociateur, d'organisateur rigoureux et analytique et conviendrait à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur en gestion ou finance (Sup de Co, maîtrise...) justifiant d'une première expérience significative en audit ou en organisation acquise si possible en banque/assurance. Ecrire à P. EVEN en précisant la référence A/D2159M - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.54 (PA Minitel 36.15 code PA)



PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

REJOIGNEZ NOTRE DIRECTION DES MARCHÉS DE CAPITAUX *H/F*

Vous êtes diplômé d'une grande Ecole Scientifique (POLYTECHNIQUE, MINES, CENTRALE), commerciale (HEC, ESSEC, ESCP) ou équivalent et vous avez une première expérience professionnelle (banque, conseil, audit, industrie...).

Votre dynamisme, votre grande rigueur, vos réelles qualités d'entrepreneur sont vos atouts majeurs.

Notre direction des marchés de capitaux, spécialisée dans des domaines financiers à haute technicité (options, swaps, actions, fusions - acquisitions...), vous offre des postes d'études, d'organisation et de gestion évoluant à terme vers de réelles responsabilités de management.

Ces métiers passionnants et autonomes conviendront à des candidats motivés et à fort potentiel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. MC/LM à Fréderic PASTRE - Service du Recrutement - 29, rue Taitbout - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIAPA

Directeur financier

Société immobilière solidement implantée sur la place de Lyon, nous construisons et gérons des logements à caractère social.

Membre du Comité de Direction, vous proposez et mettez en œuvre une politique financière adaptée aux besoins de la Société. Vous gérez la trésorerie, la comptabilité et le budget, l'organisation informatique.

Vous exercez un rôle actif dans le développement de la Société en recherchant des opportunités et en assurant une présence forte auprès des Opérateurs sur ce marché.

A 35 ans environ, diplômé d'une grande école (HEC, ESSEC, ESCP, Sc. PO., ...), vous possédez une expérience confirmée de la Finance. Vous trouverez dans notre Société une opportunité de développer vos capacités relationnelles et votre sens politique.

Merci d'adresser votre lettre de motivation, sous réf. 1000, à notre Conseil, Joëlle KHUAT DUY, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

Hay Managers

5 place Charles Béraudier, 69428 LYON CEDEX 03

HAY MANAGEMENT CONSULTANTS

Société spécialisée en conseil financier et gestion de portefeuille implantée près de la Bourse, notre développement est fort et maîtrisé, il se base sur une équipe compétente tournée vers le service pour une clientèle sélectionnée ; nous recherchons notre

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE

260 KF environ

Vous assurez la responsabilité complète de la comptabilité de l'entreprise : imputations, bilan, déclarations, au sein d'une équipe motivée et participez à la mise en place de procédures et systèmes informatisés performants.

Vous êtes l'interlocuteur de l'entreprise auprès des institutions de contrôle et conseillez notre Direction Générale sur l'ensemble des domaines législatifs et comptables.

30 ans environ, de formation généraliste complétée par un DECS, une première expérience réussie vous permet de maîtriser ce métier, vous savez positionner la comptabilité en tant qu'outil de management de l'entreprise.

Rigueur et créativité, présence et sens de l'entreprise seront les atouts de votre réussite.

Pour un premier contact confidentiel, nous vousremercions d'adresser votre dossier de candidaturesous réf. RC/1021 à notre conseil :

QUIEL RESSOURCES ET PERSPECTIVES - 7, rue dePresles - 75015 PARIS. Une suite sera donnée àchaque dossier de candidature complet : lettre, CV, photo et rémunération actuelle.

QUIEL

PUBLIPANEL

Prendre en charge l'Administration et la Gestion de notre Direction Régionale de Lyon

Filiale de la Lyonnaise des Eaux, nous sommes un Groupe de services qui emploie 4.300 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs. Nous apportons un service complet aux particuliers au travers des collectivités locales. Nous recherchons le Responsable de l'Administration et de la Gestion de notre Direction Régionale (680 personnes - 250 millions de francs de chiffre d'affaires).

Rattaché au Directeur Régional, le titulaire du poste prend en charge de manière opérationnelle l'ensemble des aspects administratifs, comptables, budgétaires, informatiques et personnels de la Direction Régionale. Il est assisté dans ses missions par une équipe d'une vingtaine de personnes.

Pour ce poste polyvalent, nous souhaitons rencontrer un professionnel d'environ 30/35 ans diplômé de l'enseignement supérieur. Il justifie d'une expérience significative de généraliste en PME ou de Contrôleur de Gestion Opérationnel. Cette expérience sera un excellent tremplin pour une carrière dans les différentes sociétés du Groupe.

Les entretiens se dérouleront à Lyon.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 50/387 U à :

EGOR GESTION ET FINANCE
8, rue de Bern - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.89.26.64

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

PUBLIPANEL

Chef comptable

Ivry

Le Monde

Le développement des activités du journal et notre nouvelle organisation avec la création de filiales amènent la Direction Financière de notre Groupe - 1 100 personnes et 1,2 milliard de chiffre d'affaires - à rechercher un chef-comptable. Au sein de le direction financière, il prendra la responsabilité des comptabilités des sociétés (sociales, analytiques et fiscales) et réalisera un reporting mensuel. Assisté par un adjoint, il veillera à la maintenance et à l'amélioration des systèmes de gestion et encadrera une équipe d'une quinzaine de personnes. Pour ce poste nous recherchons un professionnel de la comptabilité en entreprises, de formation DECS possédant au moins dix années d'expérience. Familiarisé avec l'outil informatique, il connaîtra si possible le système Mac Cormack ou un système équivalent. La connaissance du droit et de la fiscalité de même qu'un passage en cabinet d'audit lui donneront des atouts supplémentaires pour le poste. Rigueur et souci d'efficacité, sens de l'animation et aptitude à mener des missions de longue haleine, autant de qualités requises pour ce poste basé à Ivry.

Merci d'adresser votre lettre de motivation + C.V. + prétentions à notre conseil PAUL-EMILE TAILLANDIER 11, rue Jean Mermoz 75008 PARIS, sous la référence 4023IM.



FORCE J

PUBLIPANEL

JEUNES DIPLOMES

REJOIGNEZ DES HOMMES D'AFFAIRES ET DEVENEZ...

ANALYSTE FINANCIER

Banque d'Affaires spécialisée dans l'ingénierie financière, les opérations de trésorerie et les montages bancaires sophistiqués, nous évoluons en relation avec une clientèle nationale et internationale de grandes entreprises et d'institutionnels de haut niveau.

De formation Grande Ecole de Commerce, DESS Finance, ou Ingénieur, vous souhaitez valoriser votre goût et votre connaissance des marchés financiers.

Au sein de notre Direction Financière, votre première mission sera : • d'analyser les sociétés et de rédiger les études d'évaluation boursière • d'assurer le suivi des données sectorielles tant en France qu'à l'étranger (anglais indispensable) • de participer à l'élaboration d'une stratégie de placement dans ces secteurs.

Vous pouvez adresser votre candidature sous réf. AF à la BUE - Direction des Ressources Humaines - 4, rue Gaillon - 75107 PARIS Cedex 02.







BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

GROUPE CIC

PUBLIPANEL



NOZAL SA

Notre société (2 500 pers., + de 100 centres de profit) est la filiale d'un très grand groupe français. Nous sommes spécialisés dans le négoce de produits métallurgiques et de fournitures industrielles. Nous recherchons pour renforcer notre DIRECTION DU CONTRÔLE DE GESTION plusieurs personnes à fort potentiel pour être nos

CONTROLEURS DE GESTION

DEBUTANTS ET CONFIRMES

PARIS — *REMUNERATION MOTIVANTE*

POUR REUSSIR, NOUS VOUS OFFRONS : De grandes responsabilités : ❑ la possibilité d'intervenir en permanence auprès d'interlocuteurs de haut niveau (Etat-Major, Directeurs opérationnels) ❑ un environnement exigeant pour vous former et progresser ❑ un outil de travail extrêmement performant (informatique et méthodes sophistiquées) ❑ la certitude pour un candidat de valeur d'évoluer rapidement au sein du Groupe.

VOTRE PROFIL : ❑ 24-32 ans ❑ une formation supérieure de gestion ❑ pour les confirmés, une expérience réussie d'au moins 3 ans dans un poste similaire ❑ de bonnes notions de logistique constituent un sérieux atout ❑ une grande disponibilité et une réelle ouverture d'esprit pour vous intégrer rapidement dans notre équipe ❑ du charisme et la volonté de progresser avec nous.

VOTRE MISSION : En collaboration directe avec la DIRECTION GENERALE : ❑ vous élaborez les outils de décision de la société (tableaux de bord d'activité - suivi budgétaire...) ❑ vous suivez au quotidien l'activité des filiales en maîtrisent leurs coûts ❑ vous validez les budgets et les plans d'action des Directeurs d'Unité ❑ vous analysez et optimisez les moyens mis à la disposition du Groupe ❑ vous avez en permanence le souci de la qualité de vos prestations garant de votre évolution.

Pour une présentation individuelle des postes
CONFIRMES le 11/07/90 (réf. 6641) — **DEBUTANTS le 13/07/90 (réf. 6630)**

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 96, rue Saint Charles - 75015 PARIS. FAX : 45 79 49 94 en indiquant la référence choisie sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

PULLMAN INTERNATIONAL HOTELS

A l'Est aussi !

5ème Groupe Hôtelier Européen présent dans 37 pays avec 270 hôtels, s'implante à *MOSCOU* et recherche un

Jeune Secrétaire Général

En étroite collaboration avec le Directeur Général de l'Hôtel (200 chambres), vous participez à l'élaboration des budgets, vous assurez le suivi, l'analyse et le contrôle de l'exploitation en vous attachant à proposer les solutions optimales et vous supervisez les services fonctionnels de l'hôtel.
Une formation supérieure en économie, finance-comptabilité et une expérience de 2 à 5 ans sont obligatoirement associées à la maîtrise de la langue Russe (lue et parlée) et un anglais courant.
La réussite de cette mission implique de larges perspectives d'évolution dans le groupe. Statut expatrié. Salaire motivant.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à P.I.H., Service Recrutement, 12 rue Portalis, 75008 PARIS.

WAGONS LITS — I.R.W.

DATAQUEST EUROPE SA, filiale de DATAQUEST, leader mondial des Etudes de Marché dans le domaine de la haute technologie, recherche son

SENIOR ACCOUNTANT

qui prendra en charge :

- dans un premier temps, la comptabilité française, les déclarations sociales et fiscales, les situations et la préparation du bilan.
- par la suite, le reporting mensuel à la direction européenne et à la direction américaine.

De formation supérieure (DESCF, ESCAE, MSG, MSTCF...), vous justifiez d'une première expérience réussie (3 ans minimum) de la fonction exercée dans une entreprise ou dans un cabinet d'audit et d'expertise comptable. Vous êtes très autonome et vous maîtrisez les procédures de reporting, la comptabilité anglo-saxonne et la micro-informatique, votre anglais est courant.

Merci d'envoyer CV et lettre de candidature manuscrite à : Anne ROLLOY
DATAQUEST EUROPE SA - TOUR GALLIENI 2
36, avenue Galliéni
93175 BAGNOLET CEDEX.

Dataquest
a company of The Dun & Bradstreet Corporation — PUBLIPANEL

Nos hommes associent leurs idées

MERRELL DOW FRANCE, la **Société Chimique GREVIS** et le **MERRELL DOW RESEARCH INSTITUTE** concrétisent l'importance que MARION MERRELL DOW attache à son activité pharmaceutique en France.

MARION MERRELL DOW est un laboratoire pharmaceutique leader aux Etats-Unis, dont DOW 2ème groupe chimique américain détient la majorité des actions.

Afin d'étoffer notre structure nous créons 2 opportunités :

Pour notre site de production à Limay (78)
ASSISTANT RESSOURCES HUMAINES
(diplômé (e) Grande Ecole ou 3ème cycle universitaire)

Pour notre siège social à Levallois Perret (92)
CONTROLEUR BUDGETAIRE
(DECS ou diplômé (e) école de commerce option comptabilité ou finance)

VOS ATOUTS :
- le désir de mettre en oeuvre votre formation (débutant ou première expérience)
- le goût de l'efficacité et de la communication
- l'anglais courant et la mobilité géographique nécessaires au développement de votre carrière.

VOTRE PROJET : Acquérir une expérience formatrice dans un groupe réputé pour son efficacité.

Adressez lettre de candidature, CV et photo à :
MERRELL DOW FRANCE - département Ressources Humaines
130 rue Victor Hugo - 92303 Levallois Perret Cedex



Merrell Dow France — ORC

COMPAGNIE AÉRIENNE, FILIALE D'UN GROUPE EUROPÉEN

recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

300/350 000 F.
Jeune compagnie
(100 personnes, 140 millions de francs)
en phase de développement rapide.

Sous l'autorité du Directeur Général et assisté d'une petite équipe, il couvrira l'ensemble des activités administratives, financières et comptables de la société. Il sera notamment chargé du reporting et entretiendra une relation fonctionnelle avec le Groupe.

Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 28 ans minimum, doté d'une formation supérieure (type ESC + DECS) ou équivalent et parlant couramment l'anglais. Familiarisé avec la comptabilité anglo-saxonne, il doit impérativement justifier d'une première expérience de la fonction (3 ans au moins) acquise au sein de la filiale d'un groupe international ou d'un cabinet d'audit.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous nº 8951
Le Monde Publicité - 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Division d'une grande filiale de la C.G.E, leader dans ses métiers recherche

CONTROLEUR DE GESTION JUNIOR

Nos ingénieurs conduisent plus de quatre cents affaires principalement à l'export!

Au sein d'une petite équipe basée à Levallois, vous serez chargé d'analyser leurs prévisions de résultats (suivre les évolutions, détecter les dérives, valider les prévisions, présenter la synthèse à la direction.....)
A l'issue d'une période réussie dans ce poste, vous élargirez vos fonctions pour assumer à terme les responsabilités d'un contrôleur de gestion senior.
Les atouts indispensables pour le poste sont une formation supérieure (HEC, ESSEC ou équivalent), un bon sens de la diplomatie, de la rigueur et de l'autonomie, la maîtrise de l'anglais.
Vous êtes débutant ou bien vous avez acquis une première expérience. L'utilisation de la micro-informatique vous intéresse.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + prétentions) à notre conseil sous la référence 6110/LM.



YVES KERNEVEZ CONSULTANTS SA
6, avenue Franklin-Roosevelt - 75008 PARIS

LEVI-TOURNAY/ASSCOM



Sous cette enseigne, notre groupement fédère l'activité de 400 magasins en articles de sport et représente 1 MdF de C.A. D'où l'importance de votre rôle tant en interne que vis-à-vis des adhérents, vous :

Secrétaire Général

Avec votre petite équipe, vous assurez le fonctionnement interne du groupement. Le chef d'entreprise vous fait confiance pour la gestion budgétaire, comptable et du personnel, en liaison avec les banques et l'expert comptable. Vous êtes en permanence maître d'oeuvre de l'accueil et de la qualité des relations entre tous les partenaires.

Diplômé d'études supérieures (I.A.E......) une dizaine d'années d'expérience, si possible dans le domaine de la distribution, votre sens de l'écoute et des contacts valorise vos compétences.

Merci d'adresser rapidement votre candidature (référence 604/RE) à SEFOP RHONE-ALPES 1 place Firmin Gautier Europole 38000 GRENOBLE, qui préparera nos rencontres.



Rhône-Alpes

Filiale d'un Groupe International, cette PMI, autonome et offensive locomotive du Groupe sur le marché français, recherche son

CONTROLEUR DE GESTION rattaché au DG

Vous supervisez la comptabilité, le reporting et l'informatique vous élaborez et mettez en place les procédures et "verrous" nécessaires à la maîtrise de notre développement.
En contact permanent avec l'ensemble des services opérationnels que vous assistez et conseillez, vous vous impliquez activement dans le suivi des réalisations par rapport aux objectifs et, vous appuyant sur vos analyses et observations vous vous attachez a proposer des solutions permettant d'optimiser la rentabilité de nos activités.
Par votre personnalité, alliant rigueur et sens de la communication, par votre autonomie et votre professionnalisme, vous donnez à votre poste toute sa dimension Contrôle de gestion.
D'une solide formation en gestion /D.E.C.S., vous beneficiez d'une expérience du contrôle de gestion en entreprise industrielle d'au moins trois ans. Vous possédez une bonne pratique de la langue anglaise.
Poste basé à DIJON.
Rémunération attravante en fonction de votre expérience.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 1310 a :
AGEMA CONSEIL
31 rue Henri Gorjus - 69004 LYON

HCAP

SOURIAU
L'AVENIR CONNECTE

3200 PERSONNES, 13 FILIALES, DES MARCHES AUSSI PRESTIGIEUX QUE ARIANE, AIRBUS, TGV : SOURIAU FILIALE DE FRAMATOME CONNECTORS INTERNATIONAL CREE, DANS LA SARTHE, LE POSTE DE

CONTROLEUR DE GESTION INDUSTRIEL

pour ses 4 sites implantés près du MANS.
Outre les aspects classiques de la fonction, votre principale mission sera de former, sensibiliser et associer les responsables d'unité au contrôle budgétaire de leurs secteurs.
Après une formation de type Ecole de Commerce (ESCAE ou équivalent) et une première expérience du contrôle de gestion industriel, vous vous sentez le potentiel suffisant pour assumer, après 3 mois de formation au siège à Paris, cette fonction très autonome.

Alors, merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) s/réf. AG/VG à SOURIAU, Relations du Travail, 9/11 rue du Général Galliéni 92100 Boulogne.



FRAMATOME CONNECTORS — DESSEIN



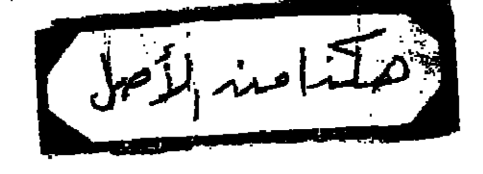
NOTRE GROUPE INTERNATIONAL DE PREVENTION DES RISQUES 4 200 COLLABORATEURS 500 CENTRES DANS 125 PAYS RECHERCHE POUR SON SIEGE DE LA DEFENSE

ECOLE DE GESTION (BAC + 4 à 5)

Diplômé(e)s école de commerce ou universitaire, vous êtes de niveau expert comptable.
Votre expérience de la comptabilité (8 à 10 ans) et la maîtrise de la langue anglaise vous ouvrent les portes ce ce poste dans lequel, sous l'autorité du Directeur Financier, vous aurez à assurer la supervision de la comptabilité générale et analytique de notre groupe.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. SCF à notre Direction Financière
BUREAU VERITAS
CEDEX 44 - 92077 PARIS-LA DEFENSE

Groupe Bureau Veritas

PARTICIPEZ A NOTRE RAYONNEMENT — AGENCE MALLE







Le Monde de la Gestion

PULLMAN INTERNATIONAL HOTELS

A l'Est aussi !

... MOSCOU ... recherche un

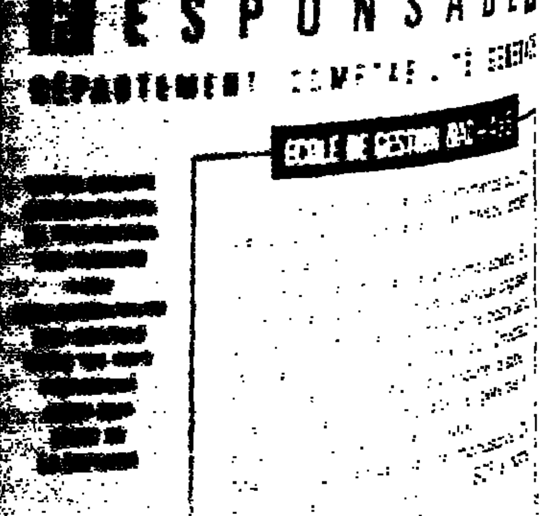
Jeune Secrétaire Général

...

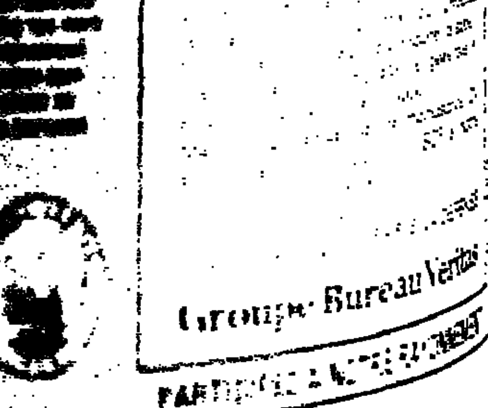
Merrell Dow France

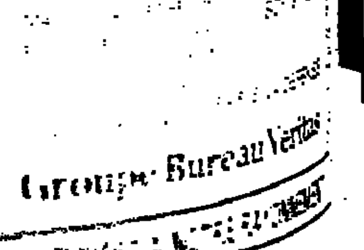
TECHNICIEN DU SPORT

Secrétaire Général



RESPONSABLE





Groupe Bureau Veritas

PHARMACIE

JEUNE ESC : VOS ATOUTS...
LES TECHNIQUES DE GESTION
ET VOS QUALITES RELATIONNELLES...

Notre laboratoire (1,2 mds de F.), filiale d'un des grands groupes de la Santé, poursuit sa politique de développement et recherche, en appui aux objectifs de forte croissance du groupe, un

JEUNE CONTRÔLEUR DE GESTION

Dépendant du Responsable du contrôle de gestion et du contrôle budgétaire, vous participerez à l'élaboration et au suivi des budgets, analyserez les écarts et ferez les recommandations nécessaires correspondantes. En relation avec tous les départements, vous effectuerez également toutes études, mettrez en place tableaux de bord, reporting... servant de support aux décisions de gestion.

De formation supérieure en gestion (ESC ou équivalent), après une première expérience de 2 à 3 ans, vous êtes aujourd'hui à la recherche d'une société vous permettant de valoriser votre compétence en gestion et votre sens des contacts.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la référence C/JCG/LM à notre Conseil, Pierre CHAUSSEMIER, à l'adresse suivante :
RPC 34 rue de la Fédération 75015 PARIS.

Raymond Poulain Consultants

Responsable des services comptables

A 35/40 ans, après une solide formation supérieure (BAC + 5), vous avez déjà assumé, en totale autonomie, la responsabilité de la fonction comptable d'une entreprise industrielle. Cette expérience vous a donné une pratique significative de l'expertise comptable et fiscale.

Aujourd'hui, vous recherchez une nouvelle dimension :
- une dimension d'entreprise,
- une dimension de management.

Notre groupe d'ingénierie multi secteurs est à même de répondre à votre objectif.

Avec 14 500 personnes et 20 milliards de Francs de CA, nous sommes implantés sur tous les continents.

Dans cet environnement en pleine expansion, nous vous confions dès le départ la responsabilité financière de 800 MF avec une équipe de 20 collaborateurs. Rattaché à notre directeur d'établissement, vous serez également en lien fonctionnel constant avec la Direction financière du Groupe.

Pour en savoir plus sur notre dimension, sur l'ampleur de votre mission et sur l'évolution que nous vous offrons, contactez rapidement les collaboratrices d'ALLO-CARRIERES au (1) 49 09 09 49, du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures (référence A275) ou adressez votre candidature s/réf. A275 M à ALLO-CARRIERES - 50-54, rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

(1) 49.09.09.49
ALLO CARRIERES

MEDIAPA

Important Cabinet d'Expertise Comptable

Collaborateur de Haut Niveau

CNPC CONSEIL

3615 LM

Votre projet est assurément le nôtre

DIPLOMES D'UNE ECOLE DE GESTION

Audit - Etudes économiques et de faisabilité

winterthur

Winterthur, société suisse d'assurances, premier Assureur étranger en France (2 Milliards de CA, 850 collaborateurs), est présent dans le monde entier et particulièrement bien implanté en Europe. Dans le cadre de sa nouvelle stratégie de développement en France, elle renforce ses départements Organisation, Audit, Planification et Contrôle et propose trois postes à la Défense.

AUDITEURS INTERNES

Le premier sera plus orienté vers des missions de gestion et de comptabilité, le second vers des missions d'organisation informatique.

Ces postes conviendraient à des diplômés d'une Ecole de Gestion + DECS, ou équivalent, justifiant d'une expérience de 2 à 3 ans acquise en audit interne ou externe dans le domaine des services.
Réf. M 11/3689 B

RESPONSABLE D'ETUDES ECONOMIQUES

Il intervient sur l'ensemble des grands projets d'organisation et de planification de la société, en tant que garant de la fiabilité économique et de la faisabilité de ceux-ci. Il est secondé par un économiste-statisticien.

Ce poste s'adresse à un ESC ayant une solide formation en mathématiques ou statistiques et une expérience de 2 à 3 ans en cabinet d'organisation. Il maîtrise bien la micro-informatique. Réf. M 11/3689 C

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération sous la référence choisie à :

EGOR BANQUES ET SERVICES
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.89.26.64

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE · BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Lille

Jeune statisticien : mesurez-vous au Risque.

Alors voilà, notre métier, c'est le crédit aux consommateurs. Filiale d'un groupe international aux activités nombreuses, en quelques années d'existence nous sommes déjà à la 5ème place sur ce marché en France : cela prouve la qualité du service et des produits financiers que nous proposons.

Cette progression s'appuie d'abord sur une gestion rigoureuse de notre risque : c'est le rôle fondamental du service Statistiques dont le Responsable recherche son Adjoint. Vous interviendrez dans l'élaboration du scoring et des règles d'acceptation d'un dossier, contrôlerez sur le terrain leur application, optimiserez notre base de données et nos tableaux de bord .

C'est une excellente porte d'entrée dans une entreprise jeune et évolutive. Vous débutez après une formation bien spécifique (ENSAE, Econométrie, DEA Statistiques, ...) ou bénéficiez déjà d'une première expérience. Si votre rigueur et votre sens des chiffres se conjuguent avec le goût des contacts, écrivez sous réf. A 158 312LM à Claire de Bucy, Sirca, 140 Bd Haussmann, 75008 Paris, elle étudiera votre candidature.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

Herberts
Groupe HOECHST

Leader **européen**, avec un C.A. de plus de 6 Milliards de F., et **français**, avec 800 MF et 600 collaborateurs, notre Groupe, spécialiste des peintures pour l'automobile et l'industrie , recherche :

CONTROLEUR de GESTION
Confirmé

Vous animerez le contrôle de gestion d'une importante Division de notre Groupe : très opérationnel vous même, vous appuierez les Directeurs des centres de profit de la Division pour les plans, budget, reporting, analyse d'écarts, mais aussi pour l'ensemble de leurs plans d'actions commerciales.

Votre activité aura une forte dimension internationale. Vous intégrerez une équipe dynamique de professionnels performants et rapporterez directement au Directeur de la Division.

De formation supérieure (Ecole de Commerce) vous disposez d'une expérience similaire.

Vous êtes jeune, engagé, actif et avez un sens fort de l'équipe.

Vous parlez l'allemand.

Poste basé à Mantes la Jolie (Yvelines).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à : **HERBERTS FRANCE S.A.**
Le Responsable du Recrutement
BP 1025 - 78202 MANTES la JOLIE CEDEX.

SALESMAN H/F
VALEURS DU TRESOR

MAISON DE TITRES,
Filiale d'un groupe leader international de la finance recrute dans le cadre de son expansion un Salesman.

De formation supérieure (Ecole de Commerce ou équivalent), bilingue anglais, vous êtes fort de deux ans d'expérience commerciale en Valeurs du Trésor.

Vous souhaitez désormais vous investir au sein d'une équipe dynamique et performante pour développer nos relations avec les institutionnels français tout en consolidant votre propre clientèle.

Merci d'adresser Curriculum Vitæ, lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence 6779 à MEDIA PA - 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.

Le Département Banques de Gras Savoye, Société de Services de dimension internationale (1.000 personnes 20 bureaux régionaux) recherche pour sa DIVISION "SERVICE APRES-VENTE" un

ADJOINT AU RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Vous serez chargé de l'organisation et de l'amélioration des services existants à partir des moyens classiques de l'audit : contrôle qualité d'applications informatiques, analyse et suivi de l'activité budgétaire, établissement de tableaux de bords et de cahiers des charges...

En outre, vous animerez une équipe de 4/5 gestionnaires.

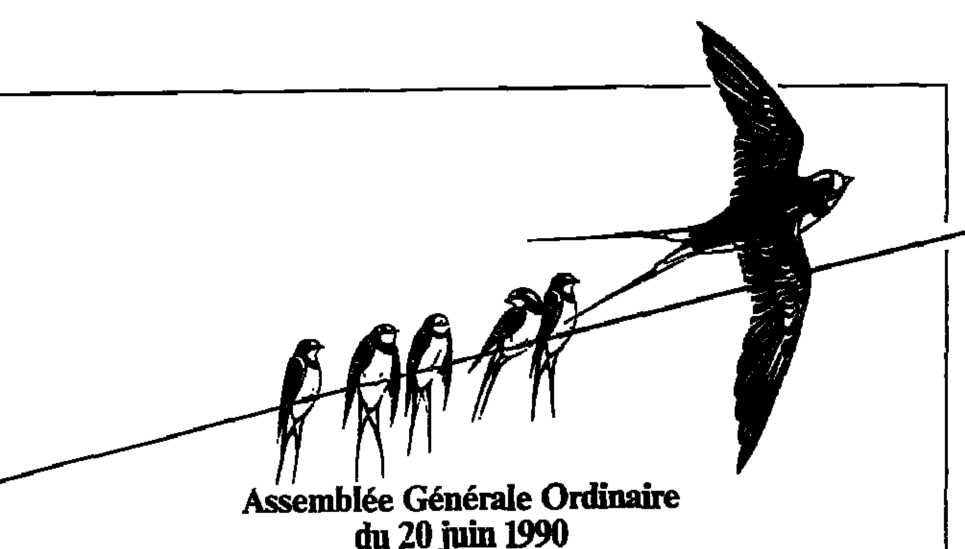
De niveau Bac + 4 (université ou ecole de gestion), vous pratiquez l'outil informatique (Lotus, DBase III). La connaissance des métiers de l'assurance et/ou de la banque serait appréciée.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) à la Direction du Personnel.



Gras Savoye
Bien conseiller pour mieux prévoir
2, rue Ancelle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 1990

SOPRA, cotée au second marché de la Bourse de Paris depuis le 27 mars 1990, a tenu son Assemblée Générale Ordinaire *le 20 juin. Elle y a rappelé ses résultats 1989* qui traduisent une croissance rapide :
Chiffre d'affaires consolidé : 534 MF (+ 19,2 %)
Résultat net consolidé : 21,4 MF (+ 41 %)
Dividende net par action F 2,80 (+ F 1,40 d'avoir fiscal).
La prévision de croissance du chiffre d'affaires pour 1990 *est confirmée à + 19 ou 20 %. Le résultat net sera de l'ordre de 28 MF.*
Pour 1991, SOPRA projette une croissance forte et une profitabilité en constante amélioration.

SOPRA.
Ingénierie informatique

DÈS A PRÉSENT

Toutes les informations concernant les dates des Assemblées Générales des actionnaires et la mise à disposition des rapports annuels seront disponibles sur :

3615 LM puis AVIS

Un récapitulatif des entreprises ayant communiqué sur ces sujets paraîtra tous les samedis (daté dimanche-lundi), dans nos colonnes.

AVEC 879 000 LECTEURS CADRES, *le Monde* est le premier titre d'information des cadres.
(IPSOS 89)

JUIN 1990

LA CAISSE AUTONOME DE REFINANCEMENT LANCE DEUX EMPRUNTS OBLIGATAIRES A TAUX FIXE

■ La Caisse Autonome de Refinancement, filiale à 100 % de la Caisse des dépôts et consignations, est spécialisée dans la mobilisation de créances à moyen et long terme.

■ La CAR gérait, au 31 décembre 1989, un encours de créances de près de 18 milliards de francs dont 77 % garantis par l'Etat français.

■ La CAR s'est vu accorder pour ses émissions antérieures la note Aaa par Moody's Investors Service et AAA par S & P ADEF.

400.000.000 F
CAR 8,50 % septembre 1998

- Durée 8 ans et 58 jours
- Taux nominal : 8,50 %
- Taux actuariel brut : 9,97 %
- Nominal : 5 000 F
- Prix de souscription. 4 956 F dont prix d'émission : 4 598,55 F intérêts courus . 357,45 F
- Assimilation : le 12 juillet 1990 à l'emprunt CAR 8,50 % septembre 1998
- Amortissement normal : au pair en totalité le 5 septembre 1998
- Jouissance · 5 septembre 1989

1.000.000.000 F
CAR 9,50 % mars 2003

- Durée · 12 ans et 239 jours
- Taux nominal : 9,50 %
- Taux actuariel brut · 10,18 %
- Nominal : 5 000 F
- Prix de souscription : 4 819 F dont prix d'émission : 4 764,30 F intérêts courus · 54,70 F
- Assimilation : le 12 juillet 1990 à l'emprunt CAR 9,50 % mars 2003
- Amortissement normal : au pair en totalité le 5 mars 2003
- Jouissance : 28 mai 1990

Règlement : 9 juillet 1990

Lieux de souscription Banques, Caisses d'Épargne Écureuil, Poste et Trésor Public.

Une note d'information VISA COB n 90-248 du 19.06.1990 peut être obtenue sans frais sur demande - BALO du 25 06 1990

CAR
Caisse autonome de refinancement

LA QUALITÉ D'UNE GRANDE SIGNATURE

GROUPE
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

CAR - SA AU CAPITAL DE 100 000 000 F - RCS PARIS B 562 127 704 - 2, Square de Luynes, 75007 Paris - Tél (1) 45 48 15 20

UN PLACEMENT QUI ASSOCIE SÉCURITÉ ET RENTABILITÉ



Fonds commun de créances
(Loi du 23 décembre 1988)

Une valorisation de 30 % de votre investissement au terme d'une durée de 3 ans

Agrément COB en date du 12 juin 1990

Prix de souscription :	10 000 F
Prix de remboursement :	13 000 F
Règlement et jouissance :	23/07/90
Remboursement :	23/07/93
Durée :	3 ans
Taux de rendement actuariel :	9,14 %
Cotation :	Bourse de Paris

Fiscalité des intérêts pour les personnes physiques :
- impôt sur le revenu avec abattement,
- *ou prélèvement libératoire de 15 + 1 + 1 %*

Notation : • S & P - ADEF : AAA
• Moody's France : Aaa

Souscription : du 21/06/90 au 20/07/90

Souscription : auprès des Banques, de La Poste et du Trésor Public.

GROUPE
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Le prospectus d'émission est disponible auprès de la société de gestion FRANCE-TITRES, 5, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS – Tél. : 49.27 63 77

UNE FORMULE SIMPLE, UNE DURÉE COURTE

COMPAGNIES EUROPEENNES REUNIES

Société Anonyme au capital de F 5 054 356 200
Siège social : 7, avenue George V - 75008 Paris
RCS Paris B 622 028 470

CERUS – Compagnies Européennes Réunies a tenu son assemblée générale ordinaire le 20 juin 1990 sous la présidence de M. Carlo DE BENEDETTI.

L'assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice 1989, qui se traduisent par un bénéfice net social de 422,6 millions de francs et un bénéfice net consolidé de 1 030 millions de francs après impôt (part du groupe). Le résultat net consolidé, y compris la part revenant aux intérêts minoritaires, ressort à 1 235 millions de francs. Le total du bilan consolidé s'établit à 26 663 millions de francs.

Compte tenu des opérations de fusion entre CERUS et DUMENIL-LEBLE, la comparaison de ces données avec celles des exercices antérieurs n'est pas significative.

L'assemblée a fixé à 10 francs le dividende net par action. Compte tenu de l'avoir fiscal, le revenu global brut par action est de 15 francs.

Le dividende net par action versé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1988 s'élevait à *20 francs, équivalant à une somme de 7,40 francs par action si on lui applique la parité* d'échange de titres retenue lors de la fusion.

Sur Minitel 36.16 CLIFF

CERUS

Placez-vous

Situation au 31.05.1990

Sicav Actions	Valeur liquidative (en francs)	Performances (coupons inclus) par rapport au 30.12.1988	29.12.1989
S.N.I. (diversifiée)	1.228,59	13,77 %	0,15 %
CRÉDINTER (internationale, capitalisation prévue)	511,78	9,89 %	−2,57 %
FRANCIC (Monory)	513,71	27,98 %	1,71 %
FRANCIC RÉGIONS (Monory)	1.332,63	35,13 %	2,59 %
FRANCIC PIERRE (Monory, capitalisatioon prévue)	121,51	30,79 %	1,54 %
AVENIRCIC (PER)	107,19	11,86 %	3,21 %
TECHNOCIC (valeurs de croissance)	1.159,76	7,96 %	0,04 %
JAPACIC (valeurs du Pacifique)	182,17	−0,59 %	−7,70 %
AURECIC (titres rattachés à l'or, capitalisation)	1.305,11	5,85 %	−7,03 %
EUROCIC LEADERS (valeurs leaders européennes)	1.113,29	18,92 %	7,12 %
CIC EUROLEADERS Luxembourg (valeurs leaders françaises, capitalisation)	4.838,93	17,41 %*	−0,17 %
Sicav Obligations			
RENTACIC (revenu trimestriel)	158,99	8,76 %	2,79 %
MENSUELCIC (revenu mensuel)	10.042,62	9,80 %**	3,72 %
CAPITACIC (capitalisation long terme)	1.069,39	6,71 %***	4,23 %
OBLICIC MONDIAL (obligations étrangères, capitalisation)	2.273,43	3,36 %	0,78 %
OBLICIC-RÉGIONS (obligations première catégorie)	1.066,35	8,45 %	3,69 %
JEUNÉPARGNE (obligations diversifiées, capitalisation)	246,26	9,97 %	3,42 %
Sicav Court terme			
SÉCURICIC (monétaire, particuliers, capitalisation)	1.467,31	12,57 %	3,81 %
ÉPARCIC (monétaire, personnes morales et associations, capitalisation)	2.989,94	13,42 %	4,08 %
TRÉSORICIC (monétaire, investisseurs institutionnels, capitalisation)	107.392,20	13,61 %	4,14 %
MONÉCIC (régulière)	5.781,38	8,85 %	2,85 %
ASSOCIC (sensible)	1.098,35	9,15 %	4,42 %

* créée le 17.01.1989 ** créée le 01.03.1989 *** créée le 07.07.1989

Il existe aussi un FCP à valorisation quotidienne : le Portefeuille Associations, fonds monétaire à coupon annuel.

Les valeurs liquidatives de nos Sicav peuvent être consultées tous les jours sur Minitel 36.15 Code Associc.

GROUPE CIC

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE PARIS - LYONNAISE DE BANQUE - BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE - CRÉDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE - CRÉDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST - SOCIÉTÉ NANCÉIENNE VARIN-BERNIER - BANQUE SCALBERT-DUPONT - CRÉDIT INDUSTRIEL DE NORMANDIE - BANQUE RÉGIONALE DE L'OUEST - SOCIÉTÉ BORDELAISE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - BANQUE RÉGIONALE DE L'AIN - BANQUE TRANSATLANTIQUE - BANQUE BONNASSE



Pour tous renseignements, adressez-vous à la banque du Groupe CIC la plus proche ou renvoyez ce bon à découper à Christine Joffet, BP 207, 75452 Paris Cedex 09, tél. (1) 42.80.93.20.

Veuillez m'adresser votre documentation sur les Sicav.

Nom ______

Adresse ______ Tél. ______

AGP RSCG FINANCES

COMPAGNIE OPTORG

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 19 juin 1990, a approuvé les comptes de l'exercice 1989 qui se soldent par un bénéfice net de 168 887 175 F comprenant un résultat positif exceptionnel, après IS, de 150 652 000 F.

Après distribution d'une action gratuite pour dix actions anciennes, elle a décidé la mise en paiement le 17 juillet 1990 d'un dividende global de 14,25 F, représenté par un dividende net de 9,50 F auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 4,75 F.



LE SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT IMMOBILIER

L'assemblée générale ordinaire de FICOFRANCE s'est réunie le 15 mai 1990 sous la présidence de M. Richard Baglin. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1989 et décidé le transfert du siège social de la société 168, avenue Charles-de-Gaulle à Neuilly-sur-Seine.

Le bénéfice net s'est élevé à 37,5 millions de francs contre 38,4 millions de francs l'année précédente. Au plan commercial, le niveau d'activité a été satisfaisant puisque la production de prêts immobiliers à long et moyen terme s'est accrue de 15 % et celle du seul réseau de 68 %, grâce au succès continu des prêts à taux variables,dont le lancement remonte à 1988. L'encours de ces prêts a progressé de 19 % pour atteindre 4 milliards de francs.

La montée en puissance du nouveau département des crédits à court terme, avec un encours de 306 millions de francs à fin 1989, a été conforme aux objectifs.

Les filiales de crédit-bail SICOPIERRE (Sicomi) et FICOMUR ont commencé leur activité durant l'exercice.

Toutefois, les marges ont souffert de la continuation du phénomène des remboursements anticipés, de la hausse des taux de refinancement et d'une très vive concurrence sur le marché des prêts immobiliers.

Le début de l'année 1990 a été marqué par la prise de contrôle de Ficofrance par le groupe britannique Abbey National, cinquième banque de dépôt anglaise. L'arrivée de ce nouveau et puissant partenaire doit être de nature à renforcer la position de Ficofrance sur le marché des prêts immobiliers.

Consécutivement à cet accord, Abbey National et Ficofrance, chacun d'un côté de la Manche, s'apprêtent à lancer une nouvelle famille de prêts immobiliers conçue spécialement pour les résidents britanniques investissant dans l'immobilier en France. Parallèlement, avec le groupe d'assurances Monceau, Ficofrance a lancé la commercialisation en France du Cap Fico, prêt immobilier remboursable *in fine*, associé à une assurance capitalisation, suivant une formule inspirée du populaire « Endowment Mortgage » anglais.

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE D'ENTREPRISES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 1990

L'assemblée générale ordinaire, réunie sous la présidence de M. Jean-Claude Jammes, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1989.

L'ACTIVITÉ

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du groupe a progressé de 9,3 % pour atteindre 25,9 MMF dont 59 % en France, 21 % aux Etats-Unis, 7 % en Australie, 4 % en Europe et 9 % à l'exportation.

- En France, le chiffre d'affaires a progressé de 10 % et s'élève à 15,3 MMF. Parmi les acquisitions de l'exercice, citons celles de :
  - DANNO, spécialisé dans les constructions de bois et les bâtiments d'élevage. SAE est désormais n° 1 français sur ce marché.
  - EIFFEL CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES (participation de 35 %).
- Aux Etats-Unis, le chiffre d'affaires hors taxes de l'ensemble des filiales s'est élevé à près de 1 MM $.
- En Australie, le groupe BAULDERSTONE-HORNIBROOK, n° 3 du BTP et de l'ingénierie industrielle, a réalisé un chiffre d'affaires de 408 M AUS $, en progression de 39 %.
- En Europe, le chiffre d'affaires total des filiales s'est élevé à 754 MF, en augmentation de 31 %. Après la Belgique, l'Espagne et l'Italie, le groupe a créé une nouvelle filiale au Portugal en collaboration avec le groupe Grao Para.
- A l'exportation, le chiffre d'affaires des grands travaux a représenté 2,4 MMF, en croissance de 35,4 %.
  Les grands chantiers en cours sont : le World Trade Center de Pékin qui sera livré en 1990, une participation à hauteur de 20 % au chantier du barrage de Dul Hasti au Cachemire, la réalisation du réseau de distribution de gaz naturel d'Istanbul, l'extension de l'aéroport de Jakarta, la construction d'une voie rapide autoroutière à Singapour. La prospection de SAE dans les pays de l'Est s'est concrétisée par plusieurs accords dans le cadre de sociétés d'économie mixte, notamment en Pologne.

LES RÉSULTATS

Le bénéfice net total consolidé s'élève à 225 MF contre 92,3 MF en 1988 et à 202,5 MF contre 63,3 MF pour la part du groupe, grâce notamment aux très bonnes performances des sociétés françaises et malgré une perte importante aux Etats-Unis où il est escompté un retour à l'équilibre en 1991 grâce à la mise en place d'un rigoureux programme de restructuration.

Le cash-flow consolidé s'élève à 813,2 MF. Les investissements ont représenté 613,1 MF.

Le bénéfice net de la société mère SAE ressort à 186.1 MF.

LE DIVIDENDE

Le dividende a été fixé à 30 F net par action, soit 45 F avoir fiscal compris.

Il sera payable en numéraire ou en actions nouvelles de SAE. Les actionnaires exerceront leur choix entre le 5 juillet et le 20 août 1990.

LES PERSPECTIVES

Le carnet de commandes du groupe dépasse un niveau record de 33 milliards de francs. Les sociétés françaises ainsi que les sociétés belges et espagnoles, en croissance rapide, contribuent pour une large part à sa progression.

Outre le renforcement de ses principales activités sur les grands marchés où il est implanté (la France, les Etats-Unis et l'Australie), le groupe SAE entend poursuivre son expansion en Europe et dans les métiers porteurs complémentaires de la construction, comme la promotion et les services attachés à la gestion et à l'exploitation des patrimoines immobiliers.

ADMINISTRATION ET CONTROLE

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale a :
- ratifié la cooptation de M. Michel Pelège et de PELEGE INVESTISSEMENTS aux fonctions d'administrateurs, en remplacement de SENELLE-MAUBEUGE et de la CGIP ;
- élargi le conseil de neuf à dix membres et nommé M. Marc Boudier aux fonctions d'administrateur.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 20 JUIN 1990

L'assemblée générale extraordinaire a autorisé le conseil d'administration à :
- procéder à une nouvelle attribution de 60 000 options de souscription d'actions au profit des cadres dirigeants du groupe.
- augmenter le capital social de SAE en période d'offre publique d'achat ou d'échange dans la limite d'un montant nominal maximum de 700 MF.

A l'issue de l'AGE, le conseil d'administration a coopté M. Pierre-Michel Ragueneau aux fonctions d'administrateur en remplacement de M. Ernest-Antoine Seillière.

EUROMARCHÉ

L'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue le 19 juin 1990 sous la présidence de M. Antoine BERNHEIM, a approuvé les comptes de l'exercice 1989.

Pour cet exercice, le chiffre d'affaires HT s'est élevé à 18 960,3 millions pour EUROMARCHÉ (+ 7,11 %) et à 24 200,5 millions pour EUROMARCHÉ CONSOLIDÉ (+ 5,7 %).

Pour la société, le bénéfice net comptable après impôts et participation s'est élevé à 84,3 millions de francs contre 188,2 millions en 1988, la capacité d'autofinancement étant de 377 millions contre 438 millions en 1988.

En consolidé, la perte nette comptable après impôts et participation s'est élevée, pour la part du Groupe, à 59,4 millions contre un bénéfice de 158,9 millions en 1988, la capacité d'autofinancement étant de 400,9 millions contre 538,4 millions en 1988.

Il a par ailleurs été précisé qu'en non comparable les chiffres d'affaires à fin mai 1990 étaient en progression de + 5,6 % pour les hypermarchés, de − 7,1 % pour le bricolage et de + 11,2 % pour la restauration.

A l'issue de l'Assemblée, s'est tenu un conseil d'administration au cours duquel M. Antoine BERNHEIM a été reconduit à la majorité dans ses fonctions de Président-Directeur Général de la société EUROMARCHÉ.



NOUVELLE PROGRESSION DU DIVIDENDE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 21 juin 1990 sous la présidence de M. André MOULY, a approuvé les comptes de l'exercice 1989 qui se soldent par un bénéfice de 154 938 698,10 F.

Elle a fixé la distribution à 130 325 847,25 F, ce qui permettra de servir un dividende de 47,65 F par action contre 44,50 F au cours de l'exercice précédent (+ 7,08 %).

La mise en paiement s'effectuera à compter du 2 juillet 1990 et chaque actionnaire pourra opter pour un règlement en actions nouvelles, émises à 764 F jouissance 1er juillet 1990, cette option devant être exercée sur la totalité du dividende lui revenant avant le 31 juillet 1990.

Dans son allocution, M. André MOULY a souligné que l'exercice en cours se déroule conformément aux prévisions et que le dividende devrait connaître une croissance élevée supérieure à celle de l'inflation.

Réuni à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire, le conseil d'administration a pris connaissance du montant des loyers du 1er janvier au 30 septembre 1990 : 180,7 MF CONTRE 163 MF en 1989, soit une progression de 10,86 %.

STRATÉGIE INTERNATIONALE

SICAV
223, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS

absorbe la SICAV COLUMBIA

Les assemblées générales extraordinaires des SICAV STRATÉGIE INTERNATIONALE et COLUMBIA, réunies le 16 mai 1990, ont approuvé la fusion des deux sociétés sous forme d'une absorption de COLUMBIA par STRATÉGIE INTERNATIONALE.

La fusion permettra une meilleure diversification des actifs sur l'ensemble des places financières et la réalisation d'économies d'échelles.

La parité s'établit à 1,587051 actions STRATÉGIE INTERNATIONALE pour une action ancienne de COLUMBIA.

Les opérations d'échange s'effectuent au guichet de DEMACHY WORMS & CIE, avec faculté donnée aux actionnaires d'arrondir le nombre de titres obtenus à l'unité supérieure ou inférieure.

L'actif net de STRATÉGIE INTERNATIONALE s'élève, après fusion, à 1 235 321 987,17 F.

PRÉSERVATRICE FONCIÈRE ASSURANCES — W FINANCE
BANQUE DE GESTION PRIVÉE - SIB — DEMACHY WORMS & CIE

FRUCTI-CAPI et FRUCTI-ECU

SICAV du Groupe des Banques Populaires

Les Conseils d'Administration des SICAV FRUCTI-CAPI et FRUCTI-ECU ont estimé, au cours de leur séance des 25 avril 1990 et 22 mai 1990, qu'il était de l'intérêt des deux Sociétés de réunir leurs moyens pour optimiser la gestion des actifs qui leur sont confiés.

Dans cette perspective, la fusion des SICAV FRUCTI-CAPI et FRUCTI-ECU sera proposée à leurs actionnaires lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de chacune de ces Sociétés convoquée à cet effet le 10 août 1990 et, en cas de défaut de quorum, une seconde fois le 31 août 1990.

Cette opération serait réalisée sous la forme d'une absorption de FRUCTI-ECU par FRUCTI-CAPI, les actionnaires de FRUCTI-ECU recevant en échange de leurs titres des actions de FRUCTI-CAPI.

Les actionnaires de FRUCTI-ECU seront personnellement informés des modalités pratiques de la fusion.

FUSION DES SICAV



UNE ÉNERGIE NOUVELLE EN FRANCE

ACTIONNAIRES DE SUEZ, TITULAIRES DE BONS DE SOUSCRIPTION (juillet 1988), n'oubliez pas l'échéance du 30 juin 1990

Pour associer tous ses actionnaires à son développement, la Compagnie Financière de Suez avait attribué gratuitement, en juillet 1988, des bons de souscription à raison d'un bon par action ou par C.I.P.

Les titulaires de ces bons ont jusqu'au 30 juin 1990 pour les vendre ou les exercer :

- *dix bons de souscription d'actions permettent de souscrire une action nouvelle de Suez, jouissance 1er janvier 1990, au prix de FRF 260,*
- *dix bons de souscription de C.I.P. permettent de souscrire un C.I.P. nouveau, jouissance 1er janvier 1990, au prix de FRF 190.*

Nous vous rappelons les prix de cotation des titres concernés le 7 juin dernier :

• action	*FRF 452,00*
bon de souscription	*FRF 18,00*
• C.I.P.	*FRF 410,00*
bon de souscription	*FRF 20,10*

Nous vous conseillons de vous mettre immédiatement en contact avec votre intermédiaire financier pour prendre une décision avant le 30 juin 1990. Au-delà de cette date, les bons non exercés ne seront plus cotés et perdront toute valeur.



Pour tout complément d'information : Direction de la Communication 1, rue d'Astorg 75008 Paris. Tél. (1) 40.06.64.00. Minitel 3615 SUEZ

Note d'information C.O.B. n° 88-241 du 6 juillet 1988.

MARCHÉS FINANCIERS

Avant le sommet de Houston

Un plan pour la réduction de la dette des pays latino-américains

Les vingt-six pays membres du SELA (Système économique latino-américain) ont adopté vendredi 22 juin un plan de réduction de leur dette extérieure qu'ils vont soumettre aux pays riches lors du sommet de Houston, du 9 au 11 juillet prochain.

Le plan SELA a été élaboré afin que la région puisse disposer de revenus lui permettant de retrouver un taux de croissance de 5 % à 6 % par an, comme dans les années 70. Pour cela, les remboursements, *actuellement de 40 milliards de* dollars, devraient être ramenés à 10 milliards.

*Envers les banques, le plan pré*voit de réduire le principal de la dette en l'échangeant contre des bons à long terme, remboursables sur trente-cinq ans ou plus, d'une valeur réduite prenant en compte la cote de ces titres sur le marché secondaire, *(27 cents pour un dol*lar fin 1989). Il propose que les taux d'intérêt soient fixés par exemple à 5 % (au lieu des 10 % actuels du marché).

Envers les organismes multilatéraux, le plan demande une modi*fication des règles du jeu pour une* réduction au moins équivalente à celle des banques privées.

Aide au développement

La France troisième donateur mondial

Tandis que l'aide publique au développement versée par les pays riches a diminué de 2 % en termes réels en 1989, le Japon est devenu pour la première fois le principal pays donateur devant les Etats-Unis, *révèle le rapport du Comité* d'aide au développement de l'OCDE, publié dimanche 24 juin.

Le Japon a versé 8,96 milliards de dollars (50,2 milliards de francs), soit 4 % de plus qu'en 1988, tandis que les Etats-Unis réduisaient leur effort de 27 % et ne versaient que 7,66 milliards de dollars (42,9 milliards de francs).

La France, avec 5,14 milliards *de dollars (28,9 milliards de* francs), est restée troisième pays donateur en valeur, mais premier par le rythme d'augmentation des dons (+ 10,6 %) et en pourcentage du produit intérieur brut (0,54 %).

REPÈRES

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Forte reprise en mai

La consommation des ménages en produits manufacturés a fortement augmenté en mai, retrouvant – après la baisse importante d'avril – son niveau élevé du premier trimestre. Cette reprise s'explique *surtout* par les achats d'automobiles qui, après correction des variations saisonnières, atteignent un niveau élevé (206 500). Mais elle s'explique aussi par la flambée des achats d'habillement (+ 14 %).

Globalement, la consommation des ménages en produits industriels augmente de 3,8 % en un mois et de 5 % en un an.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Fort repli en avril pour la France

L'indice mensuel de la production industrielle, calculé par l'INSEE, a progressé de 1,3 % en avril par rapport à mars, passant sur la base 100 en 1985 et après correction des variations saisonnières, de 110,6 à 112,1 d'un mois à l'autre. En un an (avril 1990 comparé à avril 1989), la production ne progresse pas du tout (indice 112,4 en avril 1989). Il est *notable qu'en avril dernier seule la* production d'énergie ait augmenté : de 15 % par rapport à mars du fait des températures particulièrement basses enregistrées alors.

Sans ce facteur climatique tout à *fait accidentel, la production* industrielle aurait fortement chuté. On le voit à l'évolution de l'indice des seules industries manufactu*rières qui excluent la production* d'énergie : l'indice baisse de 2,5 % en un mois et ne progresse que de façon insignifiante par rapport à avril 1989 (+ 0,4 %). Ce mauvais résultat s'explique surtout par la production de biens intermédiaires (– 3,5 % en un mois), d'automobiles et de biens d'équipement ménager qui chute de 5,3 % en un mois et de 3,1 % par rapport à avril 1989. Mais tous les autres compartiments de la production industrielle ont également baissé en avril : biens d'équipe*ment professionnels (– 1,8 %),* biens de consommation courante (– 1,6 %).

Les *indices de mai et juin mon*treront si l'activité économique s'est accélérée après un long passage à vide, dont on peut penser qu'il a eu pour cause le souci des industriels de réduire des stocks jugés excessifs.

PÉTROLE

Baisse de la production soviétique

La production soviétique de pétrole a baissé de près de 10 % en 1989, du fait du vieillissement des puits, de mouvements sociaux et de troubles ethniques, selon des chiffres de la CIA.

L'URSS a exporté 3,69 millions de barils de pétrole par jour en 1989, contre 4,08 millions l'année précédente, et la production a diminué dans les mêmes proportions, toujours selon la CIA.

Contrairement aux prévisions, Moscou a surtout réduit ses ventes à l'Europe de l'Ouest, indique l'agence, alors que celles vers l'Europe de l'Est étaient maintenues au niveau des années antérieures.

*Le déclin de la production sovié*tique de pétrole s'est accentué au premier trimestre 1990, assure par ailleurs la revue spécialisée *Pétrostratégies*, estimant que si cette tendance continue la production soviétique totale pour 1990 n'atteindrait *qu'environ 12,27 millions* de barils/jour, contre 12,5 millions en 1989 et 12,8 millions en 1988.

Y. S.

□ **Contentieux entre l'Irak et les Emirats sur les quotas.** – Le ministre du pétrole des Emirats arabes unis, M. Manch Said Al Oteiba, a réfuté le 23 juin les accusations faisant assumer à son pays la responsabilité de la chute des prix du pétrole brut. Il faisait allusion à des propos formulés la veille par son homologue *irakien, qui affirmait que les Emirats* dépassaient leur quota alloué par l'OPEP. Les Emirats revendiquent depuis plusieurs années un quota plus important que celui qui leur est accordé par l'Organisation. *« Dans le passé, nous avons consenti beaucoup de sacrifices pour garantir la stabilité du marché et la cohésion de l'OPEP. Nous sommes toujours disposés à en faire autant, mais nous refusons d'être des laissés-pour-compte »*, a déclaré M. Al Oteiba.

□ ***Hitachi licencie 850 grévistes en* Malaisie.** – La filiale en Malaisie du groupe électronique japonais Hitachi a licencié 850 ouvriers qui avaient pris part à une grève sauvage de quatre jours, rapportait la presse samedi 23 juin. Les ouvriers avaient entamé leur mouvement de grève lundi 18 juin pour forcer la direction à réintégrer huit de leurs collègues licenciés après avoir éga*lement participé à une grève illé*gale pour pouvoir créer un syndicat. Ce licenciement a finalement été transformé en une simple suspension de travail, mais les ouvriers avaient persisté dans leur grève. – *(AFP.)*

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 29 décembre 1989

	15 juin	22 juin
Valeurs franç. à rev. variable	100	99,6
Valeurs industrielles	100,4	100,2
Valeurs étrangères	94,7	94,6
Pétroles-Energie	124,3	127,3
Chimie	95	95,9
Métallurgie, mécanique	95,3	93,3
Electricité, électronique	111,8	111,3
Bâtiment et matériaux	97,5	96,8
Ind. de consom. non alim.	94,4	92,2
Agro-alimentaire	98	97,2
Distribution	86,7	86,2
Transports, loisirs, services	113,5	114,1
Assurances	92,6	94,4
Crédit banque	106,8	105,3
Sicomi	98,7	98,1
Immobilier et foncier	99,3	98,7
Investissement et portefeuille	93,2	92,8
Base 100 : 29 décembre 1989		
Valeurs franç. à revenu fixe	97,4	97,3
Emprunts d'Etat	98,6	98,6
Emprunts garantis et assimilés	96,5	96,3
Sociétés	98,1	98
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 594	4 575,6
Valeurs étrangères	4 430,1	4 425,4
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	683	680,3
Valeurs étrangères	591,8	591,1
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	112,5	112,4
Emprunt d'Etat	93,7	93,9
Emprunts garantis et assimilés	111,2	110,9
Sociétés	113,1	113
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	543,4	542,7
Produits de base	403,5	411
Construction	571,1	563,9
Biens d'équipement	353,2	349,9
Biens de consom. durables	554	537,5
Biens de consom. non durables	654,2	651,2
Biens de consom. alim.	818	825,1
Services	567,1	565,7
Sociétés financières	602,4	604,8
Sociétés de la zone franc. exploitant principalement à l'étranger	501,5	498,1
Valeurs industrielles	520,6	519,4
BOURSES REGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	335,4	330,4

Les bons débuts du marché à terme allemand

La Bourse à terme ouest-allemande, DTB (Deutsche Terminboerse), a bien réussi son lancement, estime son directeur, M. Joerge Franke, cent jours exactement après l'ouverture de la nouvelle Bourse, le 26 janvier dernier. Depuis cette date, environ 2,5 millions de *contrats ont été négociés*, ce qui représente un volume quotidien moyen de 25 000 contrats.

La DTB propose des contrats *d'option sur quatorze actions alle*mandes. L'un des paris des initiateurs de la DTB *repose* sur une informatisation totale des échanges. Ce qui n'existe sur aucune autre grande *Bourse à terme dans le monde*. En misant à fond sur l'électronique, les Allemands espèrent gagner des points par rapport à la concurrence internationale, à savoir en premier la Bourse à terme londonienne Liffe et le MATIF parisien.

Le 10 septembre prochain, la DTB va introduire deux nouveaux produits : des contrats à terme (sur les obligations fédérales ouest-allemandes à dix ans et sur l'indice boursier DAX). Francfort entrera *alors en compétition directe avec le* Liffe londonien, qui propose déjà depuis deux ans des contrats sur les obligations fédérales, connues dans les milieux boursiers sous le nom de « Bunds ».

Afin de séduire les investisseurs internationaux, la DTB prépare une série de cinq autres produits financiers en DM

PARIS, 25 juin ⬆

Bien orientée

La séance de lundi s'annonçait plutôt mal en début de journée. En effet, dans les salles de marché, les ordres de ventes d'actions Michelin *s'amoncelaient après* la tenue vendredi dernier de l'assemblée générale du premier groupe mondial de pneumatiques.

M. François Michelin, PDG du groupe de Clermont-Ferrand, ne s'est pas montré optimiste pour les trois ans à venir et n'aurait pas exclu, selon certains, un exercice 1990 déficitaire. Or les analystes financiers avaient récemment prévu un bénéfice de *1,5 milliard de francs* pour cette année contre 2,6 milliards pour 1989. Peu après l'ouverture, le titre tombait sous le niveau des 100 F, à 99 F, soit un recul supérieur à 8 %.

En début d'après-midi, l'action valait 100 F dans un marché particulièrement animé de 1,2 million de titres. Vendredi, *plus de 620 000 actions* avaient déjà changé de mains. Depuis le début de l'année, Michelin a perdu 40 %.

Cette chute d'un titre vedette avait pesé sur la cote en début de matinée. L'indice CAC 40 perdait 0,07 % peu après l'ouverture. Mais très vite la tendance redevenait positive, cet indice affichant un gain de 0,38 % en début d'après-midi.

La très légère baisse des taux d'intérêt en Allemagne, qui a eu un effet positif *sur* le Matif, a également eu une influence heureuse sur le marché des actions, où l'on espère une fois de plus une détente des taux d'intérêt outre-Atlantique, si les résultats trimestriels des entreprises américaines laissent craindre une *récession*. C'était du moins l'explication que donnaient les milieux boursiers pour justifier la hausse de lundi. Une progression qui confirme la reprise enregistrée la semaine précédente.

TOKYO, 25 juin ⬇

Vive baisse

La Bourse de Tokyo a enregistré lundi sa plus forte baisse depuis plus de *deux mois, l'indice Nikkei cédant* 570,38 points, soit 1,80 %, à 31 124,19 yens. Vendredi cet indice avait déjà perdu 392,70 points.

Les investisseurs, inquiets du recul du yen et des conséquences de l'union monétaire allemande, à partir du 1er juillet, sont restés sur la réserve, décla*raient les opérateurs. Ce recul s'est* toutefois développé dans un marché pas très actif, limitant ainsi quelque peu la portée de ce mouvement. Les pertes les plus importantes ont touché la construction et la sidérurgie.

VALEURS	Cours du 22 juin	Cours du 25 juin
Akai	1 020	1 010
Bridgestone	1 490	1 440
Canon	1 790	1 770
Fuji Bank	2 660	–
Honda Motors	1 740	1 720
Matsushita Electric	2 090	2 060
Mitsubishi Heavy	1 000	990
Sony Corp.	8 570	8 450
Toyota Motors	2 560	2 490

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Mitsui actionnaire d'une entreprise chimique hongroise.** – La grande maison *de commerce japonaise Mitsui and Co.* a conclu un accord pour acquérir une participation de 4 % dans le capital de l'entreprise chimique hongroise Borsodi Vegyi Kombinati Rt (BVK). *Une filiale* du groupe Mitsui, spécialisée dans l'ingénierie chimique, fournira son savoir-faire à la firme hongroise pour la construction d'une unité de fabrication de polyuréthane d'une capacité annuelle de 25 000 tonnes. BKV, qui doit être privatisée prochainement, est installée à Kazincbarcika, à 250 kilomètres au nord-est de Budapesta, et emploie 6 000 personnes dans la fabrication de polyuréthane, de chlorure de vinyl, d'engrais et de produits agro-chimiques.

□ **La SFOM (BNP) prévoit d'acquérir 70 % de la Banque de Namibie.** – La Société financière pour les pays d'outre-mer (SFOM), filiale de la BNP en Suisse *à hauteur de 48,3 %, prévoit* d'acheter une participation de 70 % dans la Banque de Namibie, détenue par la Banque financière de la Cité, basée à Genève, *selon M. Jurgen Sarrazin, directeur géné*ral de la Dresdner Bank et membre du conseil d'administration de la SFOM. La SFOM est également détenue par Bruxelles Lambert et la Dresdner Bank pour 25,8 % chacune. M. Sarrazin a *indiqué que l'indépendance de la Nami*bie, intervenue pacifiquement le 21 mars, a été l'un des éléments-clés de la décision prise par la SFOM.

□ **CCMC : progression du bénéfice net consolidé en 1989.** – Le groupe CCMC (informatique de gestion) a réalisé en 1989 un bénéfice net consolidé de 92,6 *millions de francs, en forte augmenta*tion par rapport à 1988 (40,8 millions) à périmètre non comparable, selon les chiffres publiés par le groupe. Durant la *période, le groupe a réalisé un chiffre* d'affaires de 1,175 milliard de francs contre 1,05 milliard en 1988.

□ **Via Banque : 93 millions de francs de *bénéfice en 1989.*** – *Via Banque*, du groupe de la Compagnie de la navigation mixte, a dégagé l'an dernier un bénéfice de 93 millions de francs contre 110,7 *millions en 1988, année qui avait enre*gistré une plus-value exceptionnelle de 55,2 millions. Le bilan de Via Banque s'établit à 15,3 milliards de francs contre 12,1 milliards en 1988. La banque versera au titre de 1989 un dividende de 26 francs par action, égal à celui de l'exercice précédent.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	439 90	435	IN2	300	300
Asystel	105	....	I.P.B.M.	139 90	139 90
B.A.C.	234	232	Loca investis.	306	306
B. Demachy Ass.	582	576	Locamic	142	142
Bqe Tarneaud	179	179	Matra Comm.	199 90	199 40
B.I.C.M.	840	840	Métal Minière	224	230
Boiron (Ly)	385	381	Molex	239	230
Boisset (Lyon)	250	252	Navale-Delmas	1260	1250
Câbles de Lyon	3450	3409	Olivetti Logabax	590	599
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1249	1205	Om. Gest. Fin.	575	566
Calberson	540	520	Pinault	520	524
Cardif	700	700	Presbourg	93	93
C.E.E.	360	365	Présence Assur.	531	557
C.E.G.E.P.	281	278	Publ.Filipacchi	744	740
C.F.P.I.	275	287	Razel	680	670
Ciments d'Origny	720	730	Rémy et Associés	373 50	373
C.N.I.M.	1320	1320	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	321	321
Codetour	310	....	St-H. Matignon	260	258
Comareg	358	356 10	S.C.G.P.M.	650	..
Conforama	1160	1156	Segin (Ly)	346	337
Creeks	390	390	Select Invest (Ly)	103 90	103 90
Dafsa	210 50	....	Serbo	532	530
Dauphin	710	710	S.M.T. Goupil	257	258
Desquenne et Giral	261	265	Sopra	212	214 50
Devanlay	1376	1338	Supra	211	205
Deville	485	484	TF1	316	310
Dolisos	183	185	Thermador H. (Ly)	364	354
Editions Belfond	268	....	Unilog	182 50	186
Elysée Invest.	15 30	14 85	Union Fin. de Fr.	459	450
Europ. Propulsion	403 10	407	Viel et Cie	184 50	...
Finacor	198	200	Y. St-Laurent Groupe	1140	1118
Garonor	800	824			
GFF (group.fon.f.)	480	470			
Grand Livre	470	456			
Gravograph	252	251 50			
Guintoli	1080	1085			
I.C.C.	289	282			
IDIA	352	366			
Idianova	162	162			
I.M.S.	1299	1280			

Marché des options négociables le 22 juin 1990

Nombre de contrats : 18 689.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Juin dernier	Sept. dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Bouygues	640	12	–	3	–
CGE	600	30	42	–	14
Elf-Aquitaine	680	9	28	6,50	29
Eurotunnel SA-PLC	50	0,55	3,25	4	5,80
Euro Disneyland SC	110	0,10	4	6,70	–
Havas	637	13,50	–	3,50	–
Lafarge-Coppée	425	44	52	–	–
Michelin	110	2,50	7,90	3,90	8,50
Midi	1 200	–	115	–	20
Paribas	640	9,65	35	6	–
Pernod-Ricard	1 500	–	2,50	–	–
Peugeot SA	880	–	24	–	79
Rhône-Poulenc CI	400	55,10	–	–	4,50
Saint-Gobain	600	1,15	18	29	–
Source Perrier	1 700	1	–	–	140
Société générale	560	–	34	–	23
Suez Financière	440	5	19	5	18
Thomson-CSF	120	3	6,01	1,40	9,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 juin 1990

Nombre de contrats : 48 298

COURS	ÉCHÉANCES		
	Juin 90	Septembre 90	Décembre 90
Dernier	101,70	101,78	101,82
Précédent	101,34	101,40	101,46

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 90	Déc. 90	Sept. 90	Déc. 90
102	0,81	1,32	1,05	1,51

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6325 =

Le dollar était stable le lundi 25 juin, s'échangeant à Paris à *5,6325 F contre 5,6380 F* vendredi à la cotation officielle. Après avoir nettement progressé en fin de semaine dernière, la livre sterling cédait un peu de terrain, à 9,71 F contre 9,7565 F vendredi au fixing.

FRANCFORT	22 juin	25 juin
Dollar (en DM)	1,6770	1,6780
TOKYO	**22 juin**	**25 juin**
Dollar (en yens)	154,75	155,62

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (25 juin) .... 9 11/16 - 13/16 %
New-York (22 juin) ...... 8 3/16 - 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	21 juin	22 juin
Valeurs françaises	97,50	98,20
Valeurs étrangères	94,00	94,50
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	538,90	542,70
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	2 007,98	2 031,73

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)* -

	21 juin	22 juin
Industrielles	2 901,73	2 857,18

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	21 juin	22 juin
Industrielles	1 908,30	1 913,00
Mines d'or	170,30	171,00
Fonds d'Etat	80,19	80,39

TOKYO

	22 juin	*25 juin*
Nikkei Dow Jones	31 694,57	31 124,19
Indice général	2 341,06	2 307,54

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,6350	5,6370	+ 67	+ 77	+ 140	+ 160	+ 455	+ 515
$ can.	4,7553	4,7610	– 151	– 127	– 312	– 277	– 842	– 760
Yen (100)	3,6198	3,6228	+ 64	+ 80	+ 137	+ 164	+ 436	+ 491
DM	3,3558	3,3584	+ 44	+ 58	+ 87	+ 111	+ 247	+ 305
Florin	2,9838	2,9865	+ 35	+ 46	+ 71	+ 88	+ 209	+ 252
FB (100)	16,3523	16,3676	– 137	+ 33	– 92	+ 132	+ 133	+ 589
FS	3,9837	3,9880	+ 19	+ 35	+ 51	+ 74	+ 242	+ 307
L (1 000)	4,5794	4,5848	– 57	– 27	– 109	– 71	– 287	– 212
£	9,7176	9,7266	– 409	– 370	– 821	– 753	– 2141	– 1990

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16
Yen	7 5/16	7 9/16	7 3/8	7 1/2	7 3/8	7 1/2	7 1/2	7 5/8
DM	7 11/16	7 15/16	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16	8 3/8	8 1/2
Florin	7 7/8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 1/2	8 5/8
F.B. (100)	25	35	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16	9 1/2	9 5/8
F.S.	8 7/8	9 1/8	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16	8 5/8	8 3/4
L (1000)	11 1/2	12 1/2	10 5/8	11 1/8	10 3/4	11 1/4	11	11 1/2
£	14 3/4	15	14 7/8	15	14 7/8	15	14 7/8	15
F franç.	9 11/16	9 15/16	9 3/4	9 7/8	9 13/16	9 15/16	10 1/8	10 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 25 JUIN

Cours relevés à 14 h 26

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3650	C.N.E 3%	3685	3660	3665	- 0 54
1081	B.N.P. T.P.	1084	1085	1085	+ 0 09
	C.C.F. T.P.	1205	1195	1200	- 0 41
1113	Cr.Lyon. T.P.	1112	1112	1112	
1980	Renault T.P.	1981	1985	1988	+ 0 35
2007	Rhone Poul. T.P.	2012	2014	2015	+ 0 15
1250	Saint Gobain T.P.	1250	1246	1247	- 0 24
1255	Thomson T.P.	1257	1270	1260	+ 0 24
1010	ACCOR	1029	1029	1040	+ 1 07
755	Air Liquide	790	788	790	....
1940	Als. Superm.	1935	1930	1944	+ 0 47
515	A.L.S.P.I.	520	529	537	+ 3 27
2330	Arjom. Prioux	2299	2298	2315	+ 0 70
1070	AGF Sté Centrale	1068	1078	1078	+ 0 94
1060	Aux. Entrepr.	1058	1040	1050	- 0 76
245	Axa Midi Ass.	250	254 80	256	+ 2 40
290	Bafip	296 90	295	295	- 0 64
280	Bail-Equipem.	285	290	280	- 1 75
1000	Bail Investiss.	1000	1000	990	- 1 00
585	Bazcalm	592	595	599	+ 1 18
795	Bazar H.-V.	804	800	776	- 1 52
875	Beghin-Say	884	880	890	+ 0 68
1390	Berger (M)	1400	1362	1361	- 2 79
645	Bic	668	660	643	- 3 74
950	B.I.P.	950	930	930	- 2 11
670	BIS	600	594	581	- 3 17
420	B.N.P (CI)	419	418	414	- 1 19
1040	Bolloré Tech.	1070	1078	1062	- 0 75
3300	Bongrain	3350	3365	3330	- 0 60
1050	Bon-Marché	1058	1060	1054	- 0 38
640	Bouygues	650	660	662	+ 1 85
138	BP France	140	138	140	...
865	B.S.N.	867	865	869	+ 0 23
900	Canal Plus	938	912	921	+ 0 11
495	Cap Gem.S.	496 90	495	499 30	+ 0 48
3500	Carrefour	3549	3598	3550	+ 0 03
128	Casino	131 50	135 80	135	+ 2 68
107	Casino ADP	106 60	110	110	+ 3 19
1130	Castorama D.L.	1110	1125	1080	- 2 70
....	C.C.F.	1210	1210	1240	+ 2 48
133	CCMC Ly.	136	136	133	- 2 21
460	C.D.M.E.	462	465	459 90	- 0 45
580	C.E.G.I.D.	580	575	580	....
255	Centrest (Ny)	255	254 80	253	- 0 78
685	C.E.P. Comm.	689	670	687	- 0 30
365	Cerus	378 50	380	383 90	+ 1 43
580	Cetelem	580	580	571	- 1 55
565	C.F.A.O.	557	552	557	....
500	CF Inr	491	499	488	- 0 61
626	C.G.E.	628	629	628	....
440	CGI Info.	447	445	428	- 4 25
1330	C.G.I.P.	1370	1400	1406	+ 2 63
560	CGP	590	585	580	- 1 69
1030	Chargeurs S.A.	1030	1035	1028	- 0 19
780	C.I.C.A. (M)	769	785	759	- 1 30
1740	Ciments franc.	1720	1707	1714	- 0 35
610	Club Méditer.	608	609	607	- 0 16
186	CMB Packa.	191	188	190	- 0 52
145	Codetel	145	145 10	145 10	+ 0 07
350	Cofimeg	351	361	350	- 0 28
825	Colas	842	840	835	- 0 83

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
380	Cpt Entrep.	384	385	383 50	- 0 13
1160	Compt Mod.	1135	1120	1125	- 0 88
325	Concept S.A.	325	326	329	+ 1 23
430	CPR (Paris Rée.)	422 10	430	424 10	+ 0 47
1280	Créd. Foncier	1286	1289	1298	+ 0 93
810	Cr Lyon (CI)	817	810	809	- 0 98
1450	Credit Nat.	1495	1465	1488	- 0 47
385	CSEE	384	375	371	- 3 38
3090	Damart	3055	3080	3050	- 0 16
505	Dassault Av.	501	501	510	+ 1 80
330	Dassault Electr.	324	320	327	+ 0 93
1920	De Dietrich	1879	1859	1860	- 1 01
210	Dév.P.d.C.(Li)	210	211 90	209 80	- 0 10
310	Dév.R.Sud-Est	315	311	310	- 1 59
550	D.M.C.	548	550	545	+ 0 93
3960	Docks France	3850	3810	3840	- 0 26
585	Dumez	603	607	611	+ 1 33
2640	Eaux (Gle)	2707	2710	2715	+ 0 30
550	Ecco	567	559	575	+ 3 23
1040	Electro-Finan.	1021	1020	1001	+ 1 62
685	Elf Aquitaine	684	688	695	+ 1 61
500	- (Certific.)	511	502	519	+ 1 57
1180	Epeda B.-F.	1170	1151	1175	+ 0 43
2650	Essilor	2670	2651	2683	+ 0 49
1300	Essil.Int. (DP)	1280	1299	1290	+ 0 78
780	Esso	789	781	783	- 0 76
2020	Eurafrance	2030	2035	2036	+ 0 30
2220	Eurocom	2300	2245	2400	+ 4 35
103	Eurodisneyland	103 40	103 50	103	- 0 39
4000	Euromarché	4055	4050	4059	+ 0 10
1320	Europe 1	1330	1308	1305	- 1 88
47	Eurotunnel	45 95	47 50	48 15	+ 4 79
1760	Exor	1805	1850	1820	+ 0 83
1680	Facom	1690	1689	1680	- 0 59
186	Finextel	190 60	190	189 50	- 0 68
365	Fives Lille	357 50	360	351	- 1 82
2350	Fromager. Bel	2352	2360	2360	+ 0 34
1960	Gal.Lafayette	1932	1980	1940	+ 0 41
2040	G.A.N.	2030	2044	2032	+ 0 10
470	Gascogne (B)	474	472	479	+ 1 05
1530	Gaz et Eaux	1620	1620	1631	+ 0 68
1130	Géophysique	1155	1155	1100	- 4 76
595	Gerland Ly.	601	605	610	+ 1 50
850	Groupe Cité	870	870	847	- 2 64
1650	GTM-Entrep.	1660	1645	1645	- 0 90
1020	Guyenne-Gas.	1010	1020	1015	+ 0 50
335	Hachette	337 80	338 70	349	+ 3 32
635	Havas	640	642	636	- 0 63
670	Hénin (La)	685	682	679	- 0 88
1210	Hutchinson	1230	1220	1230	..
360	Imétal	360	365	365	+ 1 39
124	Immob. Phénix	128 80	126 70	125	- 2 95
131	Ingénico	133	133	133	...
4130	Inst. Mérieux	4111	4180	4150	+ 0 95
520	Interbail	510	515	506	- 0 78
1340	Intertechnique	1375	1395	1376	+ 0 07
1070	J. Lefebvre	1059	1045	1045	- 1 32
1070	Labinal	1061	1051	1060	- 0 09

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2620	Lab. Bellon	2720	2800	2850	+ 4 78
470	Lafarge	468	464 80	457 60	- 0 09
1340	Lebon	1370	1375	1399	+ 2 12
4460	Legrand	4470	4490	4470	
2360	Legrand (DP)	2385	2355	2400	+ 0 63
700	Legris Industries	700	699	699	- 0 14
740	Locabail Imm.	742	756	752	+ 1 35
480	Locafrance	490	495	490	+ 2 08
845	Locindus	843	850	848	+ 0 59
490	Luchaire	495	490	475	- 4 04
4390	L.V.M.H.	4475	4493	4568	+ 2 08
690	Lyonn. Eaux	697	695	701	+ 0 57
360	Majorette Ly.	366 50	368	370	+ 0 95
410	Mar. Wendel	414	412	413	- 0 24
370	Matra	375	377	372	- 1 33
6110	Merlin-Gerin	6160	6090	6240	+ 1 30
188	Metaleurop	191 20	194	195	+ 1 99
220	Métrologie In.	224	225	225	+ 0 45
115	Michelin	108 30	104	100 60	- 7 02
1260	Midi (Cie)	1261	1269	1278	+ 1 35
154	Midl. Bk Sa*	152	152	151	- 0 66
330	Min. Salsig (Ma)	340	355	355	+ 4 41
173	MMB	180	180	184	+ 2 22
113	Moulinex	108 50	107	101 50	- 6 45
1500	Navig. Mixte	1470	1450	1450	- 1 36
190	Nord-Est	190	186	188 50	- 0 79
545	Nordon (Ny)	556	565	555	- 0 18
760	Nouv Galeries	765	768	759	- 0 78
775	Occid. (Gle)	767	765	769	+ 0 26
1900	Omn. f. Paris	1900	1822	1895	- 0 26
355	Olipar	372	367 10	370 10	- 0 51
5390	Oréal	5400	5450	5450	+ 0 93
635	Paribas	645	641	640	- 0 78
1500	Pechelbronn	1550	1510	1515	- 2 26
147	Pechiney Int.	144	144	141	+ 1 44
335	Pechiney (CIP)	339 30	336	337	- 0 62
615	Penhoet	615	615	600	- 2 44
1210	Pernod Ricard	1215	1220	1253	+ 3 13
810	Peugeot	826	826	835	+ 1 09
435	Plastic-Omn.	430	439	440	+ 2 33
610	Poliet	627	620	622	- 0 80
1190	Présabail-Sic.	1187	1198	1202	+ 1 26
750	Primagaz	748	745	743	- 0 67
655	Printemps	650	631	640	- 1 54
3950	Promodès	4069	2080	2040	+ 0 29
680	Radiotechn.	701	700	710	+ 1 22
199	Raff. D Total	200	200	204	+ 2 00
3380	Redoute (La)	3345	3380	3380	+ 1 05
470	R. Poulenc CIP	466	470	476 90	+ 2 34
370	Robur Financ.	380	378	371	- 2 37
75	Rochette (La)	71 10	73	72 50	+ 1 97
2190	Roussel Uclaf	2280	2260	2260	- 0 83
4800	R. Impé.Ly*	4820	4820	4750	- 1 45
200	Sade (Ny)	210	205	202 10	+ 3 01
1540	Sagem	1550	1535	1558	+ 0 52
550	Saint Gobain	569	572	571	+ 0 35
1440	Saint Louis	1522	1530	1515	- 0 46
1460	Salomon Ly	1530	1539	1525	- 0 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
485	Salvepar (Ny)	489	495	508	+ 4 30
980	Sanofi	983	990	989	+ 0 51
1730	S.A.T.	1660	1660	1699	+ 2 35
315	Saut. Dch.	310	312 10	312	+ 0 65
1750	Saupiquet (Ns)	1707	1685	1680	- 1 00
1030	Schneider	1050	1020	1020	
22	SCOA	22 05	23	23	+ 4 31
1330	S.E.B.	1344	1340	1343	- 0 07
500	Sefimeg	495	496	496	
685	Segard A.	685	684	684	- 0 15
1550	S.F.I.M.	1555	1495	1560	+ 2 30
250	S.G.E.	246	250	242	- 1 63
620	Simco	604	602	601	- 0 50
1000	Sk. Rossignol	1035	1039	1048	+ 1 26
1050	Sligos	1075	1050	1050	- 2 33
555	Société Géné.	559	559	564	+ 0 89
135	[illegible]	136	134	126	- 7 35
152	[illegible]	157	156 20	161	+ 2 55
735	Sodexho	703	718	705	+ 0 28
107	Sogenal (Ny)	106	101	104 80	- 1 13
440	Sogerap	451	442	450	- 0 22
2120	Sommer-Allib.	1990	1961	1985	- 0 25
1560	Source Perrier	1571	1578	1575	+ 0 25
740	Sovac	760	749	747	- 1 71
700	SPEP	694	700	690	- 0 58
800	Spie-Batignol.	775	775	755	- 2 58
1300	Strafor	1331	1320	1330	- 0 08
435	Suez	436 60	437 90	436 20	- 0 09
540	Synthélabo	565	565	562	- 0 53
121	Thomson	120 60	121	122 30	+ 1 41
675	Total	677	679	685	+ 1 18
118	[illegible]	124	120 10	121	- 2 42
400	Truffaut Fr.	403	400	402	- 0 25
620	U.A.P.	619			
420	U.F.B. Locab.	408	419	410	+ 0 49
1160	U.I.C.	1195	1195	1200	+ 0 42
675	U.I.F.	680	680	672	- 1 18
935	U.I.S.	938	932	935	- 0 32
880	Unibail	885	871	874	- 1 24
235	U.C.B.	237	235	238	+ 0 42
550	Valeo	555	558	549	- 1 08
295	Vallourec	307 50	305 10	311	+ 1 14
405	Via Banque	420	418	415	- 1 19
1360	Zodiac	1360	1375	1360	
1220	Elf Gabon	1215	1225	1250	+ 2 88
138	Amax	135 20	135 80	135 80	+ 0 44
169	Amer. Express	171 10	171 20	171 20	+ 0 06
245	A.T.T.	246 50	240	240 10	- 2 60
152	Anglo Amer. C	154 50	155 60	155 60	+ 0 71
415	Amgold	417	420	420	+ 0 72
250	Banco Santander	269 50	269	269	- 0 19
990	B.A.S.F.	980	981	979	- 0 10
990	Bayer	978	952	953	+ 0 77
72	Buffelsfont.	70 80	76 50	76 50	+ 8 05
134	Chase Manh.	136	134 50	134 50	- 1 10
130	De Beers	128	124 50	125 20	- 2 19
2630	Deutsche Bank	2673	2678	2700	+ 1 01
1420	Dresdner Bank	1433	1441	1435	+ 0 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
55	Driefontein	55 20	58	58	+ 5 07
220	Du Pont-Nem.	216 50	213 40	213 40	- 1 43
235	Eastman Kodak	235 80	236	235	- 0 34
13 50	East Rand	13 50	13 60	14 10	+ 4 44
69	Echo Bay	70	69 70	69 50	- 0 71
245	Electrolux	244 80	244 50	244 50	- 0 12
1250	Ericsson	1252	1245	1250	- 0 16
270	Exxon Corp	274	263	269	- 1 82
250	Ford Motor	251	251	251	
43	Freegold	43 50	45 50	45 50	+ 6 90
15	Gencor	14 50	15 30	15 30	+ 7 14
400	Gén. Elect.	399	396 90	396 90	- 0 53
280	Gén. Motors	280	275	275	- 1 79
530	Gén. Belgique	533	536	536	+ 0 56
64	Gd Métropol.	65 20	65	65	- 0 31
77	Guinness	76 80	77 10	77 10	+ 0 39
24	Hanson PLC	24	23 95	23 95	- 0 21
32	Harmony Gold	32 50	32 50	33 70	+ 3 69
270	Hewlett Packard	268 50	264	264	- 1 68
55	Hitachi	55	54	54	- 1 82
900	Hoechst	907	901	902	- 0 55
56	Homestak.	98	95	95	- 3 06
114	Imp. Chemical	115 70	115 70	116	+ 0 25
665	I.B.M.	670	661	662	- 1 19
335	I.T.T.	333	331	331 50	- 0 45
144	Ito Yokado	140 50	137 90	137 90	- 1 92
76	Matsushita	76 60	74 90	74 90	- 2 22
19 50	Maxwell	19 30	19 90	19 90	+ 3 11
200	Mc Donald's	200	195	195	- 2 50
465	Merck	473	465	465	- 1 69
480	Minnesota M.	484	476	476	- 0 96
355	Mobil corp	354	350	350	- 1 13
205	Morgan J.P.	203 50	201	201	- 1 23
34600	Nestlé	35900	35700	35700	- 0 56
1040	Nixdorf	1047	1041	1041	- 0 57
173	Norsk Hydro	172 50	171 50	171 50	- 0 58
107	OFSIL	107	108 90	108 90	+ 1 78
1940	Pétrofina	1935	1929	1929	- 0 31
245	Philip Morris	257	256 90	256 90	- 0 04
99	Philips	101	101 70	101 70	+ 0 69
86	Placer Dome	84 80	82 60	82 60	- 2 20
320	Quilmès	318	315	315	- 0 94
24	Randfontein	24 30	25 70	26 30	+ 8 23
425	Royal Dutch	424	425 10	425 10	+ 0 26
54	R.T.Z.	54 15	54 80	54 80	+ 1 20
9	Saat.& Saatchi	8 75	8 45	8 40	- 4 00
46	St Helena	46	47 80	47 80	+ 3 91
335	Schlumberger	332 20	328	328	- 1 26
44	Shell transp.	44 30	44 80	45 10	+ 1 81
2460	Siemens	2512	2527	2550	+ 1 51
315	Sony	311	307 80	307 80	- 1 03
92	Sumitomo Bank	91 90	90	90	- 2 07
245	T.D.K.	245 50	244	244	- 0 61
48	Telefonica	48 05	47 90	47 90	- 0 31
39	Toshiba	38 70	37 85	37 85	- 2 20
465	Unilever	470	472	473	+ 0 64
335	Unit. Techn.	339 50	327	327	- 3 68
370	Vaal Reefs	380	398	398	+ 4 74
305	Volvo	314 50	304	304	- 3 34
153	West Deep	152 90	157 50	157 50	+ 3 01
275	Xerox Corp.	276	268	269	- 2 54
107	Yamanouchi	108	105 20	106 20	- 1 67
1 79	Zambia Cop	2	2 08	2 08	+ 4 00

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	119 90	0 79
Emp.Etat 9,8%78	99 82	9 34
10,80% 79/94	101 55	8 69
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp.Etat 14,6% 83	102 77	4 96
Emp.Etat 13,4%83	110 06	6 82
Emp.Etat 12,2% 84	104 66	8 69
Emp.Etat 11% 85	106 57	3 73
10,26% mars 86	101 60	2 95
OAT 10% 5/2000	102 18	0 79
OAT 9,9% 12/1997	101 60	5 28
OAT 9,8% 1/1996	100 40	3 92
PTT 11,2% 85	103 55	5 85
CFF 10,30% 86	98 30	3 98
CNB Bques 5000F	99 67	4 23
CNB Paribas 5000F	100	4 23
CNB Suez 5000F	100 15	4 23
CNE 11,5% 85	102 30	0 82
CNI 1/82 5000F	99 66	4 23
CNT 9 % 86	....	1 75
CRH 10,80% déc.85	103 50	4 75
CHARB FCE 3% 100	152 80	....
CNCA	1140 30	....
Cerus	....	....
CGE 6 janv. 89/99	605	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1640	1630
Applications Hydr.	1650	1612
Arbel	1100	1127
Asturg	328 50	330
Avenir Publicité	393 50	393
Bains C.Monaco	1210	1175
B.Hypoth.Europ.	354	..
B.N.P. Intercont.	270	256 50
Beghin-Say (C.I.)	625	....
Bénédictine	4190	4300
Blanzy Ouest	3100	2715 o
B.T.P.	99 50	99 10
Cambodge	999	989
Carbone Lorraine	1085	1100
Case Poclain	30 20	29
C.E.G.F. (Frigor.)	436	430
Cementerie Blanzy	600	600
Cerabati	113	....
Champex Ny	140 50	140 50
CIC (CIP)	262 50	270
C.I.M.	840	824
C.I.T.R.A.M. (B)	2230	....
Clause	810	....
Cofradel	1230	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cogifi	445	435
Coniphos	698	698
Cie Industrielle	7110	....
Cpt Lyon Alemand	550	548
Concorde	1010	1005
Constr.Mét.Prov.	44 50	40 60o
Crédit Gén.Ind.	423	410 30
Cr Universel (Cie)	721	736
Créditel	127	131
Darblay	710	...
Degremont	1575	....
Delalande	2885	2611
Delmas Vieljeux	4630	4500
Didot Bottin	1596	1595
Drouot Assu.	379 50	403
Eaux Bassin Vichy	3041	3015
Eaux Vittel	7700	7560
Ecia	1354	1351
Electro-Banque	345	352
Elf Antargaz	1380	....
E.L.M. Leblanc	681	675
Enelfi Bretagne	395	....
Ent.Mag. Paris	4066	4066
Etex (ex. Eternit)	2080	2103
Europ Soutres Ind.	16	17 50d
Finalens	271	271
F.I.P.P.	216	....
F.N.A.C.	2140	....
Foncière (Cie)	878	869
Fonc.Lyonnaise	1100	1095
Foncina	646	645
Fougerolle	870	850
France I.A.R.D.	1196	1180
France SA (La)	2630	2614
From. Paul-Renard	2548	....
Gaumont	1090	1041
Genefim	350	348
Gévelot	691	705
G.F.C.	470	460
G.F.I.I.	335	330
Grds Moulins Paris	1499	1520
G.T.I (Transport)	600	600
Immobail	383	390
Immobanque	805	810
Im.Marseillaise	8050	8050
Imm. Plaine-Monceau	582	575
Immofice	599	590
Invest.(Ste Cle.)	3290	3250
Jaeger	136 30	131
Lambert Frères	445	427 50
Lille Bonnières	1700	1700
Loca-Expansion	291	290 50
Locafinancière	411 50	410
Locamol	364 80	375
Louis Vuitton	1010	980
Louvre	5670	5660
Lucia	2000	1985
Machines Bull	71 30	71 40
Mag. Uniprix	200	196
Magnant	623	...
Métal Déployé	611	610

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	211 10	210
Navigation (Nle)	280	290
Nozal	246	.
Optorg	420	420
Oréal (CI)	2400	...
Origny-Desvroise	1450	1435
Palais Nouveauté	1152	1165
Paluel Marmont	682	682
Parfinance	215	212
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	225	225
Paris Orléans	287	285
Parthena Invest.	554	556
Patemelle RD	1500	1580
Pathé Cinéma	800	..
Piper Heidsieck	2150	...
P.L.M.	447	445
Porcher	765	...
Promodès (CI)	1855	890 o
Publicis	970	965
Rochefortaise	1534	1529
Rosario	705	689
Rougier	502	490
S.A.C.E.R.	579	565
S.A.F.A.A.	540	518 o
S.A.F.I.C Alcan	600	....
SAFT	2030	1965
Saga	235	235
Salins du Midi	698	672
Satam	119	118
Savoisienne M.	173	....
S.C.A.C.	840	840
Senelle Maubeuge	520	520
S.Eaud.Parl. (M)	182	179
Silic	857	852
Siniam	550	534
S.I.P.H.	465	470
Sofal	869	840
Soffo	663	651
Sofical	1095	1090
Soficomi	640	655
S.O.F.I.P. (M)	816	523 o
Sofragi	1736	1736
Sophia-Bail	513	512
Sopagn	175	174
Soudure Autogène	985	940
Sovabail	550	530
Stern	721	...
Suez (CIP)	385	390
Taittinger	5600	5650
Télémécanique Elect.	4980	4980
Tesan-Acquitas	790	800
Tour Eiffel	330	..
Ufiner	1164	1175
Union Assur Paris	620	619
U.T.A.	2700	2514 o
Vicat	3450	3431
Viniprix	2200	2200
Virax	178 20	178 30
Waterman	1297	1310
Maroc Sté Brasseries	255	...

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	960	.
Akzo Nv Sico	361	...
Alcan Aluminium	123	
Algemene B.Ned.	114	113
American Brands	354	356
Arbed	859	860
Asturienne Mines	221	218 50
Banco Popular Espa.	480	495
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	35700	36000
Can.Pacifique	98 10	98
Chrysler Corp.	96 50	95 50
C.I.R.	25 10	25 10
Commerzbank	930	918
De Beers (port.)	137	.
Dow Chemical	341	.
GBL (Brux Lamb.)	642	638
Gevaert	1260	
Glaxo Holdings Ltd	78	78
Goodyear Tire	197 80	.
Grace and Co (WR)	166	166
GTE Corp.	345	..
Honeywell Inc.	530	540
Johannesburg	1445	...
Kubota	35 50	....
Latonia	313	313
Midland Bank	30	30
Noranda Mines	94 10	93
Olivetti priv.	21 70	20 80
pakhoed hold.	610	610
Pfizer Inc.	360	358
Procter Gamble	435	440
Ricoh	41 20	39 40
Robeco	295	293 50
Rodamco NV	240	240
Rolinco	295	293 50
Sapem	9 10	9 10
Sema Group	53 60	53 10
SKF Aktiebolaget	154	...
Tenneco Inc.	369	.
Thorn Electrical	73 80	74
Toray Ind.	30 80	29
Vieille Montagne	3000	
Wagons Lits	1510	..
West Rand Cons.	9 50	9 60
Whitman Corp	156	...

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	.
Buitoni	850	...
Calciphos	163	161 30
C.G.H. Cogedhor.	73	.
C. Occid. Forestière	180	..
Chambourcy (M)	978	..
Cochery Bourdin	360	.
Coparex	575	570
Europ Accum.	65 10	67
Gachet S.A.	124	119
Guy Degrenne	480	..
Haribo Ricqles Zan	210	...
Hoogovens	297	..
Lecteurs du Monde	425	450
Merlin Imm.	240	.
Nicolas	925	.
Particip. Perrier	380 20	
Rorento N.V.	176 40	176 40
St-Gobain-Emballage	2507	2708 d
Serna Matra	320 10	330
S.E.P.R.	1610	..
Sofi	390	...
S.P.R. act. B.	394	393 50
Ufinex	380	
Wonder	968	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 638	5 632	5 470	5 870
Ecu	6 932	6 932	....	....
Allemagne (100 dm)	335 800	335 760	326 500	347
Belgique (100 F)	16 361	16 374	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	298 480	298 510	289	309 500
Italie (1000 lires)	4 581	4 582	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 300	88 280	84	92
Gde.Bretagne (1 L)	9 756	9 753	9 300	10 100
Grèce (100 drachmes)	3 430	3 432	4 050	4 050
Suisse (100 f)	398 350	400 030	388	408
Suède (100 krs)	92 940	92 760	89	96 500
Norvège (100 k)	87 410	87 500	84	92
Autriche (100 sch)	47 730	47 713	46 500	49 800
Espagne (100 pes)	5 455	5 455	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 835	3 823	3 650	4 500
Canada (1 $ can)	4 792	4 755	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 846	3 616	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/6
Or fin (kilo en barre)	63500	64100
Or fin (en lingot)	63650	64250
Napoléon (20f)	391	390
Pièce Fr (10 f)	400	.....
Pièce Suisse (20 f)	411	416
Pièce Latine (20 f)	368	370
Souverain	466	475
Pièce 20 dollars	2255	2255
Pièce 10 dollars	1220	1220
Pièce 5 dollars	775	.....
Pièce 50 pesos	2405	2405
Pièce 10 florins	377	380

SICAV (sélection) 22/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1162 49	1134 14
Acticn	239 49	233 08
Agepargne	851 80	824 69
Ageplacement	6850 57	6850 57
Agepremière	105 44	105 12
AGF Actions ex CP	1184 14	1155 26
A.G.F. 5000	696 64	679 65
AGF ECU	1010 32	1000 32
AGF Foncier	123 62	120 60
AGF Invest Sicav	130 05	127 88
AGF Interfonds	410 40	400 39
AGF Oblig.	1059 01	1053 74
AGF Sécurité Sicav	10643 28	10643 28
A.G.F.I.M.O.	709 04	691 75
AMEPS-GAN	6484 74	6190 68
Amplitude	678 87	659 10
Arbitrages Court.T	6012 72	6000 71
Associc	1102 91	1102 91
Atout Futur	394 59	371 94
Aurecic	1267 16	1230 25
Avenir Alizes	1600 43	1569 05
Avenir CIC	110 22	107 01
Axa Capital	141 21	135 13
Axa Europe	128 80	123 25
Axa Investments	132 05	126 36
Axa NPL	115 49	110 52
Axa Valeurs PER	136 79	130 90
Capmonétaire	5334 16	5328 83
Capoblig	5420 38	5340 28
Caparac	1089 51	1073 41
Capital-Marché	419 99	409 75
Capital Plus	1715 49	1715 49
Casden Pierre	36 97	36 07
Coeos	1096 65	1080 44
Comptavalor	5886 37	5877 55
Convertimmo	441 96	424 96
Crédinter	519 03	503 91
Crédit Mutuel Capital	1081 47	1060 26
Dièse	1217 24	1177 21
Drouot France	897 13	858 50
Drouot Investiss.	1093 15	1046 08
Drouot Sécurité	241 92	231 50
Drouot Sélection	151 95	145 41
Ecucic	1052 42	1036 87•
Ecupar	122 44	117 17
Ecureuil Capitalisation	2149 33	2128 05
Ecureuil Invest.	419 22	407 01
Ecureuil Monepremière	55930 57	55930 57
Ecureuil Monétaire	32965 18	32965 18
Ecureuil Trimestr.	1969 62	1950 12
Elicash	325522 85	325522 85
Energa	304 92	291 09
Eparcic	3008 12	3008 12•
Eparcourt-Sicav	4211 46	4200 96
Epargne Associat.	24371 80	24335 30
Epargne Capital	8886 01	8798 03
Epargne Court Terme	568 57	568 57
Epargne Croissance	1669 08	1624 41
Epargne Industrie	102 24	99 50
Epargne Inter.	587 54	571 91•
Epargne J	58519 40	58619 40
Epargne Long Terme	198 08	192 78
Epargne Monde	1330 12	1294 52
Epargne Oblig.	186 78	181 78
Epargne Première	12245 23	12154 07
Epargne Quatre	1076 06	1047 26
Epargne-Unie	1393	1342 65
Epargne Valeurs	453 27	441 14
Epsilon	1167 40	1155 84•
Eufinvest	723 49	702 42•
Eurocic Leaders	1140 23	1107 02
Eurodyn	1260 67	1219 22
Euro Gan	7687 75	7339 14
Euromaf	26 44	26 05
Fonsicav	11983 58	11983 58
FRANCE-GAN	10280 87	9814 67
France Garantie	256 36	255 85
France Investiss.	439 69	428 97•
France Oblig.	445 85	441 44
Francic	515 96	500 93
Francic Pierre	123 72	120 12
Francic-Régions	1350 88	1311 53

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	29 96	29 96
Fructi-Cap	35 09	34 57
Fructi Court	119041 27	119041 27
Fructidor	234 63	231 16
Fructi-Ecu	560 12	551 84
Fructi-Epargne	30 15	29 41
Fructifrance	972 46	948 74
Fructimmo	33 81	32 99
Fructi-Première	11172	11008 90
Fructivar	4581 69	4570 26
Futuroblig	1194 32	1155 05
Gestilion	61483 04	61329 72
Gest Associations	163 36	159 77
Gest. F. Sécur.	10484 63	10484 63
Horizon	1237 99	1201 93
Interépar.	105186 98	102123 28
Interoblig.	11903 17	11445 36
Intersélection Fce	574 82	558 08
Japacic	182 81	177 49•
Jeunepargne	250 25	246 55
Laffitte Amérique	218 93	209
Laffitte Europe	304 65	290 94
Laffitte Expan.	279 01	266 36
Laffitte France	358 72	342 45
Laffitte Immobil.	267 96	255 81
Laffitte Japon	443 75	423 63
Laffitte Oblig.	135 76	129 60
Laffitte Rendement	178 75	170 64
Laffitte Tokyo	375 59	358 56
Latitude	5692 08	5683 55
Lion C T	10620 12	10620 12
Lion L.T.	5837 45	5667 43
Lion Association	11132 15	11132 15
Lion Institution	24438 12	24375 18
Lionplus	806 19	798 21
Lion Trésor	2063 08	2042 65
Lion 20 000	22193 61	22193 61
Livret Bourse Inv.	566 91	550 40
Livret Portefeuil.	719 14	698 19
Méditerranée	205 77	196 91
Mensuel CIC	10081 55	9980 73
Mondial Investissem.	434 58	414 87
Monecic	5808 52	5808 52
Monedien	56504 09	56504 09
Mone.J	61086 55	61086 55
Monévalor	68723 60	68723 60
Mutualité dépôts	11337 04	11314 41
Mutuelle Unie Sel.	150 81	144 32
Natio Court Terme	237093 00	237093
Natio-Epargne	14780 54	14634 20
Natio-Ep. Ret.	130 10	126 62
Natio Eparg. Trésor	6612 98	6599 78
Natio-Imm.	1315 23	1280 03
Natio-Inter.	1172 85	1141 46
Natio-Monétaire	21399 42	21399 42
Natio Obligations	505 47	491 94
Natio-Patrimoine	1498 57	1458 46
Natio-Placements	64211 11	64211 11
Natio-Revenu	1006 99	997 02
Natio Sécurité	11896 22	11896 22
Natio-Valeurs	878 78	855 26
Nippon-Gan	6326 98	6040 06
Nord Sud Dévelop.	1275 72	1273 17
Normand	12756 12	12506
Obli-Associations	125 18	123 94•
Oblicic-Mondial	2304 93	2270 87
Oblicic-Régions	1085 65	1069 61
Oblig. ces caté.	151 22	148 99
Oblilion	1109 88	1098 89
Oblisécurité	10777 86	10777 86
Oporval	30883 68	29984 16
Oraction	1180 89	1142 06
Orvalor	5980 09	5763 94
Paribas Epargne	17410 72	17375 97
Paribas Opportunités	129 35	124 08
Paribas Patrimoine	568 52	545 34
Paribas Revenus	90 72	89 82
Patrimoine Retraite	186 67	183 01
Pervalor	696 42	676 14
Phenix Placement	278 10	270
Pierre Investissements	773 61	754 74
Placement A.	1247 93	1223 46

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placements C.T.	75626 75	75475 80
Placement J	6049 33	6037 26
Placement Premier	55817 20	55705 79
Plénitude	121 21	117 97
Poste Gestion	54832 48	54832 48
Première Oblig.	10537 52	10526 99
Prév. Ecureuil	109 91	106 97
Privassociation	24668 27	24668 27•
Quartz	131 58	128 34
Réalvalor	1062 75	1031 80
Remacic	161 70	159 31
Revenus Trimestr.	5278 66	5226 40
Revenu-Vert	1136 17	1119 38
St Honoré Bio-Alim.	941 71	899 01
St Honoré Global	273 09	260 71
St Honoré Mat.Plac.	241 13	230 20
St Honoré Pacifique	630 69	602 09•
St Honoré PME	564 63	539 03
St Honoré Réel	12585 32	12535 18
St Honoré Services	523 69	503 55
St Honoré Techno	801 09	764 76
Sécuricic	1475 58	1475 58
Sécuri-Taux	1174 03	1174 03
Sicasden	701 20	690 84
Sicav Associations	1561 35	1559 01
S.F.I. fr. et étr.	709 29	688 63
Sicav 5 000	448 85	436 84
S.L. Est	1540 24	1473 91
Silvafrance	736 43	716 72
Silvam	435 42	423 77
Silvarente	221 64	219 45
Silvinter	439 05	427 30
S.N.I.	1261 64	1224 89
Sogéroc	54227 33	52647 88
Sogevar	1125 43	1074 40
Sogimer	1353 03	1291 68
Soleil Investissements	554 65	529 50
Solstice	2019 30	2014 26
Stratégie Actions	1215 08	1168 35
Stratégie Rendements	1206 22	1168 25
Technocic	1182 24	1147 81
Techno-Gan	6266 06	5981 92
Thesora	548 03	542 60
Transplus	133 21	127 47
Trésor Avenir	106 01	104 96
Trésor Plus	1076 09	1065 44
Trésor Réel	12049 48	12049 48
Trésoricic	108055 52	108055 52
Trilion	5060 79	5010 68
U.A.P. Investiss.	483 97	466 48
U.A.P. Act. F	616 19	593 92
U.A.P. Act. Sél.	674 82	650 43
U.A.P. Aedifi.	655 89	632 78
U.A.P. Alizé	481 66	464 25•
U.A.P. Alto	114 11	109 99•
UAP Moyen Terme	115 69	111 51
Uni-Associations	115 08	115 08
Uni-Foncier	1525 80	1470 65
Unifrance	628 41	606 70
Uni-Garantie	1291 80	1266 45
Uni Régions	1650 20	1580 55
Uniréma	2401 38	2322 42
Univar	201 60	201 60
Univers Actions	1346 96	1302 67
Univers-Obligation	1643 23	1589 20
Valorem	571 77	557 82
Valorg	1754 76	1753
Valrea	44815 19	44792 79
Vauban	24273 33	24249 06

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Réunis à Paris

Les rocardiens préparent leur avenir

Les amis de M. Michel Rocard estiment qu'ils ne peuvent pas *« être seulement un courant politique qui soutient l'action gouvernementale »* et que l'heure est venue de *« redevenir un courant d'idées et de propositions »*. Ainsi M. Gérard Lindeperg, membre du secrétariat national du PS et coordinateur du courant, a-t-il résumé, dimanche 24 juin, les préoccupations exprimées lors de la réunion, à Paris, de quelque deux cent cinquante responsables fédéraux, membres du comité directeur du PS et parlementaires rocardiens. Plusieurs membres du gouvernement – MM. Claude Evin, Robert Chapuis, Tony Dreyfus, Louis Le Pensec et Mme Michèle André – et M. Jean-Pierre Cot, président du groupe socialiste du Parlement européen, ont participé à cette réunion, à laquelle le premier ministre lui-même n'a pas paru.

Destinée à « faire le point » trois mois après le congrès de Rennes, cette assemblée a été l'occasion, pour les rocardiens, de constater que cette échéance ne s'était pas *trop mal passée pour eux*, leur présence à la direction du parti étant renforcée et leur courant dirigeant désormais vingt-quatre fédérations, au lieu de douze auparavant. Les rocardiens ont décidé de publier des « cahiers » et de se retrouver les 24 et 25 août à Strasbourg pour deux journées d'étude et de débats. Plusieurs d'entre eux, selon M. Lindeperg, souhaitent *« donner un sens plus large à l'action du gouvernement »* et *« mieux se situer en termes de perspective »*.

M. Jean-Claude Boulard, membre du secrétariat national du PS, a insisté davantage, pour sa part, sur le *« présent »* et sur la volonté des amis du premier ministre d'être jugés sur *« les années Rocard »* et non sur la période précédente, dont ils s'affirment, cependant, *« solidaires »*. M. Boulard a souligné que l' *« échéance démocratique »* de l'action du premier ministre se situe au terme de la législature.

Les rocardiens ont manifestement *conscience d'être entrés dans* une période nouvelle, où il s'agit pour eux de voir au-delà du « présent » gouvernemental. Leur volonté de s'affirmer davantage en tant que courant d'idées va de pair avec celle d'occuper toute leur place aux différents niveaux du parti. Aussi des responsables tels que M. Jean-Pierre Joseph, président du conseil général du Gers, récemment élu président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, ou M. Jean-Claude Petitdemange, membre du cabinet de M. Rocard, adjoint au maire de Strasbourg, chargé des élections à la direction du PS, s'investissent-ils davantage dans leurs fonctions au PS. Le repli, s'il a lieu, pourra se faire sur des positions préparées à l'avance.

P. J.

Le « ruban bleu » de l'Atlantique est britannique

Hoverspeed-Great-Britain, le plus grand navire catamaran du monde, a battu le 23 juin le record de vitesse de la traversée de l'Atlantique et a remporté le célèbre « ruban bleu ». Avec un temps de traversée de trois jours et huit heures, cet engin révolutionnaire a gagné deux heures et quarante minutes sur le paquebot américain *United-States* qui détenait le précieux trophée depuis 1952.

Construit en Australie pour la compagnie Sea Containers, le *Hoverspeed-Great-Britain*, de 74 mètres de long, sera mis en service commercial dans quelques jours entre Cherbourg et Portsmouth.

Mais il semble que du côté du Musée de la marine marchande de Long-Island à New-York, on conteste la validité du *record du catamaran car il ne* transportait pas de passagers lors de son exploit et il n'opère pas sur une ligne régulière.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 24-25 juin 1990 a été tiré à 526 304 exemplaires.

Un an après l'accord franco-espagnol

Le Banco de Bilbao y Vizcaya sur le point de rompre avec la BNP

La BNP et le Banco de Bilbao y Vizcaya, *qui avaient décidé, voici* un an, d'échanger une partie de leurs réseaux, semblent au bord de la rupture. A l'origine, la BNP avait envisagé de céder le groupe du Crédit universel pour recevoir en échange le Credito y ahorros, complété d'un certain nombre de guichets choisis dans des régions où la BNP n'était pas implantée.

Des problèmes de succession au BBV ont d'abord retardé l'échange mais, très vite, des problèmes d'évaluation se sont posés. Le Crédit universel avait des comptes audités, tandis que le Credito y ahorros ne disposait même pas du minimum de fonds propres requis *par la Banque d'Espagne*.

De plus, la bataille qui a éclaté en Espagne sur la rémunération des comptes à vue a considérablement diminué la rentabilité des banques espagnoles. Aujourd'hui, la BNP campe ferme sur son exigence d'une relative adéquation entre les valeurs des deux établissements, tandis que le Banco de Bilbao y Vizcaya semble renâcler à remettre au niveau les fonds propres du Banco de credito y ahorros.

Aucune rupture officielle n'a cependant été signifiée à la BNP.

Y. M.

Succès de la Fête de la moisson sur les Champs-Elysées

Les paysans de Paris

Sur les pavés, le blé. Une journée durant, celle de la Saint-Jean, le dimanche 24 juin, jour le plus long de l'année, les Champs-Elysées ont fait pousser un hectare de blé. Et, le *soir, pendant que le soleil, qui* avait donné son coup de pouce à la réussite de la fête, se cachait doucement pour disparaître derrière l'Arc de triomphe et la Grande Arche au loin, trois moissonneuses-batteuses ont pesé de leurs vingt-sept tonnes réunies sur les palettes de plastique où le grain avait germé, pour récolter la « grande moisson ».

La fête insolite et folle, imaginée par le Centre national des jeunes agriculteurs et payée grâce aux subventions de gros commanditaires (*le Monde* du 23 juin) voulait créer un choc qui attire les Parisiens.

Objectif atteint. L'organisation était approximative : rien n'avait été prévu pour permettre aux visiteurs de découvrir l'enfilade des Champs-Elysées sous leur étrange tapis d'or ; les barrières tenaient le public trop loin des épis ; la presse était indésirable. Mais les citadins sont venus. Plus d'un million ont flâné pendant l'après-midi ou applaudi pendant la soirée.

Ils voulaient voir. Toucher et emporter aussi. Les agents du service d'ordre, entre blé et public, n'en finissaient pas de cueillir des épis pour les visiteurs. A se demander s'il en resterait pour les trois monstres voraces des Fiatagri, qui se sont promenés en cortège, avant 21 heures, pour faucher et battre la moisson.

Toute la nuit de samedi à dimanche, plus d'un millier de jeunes agriculteurs avaient déchargé les dix mille palettes apportées par quatre cents camions de Montesson (Yvelines), où le blé avait été semé en février et mûri dans des serres. Ils avaient aussi étalé vingt mille mètres carrés de gazon.

Sur ces pelouses insolites, l'espace d'un après-midi, l'agriculture a remonté le temps avec, en fond, l'Europe en train de naître. A l'Etoile, la machine à vapeur de Camille Biet, au milieu des compagnons de son village poitevin, tournait sans bruit, attachée à la batteuse rouge par sa grande courroie de cuir.

A la hauteur de la rue Galilée, des Hollandais cajolaient une machine à pétrole, centenaire et étincelante. Plus bas, des Portugais maniaient le fléau entre deux danses à l'accordéon. La vedette, les Polonais, émus au spectacle de leur drapeau blanc et rouge flottant près de celui de l'Europe et blottis sous leur banderole « Solidarnosc agricole » la disputaient aux gaillards belges.

Cottes bleues et foulards rouges, les agriculteurs du Bouillonnais avaient amené une « tripot-batteuse » appelée encore « machine-trépigneuse », qui avait rendu ses services de la fin du siècle dernier jusqu'en 1925. Juché dans une cage, un cheval de trait piétinait un tapis roulant et entraînait le mouvement des batteurs. Succès assuré, qui n'empêchait pas, à deux pas, de jeunes Ecossais de se promener en tracteur, ni de jeunes Allemands de se battre à coups de jets d'eau.

« Un vin de batteux ! »

A 20 heures, deux « pépés », comme disent les jeunes, évoquaient encore le temps où l'on *« suivait la machine »* ensemble. Dans certaines fermes, on servait du *« vin de batteux »*, pas très gouleyant. Et là, *« le travail s'en ressentait et était moins bon »*. L'artiste-peintre, qui s'était installé près de la place de l'Etoile a plié son chevalet. Place au cortège des « moiss-batt », des presses et des remorques, prêtes à emporter *les balles de paille hachée*.

Le cortège descendra les Champs-Elysées, applaudi comme un bataillon de sapeurs-pompiers le 14 juillet. Une banlieusarde de Cergy médite : *« Aujourd'hui, il faut apprendre à reconnaître les oiseaux dans des livres et découvrir le battage sur les Champs-Elysées ! »* Une Parisienne de Paris depuis trois générations s'enthousiasme : *« C'est la fête. J'ai dansé tout à l'heure et les gens se parlaient comme l'an dernier au moment du Bicentenaire. »*

Avant 22 heures, la moisson et le défilé de deux mille jeunes agriculteurs étaient terminés. D'autres engins ont pris possession du pavé : les bennes et les camions verts de la propreté de la Ville de Paris pour entasser et ramasser les plaques de gazon. Les agriculteurs, pourtant, n'avaient guère envie d'aller dormir. Conscients que l'agriculture moderne, en blouses blanches et ordinateurs, n'attend pas. Eux qui rappelaient à l'envi, comme M. Jacques Delors l'avait fait le matin, que l'exportation des céréales rapporte 32 milliards de francs à la balance commerciale de la France, espèrent qu'un jour au moins les citadins auront compris le travail de la terre, même avec l'Arc de triomphe en toile de fond.

CHARLES VIAL

□ **EDF prête à payer l'évacuation de l'amiante de la centrale thermique de Strasbourg.** – Electricité de France a proposé, samedi 23 juin, *de prendre en charge l'évacuation* de l'amiante utilisée dans la centrale thermique de Strasbourg (Bas-Rhin), vendue en mars 1989 à la Banque d'échanges Maurice (BEM). La BEM avait intenté récemment une action en justice contre EDF, considérant que cette dernière devait financer le surcoût *lié à l'enlèvement de l'amiante* isolant les deux chaudières de la centrale. Ces travaux estimés à quelques millions de francs, devraient faire l'objet d'une expertise de la part d'EDF.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Un métier à risques

ÇA va pas, moi. J'ai pas fermé l'œil de la nuit. Enfin si, je me suis endormie à peine trois quarts d'heure avant d'être vrillée par ce putain de réveil. Ça m'a mise d'une humeur ! J'allume la radio : du blé sur les Champs. Parlons-en ! Hier je vois ça vautrée, le ventre à l'air devant ma télé, un truc complètement surréaliste, la Beauce dorant ses épis au soleil de l'été de l'Arc de triomphe à l'Obélisque. Je me dis : Y a pas, faut que t'ailles y mettre le nez, tu es journaliste ou tu l'es pas ! Je *m'habille, je prends le métro*, je débarque devant un mur de badauds en goguette. Je tente de me frayer un passage à coups de pied, à coups de poing : Pouvez pas vous pousser, non ? Je suis pas là pour m'amuser, je bosse, moi. Je me fais rembarrer : *Non, mais regardez-moi* cette folle, tu vas te calmer, oui ? La fureur me prend.

Et me reprend en parcourant, *ce matin, dans la presse*, l'œil aux aguets, à la recherche d'un sujet de billet, les autres titres de l'actualité. Ces salauds de routiers vont encore bloquer la route de mes vacances. Interdiction de fumer dans les trains de banlieue. Ils vont être bien ennuyés, dites donc, les zoulous qui détroussent et tabassent et trouent tout *ce qui bouge dans* les compartiments : Hé ho ! fais gaffe, éteins ton clope, tu vas choper une amende. Tiens, écrase-le donc *sur le nichon de cette mémé*, la grosse, là, tapie dans son coin avec son tricot à la con. Et ces deux jeunes gens, abattus par un flic et un sergent complètement pétés qu'on inculpe de coups et blessures, à main armée, ayant entraîné la mort sans intention de la donner. C'était quoi leur intention alors : leur faire un petit câlin, à ces gamins ?

Bon, allez, ça va, je laisse tomber, déjà que j'ai les nerfs en pelote, ça me file des crampes d'estomac. Je dégringole à la rédac' chef, prise de colique, *suant d'angoisse : il ne se passe* rien, rien que des conneries, de quoi je vais parler aujourd'hui ? Ils me regardent, exaspérés, *secoués de tics, la main sur le* palpitant :

– Tu tombes bien. On a une dépêche pour toi : un toubib *espagnol, complètement taré*. Il prétend que le journalisme ça flanque des troubles digestifs, cardiaques et caractériels, des insomnies chroniques et même des déficiences sexuelles. Tiens, lis ça. Insensé, ce truc ! De quoi faire un infarctus.

Rédacteur en chef du « Canard enchaîné » depuis 1969

Gabriel Macé est mort

Le rédacteur en chef de l'hebdomadaire satirique *le Canard enchaîné*, Gabriel Macé, est décédé samedi 23 juin dans un hôpital parisien, des suites d'une affection cardiaque. Il était âgé de soixante-et-onze ans.

Unanimement apprécié par la quarantaine de journalistes qui forment la rédaction du *Canard enchaîné*, Gabriel Macé symbolisait l'esprit du journal. *« Il était à la fois capable de s'indigner quand il le fallait, mais surtout de faire preuve d'humour. Il donnait le ton au journal »* dit-on au siège de l'hebdomadaire.

Né en 1919 à Auros (Gironde), Gabriel Macé était licencié en anglais. Il avait enseigné à Périgueux et à Sarlat. Après avoir combattu dans les rangs de la Résistance (*« mais il n'aimait pas se souvenir de cette époque »* dit-on à la rédaction), il devient journalist en 1944, notamment au quotidie *Franc-Tireur*, où il rencontre R Tréno. Celui-ci l'entraîner ensuite, en 1947, au *Canar enchaîné*. Il fera alors partie d l'équipe de direction du titre au côtés de Roger Fressoz, quan celui-ci deviendra directeur d *Canard*.

Gabriel Macé travaillera dan toutes les rubriques du journal, compris le théâtre et la télévisior et fournira régulièrement de papiers d'humour ainsi que se fameuses fables. Devenu rédacteu en chef en 1969, il signait chaqu semaine à la « une » de l'hebdo madaire un long article inspiré pa son humeur. *« C'était un fabulist mais aussi quelqu'un à qui l'o confiait les articles délicats »*, pré cise-t-on au journal.

Y.-M. L

EN BREF

□ **URSS : nouveau détournement d'avion vers Helsinki.** – Un pirate de l'air a contraint dimanche 24 juin un Tupolev soviétique reliant Tallin (Estonie) à Lvov (Ukraine), avec soixante-douze passagers et six membres d'équipage, à se détourner sur Helsinki. L'auteur du détournement s'est rendu aux autorités et tous les passagers sont sains et saufs, a déclaré *un porte-parole de* la police. Le pirate de l'air, âgé de vingt-neuf ans, a affirmé qu'il avait une bombe dans un sac. *(Reuter.)*

□ **SRI-LANKA : démenti.** – U porte-parole militaire a dément samedi 23 juin, le massacre d'un cinquantaine de villageois par de rebelles tamouls. Ce massacre avai été rapporté la veille par le mêm porte-parole (*le Monde* dat 24-25 juin), et la nouvelle avait fai la « une » de la presse nationale. *(AFP.)*

□ **TURQUIE : inondations dans l nord-est du pays.** – Cinquante-troi personnes ont péri dans les inonda tions provoquées la semaine der nière par des pluies torrentielle dans les régions de Trabzon e Giresun (est de la mer Noire), a indiqué lundi 25 juin la presse tur que. Le bilan provisoire, qui risqu de s'alourdir car de nombreuse zones d'habitations restent encor inaccessibles, fait également éta de cinquante-neuf blessés et d douze disparus. – (*AFP.*)

□ **MARTINIQUE : annulation de élections régionales.** – Le Consei d'Etat a annulé, vendredi 22 juin les résultats du scrutin régional du 16 mars 1986 en Martinique ca l'une des listes en présence conduite par M. Miguel Laventur (UDF), et déposée quelque minutes après l'expiration du déla légal, n'avait pas déposé le cautionnement requis. La liste d M. Laventure avait remporté neu sièges, la majorité étant acquise au Parti progressiste martiniquais (apparenté PS), dont le secrétaire général, M. Camille Darsières, préside le conseil régional.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
SCIENCES et MÉDECINE